TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 587 38 PAGES — MARDI 13 FÉVRIER 1979

**La rupture de la majorité du P.S. est consommée**

LIRE PAGES 8 ET 9.


# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 153 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 19 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23


# LA VICTOIRE DE LA RÉVOLUTION EN IRAN

## Le raz de marée

En quelques heures folles et sanglantes, le problème de la transition en Iran, qui avait vu s'affronter deux premiers ministres rivaux, a été réglé par les armes. Le raz de marée populaire qui déferle depuis des mois à la voix de l'ayatollah Khomeiny a fini par tout emporter : le gouvernement vacillant de M. Bakhtiar, la résistance des « durs » de l'armée et des derniers partisans du chah, et même, c'est l'aspect paradoxal de cette journée qui consacre la fin de la monarchie en Iran, les conseils de modération des chefs religieux. Un seul « dérapage » — l'attaque d'éléments « khomeinystes » de l'armée de l'air par des soldats de la garde impériale — aura suffi à faire exploser une situation que rien ni personne ne pouvait plus contrôler.

Le triomphe éclatant de l'ayatollah Khomeiny n'est pas, de toute évidence, survenu dans les conditions qu'il souhaitait. Du côté de l'armée, grande perdante de cette journée, le constat est particulièrement négatif. En l'espace de quelques heures, elle s'est totalement disloquée en dépit de l'effort de ses chefs pour la maintenir hors de la tourmente. Son chef d'état-major, le général Garabaghi, prenant acte de l'évidente impossibilité de réduire l'insurrection, a proclamé en vain la « neutralité » et l'apolitisme des militaires. Ses troupes, déchirées, humiliées, démoralisées ou rebelles à leurs chefs, n'ont plus la cohésion qui eût permis à l'armée de se poser encore en arbitre de la situation.

Du côté des religieux, un scénario patiemment mis au point s'est effondré. Refusant jusqu'au dernier jour de proclamer la guerre sainte, l'ayatollah Khomeiny avait choisi la modération pour venir à bout de M. Bakhtiar. Il lui avait opposé en M. Bazargan un homme disposé au compromis, et, sans transiger sur les principes, il laissait à son adversaire une porte de sortie. L'insurrection a balayé ces espoirs. Pillant les arsenaux, la foule s'est armée. Du même coup, les groupes de guérilleros marxistes, hostiles à la république islamique qui s'ébauche, et même les moudjahidin musulmans nettement plus « progressistes » que la plupart des mollahs, deviennent des forces avec lesquelles il faudra compter. Désarmer une population enfiévrée par son triomphe est une tâche qui ferait reculer le plus solide des gouvernements.

Qui peut désormais prétendre — fût-ce l'« homme de Dieu » au plus haut de son prestige — canaliser et contrôler la révolution iranienne ? Qui peut prévoir les soubresauts que doit traverser le pays avant que se stabilise cette « république islamique » aux contours imprécis qui n'a, dans le monde, guère de précédents convaincants et récuse à l'avance l'extravagance libyenne ou l'archaïsme saoudien. Selon toute vraisemblance, l'ayatollah Khomeiny va pouvoir mettre en œuvre le plan qu'il avait déjà exposé : référendum et ratification par une Assemblée nationale démocratiquement élue d'une Constitution fondée sur les « sains principes » de l'islam. Remettre le pays au travail, forger des institutions sur un consensus autre que le refus de la dictature passée, sont des tâches gigantesques.

Dans ces incertitudes, un point seulement est acquis. Le futur régime iranien ne pourra être que passionnément nationaliste. Qu'il soit un jour entre les mains de militaires inspirés par le Coran comme au Pakistan, ou contrôlé conformément à son ancienne Constitution par les dignitaires religieux exerçant leur droit de veto ou que, par un glissement encore imprévisible, les marxistes y affirment leur poids, l'Iran de demain ne pourra être qu'un adversaire des États-Unis. Le désastre que vient d'y subir Washington n'a pas fini d'exercer sur toute la région et sur l'équilibre des forces dans le monde ses incalculables conséquences.

## • L'armée s'est effacée devant les insurgés, et la garde impériale s'est rendue
## • L'ancien premier ministre, M. Bakhtiar, serait « en lieu sûr »

Après deux journées de combats qui ont fait plus de trois cents morts et environ un millier de blessés, *la capitale iranienne était ce lundi matin 12 février entièrement contrôlée par les partisans armés de* l'ayatollah Khomeiny. Aux premières heures de la matinée, la garde prétorienne, qui assurait la sécurité du palais du chah et qui était cantonnée à la caserne Niavaran — au nord de Téhéran, — s'est rendue en arborant le drapeau blanc.

*Un communiqué de « l'état-major provisoire* des opérations militaires » du « gouvernement provisoire islamique », diffusé en fin de matinée par la radio « libérée » de Téhéran, a lancé un appel au calme, demandant à la population de ne plus s'attaquer aux casernes et aux bâtiments administratifs, « la révolution ayant remporté la victoire » et « l'état-major général, la garde impériale et les différents corps d'armée ayant rallié le mouvement populaire ».

Des combats sporadiques se déroulaient cependant dans différents quartiers de la capitale entre certaines unités demeurées loyales au régime et les partisans armés de l'ayatollah Khomeiny, *qui se sont emparés ce lundi matin de la prison d'Evin*, après avoir occupé la veille le centre de détention de Qasr et le siège central de la SAVAK. Le « gouvernement provisoire révolutionnaire », présidé par M. Mehdi Bazargan, a également lancé un appel à la population lu idemandant de « rendre les armes » qui avaient été distribuées la veille par les militaires de l'armée de l'air entrés vendredi soir en dissidence contre la hiérarchie de l'armée. Des milliers d'armes ont été effectivement remises au quartier général de l'ayatollah, dans l'école désaffectée de Refah, mais des milliers d'autres restent toujours entre les mains de jeunes gens qui célèbrent la victoire.

L'incertitude persiste quant au sort du premier ministre démissionnaire, M. Chahpour Bakhtiar. Certaines informations rapportées par la radio iranienne, dans la soirée de dimanche, faisaient état de son « suicide » après avoir appris que l'état-major cédait aux insurgés. Ce lundi matin, l'A.F.P. apprenait, de bonne source, que l'ancien chef du gouvernement était en « lieu sûr » et « était en contact avec M. Mehdi Bazargan, premier ministre du « gouvernement provisoire islamique ». On ignore également *tout du sort de l'ancien premier ministre, M. Hoveyda,* et de l'ancien chef de la SAVAK, qui auraient été capturés dimanche dans une caserne située dans le centre de la ville où ils étaient détenus avec plusieurs autres personnalités de l'ancien régime.

Les informations concernant la situation dans les villes de province demeurent fragmentaires. Selon la radio de Téhéran, cent cinquante personnes auraient été tuées et six cents autres blessées à la suite d'une fusillade dans la ville de Tabriz. De même, une quarantaine de personnes auraient été tuées et environ trois cents autres blessées à la suite de l'assaut donné par le peuple de la préfecture de Chiraz, ville située à 700 kilomètres au sud de Téhéran. L'état-major du « gouvernement révolutionnaire provisoire » a demandé ce lundi matin aux employés et aux pilotes d'Iran-Air de reprendre leurs vols et de cesser leur grève pour « participer à des opérations de sauvetage en province ».

Le marché de l'or a vivement réagi à la crise iranienne : l'once de métal précieux a atteint 249,6 dollars à Londres lundi matin, en hausse de 6,1 dollars par rapport à vendredi. La devise américaine a, *de son côté*, légèrement faibli.

## Les chefs religieux ont paru débordés par des groupes de guérilla

De nos envoyés spéciaux PAUL BALTA et DOMINIQUE POUCHIN

Téhéran. — Avec le départ du chah d'Iran, on a assisté à la fin d'un règne de trente-huit ans. A la suite de l'attaque absurde des Djavidan (« immortels » de la garde impériale) contre les Homafars, techniciens de l'armée de l'air (*le Monde* daté 10-11 février), le monde a été témoin en quarante-huit heures de l'enterrement d'une monarchie, de la disparition d'un pouvoir qui affirmait sa légalité, et de la paralysie d'une armée, dont le souverain disait qu'elle était inébranlable. Tout au long de ces deux jours, pendant lesquels s'est joué le sort du régime, l'état-major a semblé impuissant, et les troupes déchirées par un impossible choix : résister par devoir à une véritable guérilla urbaine, ou céder parce qu'ils prenaient soudain conscience qu'ils faisaient face à tout un peuple insurgé.

En ce lundi 12 février, alors que des tirs sporadiques éclatent encore, on ne peut totalement exclure des soubresauts. Mais le cours des événements paraît bel et bien irréversible. Il y a seulement trois jours, la transition pacifique de la monarchie à la République semblait possible. Lundi matin, la victoire d'un peuple hâtivement armé était pratiquement acquise, mais au prix de plusieurs centaines de morts, de milliers de blessés, tandis que plus de dix mille armes étaient distribuées à des civils. Au cours de ces deux journées dramatiques et décisives, aucun des deux pouvoirs — l'armée et le mouvement religieux dirigé par l'ayatollah Khomeiny — ne maîtrisait la situation : les groupes de guérillas — marxistes ou non — ont mené le jeu, et se sont emparés d'un véritable arsenal. Ils ont été, il est vrai, constamment soutenus par la population, sans laquelle cette insurrection n'aurait été qu'une *émeute*.

Dimanche soir, à l'unique journal télévisé de 20 h. 30, l'ensemble du pays a pris la mesure des événements qui se sont déroulés *à une vitesse vertigineuse*. Symboliquement, deux journalistes — un homme et une femme — se sont substitués au militaire en civil qui depuis le 6 novembre, lisait les nouvelles. L'hymne au chah et son portrait qui ouvraient le programme avaient disparu. M. Chapour Bakhtiar, premier ministre désigné par le souverain, s'était également effacé et la télévision laissait entendre qu'il s'était peut-être donné la mort devant l'étendue du désastre. C'est M. Bazargan, premier ministre de l'ayatollah Khomeiny, qui est apparu sur le petit écran pour tirer les leçons de ces *« journées historiques et de la victoire populaire »*.

*L'émission a commencé par cette déclaration : « Peuple héroïque d'Iran, nous saluons tous les martyrs, hommes et femmes, qui ont versé leur sang pour la révolution. Nous demandons à tout le peuple d'observer une minute de silence à leur mémoire. (...) Une ère nouvelle commence pour le pays... »*

Les commentateurs soulignaient cependant que l'ayatollah Khomeiny, tout en appelant au calme dans l'après-midi, avait précisé que la lutte commencée vendredi soir contre une partie de la garde impériale *« se poursuivait »* et qu'il fallait *« demeurer vigilant »*.

(Lire la suite pages 3 et 4.)

### AU JOUR LE JOUR

## Les « immortels » meurent aussi

*Ainsi donc la preuve est faite qu'un régime, si puissante que soit sa force militaire, ne peut résister à l'insurrection de tout un peuple. En ce siècle de coups d'Etat et d'interventions étrangères, on commençait à l'oublier.*

*Certes, les Iraniens de 1979 ne sont pas plus sûrs de l'avenir que ne l'étaient les Français de 1848 et les Russes de 1917. Il leur faudra maintenant lutter contre les pièges, les illusions, les malentendus d'une révolution qui reste à faire.*

*L'essentiel est qu'ils aient appris et rappelé aux militaires que les « immortels » meurent aussi.*

ROBERT ESCARPIT.

## Tension grandissante entre Hanoï et Pékin

Avant de quitter les Etats-Unis pour la Chine, ce lundi 12 février, le prince Sihanouk a proposé la convocation par les Nations unies d'une « nouvelle conférence de Genève sur l'Indochine » pour rétablir la paix au Cambodge. *Comme celle qui eut lieu en 1954*, cette conférence, estime le prince, devrait créer une commission internationale de contrôle chargée d'organiser des élections libres au Cambodge. L'ancien chef de l'Etat a déclaré que la conférence devrait réunir des représentants de tous les régimes qui se sont succédé dans son pays depuis le coup d'Etat de mars 1970 qui l'a renversé, y compris le maréchal Lon Nol, actuellement en exil à Hawaii.

Hanoï vient d'adresser à M. Waldheim et au président en exercice du Conseil de sécurité deux lettres demandant que l'organisation internationale « examine la grave situation » prévalant à la frontière sino-vietnamienne et « prenne toute mesure qu'elle estimerait appropriée ».

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La tension s'accroît dangereusement à la frontière sino- vietnamienne. Les incidents meurtriers sont devenus quotidiens depuis le début du mois de janvier, époque de l'offensive vietnamienne au Cambodge et de la chute du régime des Khmers rouges, qui a constitué, pour la Chine, un revers politique et stratégique.

Chaque adversaire rejette sur l'autre la responsabilité des affrontements et des provocations armées. Selon Pékin soixante-dix Chinois ont été tués ou blessés entre le 15 janvier et le 7 février. Selon Hanoï quatorze Vietnamiens ont été tués et vingt-six autres blessés au cours de la première semaine de ce mois.

Cette escalade s'est accompagnée de mises en garde sévères, voire de propos menaçants, notamment de la part du vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiao-ping. L'affaire prend d'ailleurs, depuis la fin de la semaine dernière, une dimension de plus en plus internationale. *L'Union soviétique est intervenue samedi*, sous couvert d'un éditorial de la *Pravda*, pour lancer un sérieux avertissement à la Chine. Les Etats-Unis, équilibrant leur propos pour ne pas donner l'impression qu'ils choisissent un camp contre l'autre, ont exprimé leur *« sérieuse préoccupation »* quant à une attaque du Vietnam par la Chine.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 5.)




### « DON GIOVANNI » A METZ

## Un bon augure

*Le Théâtre municipal de Metz qui, depuis l'an dernier, donne les signes d'une renaissance profonde,* vient de présenter une nouvelle production de « Don Giovanni ». A consulter l'ensemble des programmes des scènes de province, on pourrait s'étonner que l'un des plus fameux *chefs-d'œuvre de Mozart figure aussi rarement à l'affiche.* C'est qu'il s'agit d'un ouvrage exigeant et délicat. Exigeant quant aux artistes à réunir et délicat à diriger aussi bien qu'à mettre en scène.

*Le grand mérite d'André Batisse,* directeur du théâtre et metteur en scène, c'est d'avoir su composer une distribution homogène quoique dominée certainement par les trois *emplois de baryton : René Massis,* Don Juan à la voix chaude et convaincante ; André Fondary, Leporello rude, truculent ou couard ; Yves Bisson, très digne dans le rôle ingrat de Mazetto avec un timbre *clair et franc.*

Mario Rodrigo (Don Ottavio) a semblé un peu en-deçà des exigences auxquelles le soumettent deux airs particulièrement redoutables. *Sans doute s'agit-il d'un ténor léger, alors qu'il faudrait un ténor* lyrique. Ugo Tromo, enfin, avait bien cette rudesse terrible qu'on attend du personnage du commandeur. Du côté des femmes, il y aurait quelques réserves à faire, *mais cela ne diminue pas pour autant le talent* d'Eveline Brunner, très émouvante Donna Anna ; la présence dramatique saisissante de Rosario Andrade (Elvira) et la grâce fragile d'Anne-Marie Rodde (Zerline).

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 14.)





Le Monde

# idées

## L'ÉGLISE DE JEAN PAUL II

# Le pape se trompe de danger

par JEAN-MARIE MULLER (*)

SI l'on s'en tient aux images que la télévision nous a retransmises, le voyage de Jean Paul II au Mexique a été incontestablement un succès populaire. Il conviendrait certes de réfléchir sur le caractère largement ambigu de l'enthousiasme des foules rassemblées pour acclamer l'homme en blanc venu de Rome. Mais je voudrais limiter ici mon propos au discours prononcé à Puebla, auquel tous les observateurs attribuent une valeur doctrinale de première importance car il a toute chance d'orienter le pontificat du nouveau pape.

Il est regrettable que, s'adressant au monde entier d'un continent où des millions d'hommes se trouvent opprimés du fait de « systèmes » idéologiques et politiques qui font constamment référence au christianisme, Jean-Paul II ait adressé ses mises en garde non pas à ceux qui compromettent l'Eglise en pactisant avec cette oppression, mais à ceux qui la compromettraient en s'engageant politiquement pour lutter contre l'injustice.

Certes, sa mise en garde n'est qu'indirecte, mais elle n'en est pas moins certaine. « *Nous ne pouvons*, affirme le pape, *réduire* [la vérité que nous devons à l'homme] *aux principes d'un système philosophique ou à une pure activité politique.* » Et il précise que la libération pour laquelle l'Eglise doit travailler « *ne se réduit pas à la pure et simple dimension économique, politique, sociale ou culturelle* ». Pourtant, le péché historique des Eglises n'est certainement pas d'avoir « réduit » l'Evangile à un message de libération « purement » économique et politique, mais bien plutôt d'avoir asservi le christianisme aux puissances économiques et politiques qui maintiennent les hommes dans l'oppression.

Le danger de réduction se trouve en réalité ailleurs que là où le pape le dénonce : il est, aujourd'hui comme hier, de réduire l'Evangile à une dimension « purement » religieuse et de concevoir un christianisme qui s'accommode fort bien des injustices qui mutilent les hommes. Certes, Jean Paul II ne risque pas d'être contredit lorsqu'il affirme que « *la conception du Christ comme (...) le fauteur de subversion de Nazareth n'est pas en accord avec la catéchèse de l'Eglise* » ; mais ne convient-il pas, précisément, de reprocher à l'Eglise de n'avoir pas enseigné que le Christ est subversif à l'égard de tous les pouvoirs établis qui oppriment les hommes ?

En instruisant ainsi le procès de ceux qui « réduiraient » l'Evangile à une idéologie politique, Jean Paul II jette en réalité la suspicion et le discrédit sur ces hommes d'Eglise qui s'engagent courageusement dans l'action politique en faveur des opprimés afin de témoigner, dans l'histoire, de la transcendance qui est le fondement de leur foi. Ce que disent les théologiens de la libération, ce dont témoignent surtout ceux qui, sur le terrain, luttent pour obtenir justice, ce n'est pas que le message évangélique est « purement » politique, mais qu'il est et qu'il ne peut pas ne pas être *aussi* politique. Au demeurant, il n'est point nécessaire de partager la foi chrétienne pour avoir parfaitement conscience que le message de l'Evangile ne saurait être réduit aux principes d'un système philosophique ou politique.

L'Evangile est, pour l'essentiel, l'affirmation d'une transcendance, et celle-ci ne saurait être enfermée dans les limites de l'histoire. Car les interrogations des hommes franchissent elles-mêmes ces limites. La question qui se pose est seulement de savoir si ce n'est pas précisément dans l'histoire, à travers les événements politiques qui en constituent la trame, qu'il importe de témoigner de cette transcendance. En stigmatisant les chrétiens qui demandent à l'Eglise d'entrer en politique au nom même de la foi dont elle se veut dépositaire, Jean Paul II se trompe de danger. Il se trompe de peur.

Pourquoi donc le pape a-t-il si peur de la politique, ou plus exactement du politique qui est le lieu où les hommes se rencontrent pour construire ensemble un même destin ? Pourquoi donc fait-il tant d'efforts pour enseigner cette peur à toute l'Eglise qui en est déjà si malade ?

### Violence et non-violence

« *Le Christ est avec les pauvres*, déclare le pape, *non à travers la violence, les jeux du pouvoir, les systèmes politiques, mais au moyen de la vérité sur l'homme, chemin vers un avenir meilleur.* » Mais comment cette « *vérité sur l'homme* » pourra-t-elle prévaloir dans l'histoire contre toutes les puissances qui se sont liguées contre elle ? Une humanité nouvelle, affirme le pape, peut se créer « *par la conversion de la conscience individuelle et collective* ». La mission de l'Eglise ne serait alors que de « *prêcher, éduquer les personnes et les collectivités, former l'opinion publique, orienter les responsables du peuple* ».

Mais comment Jean Paul II pourrait-il convaincre ceux qui sont directement affrontés aux réalités des structures économiques et politiques qui font mourir les hommes qu'il ne faut attendre le changement de ces structures que de « *la conversion de la conscience individuelle et collective* » ? Les opprimés savent d'expérience qu'ils ne peuvent pas, pour se libérer du joug qui pèse sur eux, faire l'économie d'une lutte à travers laquelle ils doivent affronter directement leurs adversaires pour les obliger à renoncer à leurs privilèges.

A deux reprises, Jean Paul II écarte la possibilité d'une action violente, mais sans jamais, pour autant, préconiser l'action non violente, et, là encore, ses propos risquent surtout d'être démobilisateurs. « *Jésus*, dit-il, *rejette sans équivoque le recours à la violence, il ouvre son message de conversion à tous, sans en exclure même les publicains.* » Certes, mais il tient à ces derniers un langage dont la dureté ne doit rien à la prudence ecclésiastique, et il n'attend pas, pour en avoir raison, que les marchands qui ont investi le Temple se convertissent et comprennent qu'ils doivent s'en aller...

Jean Paul II semble penser que l'Eglise a le temps ; comme si elle avait l'histoire devant elle. C'est ainsi qu'il déclare que la libération à laquelle l'Eglise doit prendre part ne doit pas « *sacrifier aux exigences d'une stratégie quelconque, d'une « praxis » ou d'une échéance à court terme* ».

Ainsi, la pensée de Jean Paul II s'infléchit de telle manière qu'elle laisse entendre que la libération des opprimés doit passer par l'évangélisation des oppresseurs. Dans cette perspective, l'Eglise, pour rester fidèle à elle-même, devrait rester au-dessus de la mêlée, se tenir à l'écart des conflits en prenant garde de ne jamais se laisser compromettre dans ce que le pape appelle les « *systèmes politiques* ». Mais en voulant ainsi préserver dans toute sa pureté la vérité que possède l'Eglise, Jean Paul II ne prêche *plus* qu'une vérité abstraite, idéale et utopique.

Pourtant, le pape affirme clairement que « *l'Eglise a appris que sa mission évangélisatrice comporte pour une part indispensable l'action pour la justice et les tâches de promotion humaine* ». D'autre part, il ne peut pas ne pas reconnaître que la dignité humaine « *est foulée aux pieds au plan social et politique* ». Force nous est donc de remarquer que la pensée de Jean Paul II reste prisonnière d'une contradiction qui hypothèque tout son discours : d'une part, il engage toute son autorité pour conférer à l'Eglise un statut apolitique et, d'autre part, il affirme qu'il est de la mission de l'Eglise de défendre la dignité de l'homme là où elle se trouve bafouée. Or l'Eglise ne saurait prétendre à cela sans entrer en politique de quelque manière. Et le plus tôt serait le mieux.

(*) Ecrivain, auteur du *Défi de la non-violence* (Ed. du Cerf).

# Nous attendions un cri

par JEAN CARDONNEL (*)

PERSONNE à coup sûr ne peut dire que ce cri n'ait pas été poussé mais les ébauches de clameur sont enrobées, diluées dans une dissertation religieuse. Comme Paul VI, le pape actuel rencontre des masses humaines qui subissent l'intolérable. Nous nous garderions bien de lui demander d'appeler le peuple au soulèvement contre ses oppresseurs. Pour autant, était-il opportun et urgent d'insister sur le danger de réduire l'Evangile à la libération des pauvres, des misérables, des humiliés ? N'y a-t-il pas d'abord la réalité d'un faux message du Christ qui s'en tient au pur spirituel et, par là, désincarne. D'ailleurs, puisque l'homme n'est jamais esprit tout court, le primat du religieux, de l'aspect vertical selon une terminologie géométrique, justifie l'alliance d'innombrables milieux d'Eglise avec les puissants.

Jean Paul II manifeste son inquiétude concernant la pureté doctrinale. Il s'alarme de ce que « *dans certains cas, on passe sous silence la divinité du Christ* » considéré seulement comme prophète. Il s'indigne, à plus forte raison, d'une image redoutable, celle d'un « *Jésus engagé politiquement... qui lutte contre la domination romaine et contre les pouvoirs et qui est donc impliqué dans la lutte des classes* ». L'angoisse du pontife au sujet de telles déformations se comprend aisément.

Mais d'autres tendances d'une même gravité se développent dont le pape ne souffle mot : le fait de croire en un Jésus-Christ exclusivement Dieu. Il revêtirait pour quelque trente ans l'humanité. Elle ne lui collerait pas à la peau. Or Jésus est homme. Le résorber dans sa divinité estompe son prophétisme. Enfin, il vit toute la condition humaine à l'exception du péché qui nous déshumanise. Ce n'est pas par hasard que le Christ naît au cœur d'un peuple occupé. Comment prendrait-il corps sans être partisan de l'aspiration populaire à l'indépendance ?

L'Evangile menace les pouvoirs et présente un caractère subversif. Ses exigences ultimes sont du retournement intérieur des mentalités mais changer le fond de l'homme ne peut s'abstraire d'une entreprise résistante et libératrice. Sinon, nous restons dans la pauvreté d'intention qui n'a ni chair ni os, sert historiquement l'argent et cautionne l'ordre des privilégiés. Les chefs d'Etat et oligarchie souvent catholiques ont tout lieu de s'en donner à cœur joie : le droit de propriété fut réaffirmé. La formule qui l'accompagnait « *grevé d'une hypothèque sociale* » était suffisamment prudente, obscure pour ne troubler aucun latifundiste d'Amérique latine. Proclamer alors l'Eglise et le pape solidaires des humbles n'engage à rien, rend même un son faux tant que ne s'instaure pas une pratique ecclésiale de rupture avec l'exploiteur.

### L'invitation à la lutte

En mettant l'accent sur ce risque pour les pauvres de la lutte des classes, réponse tardive à celle dont le camp nanti a pris l'initiative depuis si longtemps, Jean Paul II s'en prend aux effets, non aux causes. A l'écouter, la mission de l'Eglise aurait comme premier objectif l'évangélisation, ensuite viendrait le souci de la promotion humaine.

Tiens ! Mais l'équivoque demeure.

Il nous semblait pourtant qu'une page était définitivement tournée. J'avais la naïveté de croire que l'Evangile, l'Heureuse Nouvelle, révélait aux hommes toute leur envergure, rendait intolérable le poids des diverses formes d'oppression et d'esclavage. L'amour du prochain me paraissait, me paraît toujours inviter à la lutte, non à la résignation. Il faut réduire les distances afin que chacun soit proche de tous et tous de chacun.

Mais des voix autorisées brandissent l'anathème contre le grand danger : limiter l'Eglise à la passion du lien fraternel entre les hommes. Comme s'il pouvait y avoir désir excessif du besoin d'éclosion d'une humanité chaleureuse. Fondamentalement, déclarer l'Eglise solidaire des humbles signifie qu'elle ne leur est pas identique comme le Christ : « *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, etc.* »

L'« *Ecclesia gentium* », l'assemblée, la communauté de tous, les peuples, c'est vous, masse humaine démunie, mon prochain, écrivait admirablement le Père Chenu. Voilà le cri dont nous attendions qu'il retentisse à Puebla. La conférence de l'épiscopat latino-américain aura-t-elle l'audace que n'a pas eue le pape ?

Pauvres, ne tendez pas vos mains vers le riche puisque son cœur s'endurcit. En vous libérant, délivrez-le de la richesse qui l'alourdit, plongez-le dans les grandes eaux de votre communion. Pauvres, constituez la force créatrice du monde. Bienheureux êtes-vous, l'avenir, l'horizon commun du ciel et de la terre vous appartiennent !

(*) Dominicain.

# Vérité, dialogue et liberté

par CHRISTIAN ZIMMER

JEAN PAUL II l'a répété à Puebla : « *L'Eglise, grâce à l'Evangile, possède la vérité sur l'homme* », et cette vérité, il faut « *la défendre contre l'humanisme athée qui piétine les valeurs humaines* ». « *L'Eglise, grâce à l'Evangile, possède la vérité* » : qu'est-ce que cela veut dire ? D'abord, que la vérité est du donné, qu'elle est instituée et définie une fois pour toutes, de même *que la réalité* est le produit d'une création, d'un geste créateur accompli une fois pour toutes. La recherche, la définition de la vérité ne sont donc pas, à proprement parler, l'affaire de l'homme. Cette vérité est *révélée* : cela signifie qu'elle coïncide très exactement avec un texte. Ce texte, c'est l'Evangile.

Ce n'est pas ici le lieu de s'interroger sur son contenu historique (d'autant que l'acte de croire ne dépend *pas* de son objet). Ce qu'il faut retenir, ainsi que Mircea Eliade et d'autres historiens des religions l'ont montré, c'est que ce contenu est très vraisemblablement puisé aux sources de la symbolique universelle. Or, le symbolique est en rapport avec le désir, non avec la vérité, et l'opération qu'on pourrait appeler l'« empilement du symbolique » — celle à laquelle se livre, par exemple, René Girard dans *Des choses cachées depuis la fondation du monde* (1) — ne pourra jamais donner à la vérité du symbolique la densité de *la* vérité métaphysique. Comment s'opère alors ce passage de l'ordre du désir à celui de la vérité, sinon par le coup de force de l'autorité ? C'est ainsi que le texte devient *Logos*, parole unique. Autrement dit, commandement, comme le constate Heidegger (2).

*Les choses, en somme, se renversent* et on pourrait dire que c'est l'Evangile qui possède la vérité grâce à l'Eglise, tout aussi bien que : l'Eglise possède la vérité grâce à l'Evangile. Il y a là, en quelque sorte, un transfert d'autorité.

Second point : cette vérité doit être défendue. Comment la comprendre ? Si l'Eglise refuse l'engagement politique, l'engagement idéologique, elle ne refuse pas cet engagement qui lui ressemble comme un frère, et qui consiste à *défendre* une vérité incarnée par des moyens humains.

Or, l'Eglise ne peut prétendre — sa longue histoire le lui interdit — que ce privilège de la vérité unique, par elle détenue, la met à l'abri de ces errements criminels auxquels seraient entraînés les défenseurs des plus nobles causes terrestres, pour la simple raison qu'ils n'ont pas, eux, reçu en partage cette vérité. Si on ne peut prouver que l'Eglise n'a pas droit au monopole de la vérité, on peut aisément prouver qu'elle n'a pas celui de la tolérance et du refus de la violence.

Les mots ont un sens. Quand on *possède* la vérité, il faut effectivement la défendre. Il faut défendre ce qu'on possède ; lorsqu'on croit à des prémisses, il faut en tirer la conclusion logique. Il faut mettre au service d'une cause les moyens qu'elle requiert, qu'elle implique : l'absolu n'admet pas le recours au relatif. Et, effectivement, en ce sens, l'Eglise a longtemps été logique avec elle-même : pour défendre sa vérité, elle a emprisonné, torturé, tué. Autrement dit, piétiné les valeurs humaines.

Si son langage n'a pas fondamentalement changé, quelles garanties avons-nous qu'elle n'est plus prête — si nécessaire — à le faire à nouveau ? Car de deux choses l'une : ou la vérité est vraiment la valeur suprême, la fin unique, qui détermine les moyens, ou elle ne l'est pas, et reculer devant certains moyens, c'est avouer que le doute commence à ronger cet absolu. C'est là définition même du totalitarisme : la fin justifie intégralement les moyens. Et le totalitarisme commence évidemment avec le dogmatisme. Le dogmatisme du texte, de l'écriture sacralisée. Seules, les civilisations sans tradition *écrite sont* à l'abri du totalitarisme.

Oui, les mots un sens, et le verbe posséder est un mot terrible : s'il a pour objet le terme de vérité, il nie, exclut tout simplement le dialogue. La possession dit l'exclusion. Donne-t-on, échange-t-on même seulement ce qu'on possède ? Si je possède la vérité, tu n'as rien à m'apprendre, tu n'as rien à me donner. Si je possède la vérité sur l'homme, je possède la vérité sur toi : je *te* possède. Ce que tu peux me dire, je le sais déjà, ce que tu peux me donner m'appartient déjà.

### La différence

Le croyant, bien sûr, a *prévu* ce type de critique. On connaît la formule : je ne possède pas la vérité, elle me possède ; je n'ai pas la foi, c'est elle qui m'a. Ce n'est là, reconnaît le croyant, qu'une façon de parler : je ne peux posséder réellement, puisque je tiens tout de Dieu. Je ne suis qu'un dépositaire. Sans Dieu, je ne suis rien, je ne possède rien. Et, bien entendu, avant tout, je ne possède pas la vérité. Car cette vérité, toujours selon le croyant, je ne *l'ai pas conquise ni même acquise*. Elle est don, don gratuit. Pourquoi ? Parce que la raison humaine, l'intelligence humaine, les instruments humains de la connaissance sont impuissants à atteindre cette vérité, qui leur échappe par définition. Mais là, nous tombons dans la pensée tautologique : les prémisses sont prouvées par leur conclusion. Or, comme dit Freud dans *l'Avenir d'une illusion*, on n'a jamais prouvé une chose par elle-même.

Le verbe posséder, lorsqu'il s'agit de la possession de la vérité, est un mot terrible en un autre sens encore : parce qu'il *nie* la liberté. La liberté de penser. On le sait, pour Sartre, *la liberté humaine* est inséparable de l'angoisse. Mais il y a, chez Sartre, une autre idée, moins connue : celle qu'il exprime lorsqu'il rapproche le sentiment de la liberté de la sensation du vertige. Le vertige, c'est la présence du vide. Présence attirante et terrorisante à la fois. Penser librement, c'est sentir ce vide autour de soi. On ne se meut que dans un espace libéré, non dans un espace plein.

Et c'est là que nous retrouvons l'humanisme athée : l'humanisme athée ne croit qu'à la recherche, au mouvement. La recherche dans un espace non bâti, non habité ; l'humanisme athée ne possède rien, parce qu'il n'y a rien autour de lui qui paraisse assez *définitif*, assez immuable pour être possédé. L'humanisme athée croit au changement, à la pluralité. Au dialogue (dans la mesure, du moins, où il peut être autre chose que le faux-semblant qu'il est habituellement à notre époque : car il n'y a pas de dialogue entre oppresseur et opprimé, entre nanti et dépossédé). Pour l'humaniste athée, la réalité a un nom : *différence. Sa vérité, sa foi s'arrêtent* là. Elles sont le fondement de sa tolérance, de sa conception de l'égalité et de la justice. Car les hommes ne sont pas frères en tant qu'issus du même père, mais frères dans l'irréductible différence. C'est le pain qu'ils ont à partager.

(1) Grasset, 1978.

(2) *Introduction à la métaphysique*. Gallimard, 1958, page 142.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.






Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 125 F | 235 F | 343 F | 450 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 225 F | 435 F | 645 F | 850 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 155 F | 290 F | 425 F | 560 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 203 F | 385 F | 568 F | 750 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

# étranger

## LA VICTOIRE DE LA RÉVOLUTION EN IRAN

*Le triomphe de l'ayatollah Khomeiny a suscité de nombreuses réactions dans les pays arabes et dans le reste du monde.*

● A BEYROUTH, le succès de l'opposition religieuse iranienne a été salué par des salves tirées en signe d'allégresse dans le secteur palestino-progressiste. Durant plus d'une heure, les balles traçantes ont sillonné de ciel, accompagnées du crépitement des mitrailleuses et mitraillettes et d'explosions de dynamite. La population a *cru un moment — nous signale notre correspondant — à une* nouvelle bataille ou à une attaque israélienne.

La joie était plus vive encore dans les camps palestiniens que dans les quartiers chiites de la banlieue de la capitale. L'O.L.P. considère en effet que les événements de Téhéran constituent pour elle une éclatante victoire. Son président, M. Yasser Arafat, a adressé dimanche 11 février un message de félicitations à l'ayatollah pour « le triomphe historique réalisé par le peuple iranien sous son commandement », qui « est également un triomphe éclatant pour la révolution palestinienne ». Il s'agit, assure M. Arafat, « du début d'une ère portant les signes précurseurs de la victoire des peuples de cette région du monde »...

« Cela prouve, poursuit le message, que la nation islamique triomphera de tous ses ennemis et que la route vers la ville sainte de Jérusalem sera très bientôt libre. »

● A KHARTOUM, plusieurs milliers d'étudiants soudanais ont défilé, dimanche, dans les rues pour manifester leur soutien à la République islamique iranienne et pour conspuer les Etats-Unis et le « traitre Sadate », en criant « pas d'existence sans foi et pas de foi sans islam ! ». Le défilé avait été autorisé par le gouvernement du président Nemeiry. Certains manifestants s'en sont pris également au chef de l'Etat soudanais, criant : « *Le destin de Nemeiry sera le destin du chah !* » Les autorités ont affirmé que ces slogans étaient lancés par des « communistes ».

● A BRUXELLES, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, qui était arrivé dans la capitale belge pour une visite de trois jours, s'est déclaré « très inquiet » de la situation en Iran, « nouvel élément de déstabilisation au Proche-Orient ». « Cette déstabilisation, a-t-il ajouté, pourrait avoir des conséquences sur le règlement du conflit dans cette région. Cette situation constitue une raison supplémentaire pour que les négociations de paix israélo-égyptiennes aboutissent au plus vite et que la zone de stabilité ainsi créée s'étende à tout le Proche-Orient. »

● A WASHINGTON, on a annoncé, dimanche, qu'un détachement de soixante-neuf « marines » américains était envoyé immédiatement en Turquie d'où il irait, en cas de besoin, renforcer la protection de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, assurée actuellement par dix-neuf militaires. Six hélicoptères américains, stationnés en Grande-Bretagne, sont acheminés vers la Turquie afin d'assurer éventuellement l'évacuation des Américains se trouvant dans la capitale iranienne.

● A RYAD, où il est arrivé, samedi, pour une visite officielle de deux jours, M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, a déclaré que les relations entre l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis « vont devenir encore plus étroites à l'avenir ». Il a ajouté, à l'occasion d'un dîner qui lui était offert samedi soir par son collègue saoudien, l'émir Sultan Ben Abdel Aziz : « *les Etats-Unis assumeront* leur rôle à l'avenir *pour contrer* les ingérences soviétiques au Proche-Orient. Notre objectif est de préserver la confiance et la coopération qui existent entre nos deux pays ». Le président Carter, a-t-il encore affirmé, est soucieux de garantir « la sécurité et la souveraineté » du royaume saoudien.

● A ISLAMABAD, le général Zia Ul Hak, chef de l'Etat pakistanais, a reconnu officiellement, lundi, M. Mehdi Bazargan comme nouveau premier ministre d'Iran et lui a adressé un message de félicitations.

● A MOSCOU, l'agence Tass a affirmé, dimanche, que le voyage au Proche-Orient de M. Brown visait à « remplacer » l'Iran par « un autre pays de la région » pour assumer « le rôle de gendarme des intérêts de Washington ». Selon l'agence, « Washington veut forger une alliance proaméricaine, composée de l'Egypte, d'Israël, de l'Arabie Saoudite et de la Jordanie ».

● A PEKIN, deux diplomates de l'ambassade d'Iran se sont mis au service du nouveau régime de façon originale. Ils ont, en effet, apposé, au milieu des dazibaos en chinois, un portrait du chah barré des lettres C.I.A. et d'une croix rouge « symbolisant le sang des torturés ». Ils ont, en outre, affiché leurs propres dazibaos, qui portaient en anglais et *en chinois : « Mort à l'impérialisme américain et à ses valets en Iran ! »*, « Vive l'imam Khomeiny, le grand dirigeant du peuple *iranien !* ». — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

# Les chefs religieux ont paru débordés par des groupes de guérilla

*(Suite de la première page.)*

Le premier bilan *qu'ils ont dressé* était pourtant impressionnant : le palais du premier ministre, M. Bakhtiar, occupé par le peuple, le Parlement vidé de ses *membres démissionnaires*, plusieurs casernes et une *dizaine* de commissariat enlevés de haute lutte par les manifestants, la radio et la télévision « *récupérées* » par les grévistes.

*Une photo* — celle des Homafars faisant acte d'allégeance jeudi dernier à l'ayatollah Khomeiny — et un film télévisé — le retour d'exil du chef religieux — sont à l'origine du bouleversement. Tout a commencé vendredi vers 22 h. 30 à la base de Douchane Tappeh, dans le quartier de Farahabad, à l'est de la ville, où se trouve le commandement de l'armée de l'air. Le commandant en chef, le général Rabii, explique aux Homafars qu'ils n'auraient pas dû regarder le film sur Khomeiny, que les militaires ne doivent pas se mêler de politique. *Une altercation* éclate, le ton *monte*. Prenant prétexte de ces différents incidents, cent cinquante à deux cents Djavidan, auréolés de leur prestige, entreprennent une expédition *qu'ils pensent facile*. A leur grande *surprise*, ils *se heurtent* à la double résistance des Homafars et de la population accourue à leur secours. Pour se défendre, les militaires de l'armée de l'air s'emparent du dépôt d'armes et en distribuent aux civils qui, pour la plupart, ont achevé récemment leur service militaire. Les Djavidan demandent alors à la caserne de Lavisan de leur envoyer des renforts en hommes et en chars. La bataille reprend dans la matinée de samedi. Tenus en échec, et ayant pratiquement épuisé leurs munitions, les plus fidèles soldats du chah se replient après avoir eu plusieurs dizaines de morts et une quarantaine de prisonniers. Entre 10 heures et 14 heures, Farahabad se transforme en une sorte de « *Commune de Paris* ». Des barricades sont dressées avec des sacs de sable remplis par des femmes et des enfants, avec des poutrelles de fer et des briques prises sur les chantiers des maisons en *construction*.

Apprenant ce qui se passait, les fedayin (mouvement de guérilla marxiste-léniniste), qui avaient commencé à défiler à partir de l'université *(le Monde daté 11-12 février)*, éclatent en petits groupes qui viennent prêter *main-forte* aux moudjahidins (mouvement de guérilla musulman). La plupart d'entre eux ont mis un bandeau blanc autour de leur tête pour signifier que, « *prêts à mourir* », ils sont les « *kamikazes de l'ayatollah Khomeiny* ». Ils vont toutefois jouer leur propre jeu et être le fer de lance d'une série d'actions que le chef religieux ne souhaitait certainement pas. C'est aussi à partir de ce bastion solidement tenu que les insurgés vont occuper les principaux points stratégiques de la capitale.

A 14 heures, la radio annonce que le couvre-feu est fixé à 16 h. 30. Peu après, l'ayatollah Khomeiny, qui dispose d'une station de télévision « *pirate* », organisée par les grévistes et émettant dans un rayon de 5 kilomètres, fait une proclamation. Il rappelle qu'il était favorable à une solution pacifique et souligne que c'est « *l'appareil d'oppression et d'injustice qui a commis de nouveaux crimes en s'attaquant au peuple musulman héroïque* ». Après avoir condamné l'action des Djavidan, qui « *tuent leurs frères pour renverser la situation et permettre aux étrangers de continuer à piller le pays* », il déclare : « *Je n'ai pas encore donné l'ordre du Djihad* (guerre sainte) *et je souhaite toujours que le peuple décide de son avenir légalement par voie électorale. Mais je ne peux supporter cette sauvagerie. S'ils ne cessent pas ces tueries, si la garde impériale ne retourne pas dans ses casernes et si les chefs de l'armée ne mettent pas un terme à l'injustice et à l'oppression, je prendrai, au nom de Dieu, mon ultime décision... La proclamation de la loi martiale est illégale et illégitime. Le peuple ne doit pas la respecter. N'ayez pas peur...* »

16 h. 30, samedi : le pouvoir légal joue son va-tout, sur un coup des plus incertains : imposer le couvre-feu à une capitale enfiévrée alors que le soleil brille encore. C'en est trop : l'insurrection ne va pas, sur la simple injonction d'un pouvoir vacillant, rendre la rue aux militaires. De fait, répondant à l'appel de M. Mehdi Bazargan, qui l'incitait à ignorer ce « couvre-feu provocation », la population s'apprête à relever le défi. A l'heure dite, *rues, places et avenues se couvrent* de brasiers. On brûle un peu partout pneus et cartons, cageots et palissades.

PLAN DE TÉHÉRAN

### Une ville hérissée de barricades

La nuit tombée, l'autorité a perdu son pari. Les interminables avenues qui se coupent et se recoupent à angles droits du nord au sud et de l'est à l'ouest de la capitale offrent de saisissantes perspectives enflammées. La ville est hérissée de barricades. De quoi, bien sûr, faire sourire les savants stratèges de la guérilla urbaine : les barrages, plutôt fragiles, sont disposés dans le plus complet désordre. Qu'importe, ils ne sont que symboles, symboles d'un défi tenu et déjà d'une demi-victoire.

Il faut, pour traverser la ville en venant du sud, « slalomer » entre les obstacles, passer d'un trottoir à l'autre sous les contrôles incessants des cohortes de jeunes gens armés de gourdins ou de barres de fer, de manivelles ou de haches. Aux confins sud, où s'étendent à perte de vue les bidonvilles légués par le gigantisme aveugle de l' « ancien régime », les « troupes » sont survoltées : on crie, on gesticule, on donne dix ordres à la minute. Du *côté de la gare centrale, la mobilisation est plus paisible*, visiblement mieux coordonnée. Les militants sont loin d'être seuls dans la rue : à chaque barricade, des curieux se regroupent, des gosses s'amusent, des femmes *sortent* le « petit dernier » : c'est l'insurrection-promenade ! Dans les ruelles avoisinantes, la foule est aux balcons, sur les terrasses ou sur le pas des portes, souriante. Jusqu'au centre de la ville, pas la moindre menace, pas un seul militaire. La nuit de son plus long couvre-feu, Téhéran n'a pas dormi... Bientôt, de toit en toit, s'élève et se répond, grave et frissonnante, l'antienne de la révolution : « *Allah akhbar !* » (Dieu est le plus grand). Téhéran sent venir l'heure du dénouement.

### Les commissariats pris d'assaut

Peu après minuit, l'état-major *essaie encore de reprendre* la situation en main : des chars sillonnent la capitale et des Djavidan sont envoyés en renfort dans le quartier de Farahabad. En vain. L'armée de l'air et la population *résistent* puis passent à la *contre-offensive*. Une dizaine de commissariats de police tombent les uns après les autres. La tactique est simple : faire masse, avoir du courage et disposer d'un grand nombre de coktails Molotov, ce qui est le cas.

Ces assauts donnent lieu à des scènes inimaginables. Près du Majlis (Parlement) la foule est dense. Quelques guérilleros s'avancent en rampant et lancent leurs coktails Molotov ; le feu prend. Après quoi tout va très vite : les policiers se rendent ou tentent *de s'enfuir, tandis que la foule* met à sac ce qui a été épargné. Le matériel est jeté par les fenêtres, les dossiers déchirés ou brûlés. Deux heures après, il ne reste du bâtiment qu'une carcasse fumante. A proximité, un enfant *saute sur un char et balance un cocktail Molotov par la tourelle.*

Un général sort en courant, le bras en charpie. Il se réfugie à l'hôpital tout proche : les médecins le protègent de la foule qui veut lui cracher au visage, puis l'emmènent pour l'opérer. D'autres chars Cheftain sont également attaqués dans plusieurs quartiers. Sept seront mis hors *d'usage et un autre général trouvera* la mort dans les combats.

Vers 5 heures du matin, des soldats de l'armée de l'air, soutenus par les guérilleros et la population du quartier, donnent l'assaut à la manufacture d'armes qui se trouve près de la place Jaleh, haut lieu de la révolution *et théâtre du massacre du « vendredi noir »*. Après un échange de tirs qui dure près de deux heures, des négociations s'engagent. Les militaires cèdent pour avoir la vie sauve. A 6 heures, la radio annonce *que le couvre-feu fixé* jusqu'à midi est levé, mais croit devoir indiquer qu'il sera rétabli à 16 h. 30.

### Le service d'ordre de la révolution islamique

*A 8 heures, des hommes* portant le brassard du « *service d'ordre de la révolution islamique* » bloquent les accès de l'arsenal. Des cars et des voitures se présentent et chargent les armes (principalement des fusils et des fusils mitrailleurs). Les cars prennent le chemin du quartier où se trouve le Q.G. de *l'ayatollah Khomeiny*, mais des voitures appartenant au mouvement des guérilleros se perdent dans la ville. Un mollah en turban vient donner des directives et superviser les opérations. Les guérilleros lui passent sur l'épaule un fusil mitrailleur qui pointe sous sa cape de façon insolite.

*Le gros matériel évacué*, la foule force les barrages. Beaucoup repartent avec des baïonnettes. Puis c'est la curée : le bâtiment est littéralement saccagé. Le service d'ordre un moment débordé se reprend : il oblige les pillards à déposer leur butin en tas.

Sur l'avenue, à deux pas du Majlis — où hier encore des députés *mal élus* tentaient sans trop de conviction de sauver les dernières apparences d'un régime en lambeaux — la révolution, d'un coup, prend un nouveau visage. *Jusque-là* grave, couleur de drame, triste *parfois*, elle devient riante, joyeuse, exaltée. Théâtrale aussi. Chacun pressent, bien sûr, qu'il y aura des morts, beaucoup de *morts dans* les heures qui viennent. Mais ce ne *seront* plus ces « *martyrs* » que l'on enterrait dans les cris et les larmes, la haine au ventre, au grand cimetière de Behechte Zahra. Aujourd'hui *ce seront* les héros d'un ultime sacrifice...

### « Bye bye, Carter »

*Partout on semble, comme en prélude, vouloir sacrifier* au spectacle. Rites virils d'un étonnant rodéo on brandit çà et là par les fenêtres ouvertes des voitures bondées, les armes fraîchement « *cueillies* ». *On* pose pour la *photo* en position de *tireur* couché... sur le toit d'une camionnette. Brève farandole. Le « *public* » massé sur les trottoirs applaudit et rit. Un vieil homme, exulte, exhibant à qui passe une pointe de baïonnette. « *Français ?* » *Il nous embrasse.* « *On a les armes*, crie-t-il. *Bakhtiar c'est fini. Khomeiny a gagné. Bye Bye, Carter.* »

Alors que rien n'est encore joué, que nul n'oserait imaginer qu'avant même le coucher du soleil la ville entière sera « tombée », on sent là, dans cette foule en liesse, la *certitude*, l'évidence d'une victoire déjà acquise. Place Jaleh, la cohue est totale : derrière une solide barricade, des jeunes gens en position de tir, le visage grave et l'œil fixe, semblent prêts au combat.

*(Lire la suite page 4.)*

### Une armée de quatre cent mille hommes organisée « à l'américaine »

*Forte de plus de 400 000 hommes, auxquels il faut ajouter une garde impériale et une gendarmerie réunissant environ 74 000 hommes, l'armée iranienne est fondée sur le principe d'un service militaire de deux ans qui lui assure l'essentiel de ses effectifs. L'outil militaire iranien est puissant, mais étroitement contrôlé par une police militaire composée de professionnels.*

*L'armée de terre compte près de 285 000 hommes organisés en trois divisions blindées, une division mécanisée, deux brigades parachutistes et deux brigades parachutistes et quatre brigades autonomes (dont une dite Special Forces) avec un soutien logistique « à l'américaine », c'est-à-dire lourd et suréquipé.*

*Antérieurement équipée de matériels soviétiques, l'armée de terre iranienne a, depuis, considérablement diversifié son approvisionnement grâce à l'appui des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Les livraisons de la France se sont limitées à des missiles antichars et à des munitions.*

*Les seuls Etats-Unis ont vendu à l'Iran, entre 1972 et 1978, pour plus de 12 milliards de dollars de matériels militaires, et il était prévu un chiffre équivalent dans les cinq années à venir.*

*Les divisions blindées iraniennes peuvent à l'heure actuelle aligner plus de 1 800 chars lourds et moyens et 1 300 véhicules blindés de transport de troupes.*

*Avec 100 000 hommes, l'armée de l'air iranienne, qui a été la grande bénéficiaire du plan de développement militaire du chah, aligne 460 avions de combat parmi les plus modernes, depuis le Phantom jusqu'au puissant biréacteur F-14 à flèche variable. Cependant, l'armée de l'air iranienne a été rendue très dépendante de la logistique américaine, puisque les Etats-Unis prévoyaient d'installer en 1980 jusqu'à 50 000 conseillers et assistants techniques.*

*La marine iranienne, avec 25 000 hommes, n'avait pas été oubliée par le chah qui souhaitait, avant 1980, décupler son tonnage. Actuellement, elle dispose de 3 sous-marins d'attaque et de 11 escorteurs, totalisant 16 000 tonnes. La France lui a livré 12 vedettes rapides lance-missiles destinées principalement à la protection du golfe Persique.*

# LA VICTOIRE DE LA RÉVOLUTION

## Les chefs religieux ont paru débordés par des groupes de guérilla

(Suite de la page 3.)

Là encore : dans leur ligne de mire, il n'y a que la foule courant en tous sens ! Au coin d'une rue, devant une affiche tout juste collée, qui décrit en moins de dix dessins comment monter et démonter un fusil d'assaut, un jeune aviateur donne dans le vacarme un cours rudimentaire à quatre élèves attentifs.

D'un mini-car équipé d'un puissant haut-parleur, un mollah répète les dernières consignes : toutes les armes doivent au plus vite être regroupées à l'école Alavie, quartier général khomeinyste, où elles seront redistribuées en temps utile. De fait, deux heures plus tard règne tout autour de l'école un incroyable désordre.

Les ruelles du quartier — rebaptisé *« N.F. Loschato »* (version persane de Neauphle-le-Château !) — sont engorgées de voitures, cars et camionnettes, chargés d'armes de toutes sortes, montées ou en pièces détachées.

La *« police islamique »* qui protège le quartier général n'a pas voulu ouvrir les portes, craignant à bon droit d'être submergée par le flot. Fusils, grenades, trépieds de mitrailleuse, caisses de munitions, passent au compte-gouttes par une lucarne. La cour intérieure sera bientôt transformée en véritable arsenal. Dans les bureaux du rez-de-chaussée, ceux qui ont pu entrer se pressent aux nouvelles. Elles arrivent sans cesse des quatre coins de la ville et toutes font état d'accrochages, d'assauts, de redditions et de victoires...

Tout indique que les maîtres des lieux sont, eux-mêmes, débordés. Ils suivent la ruée plus qu'ils ne l'animent, parent au plus pressé et semblent ignorer ce qu'il adviendra ensuite. Au début de l'après-midi, l'ayatollah Moffateh, chargé de l'information au sein de l'équipe khomeinyste, se contente encore d'exposer le point de vue *« officiel »*. Il n'est rien moins que surprenant : *« Notre chef a seulement donné l'ordre au peuple de se préparer au combat,* affirme le porte-parole religieux. *Il n'a pas décrété la guerre sainte et c'est pourquoi nous avons demandé de regrouper les armes avant de les redistribuer, quand l'heure sera venue... »*

Dans la ville, d'autres, beaucoup d'autres, ont manifestement jugé que l'heure était la bonne. Ils n'ont pas attendu le signal. Au moment où dans les bureaux de l'école Alavi on semble jouer les temporisateurs, Téhéran brûle en plus d'un quartier.

Deux mots d'ordre sont passés de bouche à oreille : *« A la radio ! »*, *« A la police militaire ! »*. Place Hesratabad se trouve en effet une énorme caserne de la police militaire entourée de hauts murs. La population et les guérilleros en font le siège. Des soldats se rallient à la foule par petits groupes. Les autres hésitent ou tiennent bon. Des négociations s'engagent. Elles capotent parce que les insurgés réclament des armes. Passant à motocyclette ou *à partir des toits, des insurgés* lancent des cocktails Molotov. La station de gaz qui se trouve à l'intérieur de la base prend feu et des camions sont atteints. Une épaisse fumée s'élève dans le ciel formant un écran protecteur. Deux pans de murs sont défoncés par des camions. La foule s'y engouffre précédée de guérilleros, tandis que les soldats se retranchent dans les bâtiments.

Les militaires tirent à la mitrailleuse, à la mitraillette, au fusil. Des civils tombent en grand nombre, mais cela n'empêche pas les assaillants de progresser. Ils réussissent même à s'emparer de voitures blindées. La moitié du parc de camion est en feu. Progressant de barraque en barraque, les attaquants cernent un immeuble de trois étages de l'époque Kadjar, tenu par un dernier carré de militaires, qui disposent encore d'une terrible puissance de feu. Il suffirait qu'ils l'utilisent pour faire reculer les insurgés, mais ce serait le massacre. Ils n'osent pas et préfèrent se rendre. Il est 13 h. 15. Combien sont-ils ? On l'ignore : cinq cents, selon les uns, plus de deux mille, selon les autres. Ils sortent par petits groupes de vingt ou trente. La plupart pleurent. Ils pleurent de peur, puis de joie. De peur parce qu'ils craignent d'être lynchés. De joie quand ils découvrent que *les guérilleros les protègent et* leur donnent des vêtements civils pour leur éviter d'être pris à partie par la foule. On assiste alors à d'incroyables scènes de fraternisation et d'embrassades, au milieu des véhicules calcinés et des barraques mises à sac. Camions et voitures en état de marche sont emmenés par les guérilleros.

### La « bataille de la radio »

14 h. 30 : l'immeuble de la radio vient de tomber. Les insurgés font le vide. Des milliers de pièces d'archives sont déchirées, éparpillées, brûlées. Le soir venu, quand les locaux de la télévision tomberont à leur tour, les journalistes qui ont *« repris le pouvoir »* s'en plaindront amèrement. « C'est, disent-ils, *que la résistance des militaires a été là-bas trop longue et trop meurtrière. La foule n'a pu contenir sa colère.* »

La prise de la radio aura cependant donné lieu à l'une des plus violentes batailles de la journée. Solidement retranchés, les soldats — de la garde impériale, dit-on — semblent bien avoir tiré jusqu'à la dernière cartouche. Sur tout ce qui bougeait. A deux reprises, des ambulanciers qui s'aventuraient jusqu'aux premières lignes ont été mitraillés, blessés ou tués. C'est là aussi qu'un journaliste français d'Antenne 2 a été blessé à un bras.

Dans la foulée, les insurgés, contournant le parc Shahr — l'un des rares lieux tranquilles de cette monstrueuse capitale, — se sont alors attaqués au ministère du logement et du développement, un grand immeuble blanc où des militaires se sont repliés. L'assaut sera bref. Les portes cèdent sous le flot et bientôt les dossiers volent des fenêtres, à tous les étages. Sur une terrasse, un gosse armé d'un bâton casse méthodiquement toutes les vitres à sa portée.

Là aussi, les soldats qui viennent de se rendre sont happés, tirés et poussés à la fois, par des groupes de jeunes. Ils titubent, le regard hébété, et pleurent, alors qu'on les saisit de toutes parts... pour les embrasser. Embarqués dans un car, ils sont aussitôt conduits au Q.G. khomeinyste. Les manifestants s'attaquent alors — simple intermède — à une salle de sports qui jouxte le ministère. Son propriétaire, nous dit-on, était un « suppôt du chah », compromis dans le complot qui, en 1953, mit fin au gouvernement de Mossadegh. Ses hommes de main qui s'entraînaient là étaient le plus souvent chargés des basses besognes du *régime*. Deux cocktails Molotov font sauter le porche et c'est la razzia. Tout vole jusque dans la rue : des gants de boxe, des tapis, des survêtements, et... de grosses massues. Les gosses, ravis, récupèrent et s'en vont en courant. Les dernières nouvelles arrivent. La délégation israélienne — une « ambassade » sans statut diplomatique — est devenue *« terre palestinienne »*. Un communiqué est lu peu avant que la radio ne tombe aux mains des insurgés : *« Le Conseil supérieur de l'armée, afin d'éviter et de prévenir l'anarchie et le bain de sang, a décidé de conserver sa neutralité dans les rivalités politiques actuelles et, pour cela, il demande aux soldats de regagner leurs casernes.* » Ce texte a été rédigé par les chefs militaires qui se sont réunis dans la matinée. On apprend encore que, au milieu de la journée, M. Bakhtiar a rencontré M. Bazargan et le général Gharabaghi, chef de l'état-major, qui semble alors avoir pris, en dernière minute, fait et cause pour le premier ministre de l'ayatollah. A partir de ce moment, M. Bakhtiar a disparu et personne ne savait encore, ce lundi *matin, ce qu'il était devenu.*

### « A Bagh-e-chah »

Entre-temps, dans les rues, de groupe en groupe, la consigne passe. *« A Bagh-e-chah. »* Cars et camions se remplissent. Bagh-e-chah est un immense complexe militaire, centre d'instruction destiné à la fois aux cadets et aux officiers en cours de recyclage. La caserne s'ouvre sur une place ronde à l'extrémité de l'avenue Sepah. Peu avant 15 heures, l'artère est balayée par un feu presque constant. Au passage, on attaque un supermarché réservé à l'armée : proie facile et butin assuré. 2 kilomètres plus loin, l'affaire est beaucoup plus sérieuse. Les combats autour de Bagh-e-chah dureront plus de deux heures. Mais la foule, elle, est toujours là. Prête à bondir dès que la brèche *sera* ouverte. Elle se cache, se protège à chaque coin de rue, aux portes cochères et le long des murs. Visiblement ravie. Les gosses encouragent en hurlant des combattants qui progressent à découvert, sur le trottoir opposé.

En première ligne se battent des hommes visiblement aguerris. Les groupes clandestins d'hier tiennent le haut du pavé et font preuve d'une évidente efficacité. Des militaires ralliés sont aussi venus en nombre avec leur matériel. Derrière eux, les *« soldats d'un jour »* font le coup de feu, tant bien que mal. Plutôt mal que bien, à entendre siffler les balles perdues... A 17 heures, une automitrailleuse prend position devant l'entrée principale de la caserne. Suivent cinq longues minutes de tirs ininterrompus. Et l'assaut. La foule se rue derrière le blindé.

Bagh-e-Chah est pris. Mais, à mesure que l'on progresse dans la base, naît et grandit la curieuse impression que tout est vide, ou presque. On nous assure que les derniers occupants se sont enfuis de l'autre côté du grand terre-plein qui sert de piste aux hélicoptères. De fait, la fusillade continue, soutenue, à quelque 500 mètres, au milieu des platanes.

L'un des militaires est pris à partie par un groupe de jeunes surexcités. *« Il a tué nos frères »*, hurle un insurgé. Des militants entourent le soldat affolé et bousculé. Ils tentent de le faire entrer dans une ambulance, mais se heurtent à un refus et s'éloignent, tandis qu'une meute met à sac la caserne, bâtiment par bâtiment. Chez le fourrier, on essaie des rangers. Ailleurs, on fait voler casquettes et képis. Deux jeunes commencent à se battre pour une veste d'officier, puis, partant du même éclat de rire, la déchirent et s'en vont, chacun de son côté, chacun avec son bout ! Près du mur effondré, un autre, tout juste tombé sur le clairon de la garnison, sonne la charge. Tout est presque fini... Chemin faisant, la foule occupe sans coup férir les bureaux du premier ministre. Le régime est tombé.

A la même heure, l'un de ses principaux piliers « comparaît » déjà... devant un parterre de journalistes. Le général Mehdi Rahimi, gouverneur militaire de *Téhéran, administrateur* de la loi martiale, a été arrêté un peu par hasard, en sortant de chez lui, par des passants qui l'ont reconnu. Face aux micros, flanqué par un collaborateur de l'ayatollah Khomeiny, qui joue les procureurs-interprètes, il avoue sa défaite et défend son honneur. *« Le chah est mon chef,* dit-il sans le moindre signe d'émotion. *C'est à lui que j'ai prêté serment et je lui reste fidèle.* » Puis, il admet que cette révolution *« est le fruit des trop nombreuses injustices commises par l'ancien régime »*, qu'elle est sans doute *« nécessaire et mènera le pays au progrès »*... Craint-il pour sa vie ? *« On naît pour mourir un jour »*, répond-il froidement. Son adjoint, appréhendé en même temps que lui, préférera jouer les fonctionnaires victimes du service et du devoir d'Etat.

Contrastant avec la violence qui a régné dans le reste de la capitale, la reprise de la télévision va se faire dans le calme en fin de journée. La foule élégante des beaux quartiers du nord est massée aux abords du jardin Chah-in-Chah dominé par les bâtiments encerclés de guérilleros du mouvement des moudjahidin embusqués sur les toits. Le service d'ordre est assuré par les huit mille quatre cents journalistes et employés en grève qui portent des pancartes sur lesquelles on peut lire : *« Nous sommes les grévistes, nous protégeons notre télévision ! »*

Un puissant haut-parleur annonce : *« A partir de ce moment, la télévision n'est plus aux mains des militaires. C'est nous qui allons la diriger. Veuillez coopérer avec nous. Les soldats sont solidaires de notre action. Aidez-nous à mettre cet organisme au service de la révolution. Considérez les militaires comme des soldats de la révolution qui ont assuré la sécurité du matériel.* »

L'armée s'apprête à évacuer quand, brusquement, la tension monte. Le chef des moudjahidin, méfiant, exige que les militaires abandonnent leurs armes. Ils refusent cet affront. Les grévistes assurent la médiation entre le chef des moudjahidin et le colonel qui commande les deux compagnies d'environ deux cent cinquante hommes. Un compromis est trouvé : les soldats cacheront leurs armes. Les habitants des quartiers pauvres sont venus grossir la foule, les militaires craignent pour leur vie. Pour éviter tout incident, des portraits de l'ayatollah Khomeiny sont collés sur les cinq chars Cheftain sur lesquels montent des grévistes qui fraternisent avec les soldats. Un mollah s'installe sur le capot d'une jeep à côté du chef des moudjahidin ; tous deux multiplient les appels au calme en soulignant que le peuple vient de remporter une grande victoire.

Le cortège, cinq chars, cinq jeeps — s'ébranle. La foule est silencieuse. Tout le monde est ému. La scène ne manque ni de grandeur ni de dignité. Quand le premier char arrive à hauteur de la foule, une immense clameur éclate : *« Allah Akhbar ! Vive Khomeiny ! »* Les mains se tendent pour le V de la victoire.

La nuit est tombée sur la ville. Les insurgés sont maîtres de la capitale. Il est minuit. Brusquement dans le sud, du côté de l'aéroport, on entend pendant plus d'une heure comme un roulement de canon continu. L'armée revient-elle en force ? La population inquiète monte sur les toits. Fausse alerte. La radio « libérée » rassure bien vite tout le monde : ce ne sont que des dépôts de munitions qui explosent. Le calme revient, troublé par des fusillades sporadiques de militants qui tirent en l'air pour maintenir la *population en alerte*. La capitale se réveille en s'interrogeant sur son avenir. A son premier bulletin d'information, lundi matin, la radio donne lecture d'un communiqué du mouvement des fedayin qui contrôle l'aéroport et donne des instructions pour assurer l'ordre. En douze heures d'un dimanche exalté, le peuple de Téhéran a, simplement, mis fin à *« deux mille cinq cents ans de monarchie »*.

PAUL BALTA
et DOMINIQUE POUCHIN.

## Les quarante jours du gouvernement Bakhtiar

La contestation contre la régime du chah avait pris naissance vers la moitié de 1977 alors qu'une vive agitation était signalée dans les milieux laïcs de l'opposition. Elle devait revêtir une forme violente au début de l'année 1978 lorsque les religieux organisèrent dans plusieurs villes de province puis à Téhéran même des manifestations, qui ne tardèrent pas à donner lieu à de violents affrontements qui se soldèrent par des centaines de victimes. Toutes les tentatives du palais pour libéraliser le régime furent trop tardives. Le gouvernement de M. Charif Emami, installé en septembre 1978, fut contraint de proclamer la loi martiale au lendemain du « vendredi noir » de Téhéran.

Le 10 octobre, l'ayatollah Khomeiny, chef de l'opposition religieuse, expulsé d'Iran, s'installait dans la région parisienne d'où il intensifiait son action contre le régime. Le 31 octobre, commençait la grève des ouvriers du pétrole, le 5 novembre de violentes émeutes ravageaient le centre de Téhéran, sans que l'armée intervienne. Le gouvernement militaire du général Azhari, chef de l'état-major, qui succéda à M. Charif Emami, devait s'effacer à son tour vers la fin de 1978, laissant la place à M. Chahpour Bakhtiar, sans avoir réussi à désamorcer la crise.

**3 JANVIER.** — Le Sénat et la Chambre basse iraniens ratifient la désignation, quatre jours plus tôt par le chah, de M. Chapour Bakhtiar, au poste de premier ministre. Au cours d'une conférence de presse, le nouveau chef du gouvernement promet de dissoudre la branche « politique » de la SAVAK et de rétablir la liberté de la presse. Les journaux, en grève depuis deux mois, reparaissent aussitôt.

**6 JANVIER.** — M. Bakhtiar présente son gouvernement au chah. Le cabinet est composé de seize ministres. Le souverain évoque, à cette occasion, son éventuel départ « pour raisons de santé » à une date qu'il ne précise pas. Après la cérémonie, le premier ministre assure à la presse : « Le chah a accepté la légalité constitutionnelle et devra régner désormais conformément à la Constitution, tandis que mon gouvernement dirigera les affaires. »

**8 JANVIER.** — Une dizaine de personnes sont tuées en Iran au cours des manifestations marquant la journée de deuil national organisée à l'appel du Front national et de l'ayatollah Khomeiny pour protester contre la formation du gouvernement de M. Bakhtiar. Le premier ministre, poursuivant la tentative de libéralisation engagée avec l'abolition de la censure sur la presse, lève la loi martiale à Chiraz.

**11 JANVIER.** — Au cours d'une conférence de presse à Washington, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, annonce que « le chah a décidé de quitter l'Iran pour prendre des vacances à l'étranger. Nous estimons, ajoute-t-il, que c'est une décision sage, et nous l'approuvons. En vertu de la Constitution iranienne, le chah désignera un conseil de régence avant son départ. »

**13 JANVIER.** — Le conseil de régence est formé conformément à l'article 42 de la Constitution, qui en prévoit la création pour remplacer le souverain en cas d'« absence provisoire ».

**16 JANVIER.** — « Les larmes aux yeux », selon les rares témoins, le chah et l'impératrice Farah quittent l'Iran « pour des vacances à l'étranger ». Des manifestations de liesse populaire se déroulent à Téhéran, où la population fraternise avec les militaires. Ces derniers reçoivent *l'ordre de regagner leurs casernes.* A Neauphle-le-Château, l'ayatollah Khomeiny félicite « le courageux peuple iranien » de la « grande victoire » qu'il vient de remporter. Le chef religieux entend former un « gouvernement provisoire » qui se présentera devant une « assemblée constituante » chargée de ratifier la « nouvelle Constitution islamique ». Il affirme qu'il rentrera à Téhéran au « premier moment opportun ».

**17 JANVIER.** — Le président Carter invite l'ayatollah Khomeiny à « donner sa chance » au gouvernement Bakhtiar, « établi par les autorités légales conformément à la Constitution ».

**18 JANVIER.** — Moins de quarante-huit heures après le départ du chah, le gouvernement de M. Bakhtiar se trouve confronté à une grave crise à la suite des sanglants incidents d'Ahwaz, qui auraient fait, selon la presse iranienne, « plusieurs centaines de morts ». En outre, une semaine après la défection de son ministre de la défense, le général Djam, le chef du gouvernement doit enregistrer la démission de son ministre de la justice, M. Vaziry, l'une des rares personnalités de son cabinet jouissant de la confiance de l'opposition.

### Un « référendum populaire »

**19 JANVIER.** — Plusieurs millions de manifestants déferlent dans les rues de Téhéran conformément aux consignes de l'ayatollah Khomeiny pour exiger l'instauration d'une « république islamique » et la démission de M. Bakhtiar et du conseil de régence. La manifestation est qualifiée par l'ayatollah de « référendum populaire contre la dynastie, le gouvernement et le conseil de régence ».

**21 JANVIER.** — M. Tehrani, président du conseil de régence, annonce, à Paris, qu'il démissionne de son poste à la demande de l'ayatollah Khomeiny qu'il souhaitait rencontrer, et qui a posé cette condition préalable. Le chef religieux chiite annonce qu'il regagnera l'Iran le 26 janvier.

**22 JANVIER :** Le chef d'état-major de l'armée, le général Gharabaghi, déclare que l'armée soutient le gouvernement de M. Bakhtiar et maintiendra l'ordre lors du retour de l'ayatollah Khomeiny. « Il est totalement exclu, ajoute-t-il, que les militaires fassent un coup d'Etat. »

**24 JANVIER :** L'ayatollah Khomeiny repousse la requête du premier ministre, qui lui avait demandé la veille de retarder son retour en Iran de trois semaines. L'armée iranienne investit dans la nuit l'aéroport de Téhéran et y arrête tout trafic en invoquant des « raisons techniques ». Le lendemain matin, un porte-parole de l'ayatollah déclare que celui-ci a décidé de repousser au dimanche suivant son retour en Iran.

**26 JANVIER :** Des affrontements sanglants entre l'armée et les manifestants qui exigent que le retour de l'ayatollah ne soit pas entravé, font une vingtaine de morts dans le quartier de l'université.

**27 JANVIER :** Plus d'un million de manifestants défilent dans le centre de Téhéran aux cris de : « Khomeiny, nous t'attendons. » L'armée, qui a retiré les détachements postés en divers endroits de la ville, semble vouloir éviter le renouvellement des affrontements meurtriers de la veille. De violentes émeutes éclatent cependant à Téhéran le 28 janvier, toujours à proximité de l'université, et font au moins quarante tués et plus de deux cents blessés. Le voyage à Paris que M. Bakthiar avait dit vouloir faire pour y rencontrer l'ayatollah est annulé.

**31 JANVIER :** Les derniers obstacles au retour de l'ayatollah Khomeiny en Iran sont levés tandis que des unités de l'armée iranienne se livrent à une impressionnante manifestation de force dans les rues de la capitale pour marquer l'intention de centaines de militaires d'appuyer le gouvernement légal de M. Bakhtiar contre le « pouvoir révolutionnaire ».

### Le retour de l'ayatollah

**1er FÉVRIER.** — Retour triomphal à Téhéran de l'ayatollah Khomeiny après quinze années d'exil. Dans le discours qu'il prononce au cimetière de Behechte-Zahra, le chef religieux se montre décidé à engager l'épreuve de force avec le gouvernement « illégal » de M. Bakhtiar, dont il exige la démission. Il appelle de nouveau les militaires « à rejoindre les rangs du peuple ».

**3 FÉVRIER.** — Au cours de sa première conférence de presse à Téhéran, l'ayatollah Khomeiny annonce qu'un conseil révolutionnaire islamique a été formé et que sa composition sera révélée « très prochainement ». Il indique que ce conseil nommera un « gouvernement provisoire » chargé d'organiser un « référendum », et exige de nouveau la démission de M. Bakhtiar. Ce dernier multiplie les déclarations affirmant qu'il fera front. Se disant « pour la démocratie, mais non pour la populace », il assure : « Il est des moments où il faut savoir dire non. »

**5 FÉVRIER.** — L'ayatollah Khomeiny charge M. Mehdi Bazargan, qu'il nomme « premier ministre », de former un « gouvernement provisoire ». Le lendemain, M. Bakhtiar annonce qu'il est décidé à rester à son poste.

**8 FÉVRIER.** — Des manifestations de soutien à M. Bazargan se déroulent à Téhéran. Pour la première fois, des militaires en tenue y participent.

**9 FÉVRIER.** — M Bazargan estime que les forces armées « veulent la même chose que nous », mais fustige les généraux « sadiques et vindicatifs » qui « souhaitent le retour du chah ». Dans la soirée, des unités de la garde impériale attaquent la caserne des cadets de l'armée de l'air dans le quartier de Farahabad.

**10 FÉVRIER.** — L'insurrection s'étend à toute la capitale. Appuyés par des militaires, les partisans en armes de l'ayatollah Khomeiny s'emparent des ministères et des services du premier ministre, dont le sort n'est pas connu.




Boun Sokha
LA MASSUE DE L'ANGKAR
... le document le plus complet et le plus hallucinant sur le Cambodge...
(Le Matin)
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

## Les exportations de pétrole iranien reprendront-elles ?

*L'Iran demeurera-t-il, sous le nouveau régime de la révolution islamique, le second exportateur mondial de pétrole ? Une seule chose semble aujourd'hui acquise : Israël et l'Afrique du Sud ne recevront plus de pétrole iranien. Pour le reste, les prises de position de l'ayatollah Khomeiny ont toujours été empreintes de la plus grande prudence.*

*Au début du mois de janvier* (le Monde *du 10 janvier), il déclarait à notre journal :* « Nous vendrons [*le pétrole*] à qui nous l'achètera, à condition que ce soit à un juste prix, convenu d'un commun accord. Les devises que nous encaisserons seront consacrées au développement du pays. » *Une déclaration qui peut prêter à bien des interprétations. Dans l'entourage du chef religieux, les avis, semble-t-il, divergent quant à la politique pétrolière. Les uns sont partisans d'une réduction drastique de la production. D'autres estiment que les besoins de développement du pays sont tels que les exportations devront être maintenues à un niveau élevé.*

*Les capacités de production des gisements iraniens sont comprises entre 6 millions et 6,5 millions de barils par jour (1). Avant la crise, la production moyenne journalière atteignait 5,8 millions de barils par jour. La quasi-totalité de ce pétrole était exportée : près de 1 million de barils à destination des Etats-Unis, autant vers le Japon, et 2 millions de barils vers l'Europe. La France, quant à elle, avait vu la part du pétrole iranien diminuer. Elle ne représentait, en 1978, que 7,6 % du total de ses importations pétrolières.*

*Avec la grève, depuis des semaines, des ouvriers de l'industrie pétrolière iranienne, la production est tombée à 300 000 barils par jour. Un niveau insuffisant, non seulement pour exporter mais aussi pour satisfaire les besoins de la consommation intérieure, dont le minimum incompressible est estimé à 650 000 barils par jour.*

*Un déficit quotidien pour le marché mondial de plus de 2 millions de barils par jour, ne pourrait être compensé. Depuis le début de la crise, l'Arabie Saoudite a augmenté sa production de 2 millions de barils-jour, l'Irak et les Emirats ont suivi. Jusqu'à présent, ces hausses de production (le pétrole supplémentaire ainsi extrait est d'ailleurs vendu un peu plus cher par les producteurs) et les stocks ont permis de réduire quelque peu la tension sur le marché. Toutefois, l'Arabie Saoudite ne peut faire plus. Tout comme les autres pays membres de l'OPEP qui sont, pour des raisons techniques, dans l'incapacité de combler durablement le « trou » iranien. De même, un nouveau venu comme le Mexique n'entend pas accélérer son rythme de production. Quant au pétrole chinois, son rôle est encore marginal.*

*En revanche, si la production iranienne reprenait progressivement, quitte à se maintenir à un niveau inférieur au taux de production enregistré sous le chah, les livraisons supplémentaires de l'Arabie Saoudite pourraient suffire à équilibrer le marché. Quoi qu'il en soit, cela ne saurait empêcher les tensions sur les prix.* — J.-M. Q.

(1) 1 tonne de pétrole brut comporte 7,3 barils.



# EN IRAN

## M. Chapour Bakhtiar

### Le salaire de la témérité

*M. Chapour Bakhtiar, dont on ignorait encore le sort ce lundi 12 février, en fin de matinée — certaines rumeurs faisant état d'un « suicide », — aura connu l'un des plus étranges destins de la révolution iranienne. Ce grand bourgeois libéral, qui se voulait « social-démocrate » avait été désigné par le chah, le 4 janvier, dans ce qui ressemblait fort à une capitulation du souverain à bout d'expédients (1). Le chef de la tendance la plus modérée du Front national ne pouvait pas, en effet, passer pour la créature d'un monarque qu'il n'a jamais cessé de combattre et qui l'envoya six fois en prison. Pourtant, dans la querelle des investitures qui allait l'opposer, un mois plus tard, à son vieil ami et camarade de combat, M. Bazargan, « premier ministre de l'ayatollah », c'est M. Bakhtiar, comme marqué d'infamie du seul fait que le chah l'avait choisi, qui devait succomber.*

*Haut fonctionnaire, sceptique en matière de religion, M. Chapour Bakhtiar, ancien combattant de l'armée française et parfait francophone, comme beaucoup de dirigeants de sa génération, n'avait à opposer à la passion de la rue et à la frénésie des religieux que son courage, poussé jusqu'à la témérité — le mot est de lui, — sinon à l'aveuglement.* « Ma force, c'est mon passé de patriote et ma conviction de démocrate, *disait-il encore il y a quelques jours.* Je suis prêt à accepter le verdict de la majorité, à condition qu'il s'exprime démocratiquement et pas sous la pression de la rue et des cocktails Molotov ». *Eternel langage du modéré bousculé par l'histoire, et qui tente d'opposer au déferlement des passions la logique hors de propos du droit constitutionnel. En Iran, il n'y avait déjà plus de place pour le rêve d'un retour au calme précédant des procédures régulières de constitution des pouvoirs.*

*Pourtant, à l'heure des bilans sans passion, on rendra sans doute davantage justice à un homme dont la rue a réclamé la tête, mais dont les intentions étaient nobles et la tentative inspirée par le souci du bien public. Il en avait donné la preuve en commençant une libéralisation qui permit à la presse de reparaître, en obtenant très vraisemblablement lui-même le départ du chah et en démantelant la SAVAK. Mais cela ne suffisait pas, aux yeux de ses adversaires, à abolir le péché originel que lui avaient infligé la nomination impériale et le scrutin de confiance d'un Parlement discrédité.*

*Quand triomphait le* « parti d'Allah », *que pouvait faire ce voltairien sarcastique, sinon dénoncer la* « dictature pleine de sève des mollahs », *qui aspirait à prendre la relève de celle des Palhavi ? Désavoué par ses amis, exclu par son parti, insulté de toutes parts, il s'enfermait dans le rôle intenable de l'opposant devenu gouvernant qu'ont connu, sans plus de succès en France, les ralliés du Second Empire libéral à la veille de Sedan.*

*L'inconfort de cette position lui a peut-être dicté des déclarations trop tranchantes, qui eurent parfois — tant le rapport de forces réel dans le pays lui était défavorable — des accents de rodomontades. La transition pacifique dont il rêvait eût sans doute épargné à son pays de nouvelles épreuves. L'heure n'était pas aux laïques militants et aux modérés pro-occidentaux. Du moins, celui-ci a-t-il méconnu cette évidence avec un certain panache.*

P.-J. FRANCESCHINI.

(1) *Le Monde* a publié le portrait de M. Bakhtiar dans son numéro du 5 janvier.

## Le président de l'État hébreu exhorte les juifs iraniens à venir en Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — La victoire de l'ayatollah Khomeiny, qu'ils ne prévoyaient pas aussi rapide, inquiète sérieusement les Israéliens, soucieux avant tout du sort de leurs frères juifs. La mise à sac de la représentation israélienne à Téhéran, et les cris de « *A bas Israël !* », mais aussi « *Mort aux juifs !* » lancés par les émeutiers, ont eu un douloureux écho à Jérusalem.

Le président de l'Etat, M. Itzhak Navon, a lancé dimanche un vibrant appel aux juifs d'Iran pour qu'ils quittent leur pays et viennent s'installer en Israël, « *lorsqu'il est encore temps... Envoyez au moins vos enfants, pour assurer leur avenir* », a-t-il ajouté. Cependant, la compagnie El Al a annulé tous ses vols à destination de Téhéran, faute de pouvoir assurer leur sécurité.

Près de sept cents juifs iraniens se sont installés en Israël en janvier ; quinze cents ont immigré depuis le mois d'août 1978. Mais un grand nombre des six mille juifs iraniens arrivés récemment ne considèrent Israël que comme une étape, et ils ont d'ailleurs le statut de touristes. La moitié seulement envisagent une installation définitive.

Réagissant aux événements de Téhéran, le premier ministre, M. Menahem Begin, a lancé un appel au monde libre « *pour qu'il se ressaisisse face au retour du fanatisme et de l'obscurantisme* ». Le monde libre, a déclaré M. Begin devant une délégation de juifs d'Afrique du Sud, « *doit reconnaître le rôle important joué par Israël, son allié, dans cette région du monde...* ».

En attendant, les autorités israéliennes se préparent elles aussi à l'éventualité d'une pénurie de carburant. Il est question notamment d'une forte augmentation des prix de l'essence, lesquels sont inférieurs actuellement de 7 à 30 % à ceux pratiqués en Europe. Mais la situation est loin d'être dramatique, du moins à court terme, puisque 20 % du pétrole consommé en Israël provient de l'exploitation des puits du Sinaï occupé. *(Intérim.)*

# PROCHE-ORIENT

RÉPONDANT A L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT CARTER

## Le gouvernement israélien est prêt à reprendre les négociations de Camp David

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a décidé, le dimanche 10 février, comme prévu, de répondre positivement à l'invitation du président Carter. Il enverra le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, à Camp David, pour y poursuivre les négociations de paix avec le premier ministre égyptien, M. Mustapha Khalil, et le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance.

Contrairement aux vœux de certains ministres et de plusieurs personnalités de l'opposition travailliste, les pouvoirs du chef de la diplomatie israélienne ne seront pas élargis et sa marge de manœuvre demeurera très réduite. « *M. Moshe Dayan négociera sur la base des résolutions du gouvernement et des instructions qu'il recevra du premier ministre* », a précisé M. Begin après le conseil des ministres. Il a ajouté que, selon les termes de l'invitation du président Carter, les pourparlers seront interrompus au bout de cinq ou six jours pour permettre aux ministres israélien et égyptien de rentrer dans leurs capitales respectives pour consultations.

Le gouvernement a, par ailleurs, rejeté par huit voix contre six, la demande d'un débat sur la question de l'autonomie dans les territoire occupé présenté par le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon. Celui-ci voulait que le débat ait lieu avant la nouvelle négociation de Camp David.

A la surprise générale, le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, a voté en faveur de la proposition Sharon, alors que M. Begin a voté contre. De la sorte, un obstacle de taille susceptible de faire achopper la reprise des négociations a été levé. En effet, s'il avait eu lieu dans les prochains jours, le débat sur l'autonomie se serait fondé sur un document de trois cents pages mis au point par une commission de directeurs généraux des ministères présidée par M. Eliahou Ben-Elissar, directeur général de la présidence du conseil. Sur ce document « top secret » remis il y a plusieurs semaines au premier ministre il y eut quelques révélations dans la presse grâce aux bons soins d'un fonctionnaire de la présidence du conseil. Cette fuite, de l'avis de plusieurs ministres, a été télécommandée par ceux qui cherchent à torpiller le processus de paix.

En fait, le « rapport Ben-Elissar » est une compilation de recommandations souvent contradictoires mais qui ne font que reprendre les grandes lignes du plan Beghin d'autonomie des territoires occupés. Principe premier : l'autonomie concerne les individus et non la terre... Tsahal (l'armée) demeure la seule autorité légale en Judée Samarie et dans le territoire de Gaza... L'administration autonome disposera d'une police, mais, en définitive, la sécurité intérieure demeurera du seul ressort de l'armée. Le déploiement des forces israéliennes dans les territoires sous administration se fera en fonction des impératifs de sécurité.

Mais Sahal ne stationnera que dans des emplacements convenus avec l'administration autonome. De plus, l'armée se réserve le droit d'effectuer des manœuvres sur l'ensemble du territoire concerné.

Autre exemple : le « département de l'intérieur » de « l'auto-gouvernement », aura pour tâche de recenser la population, mais il ne pourra délivrer de passeport. Les habitants devront choisir entre un passeport israélien et un passeport jordanien. Toutes les terres domaniales passeront sous la tutelle du gouvernement israélien.

Il faut rappeler qu'il s'agit de recommandations de fonctionnaires qui n'ont pas encore été débattues par le gouvernement et n'ont donc aucun caractère exécutoire. Il n'en reste pas moins qu'elles ont provoqué un tollé général du côté des travaillistes. « *Le document Ben Elissar est en contradiction avec les accords de Camp David et ne contribuera pas à la solution du problème palestinien* », a déclaré le leader de l'opposition, M. Shimon Peres. Quant aux maires de Cisjordanie, ils sont unanimes à condamner ce rapport, qu'ils considèrent comme une farce. « *Même l'autonomie proposée par Pretoria aux Noirs d'Afrique du Sud est plus sérieuse* », a déclaré le maire de Beethléem, M. Elias Fredj.

*(Intérim.)*

# ASIE

## Tension grandissante entre Hanoï et Pékin

*(Suite de la première page.)*

Le caractère imprévisible de cette situation est encore renforcé par l'arrivée récente, à proximité des côtes septentrionales du Vietnam, d'une flottille de neuf navires de la marine de guerre soviétique. Pour leur part, les Etats-Unis ont dépêché, la semaine dernière, en mer de Chine du sud, les porte-avions « Midway » et « Constellation » qui se trouvaient respectivement au Japon et à Subic Bay (Philippines). Samedi, les deux navires croisaient à une journée de navigation du golfe du Tonkin. La *Pravda* affirme également que les Chinois ont concentré des forces navales dans le secteur.

Le responsable des services de renseignements de l'agence de défense japonaise a déclaré vendredi que la Chine avait récemment déployé « *une importante concentration d'avions de guerre* », à proximité de la frontière vietnamienne. Il a ajouté que, bien sûr, il était possible d'établir un rapprochement entre cette concentration de forces et les propos tenus dernièrement par M. Deng Xiaoping. Lors de sa visite aux Etats-Unis et de son escale de retour à Tokyo, le vice-premier ministre avait notamment affirmé qu'il était nécessaire de « *donner une leçon* » au Vietnam. Après ces fortes paroles, les Chinois peuvent-ils se permettre de ne pas passer aux actes d'une façon ou d'une autre ? Mais alors, il leur faudra tenir largement compte des risques inévitables face à une armée vietnamienne que ses dirigeants qualifient, à juste titre, de « *colossale* ».

### Concentrations de troupes

C'est une armée qui a vaincu le corps expéditionnaire américain et qui est associée, depuis novembre dernier, à celle de l'Union soviétique par un traité prévoyant des mesures de défense commune en cas d'agression ou de menace d'agression contre l'un ou l'autre des signataires. D'autre part, des dizaines de divisions soviétiques sont déployées le long de la frontière nord de la Chine, ce qui donne à réfléchir. Enfin, la configuration montagneuse du secteur frontalier sino-vietnamien ne favorise guerre celui qui prendrait l'initiative d'une attaque par des moyens militaires conventionnels. La *Far Eastern Economic Review*, de Hongkong, estime cette semaine que la Chine a environ un demi-million de soldats dans les provinces limitrophes du Vietnam. La revue précise que Pékin a transféré environ sept cents avions F-9, de fabrication chinoise, ou Mig-19 et 21, sur des aéroports proches de la frontière.

Les Vietnamiens ont, de leur côté, mis en place, dans ce secteur, un dispositif militaire considérable : plusieurs centaines de milliers de soldats ou miliciens et des missiles de fabrication soviétique sol-sol et sol-air, indique-t-on de sources bien informées.

Dans les capitales du Sud-Est asiatique, déjà traumatisées par la conquête militaire du Cambodge, les spéculations vont bon train. Enorme bluff, escalade préventive, mesures « *défensives* » ou volonté du Vietnam et de l'Union soviétique de provoquer un affrontement avec la Chine pour l'affaiblir avant qu'elle ne devienne une grande puissance économique ?

Toutes ces hypothèses sont évoquées dans les chancelleries et les cercles politiques sans que personne ne se risque à trancher. Dans cet inquiétant branle-bas de combat, le Vietnam, qui a déjà une guerre sur les bras, vient d'affirmer son désir de parvenir à une solution négociée. « *Si les Chinois renonçaient à leur politique antivietnamienne et faisaient preuve de bonne volonté, une solution pourrait être trouvée* », a déclaré M. Nguyen Duy Trinh, ministre des affaires étrangères, dans une interview à l'A.F.P. de Hanoï. Mais, ici comme dans le cas du Cambodge, il n'y a pas si longtemps, le problème frontalier n'est que l'un des aspects du contentieux entre les deux pays. M. Trinh emploie les mêmes formules conciliantes que celles qu'employait M. Pol Pot à l'adresse de Hanoï. On connaît la suite de ce dialogue de sourds.

R.-P. PARINGAUX.

# DIPLOMATIE

*LA FIN DE LA VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT AU CAMEROUN*

## Les conflits africains s'orientent vers des solutions politiques

### déclare M. Giscard d'Estaing

**M. Giscard d'Estaing a regagné Paris dimanche matin 11 février, venant de Garoua, où s'était achevée sa visite officielle au Cameroun.**

De notre envoyé spécial

Garoua. — On est moins expansif, en pays boulbé, qu'à Douala ou à Yaoundé. Hormis les cris guerriers des cavaliers rangés à la sortie de l'aéroport et les *you-you* de quelques groupes de femmes, l'accueil reçu par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Ahmadou Ahidjo pendant leur visite à Garoua, samedi 10 février, a été moins exubérant que celui qu'ils avaient eu les deux jours précédents. L'intention, cependant, était tout aussi nette : la ville natale du chef de l'Etat camerounais avait fait peau neuve et une foule nombreuse s'était déplacée pour la circonstance.

### Le communiqué commun

Rangés en carré, les habitants de Garoua, dont les boubous, frappés aux effigies de MM. Giscard d'Estaing et Ahidjo, proclamaient l'amitié franco-camerounaise, scandaient les noms des deux chefs d'Etat. D'autres s'étaient rassemblés devant la résidence, récemment achevée, où M. Giscard d'Estaing prit un peu de repos avant de se rendre à la mairie.

Après leur visite à la mairie, MM. Giscard d'Estaing et Ahidjo ont signé le communiqué conjoint concluant la partie politique de ce voyage. Il y est notamment indiqué que, « *en matière de coopération économique, les deux chefs d'Etat ont rappelé que l'intérêt de chacune des parties devait être équilibré et réciproque* ». MM. Giscard d'Estaing et Ahidjo « *ont noté la similitude des principes qui guident et orientent leur approche des problèmes internationaux* » et ils ont affirmé leur volonté de contribuer au développement et à la consolidation des relations entre l'Europe et l'Afrique. Le communiqué ajoute : « *Le président de la République française a saisi l'occasion de sa venue au Cameroun pour lancer un appel solennel à tous les Africains, impliqués dans les conflits qui se sont multipliés sur le continent au cours des dernières années, pour qu'ils acceptent de mettre fin à ces luttes fratricides en engageant des négociations devant permettre de trouver des solutions justes et durables. Le président de la République unie du Cameroun s'est associé à cet appel en soulignant que le rétablissement de la paix était indispensable au développement et au progrès des peuples africains.* »

Au cours de la conférence de presse qui a suivi, M. Giscard d'Estaing a indiqué que « *la France va intensifier son effort de coopération* », effort qui n'a pu avoir ces dernières années, à cause des difficultés économiques, la dimension que le chef de l'Etat jugeait souhaitable. M. Giscard d'Estaing a souligné que « *les Africains ont à l'heure actuelle la capacité de résoudre les problèmes politiques et économiques de l'Afrique* ». Il a de nouveau insisté sur l'importance des liens entre l'Europe et l'Afrique. Répondant aux questions des journalistes, le président de la République a déclaré que l'Afrique avait fait l'an dernier l'expérience de « *tentatives de déstabilisation par la violence* » qui n'ont pas permis de résoudre des conflits et qui ont montré la nécessité de solutions politiques, vers lesquelles on s'oriente à présent. Au sujet de la coopération, M. Giscard d'Estaing a dit : « *Il faut savoir que nous prélevons sur les ressources de notre économie de quoi alimenter cette aide au développement (...). Il n'est pas mauvais que les projets de développement intéressent les secteurs de l'économie française qui ont besoin d'être soutenus.* »

« Les deux chefs d'Etat ont assisté, dans l'après-midi, à une fantasia au stade de Garova. Des cavaliers venus parfois de très loin se sont présentés au galop, par vagues successives, devant la tribune officielle : brandissant leurs lances et lançant des cris, ils rendaient ainsi hommage aux deux présidents. Les deux chefs d'Etat ont ensuite assisté à une réception offerte aux personnalités de la ville et aux représentants de la communauté française. Après un dîner restreint pris au palais présidentiel, M. Giscard d'Estaing est parti pour Douala, où il a embarqué à bord du D.C.-8 qui l'a ramené à Paris.

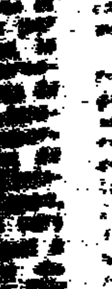
PATRICK JARREAU.

● *Le premier ministre soviétique*, M. Kossyguine, se rendra en visite officielle en Inde en mars, annonce-t-on officiellement à New-Delhi. Ce voyage répondra à une invitation du premier ministre indien, M. Desai, formulée lors de sa visite à Moscou en octobre dernier. — *(A.F.P.)*









# AMÉRIQUES

## Canada

### « Réunion de famille » au Québec

## M. Raymond Barre prend la parole à l'Assemblée nationale de la province

**M. Raymond Barre, arrivé dimanche en fin d'après-midi à Québec, siège du gouvernement de la Belle-Province, devait prendre la parole ce lundi 12 février devant l'Assemblée nationale du Québec et participer ensuite au déjeuner offert par le président de cette Assemblée, M. Clément Richard. Le premier ministre français devait dîner lundi soir avec M. René Lévesque.**

**« Nous constituons une grande famille », a déclaré en arrivant au Québec M. Barre, qui apportait « le salut fraternel de la France » aux Québécois ainsi qu'à M. Lévesque.**

**Au cours d'un entretien au Club de la presse d'Europe 1, dimanche soir, le premier ministre québécois s'est expliqué à nouveau sur plusieurs aspects controversés de sa politique.**

De notre envoyé spécial

Québec. — Trente heures « pour rien », sinon pour marquer une césure symbolique entre la visite à Ottawa et le séjour « familial » au Québec ; intervalle par ailleurs rempli de conversations et d'invitations « privées » de la part de MM. Trudeau et Lévesque : c'est peut-être un peu long pour un premier ministre, qui, sur les bords de la Seine, ne manquerait pas de problèmes plus brûlants que de tenir, comme il le fait ici, la balance à peu près égale entre deux dirigeants qui, dans les quinze mois à venir, peuvent être l'un et l'autre *désavoués par leur électorat ou* au contraire condamnés à rester face à face dans un duel interminable.

Il est vrai que le faux répit du week-end a permis à M. Barre de découvrir « un troisième Canada », celui de Montréal, dont le maire, quasi inamovible, M. Jean Drapeau, lui fit les honneurs dans la matinée de dimanche. La « métropole » du Québec — par opposition à sa capitale administrative, la ville même de Québec — se considère en effet, du moins à travers la personne de M. Drapeau, comme une « *principauté courtisée* » à la fois par Ottawa et par Québec, mais qui ne pense en réalité qu'à son expansion et à ses embellissements sans s'attarder aux frais de ces opérations de prestige.

Ces rivalités et ces surenchères locales ont pour effet direct de peser sur le programme de M. Barre qui, tôt ce lundi 12 février, s'était déjà vu imposer trois heures de retard sur l'horaire prévu. Il est vrai que l'amitié québécoise a la main parfois redoutablement lourde. Le détail des rencontres et des cérémonies aménagées à *l'occasion du passage de M. Barre* au Québec, qui dure en tout quarante-huit heures, ne remplit pas moins d'une vingtaine de pages d'un petit livre publié pour la circonstance. De quoi exténuer un sportif qui aurait eu deux semaines d'entraînement intensif pour se préparer à l'épreuve...

Heureusement, un hiver glacial (— 15 en plein jour, — 30 la nuit), *quoique baigné d'une lumière sans* nuage, défie toute velléité de « *manifestation de masse* », à supposer que la saison politique se prête à ce genre de rassemblement.

Il y a des « grands coups » qu'on ne réédite pas, ne serait-ce que parce qu'ils ont déjà fait leur œuvre. Il ne s'agit plus alors que de prolonger celle-ci en revenant à la manière douce, ou aux bonnes manières. Ainsi, les toasts portés dimanche soir à la fin du dîner offert par M. Lévesque à M. Barre dans le jardin d'hiver du musée de Québec, si emprunts de cordialité qu'ils aient été ne sont pas de nature à faire sursauter Ottawa, qui sait une fois pour toutes à quoi s'en tenir sur la position du gouvernement « *sécessionniste* » de M. Lévesque et sur l'appui, qui se veut politiquement neutre, que la France entend accorder à l'essor indiscutable qu'il imprime à la « Belle-Province ».

ALAIN CLÉMENT.

### M. LÉVESQUE AU CLUB DE LA PRESSE :

## « Il y a deux peuples »

Voici quelques extraits des déclarations de M. Lévesque au Club de la presse :

*« M. Trudeau, qui est premier ministre du Canada depuis plus de dix ans maintenant et qui retarde des élections fédérales presque indûment parce qu'il arrive à la fin légale de son mandat — car les sondages n'étaient pas assez bons, c'est bien connu — fait un peu de catastrophisme en ce moment pour en tirer une sorte d'argument électoral : il faut qu'il ait l'air d'être le sauveur de la patrie, surtout du côté du Canada anglais où ses positions sont — et c'est le moins qu'on puisse dire — émoussées. Cela dit, je ne crois pas du tout à ce catastrophisme, à cette théorie des dominos ; je ne crois pas que si le Québec, très démocratiquement, décide d'opter dans le sens que nous proposons, le reste du Canada va s'émietter puis littéralement s'engloutir dans la vaste marmite américaine*

*» On décidera de la date du référendum soit avant la fin de l'année 1979, soit pas trop tard en 1980. (...) En ce moment, c'est encore quelque peu indécis, il y a même beaucoup d'indécision, mais je crois que la dynamique qui se développe depuis deux ans et deux mois, depuis notre élection, mais qui se développait bien avant par rapport aux problèmes fondamentaux, va dans le sens que nous proposons. (...) Il y a ici une dualité, deux entités. Il y a deux peuples et il n'y a pas de raison que l'un d'eux puisse, jusqu'à un certain point, marcher sur la tête de l'autre. (...)*

*« L'étiquette « social-démocrate » nous a été plaquée. Je veux bien l'accepter, à condition qu'on puisse l'interpréter. Il n'y a pas de modèle absolu. Personne ne doit singer personne. (...) On ne prétend pas que l'on va imposer au continent nord-américain, à partir du Québec, tout petit dans son coin, des évolutions grandioses. Mais tel quel nous définissons cette social-démocratie, ce socialisme modéré n'a rien de contradictoire avec au moins un bon nombre des grands courants qui parcourent aussi notre continent. (...)*

*» La première étape — elle est essentielle si l'on veut contrôler les disponibilités du Québec, — c'est de percevoir toutes nos taxes, tous nos impôts, tous les revenus publics au même endroit, c'est-à-dire au Québec, le seul endroit que l'on contrôlera. La deuxième étape, c'est d'avoir, par voie de législation, le contrôle — au sens de la canalisation et de l'orientation — de l'ensemble des épargnes, notamment dans le domaine des assurances où elles représentent des milliards de dollars*

*» Partant de là, et tenant compte des expériences que nous avons vécues dans le domaine électrique, dans celui des forêts, dans celui de certaines ressources de base, et avec les moyens très limités dont dispose ma province, nous sommes convaincus — à condition d'opérer graduellement — que nous pouvons établir une sorte d'indépendance économique, qui ne sera jamais absolue, mais qui permettra d'avoir une souveraineté politique dans le sens où elle s'appuie sur une aire de contrôle économique autochtone suffisante pour fonctionner. »*



## Colombie

### DES ÉTRANGERS SERAIENT IMPLIQUÉS DANS LES ACTIVITÉS DU MOUVEMENT DE GUÉRILLA M 19

Bogota *(A.F.P.)*. — Des Européens et des Latino-Américains entraîneraient, en Colombie, les militants du mouvement M 19, estiment les milieux dirigeants

Les forces de l'ordre ont déclenché, *il y a plusieurs semaines*, une offensive de grande envergure contre les guérilleros du M 19, qui avaient dévalisé, l'année dernière, un arsenal de l'armée, s'emparant de plusieurs milliers d'armes. Celles-ci ont été retrouvées par l'armée et la police, qui ont procédé, dans la seule ville de Bogota, à plus de cinq cents interpellations. Cent trente personnes environ sont encore retenues.

Les contacts du M 19 avec d'autres mouvements latino-américains avaient été révélés fin janvier après l'arrestation de cinq *Uruguayens, dont trois étaient* d'anciens militants du mouvement de guérilla urbaine des Tupamaros, venus en Colombie pour entraîner les membres du M 19.

L'implication d'un certain nombre de ressortissants étrangers dans les activités du M 19 a entraîné un renforcement des contrôles sur les allées et venues des étrangers en Colombie. Les fonctionnaire de oplice aux postes frontières ont reçu de nouveles instructions pour procéder à un contrôle minutieux des documents d'identité présentés par les étrangers.

## États-Unis

### M. JACKSON AFFIRME QUE LE RATIONNEMENT DE L'ESSENCE EST INÉLUCTABLE

Washington *(Reuter)*. — M. Henry Jackson, sénateur démocrate de l'Etat de Washington (sur la côte ouest des Etats-Unis) et président de la commission du Sénat sur l'énergie, a réclamé dimanche 11 février la fermeture immédiate des stations-service le dimanche « *pour inculquer la discipline en matière de consommation d'essence, à laquelle les Américains doivent se conformer* ». « *Il n'est plus question de savoir si un rationnement de l'essence doit intervenir, mais quand* », a indiqué le sénateur lors d'un entretien télévisé. « *Il est temps que le président Carter fasse le point sur la situation énergétique du pays* », a-t-il ajouté.

Tout en ne se prononçant pas sur la gravité des conséquences possibles de l'arrêt des exportations iraniennes de pétrole, le sénateur Jackson a estimé qu'il était possible pour l'Organisation de libération de la Palestine d'interrompre entièrement les livraisons de pétrole en provenance du Proche-Orient.

Les Etats-Unis devraient faire appel aux forces armées d'autres pays pour protéger les approvisionnements pétroliers venant du Proche-Orient, a-t-il précisé.

**[La position de M. Jackson, fervent défenseur d'Israël et partisan d'un pacte régional de défense incluant ce pays, l'Egypte et l'Arabie Saoudite, est bien connue. L'importance de son propos tient à ce qu'il émane du président de la commission sénatoriale sur l'énergie au moment où le budget envoyé par M. Carter est « mis en tranche » et « digéré » par le Sénat.]**

### Selon le Pentagone

### L'U.R.S.S. AURAIT LIVRÉ UN SOUS-MARIN ET DEUX VEDETTES LANCE-TORPILLES A CUBA

Washington *(A.F.P.)*. — L'U.R.S.S. a livré la semaine dernière à Cuba un sous-marin à propulsion classique et deux vedettes de type Turya, ont indiqué samedi 10 février des sources du Pentagone.

Le sous-marin, le premier que possède la marine cubaine, serait *arrivé mercredi dernier dans le* port de Cienfuegos, sur la côte Sud, remorqué par un bâtiment soviétique. Il appartient au type classé sous le nom de Foxtrot dans la nomenclature américaine.

Les deux vedettes, du type Turya, auraient été repérées sur le pont d'un navire de la marine marchande soviétique et livrées vendredi.

**[Le Foxtrot est un sous-marin lance-torpilles à propulsion classique de 2 180 tonnes, qui embarque soixante-dix membres d'équipage. Des sous-marins de ce type, vieux d'une vingtaine d'années, ont été livrés à la Libye et à l'Inde. Les Turya sont armées de canons et de torpilles. D'un déplacement de 250 tonnes, leur vitesse maximale est de 40 nœuds. Le modèle est relativement récent et n'équipe la flotte soviétique que depuis environ six ans. C'est la première fois qu'il est exporté.]**

# EUROPE

## Grande-Bretagne

## Le nouveau « concordat » entre le gouvernement et les syndicats souligne la nécessité de la croissance économique

**Londres. — La situation sociale reste stationnaire en Grande-Bretagne, malgré quelques signes de détente. Dans le secteur public, la *fin probable du conflit des travailleurs des* services des eaux et égouts, dont les négociateurs ont accepté une augmentation de salaire de 15,9 %, pourrait faciliter une solution rapide d'autres conflits, notamment celui du personnel *hospitalier*. Dans le secteur privé, le vote des ouvriers de British Leyland, qui se sont prononcés à une majorité de 221 voix contre la grève, entretient l'espoir que les délégués d'atelier reviendront sur leur décision d'arrêter le travail. Néanmoins, à l'usine de Longbridge, les ouvriers se sont barricadés et paraissent décidés à poursuivre leur « grève sauvage ».**

**Le cabinet serait divisé sur l'ampleur de la rigoureuse politique financière réclamée par le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, et la Banque d'Angleterre.**

**M. Healey veut maintenir pour 1979-1980 le déficit budgétaire dans la limite de 8 milliards 500 millions de livres, alors que les prévisions officielles estiment qu'il pourrait dépasser 10 milliards. M. Healey doit faire face à l'opposition non seulement de la gauche travailliste, mais aussi d'un certain nombre de ministres modérés, à commencer par M. Callaghan, qui redoute les conséquences économiques et politiques de mesures *déflationnistes* trop sévères.**

De notre correspondant

Sensiblement affaibli, comme l'attestent les derniers sondages, son autorité ébranlée au sein *du cabinet divisé, M. Callaghan* contre-attaque. La signature imminente d'un nouveau « contrat social » répond à son souci de rétablir la coopération entre le gouvernement et la hiérarchie syndicale. M. Callaghan, résistant aux pressions, a délibérément évité l'affrontement avec le mouvement syndical qui fournit au parti travailliste un soutien financier substantiel, mais aussi les plus dévoués de ses militants. Dans la perspective électorale, il est clair que M. Callaghan veut d'abord être assuré du soutien de ses troupes. Il a ignoré l'offre *de « coopération » de Mme Thatcher*, le leader conservateur, pour faire voter une législation restreignant le pouvoir des syndicats. Le premier ministre veut, avant tout, « ressusciter » les relations privilégiées entre le gouvernement et les syndicats et associer ces derniers plus étroitement à l'élaboration et à l'exécution de la politique économique. C'est ainsi que le nouveau « concordat » prévoit que, chaque année avant Pâques, le gouvernement, le patronat et les syndicats se réuniront pour « *évaluer les perspectives économiques* ».

*Le « concordat »*, qui sera officiellement approuvé mercredi 14 février par la Confédération des syndicats, est un compromis. A en juger par les larges extraits publiés dans plusieurs journaux, *la faiblesse du document* est qu'il concerne l'avenir et évite le problème brûlant des revendications salariales immodérées. Apparemment, les dirigeants du TUC, à commencer par MM. Evans et Fischer, recpetivement leaders des syndicats des transports et du secteur public, n'ont pas voulu signer un document qui pourrait donner l'impression de cautionner les efforts du gouvernement pour limiter les augmentations de salaires. La hiérarchie syndicale a obtenu que ce document ne contienne pas de recommandation invitant les syndicats à tenir conmpte, dans les *négociations* en cours, de l'objectif gouvernemental de ramener au-dessous de 52% le taux d'inflation annuel d'ici à 1982.

Néanmoins, M. Callaghan peut être satisfait que le T.U.C. ait souscrit au thème qu'il n'a cessé de développer au cours des dernières semaines : le « concordat » souligne que pour éliminer la disparité entre le niveau de vie des Britanniques et celui de leurs voisins du continent, une augmentation de la croissance économique et impérative. Il ajoute qu'une hausse des revenus qui dépasserait sensiblement le taux de croissance serait incompatible avec « *l'objectif d'une haute productivité et d'un faible coût de production* ». Le T.U.C. a admis qu'une nouvelle escalade des revendications annihilerait les avantages des salariés qui ont déjà accepté des argumentations modérées.

En ce qui concerne le maintien de la hiérarchie des salaires, le document admet qu'il s'agit d'un problème très difficile en période de faible croissance et qu'il est nécessaire d'aboutir à un consensus plus large sur la distribution générale des revenus.

Le « concordat » exclut toute nouvelle législation qui limiterait *le droit de grève. Mais il* recommande aux syndicats de prévoir un scrutin secret pour toute décision d'arrêt de travail. Le T.U.C. envisage d'encourager les syndicats à observer les accords de salaires en vigueur, et d'agir énergiquement contre les grèves « sauvages ». Pour les travailleurs exerçant des activités indispensables à la vie de la communauté, le « *concordat* » envisage qu'un engagement de ne pas faire grève pourrait être négocié contre des avantages financiers. Diverses mesures sont recomandées pour limiter l'action des piquets de grève et renforcer l'autorité de ceux qui en ont la responsabilité. Enfin, sans condamner le principe du *closed shop* (affiliation obligatoire au syndicat des *travail de l'entreprise*). *le document* recommmande une certaine souplesse dans son application.

Les premières réactions des observateurs et des milieux industriels sont hostiles. Elles font ressortir que le T.U.C. ne contracte aucun engagement et se limite à exprimer, pour l'avenir, des vœux pieux e tdes promesses qu'il ne ne sera pas en mesure de faire tenir par ses troupes.

HENRI PIERRE.

## Yougoslavie

## Mort d'Edvard Kardelj le « dauphin » du président Tito

**Edvard Kardelj, membre de la présidence de l'Etat et de la Ligue des communistes de Yougoslavie, considéré comme le « dauphin » du président Tito, est mort le samedi 10 février dans une clinique de Ljubljana. Selon un communiqué officiel, il souffrait d'un cancer rectal depuis 1974. Les interventions chirurgicales qu'il avait subies au cours des deux dernières années n'ayant pu résorber le mal, le cancer avait gagné progressivement les poumons et le foie. A la présidence de l'Etat, le défunt sera remplacé par M. Sergei Krajger, président de la République fédérée de Slovénie. Son successeur à la présidence de la Ligue sera désigné à brève échéance.**

*Il était instituteur de son métier,* mais il n'a jamais enseigné, parce qu'il était devenu « révolutionnaire professionnel ». M. Edward Kardelj eut à maintes reprises maille à par*tir avec la police et la justice entre* les deux guerres. Par la suite, il fut le grand théoricien de la Ligue des communistes de Yougoslavie.

Né le 17 janvier 1910 à Ljubljana, *maintenant capitale de la République* fédérée de Slovénie, il se fit remarquer en collaborant aux publications de la jeunesse progressiste, ensuite en militant dans le syndicalisme et *en organisant des cellules du parti* communiste, qui était interdit à l'époque. Après avoir purgé, de 1932 à 1934, une peine de réclusion pour « activités illégales », il émigra en *Autriche puis en* U.R.S.S. A *Moscou*, il poursuivit l'étude du marxisme à l'Institut Lénine tout en donnant des conférences à l'université qui formait les cadres communistes des minori*tés nationales des pays européens*. Pendant son séjour dans la capitale soviétique, il s'était lié avec le futur maréchal Tito. Depuis lors, les deux hommes ne se sont jamais séparés.

*Lorsque la guerre éclate en* 1941 et que la Yougoslavie est occupée et *morcelée*, Kardelj rassemble avec Boris Kidritch, dans un « Front de libération », les représentants de divers partis et courants politiques slovènes qui organisent la résistance aux Allemands et aux Italiens. Avec Mosha Pijade, il inspire et met en forme les décisions de Jajce (novembre 1943), *qui consacrent la rupture* entre le mouvement des partisans et le gouvernement royal, réfugié à Londres. Depuis la fin de la guerre, M. Kardelj a toujours participé aux *organes suprêmes de la Ligue des* communistes et de l'Etat. Il fut membre du bureau politique, vice-président du gouvernement fédéral, ministre des Affaires étrangères, secré*taire général de l'Alliance socialiste*, président du Parlement, etc. Ces derniers temps, il était membre de la présidence de la Ligue et de la direction collégiale de l'Etat, au sein de laquelle il représente la Slovénie.

### Un travailleur infatigable

De taille plutôt petite, traînant la jambe à la suite d'une *maladie* d'enfance, le regard vif scrutant attentivement l'interlocuteur, M. Kardelj fut un travailleur infatigable. Il a dirigé *les travaux des commissions qui ré*digèrent toutes les lois fondamentales de la Yougoslavie socialiste, notamment la Constitution de 1974 et la loi sur le travail associé. Ces do*cuments d'une longueur exception*nelle expriment des concepts que l'on ne trouve dans aucun autre système politique et social.

Si l'idée même de l'autogestion est *attribuée officiellement au maréchal* Tito, c'est M. Kardelj qui en a développé les grands principes. Il est l'auteur de nombreux ouvrages théoriques, dont les deux derniers, *les Contradictions de la propriété sociale dans le système socialiste* et *les Voies de la démocratie dans la société socialiste*, présentent l'analyse la plus poussée faite dans ce pays *du système yougoslave. Dans ces ou*vrages, il condamne aussi bien le pluralisme politique occidental que le régime de parti unique en vigueur dans les autres pays communistes. A *l'un et l'autre, il oppose « la démocratie autogestionnaire »* qui est seule en mesure « *d'identifier les intérêts généraux de la société aux intérêts des travailleurs et des citoyens* ».

Esprit vif et systématique, appliqué et opiniâtre, il n'hésitait pourtant pas à revenir sur une décision déjà prise si de nouveaux arguments emportaient sa conviction. Les réorganisations politiques, économiques et sociales ont été multiples en Yougoslavie depuis la guerre, et de ce fait le système est souvent incompréhensible à un étranger. Il expliquait tous ces changements successifs par le « non-dogmatisme » de la Ligue. « *Rien n'est sacré*, disait-il, *au point de ne pouvoir être modifié.* »

Dans les moments de crise intérieure, notamment lors de l'éviction de M. Djilas en 1954 ou de M. Rankovitch en 1966, des « nationalistes » *croates en 1971, ou des « anarcho-*libéraux » serbes un an plus tard, M. Kardelj est resté sans hésiter aux côtés du président Tito. Il avait déjà fait preuve d'une fidélité inébranlable à son chef en 1948, lors du conflit avec le Kominform. A ce moment, il l'avait aidé dans une large mesure à élaborer la politique de non-alignement qui est une des constantes de la Yougoslavie depuis près de trois décennies.

PAUL YANKOVITCH.

## République fédérale d'Allemagne

### NOUVELLE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

*(De notre correspondant.)*

Bonn. — Les citoyens de la République fédérale ne s'étonnent plus que, depuis quelques semaines, presque chaque matin, leur journal publie un nouvel épisode de ce qui est devenu un *feuilleton* permanent intitulé « les espions de la R.D.A. ». La chose n'est d'ailleurs pas trop surprenante si l'on en croit les estimations officielles du ministère de l'intérieur, selon lesquelles au moins trois mille agents de l'autre Allemagne seraient installés sur le sol de la R.F.A.

Cette fois-ci, il s'agit d'une secrétaire du ministère des affaires étrangères qui a été arrêtée le 3 février. Agée de trente-huit ans, Ingrid Garbe, après avoir travaillé à Bonn, était, depuis le printemps 1976, employée à la représentation permanente de la République fédérale auprès de l'OTAN à Bruxelles.

Son cas paraît classique : dans la plupart des affaires d'espionnage connues ces dernières années, il s'agissait d'une secrétaire esseulée séduite par un agent de la R.D.A.

Ingrid Garbe, dont l'arrestation a été confirmée dimanche soir par les bureaux du procureur fédéral à Karlsruhe, était liée à l'espion est-allemand Christophe Willer. Comme « couverture », celui-ci avait installé un magasin de fleurs à Dortmund, magasin qu'il transféra *dans la capitale belge lorsque* la secrétaire fut envoyée à Bruxelles.

Quant à l'importance des secrets qui ont pu ainsi tomber entre les mains des services est-allemands, aucune précision officielle n'est encore donnée. Selon la *Bild Seitung* et le magazine *Spiegel*, qui révèlent cette affaire aujourd'hui, Ingrid Garbe aurait *reconnu avoir communiqué* des documents en rapport avec les négociations SALT et M.B.F.R. Quant à Christoph Willer, il se serait enfui en R.D.A. dès le mois de septembre de l'année dernière, après avoir remarqué qu'il faisait l'objet d'une surveillance.

JEAN WETZ.

# Le Monde le débat européen

## Le comité central du R.P.R. donne « tous pouvoirs » à M. Chirac pour constituer la liste gaulliste aux élections de juin

Le comité central du R.P.R., réuni samedi 10 février à Paris, a adopté à *l'unanimité moins deux abstentions une* motion donnant « tous pouvoirs » à M. Jacques Chirac pour conduire et constituer, en vue des élections européennes, la liste de « défense des intérêts *de la France en Europe* », *approuvant* « sans réserve » l'appel lancé par M. Chirac le 6 décembre 1978.

Cette réunion que « la Lettre de la Nation » salue comme celle de l' « unité retrouvée » a été l'occasion pour M. Chirac de lancer un appel à M. Michel Debré *afin qu'il anime avec lui la liste gaulliste* (« le Monde » daté 11-12 février).

De son côté, M. Debré a indiqué au « Journal du dimanche » que l'attitude du R.P.R. et de son président le « réjouit *parfaitement* ». Cette réaction paraît indiquer que le député de la Réunion s'apprête à renoncer à présenter sa propre liste. *Toutefois,* M. Debré n'a pas pris de décision définitive. Il doit consulter le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France (qu'il a créé) avant de répondre à l'invitation de M. Chirac.

Le comité central du R.P.R. s'est également prononcé en faveur d'une politique de relance économique. A cet égard, M. Chirac a jugé la situation sociale « extrêmement *préoccupante* ». Il a néanmoins confirmé la trêve parlementaire conclue avec le gouvernement.

M. Yves Guéna, conseiller politique du R.P.R., a rendu compte samedi 10 février des travaux du comité central du R.P.R. Il a indiqué que M. Chirac, tirant la conclusion de ces travaux, avait souhaité que la liste de défense des intérêts de la France en Europe soit « *aussi large que possible* ».

Le président du R.P.R. a, selon M. Guéna, souligné l'importance des résultats du scrutin européen, car « *ils seront comparés à ceux des dernières élections législatives* ». Il a également mis l'accent sur la nécessité d'organiser des comités de soutien à cette liste présidés par les députés de chaque circonscription. M. Chirac a précisé que la liste gaulliste aura son organisation propre, son siège (1) et un secrétaire général : M. Jacques Toubon, secrétaire général adjoint du R.P.R. chargé des élections (*le Monde* du 7 février).

M. Guéna a ensuite indiqué que le R.P.R. ne répondra pas aux attaques dont il sera l'objet. Il a conclu : « *M. Chirac parlera de la France à un moment où les Français sont prêts à entendre parler de la France.* »

*De son côté,* M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de *l'Assemblée nationale,* a rappelé que le groupe a apporté son soutien à M. Chirac le 11 janvier dernier à Marnes-la-Coquette.

M. Antoine Rufenacht, député de la Seine-Maritime, a indiqué qu'il approuvait l'intervention faite devant le comité central par M. Chirac et qu'il soutiendrait la liste européenne du mouvement, en dépit de son désaccord sur le système de rotation des candidats. A ce propos, M. Guéna a précisé que les noms des quatre-vingt-un candidats seront connus « *dans le courant du mois d'avril* ». Il a ajouté qu'il n'y aura aucune disposition de faveur pour tel ou tel membre de la liste et que la rotation concernera chaque élu.

Enfin, M. Hector Rolland, député de l'Allier, s'est étonné que, « *dans la situation difficile que nous connaissons, M. Giscard d'Estaing chasse le lion au Cameroun et M. Barre pêche le saumon au Canada* ».

La motion, approuvée à l'unanimité des membres du comité central moins deux abstentions (celles de M. Michel Cointat, député d'Ille-et-Vilaine, et de M. Chavrin, secrétaire départemental de Meurthe-et-Moselle), précise notamment : « *Le comité central a approuvé, sans réserve, l'appel lancé par Jacques Chirac le 6 décembre 1978. Il se félicite de la décision de Jacques Chirac de prendre la tête de la liste (...) et lui donne tous pouvoirs pour la constitution de cette liste et l'organisation de la campagne. Il décide que seule cette liste recevra le soutien actif du rassemblement et (...) adresse un appel solennel aux Français afin que se crée et se développe le vaste mouvement populaire pour la défense des intérêts de la France.* »

Le comité central se réunira de nouveau *le* 6 mars prochain, à Paris, afin d'établir le rapport qui sera soumis aux assises nationales fixées le 31 mars.

(1) L'Association pour la défense des intérêts de la France en Europe a son siège 6, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris.

● *M. Pierre Lefranc,* président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, a déclaré : « *Certains groupements politiques ont parfaitement le droit de souhaiter l'édification d'une Europe supranationale ; c'est à nous de défendre l'identité de notre pays. Certains de nos partenaires du Marché commun souhaitent l'élargissement des pouvoirs de la future assemblée ; c'est à nous à faire respecter les limites de ces pouvoirs tels qu'ils sont définis par le traité de Rome.* » Questionné sur l'éventualité d'une liste patronnée par l'association nationale, M. Lefranc a répondu : « *Si l'esprit de parti devait l'emporter sur le respect des intérêts de la France, l'association nationale prendrait l'initiative de rassembler tous ceux qui placent au premier rang de leurs préoccupations la défense de l'indépendance nationale.* »

### M. MICHEL DEBRÉ : un bon présage.

*Le Journal du dimanche* a publié, le 11 février, une interview de M. Michel Debré. Interrogé sur ses relations avec M. Chirac, M. Debré répond : « *Depuis quelques semaines, un grand changement s'est produit : les idées que je défends, les orientations que je préconise, ont été entièrement adoptées par Jacques Chirac et par tous ceux qui ont des responsabilités au sein du R.P.R. Cette attitude résolument nationale me réjouit parfaitement. C'est un bon présage pour des élections européennes.* »

### LE P.C. PROPOSE A M. MAFFRE-BAUGÉ DE FIGURER SUR SA LISTE

*Plus de mille cinq cents personnes ont participé, samedi après-midi 10 février, à Béziers* (Hérault), au colloque sur l'élargissement de la Communauté européenne puis au meeting « Contre l'Europe des trusts, pour l'autonomie », organisé au Palais des congrès, avec l'appui du P.C., par les trois principaux auteurs du manifeste « Mon païs escorjat » (« *Mon pays écorché* »), MM. Robert Lafont, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier ; Jean-Pierre Chabrol, écrivain, et Emmanuel Maffre-Baugé, ancien président de la Fédération nationale des producteurs de vins de table (*le Monde* du 7 février). Dans l'assistance figuraient notamment les représentants de certaines formations politiques étrangères ainsi que des délégués basques et catalans (P.C. grec, Convention républicaine des peuples, Mouvement démocratique portugais, et Démocratie prolétaire italienne). Bien qu'il n'ait pas signé le manifeste, le P.S. était également représenté.

Pendant plus de cinq heures, de nombreux intervenants, parlant « *au nom de l'Occitanie* », se sont efforcés de définir « *une stratégie à opposer au Marché commun du capital* » et quelle « *forme d'autonomie* » il conviendrait de donner, selon les signataires du manifeste, « *aux pays méridionaux de la France* ». Ainsi, à la question : « Doit-on admettre les trois nouvelles démocraties du Sud de l'Europe dans la C.E.E. ? » il a été répondu : « *Pas tant que les banques domineront cette Communauté ! Si nous avons aidé les peuples parents et voisins dans leur long combat pour leur libération, ce n'est pas pour les voir tomber aujourd'hui dans le piège de l'Europe du mark et du dollar !* »

Les signataires du manifeste se proposent de poursuivre ce débat en organisant prochainement des « états généraux de l'Occitanie ». M. Emmanuel Maffre-Baugé, *dont* l'audience reste grande dans les milieux viticoles du Languedoc-Roussillon, bien qu'il ait réduit ses activités syndicales pour raison de santé, pourrait accepter de figurer sur la liste du P.C. aux élections européennes ainsi que la proposition lui en a été faite. « *J'ai été pressenti, c'est vrai,* nous a déclaré, lundi matin 12 février, le leader viticole, *et je ne dis pas que je n'étudie pas la question, car je me demande, en effet, si le fait de siéger à l'Assemblée européenne ne me permettrait pas de mieux me battre pour notre région, mais je n'ai pas encore donné ma réponse.* »

## Les propositions de l'Organisation française de la gauche européenne

L'Organisation française de la gauche européenne (*) que préside M. Gérard Jaquet, ancien ministre, attaché spécial auprès du premier secrétaire du P.S., chargé des affaires extérieures, et qui regroupe des socialistes et des socialisants, a publié « un projet socialiste pour l'Europe ». Ce texte qui se veut une contribution française aux thèses du Mouvement européen ne diffère pas sensiblement du manifeste que le comité directeur du P.S. avait adopté en octobre dernier (« le Monde » du 24 octobre) et qui doit servir de base à la campagne de ce parti pour l'élection européenne du 10 juin.

Pour l'Organisation française de la gauche européenne (O.F.G.E.) « *la construction européenne actuelle ne constitue pas réellement une tentative d'organiser la société européenne occidentale en fonction d'un projet global et cohérent* ».

Dans l'analyse qu'ils font de la « *faillite de l'Europe capitaliste marchande* », les auteurs du projet, s'ils reconnaissent l' « *incontestable élan économique* » dû à l'ouverture des frontières, n'en insiste pas moins sur l' « *aggravation des disparités* », sur le poids des sociétés multinationales et celui de l'atlantisme, et sur « *l'impuissance de l'Europe* [qui] *se reflète dans ses institutions* ».

Ils formulent ensuite des propositions concrètes. Dans le domaine social, ils notent que l'instauration d'une indemnité communautaire de chômage se superposant aux prestations nationales pourrait être proposée par les forces de gauche, de même qu'une harmonisation du statut et des droits des travailleurs dans l'entreprise par un encouragement à la mise au point de conventions collectives européennes, ou encore la réduction du temps de travail au cours de la vie. Toute action en cette matière, précisent-ils, « *passe par le renforcement du syndicalisme européen* ». Pour la fiscalité, ils voient dans « *l'harmonisation de la pression fiscale, des taux de T.V.A., l'application uniforme d'un impôt sur le capital, une même connaissance des revenus et des patrimoines* », un facteur de la réussite de l'union économique et monétaire et du renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale.

### Le rôle de l'Assemblée

Avant de reconnaître « *la nécessité d'aller dans le sens de l'union économique et monétaire* », à condition qu'il s'agisse bien « *de faire front aux graves menaces que font peser le dollar et l'économie nord-américaine sur les équilibres économiques de l'Europe* », l'O.F.G.E. juge prioritaire « *l'action au niveau des Etats membres de la Communauté, en vue d'encadrer l'activité des multinationales* ». Citant, parmi les réalisations « *les plus remarquables* » de la Communauté, les accords de Lomé, l'O.F.G.E. propose que, dans le cadre de leur renégociation soient introduites des dispositions concernant le respect des droits de l'homme. Elle souhaite, sur un autre plan, qu'une réflexion soit menée sur les questions de société.

Quant à l'Assemblée européenne, les auteurs du rapport estiment que « *la mise en œuvre des propositions socialistes implique un développement de* [son] *rôle et de son contrôle effectif sur les activités de la Commission et le fonctionnement des institutions* ». L'Assemblée « *sera maîtresse de son ordre du jour et de son règlement* [et elle] *pourra renverser, si elle le juge nécessaire, la Commission des Communautés, dont le rôle doit redevenir conforme à l'esprit et à la lettre des traités qui en avaient fait un organe de proposition et d'exécution au service de l'intérêt général européen, indépendant des gouvernements nationaux* ».

★ Organisation française de la gauche européenne, 4, rue de Rivoli, 75004 Paris.

● « *A l'écoute du monde. Chronique sociale* » (7, rue du Plat, 69288 Lyon, Cedex 1) vient de consacrer un numéro spécial, celui de décembre 1978, à l'Europe. Au sommaire de ses soixante-dix pages, on trouve des articles sur les principales institutions communautaires, les élections européennes, le bilan et les perspectives de la C.E.E., l'Europe des travailleurs, l'enjeu de Lomé, l'ECU et une bibliographie.

Le Monde

# politique

LA RUPTURE DE LA MAJORITÉ

## Le groupe dirigeant est apparu profondément divisé lors de la réunion du comité directeur

Lorsque le comité directeur du parti socialiste a ouvert ses travaux, dimanche 11 février, les principaux signataires de contributions en vue du congrès du mois d'avril avaient pu prendre connaissance de la « motion en vue d'une synthèse » rédigée par M. François Mitterrand. Le premier secrétaire leur avait fait transmettre ce texte la veille. Il l'avait adressé à une douzaine de personnes, parmi lesquelles non seulement MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard, mais aussi MM. Chevènement, Pierret et Mme Edith Lhuillier, qui entend déposer une motion « féministe ».

En principe, la motion de M. Mitterrand aurait dû être présentée aux autres composantes de la majorité sortante du P.S. mercredi 7 février dans le cadre de la commission de synthèse présidée par M. Gérard Jaquet. MM. Mauroy et Rocard, qui s'étaient rendus à cette réunion, avaient alors appris que M. Mitterrand ne serait pas présent. Il était à Marseille, où il s'entretenait avec M. Gaston Defferre. Le premier secrétaire explique son attitude en indiquant que, n'ayant *personnellement signé* aucune contribution, il n'était pas concerné par les travaux de la « commission Jaquet ». Responsable suprême du P.S., c'est à l'ensemble du parti qu'il entendait réserver la primeur de son texte et, qui plus est, à l'occasion de la réunion d'une instance politique dûment mandatée. Constatant qu'aucun accord n'était intervenu lors du mois de discussion sur les contributions, il avait jugé de sa responsabilité de réaliser personnellement une « synthèse » en réaffirmant ce qu'il estime être « la » ligne du P.S.

A partir de cette position et sans même que soit, à ce stade, discuté le contenu de la motion de M. Mitterrand, un long débat de procédure s'est engagé au sein du comité directeur. Dimanche matin, après la présentation du texte du premier secrétaire, un premier incident a opposé M. Mitterrand à M. Jean-Pierre Cot. Le député de la Savoie ayant demandé si la « motion en vue d'une synthèse » était *« à prendre ou à laisser »* et ayant noté que le P.S. doit élaborer une *« ligne »* pour les dix prochaines années, le premier secrétaire l'a accusé de vouloir rompre avec la « ligne d'Epinay » et a précisé que son texte pouvait être *« enrichi »* par des *« apports »* mais qu'il convenait d'être clair. Il existe, selon lui, au sein du P.S., ceux qui acceptent la ligne politique du parti socialiste et ceux qui s'y opposent. A l'inverse, M. Cot oppose l'orientation symbolisée par MM. Joxe et Chevènement à celle du reste du P.S.

A la demande de M. Pierre Mauroy, une suspension de séance a été décidée et les divers sous-courants du P.S. se sont réunis séparément.

A la reprise, samedi après-midi, vers 15 h. 30, l'atmosphère était toujours aussi tendue, en dépit de multiples contacts entre dirigeants socialistes, et notamment d'une rencontre entre MM. Mitterrand, Defferre et Mauroy. C'est alors que s'est engagé le débat de procédure. Le maire de Lille a proposé d'ajourner le comité directeur pour que la « commission Jaquet » reprenne ses travaux en tenant compte de la position, désormais connue, du premier secrétaire. M. Mitterrand s'est opposé à cette méthode de travail en insistant notamment sur le fait que seul le comité directeur est politiquement responsable et que c'est à lui qu'il appartient, statutairement, de rechercher une synthèse.

### Incidents et tension

Un accord est néanmoins intervenu, à l'unanimité, pour constituer, au sein du comité directeur, une commission des résolutions, qui se saisirait de l'ensemble des textes connus, c'est-à-dire non seulement les contributions mais aussi les deux seules motions officiellement déposées en vue du congrès : celle de M. Mitterrand et celle du CERES.

M. Pierre Mauroy a alors défendu un amendement tendant à obtenir que, dans un premier temps, les membres de la majorité du P.S. siégeant dans cette commission des résolutions se réunissent séparément afin de savoir si cette majorité, qui dirige le P.S. depuis les congrès de Nantes en 1977 et même de Pau en 1975, existe toujours. M. Mitterrand s'est opposé à cette proposition, en estimant que le débat est désormais engagé dans l'ensemble du P.S. La proposition du maire de Lille a été, après un vote nominatif, nettement repoussée par une majorité constituée des partisans du premier secrétaire et du CERES. En ce qui concerne la seule majorité sortante du P.S., le décompte fait apparaître qu'un même nombre de membres du comité directeur (quarante-quatre) ont approuvé, d'une part, la proposition de M. Mauroy, appuyée par M. Rocard, et, d'autre part, la thèse de M. Mitterrand.

*Ce partage en deux blocs équivalents de la majorité du P.S.* a entraîné la division des représentants de la fédération des Bouches-du-Rhône, la première fédération socialiste du pays par le nombre de ses adhérents. Si MM. Defferre et Leccia ont appuyé le premier secrétaire, MM. Loo, Weygand et Pezet se sont rangés derrière M. Mauroy.

*Un autre vote est intervenu* à la demande du premier secrétaire, qui se déclarait soucieux d'engager le débat de fond, à partir de son texte notamment, devant l'ensemble du comité directeur avant toute réunion de la commission des résolutions. Cette demande de M. Mitterrand a été formulée d'une manière non seulement extrêmement pressante mais également agressive — *« Messieurs les assassins, tirez les premiers »* — qui traduisait bien le degré de tension régnant entre les principaux dirigeants socialistes. Cette tension a été illustrée également par de multiples incidents de couloir, qu'il s'agisse de vives polémiques entre responsables du P.S. à propos du contenu des comptes rendus officiels faits à la presse par M. Estier, ou des menaces adressées par M. Quilès, député de Paris, à M. Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, lui annonçant sa prochaine éviction. La haine rodait.

Le débat général ayant été accepté, à l'unanimité, M. Jean-Claude Colliard revient sur la formule lancée par le premier secrétaire en expliquant qu'après l'assassinat de César Brutus et Antoine n'avaient pas gouverné ensemble. La critique des positions du premier secrétaire a été faite notamment par MM. Le Garrec, Martinet et Rocard, MM. Jospin, Delfau et Bennassayag défendant au contraire les thèses de M. Mitterrand.

### La représentation des minoritaires

Un débat s'engage *ensuite* sur le problème de la représentation des courants minoritaires. Le CERES tente d'obtenir qu'aucune exception ne soit faite à la règle qui prévoit que seuls les courants ayant obtenu 5 % des voix au plan national sont représentés dans les instances nationales ou fédérales. La minorité du P.S. cherche ainsi à éviter de perdre *le contrôle de la fédération de* Paris où elle est menacée par le courant « union pour l'autogestion », animé par M. Pierret, député des Vosges. A l'issue d'une longue discussion, le comité directeur s'en tient à la position du bureau exécutif (*le Monde* daté 11-12 février) : il appartiendra à la commission des résolutions du congrès de Metz d'accepter ou non des exceptions.

Après une nouvelle suspension de séance, et alors qu'il est environ 22 h. 30, M. Laurent Fabius, député de Seine-Maritime, propose que la commission des résolutions, créée au sein du comité directeur, se réunisse immédiatement et siège sans désemparer pour rechercher si un accord est possible. M. Mauroy, faisant notamment valoir que de nombreux dirigeants socialistes sont déjà partis et que la fatigue et la *tension ne permettent* guère un travail fructueux, suggère de convoquer la commission mercredi et, le soir du même jour, le comité directeur. Les motions *pour le congrès pourraient*, dans cette hypothèse, être déposées jusqu'au jeudi midi.

Un nouveau vote intervient, et les partisans de MM. Mauroy et Rocard sont de nouveau battus, par 65 voix contre 35, le CERES *et les amis de M. Mitterrand* ayant derechef fait bloc. Au sein de la majorité sortante, compte tenu des absences, le partage s'établit à 41 voix pour le premier secrétaire contre 35 pour le maire de Lille et le député des Yvelines.

MM. Mauroy et Rocard considérant que cette alliance entre M. Mitterrand et le CERES rend impossible le débat, décident alors de quitter le comité directeur, suivis de leurs partisans. M. Mitterrand constate qu'il n'y a, dans ces conditions, plus de raisons de réunir la commission des résolutions : les deux motions, la sienne et celle du CERES, ont *été déposées et leurs auteurs* n'envisagent pas de fusionner, et des désaccords importants existent entre lui-même et la minorité.

MM. Mauroy et Rocard se déclarent, quant à eux, disposés à reprendre la discussion en commission si celle-ci est convoquée avant mardi. Sinon, conformément aux délais *prévus par* les statuts du P.S., ils déposeront, en principe séparément, une motion, mardi soir, en vue du congrès de Metz.

## La motion du premier secrétaire met en cause les agissements de certains responsables

Sous le titre « *Un grand parti pour un grand projet* », le texte déposé par M. Mitterrand, dimanche matin 11 février, devant le comité directeur du P.S., se présente comme une « *motion en vue d'une synthèse* ». Il est divisé en trois parties.

La première, intitulée « Regarder devant soi », commence par souligner l'importance de la révolution scientifique et ses effets sur les phénomènes politiques. Il cite, en particulier, le cas de la biologie, de l'électronique et des satellites de communication, et note qu'il « *est urgent de définir les choix industriels, d'institutionnaliser les contre-pouvoirs, et de diffuser un savoir apte à saisir et à cerner les effets de ces mutations* ».

La motion du premier secrétaire insiste ensuite sur les rapports de l'homme avec son milieu et estime qu' « *il y a échec d'une gestion politique de la société quand celui qui devrait en être le bénéficiaire réagit en victime et se sent menacé dans son identité* ». Le texte cite notamment, à ce propos, la baisse de la natalité, la résistance écologique, la réhabilitation des aspirations régionalistes, l'éclosion de marginalités utopiques, régressives ou *constructives*. Il souligne, en outre, que l'affirmation de la femme est « *une des vraies révolutions de notre temps, peut-être la plus profonde* ».

M. Mitterrand, après avoir brossé un panorama de la situation planétaire et avoir noté que « *le centre de gravité de la politique internationale s'est déplacé de l'Atlantique au Pacifique* », dénonce l'absence d'un système monétaire et « *la redistribution des pôles de production sur l'ensemble du globe au gré des intérêts des sociétés multinationales* ».

« *Regarder devant soi*, poursuit-il, *c'est se préparer à faire l'Europe sans défaire la France, ou, mieux, à préparer la France à retrouver ses véritables dimensions par son engagement dans l'Europe. C'est aussi mesurer l'échelle des risques qui pèsent sur la paix et savoir que le premier d'entre eux se nomme la prolifération des armes nucléaires.* »

La seconde partie de la motion, sous le titre « Tenir bon », rappelle que « *la « ligne d'Epinay » n'est pas partie de rien* ». Le premier secrétaire ajoute : « *Serait-elle en cause aujourd'hui et remise en question, avec le socialisme historique, ou plutôt le socialisme tel que l'histoire l'a fait ? On l'aurait cru à l'écoute de tant de discours dont il faut reconnaître qu'à l'approche du congrès ils ont baissé le ton au point qu'il faut tendre l'oreille pour en percevoir l'écho. Les contributions publiées par* le Poing et la Rose *ne gardent qu'une faible trace des débats qui ont occupé, depuis mars, l'avant-scène, comme si les militants n'avaient droit qu'aux versions expurgées des thèses originales. Mais l'obligation où nous nous trouvons de revenir à tout moment sur des points qui semblaient acquis — front de classe, stratégie de rupture, union de la gauche, — la nécessité où nous sommes d'exposer, une fois de plus, les décisions réitérées de nos congrès, prouvent bien qu'il y a problème.* »

M. Mitterrand entreprend alors de rappeler que l'objectif du P.S. « *n'est pas de moderniser le capitalisme ou de le tempérer mais de le remplacer par le socialisme* ». La « rupture » lui paraît en conséquence exiger : un plan démocratique, un secteur public élargi, de nombreux droits aux travailleurs, une décentralisation poussée jusqu'à son terme, des mesures immédiates.

### Des points de divergences

Sur un certain nombre d'aspects particuliers, il lui semble toutefois nécessaire que « *le débat ait lieu* ». Il relève ainsi deux points de divergence. A propos des rapports entre le plan et le marché, le texte du premier secrétaire précise :

« *Dans de nombreux secteurs de notre vie économique, le marché a cessé d'exister. Ailleurs, il ne règle les échanges que pour partie. Sans nier le rôle qu'il continue et continuera de jouer là où demeure une réelle pluralité des entreprises, nous pensons que les grandes orientations nationales et régionales doivent être déterminées par la confrontation des intérêts, des besoins et des aspirations démocratiquement débattus à tous les niveaux et non au gré de ceux qui, sociétés multinationales et maîtres de la banque, exercent, sous couvert du marché, un pouvoir sans partage. Rompre avec la toute-puissance du marché et sa logique du profit marquera la première rupture.* »

De même, en ce qui concerne les nationalisations, M. Mitterrand écrit :

« *Le pouvoir passe par la propriété, la propriété c'est le pouvoir. Quant à la liste des groupes à nationaliser — les sociétés mères et l'actif qu'elles détiennent dans leurs filiales, — nous avons donné notre accord à celle du programme commun de la gauche, participations comprises. Cette liste sera complétée en temps utile, chaque fois que dans un secteur-clé s'affirmera une tendance monopolistique ou que des produits nécessaires à la vie et à la sécurité du pays seront en cause. (...)*

» *Il est de l'intérêt du parti que notre congrès confirme cette démarche vers un secteur public élargi, une addition d'expérimentations sociales ne pouvant remplacer la conquête du pouvoir d'Etat et la maîtrise des pôles de l'économie.* »

A propos de la décentralisation, la motion explique que « *si le pouvoir central a servi, naguère, l'unité nationale, aujourd'hui il lui nuit* ». Après avoir affirmé que « *la décentralisation, c'est le droit à la différence* », le texte affirme :

« *Quand le suffrage universel nous en aura confié la charge, nous transférerons au niveau le plus proche de la vie quotidienne nombre des pouvoirs confisqués par l'Etat. Fermeture des bureaux de l'administration parisienne qui régentent les collectivités locales, éclatement de ministères tels que l'intérieur, les finances, l'équipement, suppression de la fonction préfectorale, accroissement des pouvoirs des assemblées élues — assemblées régionales, conseils généraux, conseils municipaux. A cette fin le congrès chargera le comité directeur d'inscrire à son ordre du jour, avant le mois de juillet, le projet actuellement à l'étude, de même qu'il mandatera le groupe parlementaire pour que l'Assemblée nationale se saisisse au plus tôt de la proposition de loi socialiste sur la vie associative déposée en décembre dernier.* »

Le premier secrétaire se penche ensuite sur la politique agricole. Il préconise une « *politique des prix garantis à la production dans le cadre de quantum tenant compte des coûts* » et des « *offices par produits* ». Il examine également la lutte des femmes et la juge « *indissociable* » du combat socialiste.

### L'avenir de l'union de la gauche

La motion analyse alors la situation de l'union de la gauche. M. Mitterrand écrit :

« *Sans doute l'union de la gauche est-elle gravement atteinte par le comportement sectaire et destructeur de la direction du parti communiste. Mais la réalité profonde qu'elle exprime, l'union des forces populaires, traduction politique du front de classe des travailleurs en lutte contre l'exploitation qu'ils subissent, continue d'être puissamment ressentie par les masses. (...) L'union, quels que soient les obstacles dressés devant elle par l'état-major du P.C., reste une nécessité. (...)* »

Il souligne également « *l'incohérence d'une démarche qui devait conduire le parti communiste à louvoyer, de 1971 à 1977, dans les méandres de « l'union considérée comme un combat », pour finir par la rompre et combattre... les socialistes.* » Il poursuit : « *Assurément, la direction communiste n'a pas accepté la prépondérance acquise par notre parti, dans et par l'union. Peut-être a-t-elle redouté de gouverner dans la tourmente de la crise. Peut-être a-t-elle suivi des directives venues d'ailleurs, de crainte qu'une expérience socialiste, cautionnée par les communistes, n'offre du socialisme un visage nouveau différent, sinon antinomique, du modèle soviétique. Il y a lieu de penser que ces raisons se sont additionnées.* »

Constatant que rien ne montre que le P.C.F. va changer d'attitude, récusant toute alliance à droite sous couvert de troisième force, le premier secrétaire explique :

« *L'idée de compenser l'absence communiste par un rassemblement indistinct où seraient mêlés partis, associations, syndicats — et lesquels ? — pour qu'ils définissent ensemble des objectifs de gouvernement n'est ni souhaitable ni réaliste. Enfin, l'hypothèse d'un isolement volontaire qui conduirait notre parti à ne conclure d'alliance ni sur sa droite ni sur sa gauche, à ne compter, pour parvenir au pouvoir et faire passer ses propositions dans les faits, que sur ses seules forces et l'éventuelle neutralisation de ses rivaux, ne débouche sur rien, à moins de fournir une stratégie intermédiaire pour une alliance à droite.*

» *Il n'est donc qu'une méthode : créer une situation à laquelle le parti communiste ne pourra échapper. Pour cela, pas de secret : les socialistes doivent tenir bon. Respecter leurs engagements. Pratiquer la discipline électorale. Engager des actions communes utiles aux travailleurs. Nous proposons dès maintenant une rencontre pour associer méthodiquement et d'un commun accord les partis politiques de gauche aux luttes pour la défense de l'emploi et le sauvetage des régions en péril.*

» *Mais en même temps les socialistes diront haut la vérité sur les manquements du P.C. Ils poseront des questions précises sur les contradictions entre le centralisme démocratique et la revendication autogestionnaire, l'internationalisme théorique et les pratiques nationalistes, le ralliement au pluralisme et la réalité soviétique, le discours de gauche et le sabotage de l'alliance de gauche, etc.*

» *Le parti socialiste, en maintenant le cap, fera plusieurs démonstration à la fois : qu'il est le véritable artisan de l'union, qu'il s'enracine dans le terrain social qui est le sien, qu'il accroît son audience dans l'opinion publique. (...) Restera au parti communiste soit à s'enfermer davantage dans ses refus sectaires, soit à comprendre son devoir. Lorsque ce jour sera venu, le parti socialiste dira comment il entend engager le dialogue.* »

La motion du premier secrétaire répond ensuite à ceux des dirigeants socialistes qui ont déploré le manque de rigueur économique du P.S. « *Le quantitatif aurait pris le pas, à l'excès, sur le qualitatif* », rappelle le premier secrétaire, qui réplique :

« *Les prétendues « lois économiques » que l'on présente, à droite, comme éternelles, analogues à celles de la cosmologie, ne sont en fait que les principes de gestion du système capitaliste (...). Evitons d'appeler rigueur économique ce qui n'est que rigueur sociale (...). Il est temps de changer les termes du débat et de ne plus se laisser investir par la culture économique dominante (...). Il est normal que les mesures sociales de notre programme soient en contravention avec les lois économiques qu'on veut nous faire admettre (...).*

» *En vérité, la crise est une stratégie que le capitalisme emploie pour s'adapter au progrès de la science.*

» *(...) La lecture des contributions convainc de l'utilité du débat entre les socialistes. Le congrès enregistrera certainement l'accord quasi unanime qui s'est réalisé sur le refus d'admettre que la diffusion plus démocratique du pouvoir au sein de la société puisse pallier l'absence de mesures quantitatives de redistribution des richesses, bref sur l'idée qu'il n'est pas possible de séparer le « qualitatif » du « quantitatif ». Conclusion heureuse d'un procès engagé avec quelque vivacité au lendemain des élections législatives.* »

### La construction européenne

La motion de M. Mitterrand souligne enfin que la France ne peut admettre que la division internationale du travail se fasse sans elle et contre elle. Le texte souhaite la reconnaissance des Etats du tiers-monde comme des partenaires égaux. En matière de construction européenne, il se prononce « *fermement* » en faveur du développement d'un tel processus, mais refuse tout élargissement des compétences de l'Assemblée de Strasbourg. Il avance en outre cinq propositions au niveau de la C.E.E. :

1) Le retour au plein emploi ;
2) Le contrôle des institutions européennes sur les firmes multinationales ;
3) Des conventions collectives européennes ;
4) La reconnaissance, au niveau de la C.E.E., d'un congé pour l'éducation permanente et de l'égalité des traitements masculins et féminins ;
5) Une charte des droits sociaux fondamentaux.

Le document élaboré par le premier secrétaire rappelle ensuite les préalables posés par le P.S. à l'élargissement de la C.E.E. Ces rappels, explique M. Mitterrand, sont nécessaires, « *car nombre de contributions semblent les ignorer* ». Sur ce point la motion conclut :

« *Ni l'impérialisme américain ni l'expansionnisme russe ne rencontreront d'obstacle durable sans une Europe organisée et plus précisément sans une Europe socialiste à volonté d'indépendance.* » Elle récuse toutefois « *ceux que tentent le repli sur soi et le rêve nationaliste, comme à ceux qui s'abandonnent aux facilités d'une supranationalité confuse* ». « *Les socialistes ne sont pas placés devant deux lignes politiques pour l'Europe, mais devant trois* », estime M. Mitterrand.

La troisième et dernière partie de la motion du premier secrétaire, intitulée « pour un nouvel élan », rappelle notamment qu'en sept ans le P.S. a accru ses effectifs de 120 000 adhérents, mais ajoute qu'une série de difficultés demeurent parmi lesquelles M. Mitterrand cite : « *Implantation trop parcellaire dans les entreprises, absence de péréquation entre les fédérations, faible décentralisation régionale, financement insuffisant et incertain, pas de contrôle des dépenses engagées, mauvaise information à l'intérieur du parti et lenteur dans la communication, échec de l'action culturelle, élitisme dissimulé sous le langage basiste, élitisme aussi dans les commissions nationales, et, depuis quelque temps, multiplicité des clans et manque de discipline parmi les dirigeants.* »

Après avoir affirmé que « *l'arme des socialistes et leur unité* », le premier secrétaire poursuit : « *Elle est aujourd'hui ébranlée par la multiplicité des fractions, avouées ou non, par l'âpreté de leurs affrontements et par le recours systématique à la presse extérieure pour peser sur les décisions du parti. Dominons cette crise en revenant aux sources. Notre ambition a été de réunir dans un seul mouvement politique les diverses écoles de pensée du socialisme. Elle le reste. Et c'est notre réussite. Nous n'obéissons à aucun dogme et n'avons pas de grand prêtre. La chasse aux chrétiens ou la chasse aux laïcs n'est pas dans notre nature. Pas davantage la nouvelle mode de la chasse aux marxistes. Tous ont leur place parmi nous. La fraternité n'a pas de hiérarchie. L'unité naît de la tolérance.*

» *L'écho des rivalités de personnes et de clans inquiète les militants. Ils s'indignent que puissent exister des réseaux, des bureaux, des finances parallèles. Pour y mettre fin, le congrès confiera au futur comité directeur le soin d'établir des règles plus strictes de discipline. Notamment le parti devra disposer, en plus du premier secrétaire, de porte-parole habilités à rendre compte des décisions prises. Il n'appartient pas aux postes de radio et aux chaînes de télévision de les choisir.* »

M. Mitterrand propose en conclusion une série d'autres mesures techniques. Parmi celles-ci figurent un quota de 20 % de femmes dans les organismes du P.S., le lancement d'un quotidien, le retrait des charges de secrétaire national si cette fonction est mise au service d'une « fraction », la non-désignation du candidat à la présidence de la République « *plus tôt qu'il ne convient* », une réforme du contrôle de la vie financière du P.S., l'élection des responsables du Mouvement de la jeunesse socialiste.

Le premier secrétaire conclut : « *Les foules rassemblées sur les pas de Jean Paul II et à l'appel de Khomeiny, toute différence admise sur l'objet du message, offrent un champ de réflexion qu'il serait absurde d'ignorer. Dans notre Europe lassée et tenue en lisière par la société de l'argent, l'hésitation ou le refus qui oppose la jeunesse à l'engagement politique résulte sans doute du fait que les partis politiques restent en-deçà des valeurs hors desquelles la vie perd son sens. D'où le malentendu. Parce qu'ils ne donnent pas ce qu'ils doivent, on leur demande plus qu'ils ne peuvent donner. Qu'ils se souviennent pourtant : des mots aussi simples que le pain, la paix, la liberté, à partir des plus humbles besoins, ont parlé naguère à l'esprit et le peuple des travailleurs a su que ses conquêtes avaient valeur universelle.*

» *En choisissant de combattre pour la conquête de cette liberté supérieure, la responsabilité, devant soi et devant les autres, le socialisme autogestionnaire a ouvert une route qui le mènera loin.* »



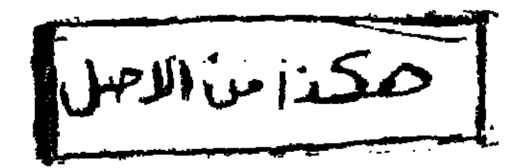
AU SEIN DU PARTI SO…

## M. Mitterrand a chois… MM. Mauroy et…

### Sans ménagement









## AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

# M. Mitterrand a choisi d'affronter MM. Mauroy et Rocard

Depuis des semaines, le parti socialiste vivait sur le mythe d'une « synthèse » devant permettre de ressouder sa majorité sortante. Politiquement, une telle synthèse était sans doute réalisable. Que ce soit sur l'économie ou sur l'Europe, sur l'union de la gauche ou sur le fonctionnement du P.S. Encore fallait-il en avoir le désir. Or sur les quatre courants qui dominent la vie de la formation socialiste, trois — le CERES, M. Mitterrand et M. Rocard — étaient décidés à ne faire aucun effort pour parvenir à un accord. Chacun d'eux préférait se compter à l'occasion du congrès de Metz.

Seuls, en définitive, MM. Mauroy et Defferre se sont battus, en ordre dispersé, en faveur d'une synthèse. Tous deux héritiers de la tradition social-démocrate, se sentent plus à l'aise dans les débats à caractère idéologique. Mais surtout ils redoutent de voir ce courant, qui constitue encore l'ossature du P.S., se rompre, se disperser. Quand les grands féodaux sont d'accord, le P.S. est, en effet, assuré d'une majorité stable. S'ils se divisent tout devient possible. On s'en était déjà rendu compte en juin 1971 lors du congrès d'Epinay-sur-Seine. C'est la division des sociaux-démocrates entre MM. Guy Mollet et Alain Savary d'une part, Gaston Defferre et Pierre Mauroy d'autre part, qui avait permis à M. Mitterrand d'enlever d'un souffle le poste de premier secrétaire du P.S.

Ce phénomène est en train de se reproduire. Pour tenter d'éviter cette cassure, au niveau national bien sûr, mais aussi au sein de la fédération des Bouches-du-Rhône, M. Defferre a cherché à maintenir M. Mauroy aux côtés de M. Mitterrand. Le maire de Lille tentait, lui, de préserver l'accord entre le premier secrétaire et M. Rocard. Cette sorte de chaîne s'étant rompue, chacun va devoir désormais choisir son camp, option difficile pour un grand nombre de socialistes.

Au niveau des militants d'abord, déchirés pour la plupart entre un sentiment de respect et d'attachement sentimental à M. Mitterrand et le souci de désigner comme candidat à la présidence de la République un homme susceptible de leur rendre l'espoir d'une victoire. Au niveau des cadres, ensuite, qui savent que, compte tenu de la règle de la représentation proportionnelle, ils jouent leur propre situation locale. S'ils se trompent de camp, s'ils apprécient mal le rapport des forces dans leur département, ils en perdent le contrôle et voient du même coup leur échapper les investitures pour les prochains scrutins.

Le courant social-décocrate va-t-il rester fidèle à un conformisme qui le pousse à s'aligner en règle générale derrière le premier secrétaire du parti, quel qu'il soit, ou sera-t-il tenté d'aller se réfugier derrière M. Pierre Mauroy pour attendre l'issue du choc entre MM. Mitterrand et Rocard ? De la réponse à cette question dépend pour beaucoup le résultat du congrès de Metz.

### Sans ménagement

Le premier secrétaire, il est vrai, fait déjà tout pour rendre inopérante une telle alternative. Il ne peut en effet courir le risque de laisser le maire de Lille tenter de préserver, même artificiellement, une position d'arbitre. C'est pourquoi, dans le texte de la motion qu'il a déposée en vue du congrès, il ne ménage pas plus le maire de Lille et ses amis que M. Michel Rocard. Au député des Yvelines, il réplique sur les rapports entre le plan et le marché ou sur les nationalisations. M. Mauroy, qui est officiellement chargé du secrétariat à la coordination, peut prendre pour lui toutes les remarques sur le mauvais fonctionnement interne du P.S.

M. Charles-Emile Loo, trésorier du parti, peut enregistrer que le premier secrétaire est mécontent de la manière dont il gère ce secteur. M. Taddeï, député de Vaucluse, chargé du secrétariat à l'action culturelle, peut constater que M. Mitterrand dresse de son activité un bilan totalement négatif.

Présenter un tel texte comme une motion « en vue d'une synthèse » relève de l'ironie.

Au cours du comité directeur, le premier secrétaire a d'ailleurs clairement manifesté qu'il avait choisi de ne plus différer l'affrontement entre lui-même et MM. Mauroy et Rocard. Le maire de Lille avait pourtant fait admettre par le député des Yvelines de ne pas rejeter en bloc la motion du premier secrétaire, mais, au contraire, de l'accepter comme base de travail, en l'amendant, il est vrai, considérablement. Pour pouvoir effectuer ce travail, encore fallait-il que M. Mauroy obtienne des délais pour élaborer les compléments ou les modifications qu'il souhaitait apporter à un document qu'il ne connaissait que depuis quelques heures et que ses amis avaient découvert dimanche matin.

Le premier secrétaire a catégoriquement écarté cette procédure, de même qu'il a refusé toute négociation dans le cadre de la majorité sortante du P.S., car, à ce niveau, il peut redouter d'être tenu en échec par la coalition constituée autour de MM. Rocard et Mauroy.

Bien qu'étant en désaccord avec de nombreuses thèses du CERES, M. Mitterrand, dès lors qu'il a choisi d'en découdre avec ses deux anciens adjoints, ne peut négliger l'actuelle minorité du P.S. Il risque d'avoir besoin de son soutien pour préserver son pouvoir. C'est pourquoi sa motion contient des développements qui ne peuvent que satisfaire le CERES, qu'il s'agisse de l'engagement d'un processus de rupture avec le capitalisme dans les quelques mois qui suivraient l'arrivée de la gauche au pouvoir ou qu'il s'agisse du développement du secteur « entreprises » et de l'élection des dirigeants du Mouvement de la jeunesse socialiste.

L'enjeu du combat qui s'engage est d'ailleurs clairement exprimé dans la motion du premier secrétaire. M. Mitterrand écrit en effet : « La campagne, directe ou indirecte, pour la candidature à la présidence de la République est prématurée. Elle cause aujourd'hui de réels dommages au parti. Le premier secrétaire ne peut être en même temps candidat. Le candidat ne peut se substituer au premier secrétaire. Ces deux observations conduisent à ne pas désigner le candidat plus tôt qu'il ne convient. »

Le premier secrétaire vent faire entériner par le congrès le fait que la désignation du candidat à l'Elysée n'interviendra que lorsque lui-même aura arrêté sa décision.

Dès lors, au-delà de l'habillage intellectuel du débat, au-delà même des réelles différences d'analyses et de sensibilités, la lutte qui s'engage au sein du P.S. est d'abord une lutte pour le pouvoir. Le discours de M. Mitterrand, volontairement doctrinal et très « marqué à gauche », comme sa volonté de présenter l'affrontement comme idéologique tendent surtout à lui permettre de rejeter ses adversaires « à droite ». Il sait qu'historiquement, au sein du parti socialiste, les congrès se gagnent en débordant par la gauche. Telle est la manœuvre classique dans laquelle il vient de s'engager.

Si M. Mitterrand remporte ce combat, il restera à savoir comment pourrait fonctionner une formation socialiste coupée en deux blocs équivalents et reléguant dans sa minorité les deux personnalités qui obtiennent les meilleurs résultats dans les sondages d'opinion. La vraie leçon du comité directeur de dimanche tient moins dans le fait d'un éclatement prévu de la majorité sortante que dans l'extraordinaire dégradation des relations humaines entre les principaux dirigeants du P.S. Comme il ne semble pas que deux mois de campagne électorale interne soient de nature à détendre l'atmosphère, la synthèse, à Metz, risque d'être tout aussi difficile à réaliser qu'aujourd'hui. Or, sans consensus minimum, un parti comme le P.S. serait voué à la paralysie.

THIERRY PFISTER.

### « L'HUMANITÉ » : le cap est résolument maintenu vers la droite.

René Andrieu écrit dans *l'Humanité* du 12 février :

*« Le parti socialiste reste fidèle à une vieille tradition en vertu de laquelle les rivalités personnelles se doublent chez lui de conflits tactiques qui ne mettent pas en cause la ligne politique. (...) Les affrontements de personnes, aussi vifs soient-ils, masquent l'accord de fond sur une politique qui ne diffère pas pour l'essentiel de celle de M. Giscard d'Estaing. La motion de François Mitterrand est de ce point de vue significative. (...)*

*» A en croire François Mitterrand, le parti socialiste doit* « maintenir le cap ». *Si l'on en croit sa motion, le cap est maintenu en effet. Résolument vers la droite. Avec parfois un langage de gauche destiné à camoufler le sens de la marche. »*



# La convention nationale sur le projet de société a été une répétition du congrès de Metz

**Le parti socialiste a tenu samedi 10 février une convention nationale chargée de procéder à un premier examen des résultats d'un questionnaire qui avait été adressé aux militants du P.S. en juillet 1978. Cette consultation doit déboucher sur l'élaboration d'un « projet de société ». M. Mitterrand a souhaité que ce document soit définitivement arrêté en octobre prochain. Les débats, au-delà du « projet de société » sont apparus comme une répétition du congrès qui se tiendra en avril à Metz.**

Deux cent seize questions avaient été adressées aux membres du P.S. Les responsables du P.S. estiment qu'environ 45 % des membres de la formation socialiste ont débattu des thèmes qui leur ont été soumis. A partir des réponses, cinq rapports ont été élaborés. Sous le titre « Analyse de la crise », M. Jacques DELORS explique que le capitalisme est victime d'une « *crise de l'accumulation, laquelle s'était accélérée dans l'euphorie des années 50-60 et qui débouche sur la baisse des taux de rentabilité du capital et sur la surproduction* ». L'inflation a, dans un premier temps, servi de mode d'ajustement, mais cette régulation a été rendue impossible par la dégradation du système monétaire mondial et la hausse du prix de l'énergie. « *Le capitalisme*, poursuit-il, *cherche une solution à la crise, comme toujours dans son histoire, en s'appuyant sur la conquête de nouveaux espaces et la mise en œuvre de nouvelles inventions et technologies.* » Selon M. Delors, les pays européens apparaissent comme la principale cible de la crise. Tout en déplorant « *l'ésotérisme* » de certaines questions, il a indiqué la nécessité de définir « *un nouveau modèle de développement* », qui soit différent des expériences social-démocrates. Ce modèle de développement, a-t-il dit, doit tenir compte du fait qu'il y a en France des besoins non satisfaits, des potentialités pour créer de nouvelles structures de production et d'emploi, de développement des activités hors travail.

Mme Annette Chépy traite des réponses sur le « pouvoir ». Les militants socialistes se montrent sensibles à des thèmes comme le non-cumul et la rotation des mandats, la transformation des médias, la réforme de l'école. *C'est le pouvoir de l'argent qui*, malgré tout, reste le plus contesté.

M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, parle de l'emploi. Sur la méthode du questionnaire utilisée par le P.S., il émet quelques réserves. Il propose qu'à l'avenir la direction fournisse, en même temps que les questions, des propositions alternatives de réponses.

### La France dans le monde

M. Lionel Jospin, traite de la place de la France dans le monde et indique que, d'après les réponses, une « faible majorité » s'est prononcée en faveur du maintien de la force française de dissuasion nucléaire. L'élargissement de la C.E.E. est jugé « souhaitable », mais pour permettre l'émergence d'un « troisième bloc européen » et dans l'espoir de parvenir à une plateforme commune avec les formations social-démocrates.

M. Michel Rocard, député des Yvelines, rapporte sur « le temps libre » et plaide en faveur d'un nouveau modèle de consommation. Au passage, il dénonce une « *régression politique* » aussi bien de la part de l'exécutif que du R.P.R. et du P.C.F.

Il explique : « *Il est triste de voir un président de la République, un gouvernement sans aucune idée nouvelle, sans autre remède que ceux qui datent des années 30, sans aucune imagination que celle de pousser à la reconstitution des profits des sociétés, qui n'est pas capable d'aborder le problème des chantiers navals, de la sidérurgie, de la mécanique, avec une politique industrielle mais seulement avec une politique financière. Comment ne pas repérer la plus tragique des régressions politiques dans le discours du R.P.R. ou dans la brièveté de l'analyse théorique qui nous vient de nos camarades du P.C.F. ?* »

M. Rocard note à ce propos que le P.C.F. en vient à « *muter certains de ses secrétaires fédéraux qui sont suspects de laisser trop s'ouvrir le débat dans leur parti* ». « *Quel dommage ! quelle tristesse !* », ajoute-t-il, faisant ainsi allusion à M. Fizbin, qui vient d'être remplacé « provisoirement » à la tête de la fédération de Paris du P.C.F.

Mme Véronique Neiertz conteste le rapport présenté par M. Michel Rocard. Elle reproche notamment au député des Yvelines de n'avoir pas tenu compte des réponses des militants socialistes au questionnaire qui leur avait été adressé et dénonce « *les généralisations hâtives et les banalités* » du rapport. Selon elle, le texte de M. Rocard est « *une caricature* », qui plus est ennuyeuse.

Samedi après-midi, le débat continue. Après M. Gérard Fuchs, qui défend en matière de nationalisations ou sur les rapports entre le plan et le marché les thèses de M. Rocard, M. Christian Goux, maire de Bandol, explique que la crise actuelle est liée à la nature du système capitaliste et non au système industriel. La « rupture » lui semble donc être à l'ordre du jour. Répondant à la dénonciation du « marxisme de cuisine » par Michel Rocard dans *le Monde* du 10 février, il note : « *Il est triste de voir des camarades reprendre les thèmes de l'idéologie dominante.* »

M. Patrick Viveret, rédacteur en chef de la revue *Faire*, invite à ne pas « *transformer la convention en levée de rideau du congrès* ». Répondant à Mme Neiertz, il explique que si des insuffisances existent, elles relèvent d'une autocritique collective et que, par exemple, le rapport de M. Delors sur « l'analyse de la crise » était aussi différent des travaux de la commission que celui de M. Rocard.

Parmi les autres intervenants, M. Laurent Fabius, député de Seine-Maritime, ironise sur « *ce nouveau courant qui est celui des points d'interrogation* ». « *Il est très utile de poser des questions*, ajoute-t-il, *mais il faut, de temps en temps, parce que nous avons vocation à gouverner, apporter des réponses* ». Après s'être prononcé en faveur de la nationalisation de la médecine, il affirme : « *Pour un gouvernement de la gauche, ce qui ne sera pas engagé tout de suite ne sera jamais réalisé.* » En conclusion, il note que le « projet socialiste » découle d'une initiative du premier secrétaire et que ceux qui disent que le P.S. n'aurait plus rien à proposer, qu'il aurait cessé d'être lui-même, développent des idées qui « *font le jeu de la droite et qui sont des contrevérités* ».

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, animateur du CERES, trouve que la convention « *ronronne un peu* ». Après avoir récusé l'idée que le capitalisme aurait surmonté sa crise, il rappelle que la minorité avait souhaité que le débat stratégique, c'est-à-dire le congrès, ait lieu avant la discussion sur le projet de société. « *Il n'est pas possible de trancher sans cela* », note-t-il. Selon lui, le problème qui se pose au P.S. est de savoir s'il entend réellement se battre pour rompre avec le capitalisme. Les discours sur les risques de la bureaucratie et de la centralisation ne lui paraissent rien apporter de neuf et traduisent « *une volonté de s'aveugler* » sur les difficultés qui attendent inévitablement la gauche au pouvoir.

M. GUIDONI, député de l'Aude et, lui aussi, animateur du CERES, développe des thèses similaires. Selon lui les « *positions étriquées* » sont celles de ceux qui « *surestiment les difficultés et les obstacles* ».

M. LE GARREC répond à M. Goux en soulignant que le capitalisme tend en permanence à surmonter ses contradictions et en rappelant que toute crise du capitalisme peut déboucher sur un renforcement du pouvoir autoritaire. « *Il ne s'agit pas de s'interroger*, ajoute-t-il, *sur qui est pour ou contre la rupture, mais sur les rythmes, les seuils, les contraintes.* »

Tirant les premières conclusions du débat, M. Jacques ATTALI explique que le P.S. peut être fier de lui-même et du travail de ses militants. Selon lui, le « *projet socialiste* » devrait s'articuler autour de trois idées :

— La rébellion, contre la crise, mais aussi contre les modèles ;

— Le rêve. « *Oui le socialisme c'est le rêve* », affirme-t-il, répondant ainsi, sans le nommer à M. Rocard ;

— La rigueur. « *C'est*, explique-t-il, *se donner les moyens de la rébellion pour créer les conditions du rêve.* » A ce propos, il suggère la nationalisation des satellites de communications et fixe comme tâche prochaine à un gouvernement de gauche la réforme du code général des impôts.

M. François MITTERRAND clôt la convention nationale en proposant que le « projet socialiste » soit arrêté en octobre. Il estime que le débat sur ce document prouve que « *le P.S. sait dépasser les problèmes inévitables et nécessaires qui relèvent de son organisation et de ses choix intérieurs* ». Evoquant le futur congrès du P.S., le premier secrétaire note que dès lors que des sujets importants sont évoqués, il n'est pas possible d'imaginer que tout le monde soit d'accord dès le point de départ.

M. Mitterrand dénonce ensuite le « charabia » des textes soumis aux militants et voit dans la pratique d'un « *basisme systématique et échevelé* » une des pires formes d'élitisme. Il estime que le langage utilisé n'est pas acceptable pour cent quatre-vingt mille des cent quatre-vingt-sept mille adhérents du P.S. Il conclut : « *Je suis le premier secrétaire du parti socialiste et je parlerai en votre nom sans désemparer pour maintenir la présence du premier parti du pays.* »

Le Monde

# société

## L'ARRESTATION D'UN ENSEIGNANT POUR DÉTENTION DE DROGUE DANS L'AUDE

# L'odeur des cheveux longs

De notre envoyé spécial

*Carcassonne. — C'est carnaval à Carcassonne et « Carcassous », hilare passe et repasse non loin de la maison d'arrêt où M. Didier Lavieille, un instituteur âgé de vingt-deux ans, est enfermé depuis jeudi 8 février pour détention et usage de stupéfiant. Le mardi 6 février, trente gendarmes, sans compter les cinq de Mas-Cabardès — le petit village de la montagne Noire, où M. Lavieille enseigne, — le chien Lucky,* « superbe labrador », *et son gendarme Demangeot,* « seul qualifié pour le mettre en œuvre » *ont, tous ensemble, à la tombée de la nuit, encerclé l'école. Après quoi, d'un coup de flair, Lucky a découvert quelques grammes de hachisch au fond d'un meuble. Depuis, M. Demangeot et son chien sont rentrés à Nice, où ils sont « basés ». Pour les gendarmes de Carcassonne, l'affaire est classée.*

*A peine si, à Mas-Cabardès, la rumeur flotte encore, légère. Les quatre cents habitants ne se souviennent plus aujourd'hui que de l'* « excellent instituteur », « du bon pédagogue ». « Ce qui me navre, c'est qu'il va perdre son emploi », *dit M. Semat, le cantonnier. Son fils, Michel, dix ans, a répété aux gendarmes qu'il « en » avait vu chez le maître. Et* « Bruno, le fils du brigadier-chef, en a même rapporté chez lui pour donner la preuve ». *On ne comprend plus vraiment. Ce n'est, en tout cas, à cause ni de ses cheveux longs ni de ses jeans trop moulants.* « Ici, il a été très bien accueilli », *affirme le maire. Pas la moindre histoire, que des satisfactins. Peut-être une bagarre avec le médecin, son voisin, M. Jean Francisco, qui, tout de suite après, a reniflé des odeurs bizarres. Mais qui ne s'est jamais disputé ? Juste des petits reproches biens naturels.* « Quand il est arrivé, on lui a refait l'appartement. Cela a coûté de l'argent à la mairie. On a même placé une minuterie pour éteindre le chauffage. Didier l'a débranchée. Il laissait allumé toute la nuit », *rapporte M. Dugnac, le percepteur. Pas de quoi brûler un sorcier. Le brigadier-chef, M. Pegulla, reconnaît qu'avec son fils,* « M. Lavieille était un bon instituteur ». *Et le curé soutient même que, depuis qu'il avait pris ses fonctions au début de l'année,* « les cahiers de catéchisme étaient mieux tenus ».

### A petits coups de pastis

*Alors, on tente des explications pour se convaincre. La dame du bar-tabac et son mari, M. Litran, ont remarqué son regard « clignotant ».* « Il voyait la vie en rose », *trouve à lui reprocher un jeune élève, tandis que les vieux sur leurs bancs reprennent leur litanies :* « Jamais on aurait cru, jamais, jamais. » « Il y a sûrement autre chose », *disent les plus étonnés que, pour si peu d'herbe, tant de gendarmes et un chien soient tombés sur l'instituteur. On commente à petits coups de pastis l'événement.* « Un toxicomane, on ne pouvait pas le garder ici ». *Pour la Noël, M. Lavieille avait monté une représentation sur Ferroul, la gloire locale, et sur la révolte viticole de 1907.* « Bien, mais trop engagé peut-être », *pensent à présent les villageois qui l'ont applaudi.* « D'accord pour l'affection, mais de là à embrasser les enfants... », *petite perfidie pour se mettre du côté de l'autorité. Et les écoliers connaissaient sa fiancée et ils montaient le soir chez lui écouter des disques... Les enfants l'aimaient bien, mais on l'aurait préféré respectable, en blouse grise et cheveux ras.*

« Puisque l'éducation les accepte, nous n'avons rien à dire », *soupirait une mère d'élève qui n'en pensait pas moins.*

*Didier ne se méfiait pas. Il envoyait même aux « amis » des cartes postales d'Amsterdam,* « ville de débauche et de stupre ». *Les « amis » lisaient, flattés mais inquiets.* « Je ne changerai pas ma façon de vivre », *confiait l'instituteur aux « intimes ». Tout le village depuis longtemps avait compris. Aussi quand les trente-cinq gendarmes sont venus l'arrêter, qu'ils l'ont emmené en laisse, lui et le labrador, quand on l'a entendu dire* « Je suis foutu », *la soirée était si fraîche qu'on s'empressa de rabattre les volets. Il partait là-bas, et pour ceux de Mas-Cabardès, là-bas, Carcassonne, c'est Chicago. N'en parlons plus. Ils ont, à présent, retrouvé leur paix, ils vaquent, et de l'affaire ils ne veulent souffler mot. Le curé, M. Marsil, qui rentre de Lourdes, a repris la louange du village.* « Ici, c'est du bon traditionnel avec de bonnes familles. » *M. Pegulla, pour personne, n'est plus là. Le père du garde champêtre, un vieux joueur de boudègue (1), déambule et pense à haute voix rocailleuse :* « Cette drogue, çà ne vient pas d'ici. » *Le maire, tout en portant la pâtée aux bêtes, surveille ses administrés et leur conseille, en patois,* « de se méfier des journalistes ».

*A Carcassonne, le Syndicat des instituteurs n'a rien à déclarer et l'inspection académique ne répond guère. Le lieutenant-colonel Fouet, commandant par intérim le groupement de gendarmerie, ne voit pas du tout l'intérêt de l'affaire.* « Un chien écrasé. Parlez plutôt de l'admirable chien Lucky. »

### Des sourires par-devant

*Mais au village, les étrangers au pays ne sont plus très à l'aise. Ce n'était donc que des sourires par-devant.* « L'an dernier, on m'a accusée de « trafiquer de la drogue », parce que j'ai acheté une maison alors que mon mari est sans travail. » *Mme Nicole Lebourg vide son sac. Avec Mme Rouquié, de Limoges, elles défendent l'instituteur, comme si elles étaient elles-mêmes menacées.* « Il n'a pas fumé devant les enfants. Et pourquoi serait-il allé montrer de la drogue exprès au fils d'un gendarme. C'était tout de même un garçon équilibré... Ici les gens n'ont aucun contact, la solitude çà les travaille et dès qu'une mésange charbonnière se pose sur un cerisier, c'est toute une histoire. Partout ils écrivent « interdit d'entrer ». *Des propos de cœurs amers. La vie est rude dans la montagne Noire.*

*Mais du côté des enfants, « Monsieur », c'est encore quelqu'un, même s'ils en parlent à l'imparfait, comme font les grandes personnes avec les morts civils.* « Ses cheveux longs, çà le faisait joli. Je voudrais bien qu'il revienne. Les filles, elles, ne croient pas qu'il est en prison. Le « hakik » ? je ne sais pas ce que c'est. Ça fait rêver et çà fait battre le cœur vite je crois ? » *Le « hakik » ne préoccupe guère Nathalie :* « S'il n'y avait pas eu les gendarmes, déjà je serais rentrée chez « monsieur » et je l'aurais jeté à l'eau sa drogue. » « *Monsieur* » *ne fermait jamais sa porte et* « Carcassous es arribat » (2).

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) Sorte de cornemuse.

(2) *Carcassous est arrivé !*

● *Les élèves du lycée de Mirande (Gers) se sont mis en grève,* vendredi 9 février, pour protester contre l'enquête de gendarmerie menée dans l'établissement à la suite de plaintes de la mairie et de la sous-préfecture pour *« dégradation d'édifices publics ».* Des inscriptions au goudron (*« Anarchie = Vie »*, *« Descartes, Euclide, à la poubelle »*, *« Fort en thème = fort en rien »*, *« Lagarde = Cornec »*, etc.) avaient été peintes sur les murs de l'église, de la sous-préfecture et sur le sol du lycée.

Un élève de vingt ans a été questionné à son domicile, le 8 février, et une élève de seconde a été interrogée le lendemain par un gendarme dans le bureau de la directrice du lycée. C'est alors que les élèves ont refusé de reprendre leurs cours malgré l'intervention de l'inspecteur d'académie. Le substitut du procureur chargé de l'enquête a annoncé que les interrogatoires n'auraient plus lieu qu'à domicile.



# Plus de cinq millions d'enfants sont réfugiés

De notre correspondante

Genève. — Au cours de la présentation d'une exposition de dessins d'enfants au Palais des nations sur le thème « L'arbre de la vie », réunie à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant par l'organisation suédoise Sauvez les enfants, l'idée a été lancée de *nommer* un *« ombudsman »* (médiateur), qui ferait office en *quelque sorte d'avocat de tous* les enfants du monde. La date de cette désignation n'est pas encore connue. On peut déjà présumer qu'il sera d'origine scandinave.

L'exposition, placée sous les auspices du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), veut rappeler que plus de la moitié des dix millions de réfugiés sont des enfants. Si les drames des enfants du Vietnam, des *petits Cambodgiens*, et de ceux de l'Afrique australe, sont connus, d'autres tragédies demeurent dans l'ombre.

*Qui peut imaginer dans quelles* conditions végètent et meurent les *enfants birmans dans* les camps de Bangkok où les autorités *interrompent, de temps* à autre, la distribution de denrées alimentaires ? Au cours du seul mois de novembre 1978, plus de sept mille enfants sont décédés de « malnutrition » dans ces camps.

Nombreux sont les enfants d'Asie qui ont fui leur terre natale parce que leur ethnie ou leur communauté était persécutée, comme c'est le cas des enfants Mhongs, montagnards du Laos. Nous apprenons, en outre, dans les statistiques officielles du H.C.R., que dans les camps de réfugiés de Djibouti, sur 10 000 personnes, on compte *8 500* enfants.

Tous les enfants n'ont pas la *« chance » de se trouver dans* un camp bénéficiant de l'aide du *H.C.R., de la Croix-Rouge ou* d'une autre organisation humanitaire. On nous a cité le cas d'un laotien de huit *ans* qui, après le meurtre de ses parents, a traversé le Mékong à la nage, a atterri en Thaïlande, mais dont on a perdu ensuite la trace. Ou encore le cas d'un Cambodgien de douze ans, dont toute la famille a été massacrée, qui réussit à *se cacher* durant des semaines, puis à arriver à Bangkok, où, en sa qualité d' *« immigrant illégal »*, fut emprisonné.

La situation des enfants, *dont* les parents ont été tués *ou emprisonnés, en Argentine*, au Chili, en Uruguay, en Ouganda ou dans l'Empire *centrafricain* n'est peut-être pas plus enviable. Dans ces conditions, on se demande avec angoisse ce que le meilleur « ombudsman » du monde pourrait faire pour ces dizaines de milliers de petits martyrs, qui n'ont pas tous le statut de réfugiés.

ISABELLE VICHNIAC.

## CORRESPONDANCE

### Condition paternelle et condition masculine

*Après la publication, dans* le Monde *du 7 février, de l'article intitulé* « La lutte du Mouvement de la condition paternelle », *M. Antoine Leenhardt, président d'une autre association, le Mouvement de la condition masculine, soutien de l'enfance* (1), *nous prie de publier les précisions suivantes :*

Notre objet social est : *« Etude en commun par des hommes et des femmes des rapports qui doivent s'instituer entre eux dans la société actuelle — Défense des droits des hommes et des enfants face aux conséquences de l'évolution de la condition féminine. »*

Le Mouvement, qui a l'appui d'un comité d'honneur, est dirigé par des hommes et des femmes bénévoles, de toutes professions (avocats, médecins, fonctionnaires, *cadres, employés, etc.*).

Nous avons été les premiers à revendiquer l'aternance de la garde pour les enfants de parents séparés.

Cette formule nous paraît surtout valable avant l'âge de neuf ans, lorsque les parents sont d'aptitude éducative égale.

Par contre, *nous insistons* sur la priorité à donner au *choix de l'enfant* à partir de l'âge de neuf ans, certains éducateurs préconisant l'âge de six ou sept ans.

Les deux cahiers de doléances que nous avons publiés contiennent des solutions qui constituent non un recul, *mais* un progrès dans les rapports qui doivent s'instituer entre les hommes et les femmes, ainsi que dans la *défense des droits des hommes* et des enfants.

Les nombreuses gardes d'enfants au père et la dédramatisation de certaines situations, qui paraissaient insolubles *obtenues par l'intervention du Mouvement* constituent un actif qu'il est juste *de souligner.*

Notre entraide s'exerce au niveau de nos quarante délégations départementales, qui maintiennent un contact étroit avec tous ceux qui se préoccupent du soutien de l'enfance.

(1) 221, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008, Paris. Tél. : 563-93-88.

## ÉDUCATION

### ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE ET PARENTS ONT MANIFESTÉ CONTRE LA MUNICIPALITÉ DE NANTES

*(De notre correspondant.)*

Nantes. — A l'appel du M.J.E.L. (Mouvement des jeunes pour l'enseignement libre) une manifestation regroupant près d'un millier de personnes a parcouru, samedi après-midi 10 février, les rues du centre de Nantes. Le cortège s'est disloqué sans incident dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville. Mme Eva Gendrault, maire-adjoint à l'enseignement (P.S.), entourés des socialistes et radicaux de gauche.

Le M.J.E.L., qui revendique deux cents adhérents à Nantes, avait pris seul l'initiative de cette *manifestation contre la mairie de* la ville, dont le conseil municipal a décidé, le 31 janvier dernier, de ne pas reconduire pour la prochaine année scolaire les subventions aux écoles primaires et ternelles sous contrat simple (*le Monde* du 2 février).

Dans les rangs des manifestants une bonne moitié de moins de dix-huit ans. Les adultes formaient l'arrière-garde. Au milieu d'eux, trois hommes politiques, le professeur Jean-Yves Barbin, conseiller général (P.R.), deux anciens adjoints de la précédente municipalité d'André Morice, MM. André Josan et Shristian Roy, sympathisants du C.N.I. On remarquait aussi les animateurs locaux de la nouvelle Action royaliste de M. Bertrand Renouvin.

Les responsables du M.J.E.L. ont lu une motion sous les fenêtres de la mairie dénonçant le sectarisme de la ville de Nantes, réclamant le rétablissement des subventions et refusant que l'école privée devienne une « école de classe ».

*« Nous défendrons l'enseignement libre partout où il est menacé, un point c'est tout »* a dit le président national, avant de débrancher son micro : *« Ne nous oubliez pas ».*

JEAN-CLAUDE MURGALE.

### Pour compenser la baisse du dollar

### LES ENSEIGNANTS QUÉBÉCOIS EN FRANCE EXIGENT UNE AIDE FINANCIÈRE

Les cent quatre enseignants québécois (1) qui sont en poste en France depuis le 5 septembre 1978 ne sont pas satisfaits de leur sort. Depuis qu'ils ont signé leur contrat d'échange, en mai et juin 1978, le dollar canadien a beaucoup baissé par rapport au franc (de 4,15 F à 3,55 F aujourd'hui). Or les « échangistes » québécois sont payés en dollars canadiens par leur gouvernement. *« Nous perdons 400 dollars par mois »* (environ 1 200 F) affirment certains.

Après une première démarche auprès de la délégation générale *du Québec à Paris*, en décembre, les échangistes ont obtenu une aide *compensatoire de 300 dollars* (un peu plus de 1 000 F) puis un chèque de 1 600 F chacun. Mais ce rattrapage est jugé trop tardif par les enseignants québécois, et surtout insuffisant. *« Nous voulons une compensation de 100 % des pertes dues à la dévaluation du dollar »*, exigent les échangistes membres de l'Association des enseignants québécois en France (A.E.Q.F.).

Pour appuyer leurs revendications, ils ont fait grève le 5 février et vingt-quatre d'entre eux ont manifesté à Paris devant la délégation générale du Québec, où on a refusé de les recevoir. A la délégation, on indique que le gouvernement québécois accepte d'accorder une aide compensatoire équivalant à 75 % de la perte due à la dévaluation (calculée sur l'indice du dollar pendant les six derniers mois), mais que les 25 % restants seront à la charge des enseignants. *« C'est un partage équitable »*, observe-t-on à la délégation. — R.C.

(1) Ces enseignants, affectés surtout dans des écoles primaires, remplacent des instituteurs français en poste au Québec.

## RELIGION

*En marge de la conférence épiscopale de Puebla*

### Les chefs d'entreprise ont manifesté contre les « infiltrations marxistes »

De notre envoyé spécial

Puebla. — Dimanche 11 et *lundi 12 février, la ville de* Puebla s'est parée des couleurs du catholicisme le *plus* traditionnel. Non sans habileté, on avait, dans l'espoir de les neutraliser, confié aux jeunes gens de droite le service d'ordre de la conférence épiscopale. Cela n'a pas suffi à désamorcer la méfiance et l'agressivité à l'égard d'une assemblée réputée, Dieu sait pourquoi, « progressiste ».

*La plupart des journaux* ont entretenu ces sentiments *qui ne doivent rien à la raison* et presque tout à l'obsession du marxisme et à *la* peur des infiltrations communistes dans l'Eglise.

*Puebla* est, après Monterrey, la ville industrielle la plus importante d'Amérique latine. Volkswagen y possède des usines qui viennent au deuxième rang après celles du Brésil. Dimanche, les *chefs d'entreprise* de Puebla *ont* donc manifesté leur inquiétude : *« Catholicisme oui, communisme non »*, comme si les évêques, réunis aux abords de la ville, étaient coupables de complicité avec le marxisme. On pouvait lire sur une banderole : *« Nous préférons les dictatures de Pinochet et de Videla à celle de Cuba ».*

Un des leaders de cette tendance a traité d'*« agents du marxisme »* des évêques tels que NN. SS. Landazzuri, Arns, Proaño, Padin et même le père Bigo, jésuite français, qui n'est pourtant guère suspect de progressisme. La pucelle d'Orléans a été appelée à la rescousse : *« Nous ne voulons pas,* a-t-on dit, *connaître le sort de Jeanne d'Arc, accusant Cauchon : « Evêque, c'est par toi que je meurs ».*

Ce lundi 12 février, une manifestation est prévue au pied de *la cathédrale sur la place centrale.* Elle est explicitement dirigée *contre la théologie* de la libération que l'on s'obstine à *prétendre* condamnée globalement par le pape, alors, on le sait, *il n'en est rien.*

### Plus de mille sept cent quarante amendements

Ces mouvements patronaux ne troublent guère cependant le déroulement de l'assemblée épiscopale, qui est vaccinée contre ce genre d'excès. Ses travaux touchent d'ailleurs à leur fin. Le premier résultat des votes (oui, non, oui avec réserve), indique que l'ensemble des textes, au nombre de trente-six, élaborés par vingt-deux commissions, ont été *ratifiés* à une exception près. Cent quatre-vingt-six membres de la conférence sur trois cent quarante-deux ont le droit de *vote. Ils se décomposent* ainsi : cent trente-huit évêques élus dans les *vingt-deux pays* de l'Amérique latine, plus la présidence, plus les responsables des départements et des sections du CELAM, ainsi que les présidents des conférences épiscopales.

Pourquoi ne se trouvent pas dans cette liste les représentants de la conférence latino-amé caine des religieux (CLAR), au nombre de cinq, comme s'y trouvaient les *seize* membres de la CLAR à Medellin ? Il n'y a pas de réponse *satisfaisante* à cette situation, car il n'y en pas, si ce n'est une *mise* à l'écart « idéologique » de la CLAR, jugée par le CELAM un dangereux *organisme parallèle et progressiste.*

Le seul document qui n'ait pas été accepté à la majorité requise des deux tiers porte le titre : *« Le contexte social et culturel de l'Amérique latine »* (72 oui, 69 non, 42 oui avec réserve) (1). Ce document constitue l'une des quatre parties du texte global de la commission première : *« La vision pastorale de la réalité latino-américaine. »* Ce texte aurait rencontré à la *fois* l'opposition des évêques de la *tendance ouverte* et celle des plus conservateurs, accusé d'un côté d' *« horizontalisme »* et de l'autre d'une analyse insuffisante des changements de *société*, d'une trop grande indulgence à l'égard de l'échec du processus de développement, de la polarisation des pouvoirs, de la concentration des richesses et de la sclérose sociale. Ce *document* devra donc être remis d'urgence en chantier, avec une commission dont les membres seront renouvelés.

L'échec de la commission originelle est significatif de la difficulté d'établir un diagnostic satisfaisant de la société latino-américaine actuelle. Les évêques sont non seulement novices en *matière de sociologie*, mais *fort* divisés sur ce point essentiel qui *touche* de près au domaine politique et qui représente le champ *d'application* de *la pastorale.*
non.

### Un vent d'optimisme

Pour les trente-cinq textes *acceptés*, indiquons les extrêmes : le nombre maximal des « oui » *(sur 175 votants environ)* est de 147 (document sur le *« témoignage »* ; le minimum : 76 (*« tendances actuelles et évangélisation dans l'avenir »*). Les *« non »* vont de 1 (*« catéchisme »*) à 57 (*« la réalité pastorale »*). Les *« oui avec réserve »* sont particulièrement *nombreux : de 16* (en ce qui concerne le document sur les *mass media*) à 89 (*« le Christ, centre de l'histoire »*). *Ce qui montre les hésitations* théologiques de l'assemblée.

Au *total, on dénombre* 1 740 demandes d'amendement. Ceux-ci se décomposent *en amendements de* pure forme et en amendements touchant à la substance. Chaque commission intéressée a reçu compétence pour les intégrer comme elle le jugera opportun. Une fois ce travail fait, l'assemblée procédera mardi 13 février à un vote définitif par oui et par

Un vent d'optimisme est à enregistrer chez les tenants de la tendance ouverte, qui ont constaté que l'ensemble de leurs requêtes a *été* entendu au cours de l'élaboration des conclusions de l'assemblée et que celles-ci s'en trouvent donc à leurs yeux *« nettement améliorées ».* Nulle part la théologie de la libération n'est condamnée, pas plus d'ailleurs que le marxisme. Certains des premiers amendements, lors du stade préliminaire à celui dont il vient d'être question, ont même été rédigés par des théologiens de la libération, consultés à titre d'experts privés par plusieurs évêques. Ils ont été incorporés. Ce qui permet aux observateurs *d'avancer que l'assemblée de* Puebla a contribué à rapprocher les *évêques de tendances opposées* et à prouver que le dialogue était possible.

Mais ce genre de réflexion doit être reçu avec beaucoup de prudence, car rien ne garantit que le rapprochement ne *sera* pas éphémère.

HENRI FESQUET.

(1) Les « oui avec réserve » sont comptés pour des oui.

# LA MORT DU PÈRE PIERRE LIÉGÉ

## Un homme courageux

*Les obsèques du Père Pierre Liégé, dominicain, directeur de l'U.E.R. de théologie et de sciences religieuses de l'Institut catholique de Paris, seront célébrées le 13 février, à 10 h 30, en l'église conventuelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris. Le Père Liégé est mort le 9 février, d'une pancréatite aiguë (le* Monde *daté 11-12 février). Il était âgé de cinquante-huit ans.*

Pierre Liégé a connu trois phases dans une vie passée au service de l'Eglise. Jeune dominicain, il a eu un grand rayonnement dans le monde du scoutisme. Aumônier national des *Routiers*, Scouts de France, il a été le leader de toute une génération de jeunes catholiques.

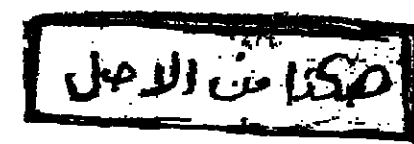
Ses travaux de catéchèse, à cette *époque, dans* l'optique de l'évangélisation des jeunes, étaient *considérés* par les autorités ecclésiastiques comme trop avancés. *Toute sa vie, d'ailleurs,* a été marquée par le courage de ses *engagements* : c'est ainsi qu'il prit position très nettement contre *la* guerre d'Algérie.

La deuxième période fut celle du concile. Expert à Vatican II, le Père Liégé s'était taillé une solide réputation de théologien, couronnée, en *1970*, par *son* élection comme doyen de la faculté de théologie de la « Catho », poste qu'il conserva jusqu'à sa mort. Le concile a été, pour lui, la consécration de son travail théologique et de ses idées, et on peut dire que, si d'autres théologiens s'appuient sur Vatican II pour frayer de nouveaux chemins, *le* Père Liégé en était resté là.

Dans la dernière période de sa vie, Pierre Liégé a consolidé ses positions. Son courage ne l'a pas quitté, surtout dans le domaine de la *morale sexuelle où il s'était* prononcé très tôt en faveur de la *contraception*, et il *défendait* une position nuancée sur l'avortement.

Toujours soucieux des personnes, dans ses rapports humains, le Père Liégé savait écouter — et respecter — les opinions des autres. Il avait dialogué fraternellement avec les prêtres contestataires d'Echanges et dialogue, au début des années 70, et encore quelques jours avant sa mort, il avait pris la défense de son frère dominicain Christian Duquoc, qu'on avait *essayé* d'écarter d'un colloque à la « Catho » (*le Monde* du 7 février).

ALAIN WOODROW.



Une nouvelle formule d'Assurance Accident

# Votre épouse recevra 5 000 F par mois pendant toute sa vie.

## Avec le contrat Rentavie de la Compagnie New-Hampshire.

**Voici les principaux avantages de ce nouveau contrat d'assurance :**

- Votre épouse recevra 5 000 F par mois (60 000 F par an) pendant toute sa vie si vous décédez à la suite d'un accident.
- Vos enfants recevront cette rente pendant une période de 20 ans maximum si leur mère disparaît prématurément.
- La rente est revalorisable par l'Etat au titre de la revalorisation des rentes viagères.
- Vous êtes assuré 24 heures sur 24, dans le monde entier, pour votre vie privée, vos activités professionnelles ou sportives et tous vos déplacements.

**Votre épouse bénéficie d'une protection financière durant toute sa vie.**

Rentavie prévoit de verser une rente viagère à l'épouse de l'assuré si ce dernier décède à la *suite* d'un accident.
*Si, par exemple*, la veuve d'un assuré *vit 35 ans après* le décès de son mari, elle recevra tous les mois et pendant 35 ans, une rente de 5 000 F. Mais 35 ans, n'étant qu'un exemple, elle touchera cette rente aussi longtemps qu'elle vivra.

**Vos enfants percevront cette rente s'ils devaient devenir orphelins de père et de mère.**

Quel que soit leur âge, Rentavie continue de leur être versée en totalité, jusqu'à la fin d'une période de 20 ans *qui commence le jour du premier versement* de la rente à l'épouse.
Un exemple : si le conjoint survivant décède 3 ans après l'assuré, les enfants recevront, à la place de leur mère, la rente mensuelle pendant 17 ans.
Si les parents décèdent simultanément, les enfants bénéficient automatiquement de la rente pendant 20 ans. Ils sont par conséquent protégés dans tous les cas jusqu'à ce qu'ils *atteignent au moins* leur majorité.

**Votre contrat bénéficie des dispositions légales concernant la revalorisation des rentes viagères.**

A ce titre, les rentes payées par Rentavie sont augmentées suivant le taux de « revalorisation légale des rentes viagères » fixé chaque année par la Loi de Finances.
De plus, la Compagnie vous proposera périodiquement d'augmenter la rente prévue dans votre contrat pour tenir compte de l'inflation. En cas d'accord, votre cotisation sera, bien entendu, majorée dans la même proportion.

**Pour assurer une garantie de ressources à votre épouse, il est préférable de choisir une rente plutôt qu'un capital.**

La solution traditionnelle est d'assurer un capital sur la tête du chef de famille.
Mais est-ce toujours satisfaisant ?
Qu'advient-il de ce capital ?
S'il est placé, les intérêts financiers sont-ils assez élevés pour aider efficacement la famille ?
S'il est entamé, combien de temps cela durera-t-il ?
Avec la solution Rentavie, ces questions ne se posent plus. En déterminant aujourd'hui le revenu mensuel dont disposera votre épouse vous êtes certain que votre assurance remplira bien la mission que vous lui assignez.

**Vous bénéficiez d'une formule de souscription particulièrement économique.**

D'abord parce que Rentavie peut être souscrite directement auprès de la Compagnie par un très grand nombre de personnes dans un court délai. Les frais de toute nature sont donc réduits au minimum et vous en profitez.

Ensuite parce que le tarif de Rentavie est sans surprises. Il vous est communiqué dès maintenant et vous n'avez pas à craindre de majorations en raison de votre âge ou de votre profession.

Enfin parce que Rentavie vous assure pour le risque auquel vous êtes le plus exposé : l'accident. Vous n'avez pas à payer pour des à-côtés inutiles ou coûteux et votre contrat ne fait pas double emploi avec ceux que vous possédez déjà.



*... une nouvelle formule d'assurance qui garantit efficacement l'avenir de la famille...*

**Enfin un contrat clair que vous pouvez étudier sans engagement pendant 15 jours.**

Les conditions générales de Rentavie répondent clairement aux questions que vous pouvez encore vous poser. Tout y est prévu : la définition précise des risques assurés, les modalités de règlement de la rente, la protection de vos enfants s'ils *deviennent orphelins*, etc.

Les exclusions habituelles ont été limitées au maximum et portent seulement sur : la guerre, l'explosion atomique, le suicide, l'alcoolisme, l'usage de stupéfiants non ordonnés médicalement et le pilotage d'avions.

Vous ne recevrez la visite d'aucun démarcheur et si, après examen, votre contrat ne vous convenait pas, vous n'aurez aucune explication à nous fournir.

**Retournez-nous dès aujourd'hui votre demande d'adhésion sans engagement.**

Ne laissez pas échapper cette occasion d'étudier gratuitement et sans engagement un contrat d'assurance qui garantit à votre épouse une rente mensuelle jusqu'à la fin de sa vie.

Rentavie est unique sur le marché français et après la date limite nous ne pourrons plus vous garantir les mêmes conditions. Aussi, agissez dès aujourd'hui. Complétez la demande d'adhésion ci-dessous et adressez-la sous enveloppe *non* affranchie à :

Compagnie New Hampshire
Libre Réponse n° 4701—75 N
75851 Paris Cedex 17

**Vous recevrez gratuitement et sans engagement votre police Rentavie et vous aurez 15 jours pour donner suite ou non.**

* La date limite ci-dessus sera prorogée en cas de perturbations dans l'acheminement du courrier.

**Rentavie en 6 points :**

*1/ Une garantie accident, partout dans le monde, 24 heures sur 24, vie privée et professionnelle.*

*2/ Des rentes mensuelles payées à votre épouse pendant toute sa vie.*

*3/ Une rente versée pendant 20 ans minimum en cas de décès prématuré de votre épouse.*

*4/ Une rente réversible au profit de vos enfants.*

*5/ Des rentes qui bénéficient des dispositions légales en matière de revalorisation.*

*6/ Un contrat que vous pouvez étudier chez vous gratuitement et sans engagement.*

**La New-Hampshire**

Notre Compagnie, fondée aux États-Unis en 1869, gère à travers le monde plus de 800 000 polices. En 1978, elle a versé 900 millions de francs à ses assurés au titre de leurs contrats. Elle fait partie de l'American International Group implanté dans 135 pays et dont les actifs s'élèvent à plus de 13 milliards de francs.

En France, la New Hampshire est présente depuis plus de 40 ans. Elle a été la première à proposer dans la presse la Garantie Familiale Hospitalisation qui a connu un très vif succès.

Remarque : la Rente prévue par Rentavie *sera constituée auprès de Euravie* * qui en assurera le versement (* Compagnie Européenne d'Assurance sur la Vie, membre de l'American International Group).

Compagnie d'Assurance New Hampshire
24, Avenue de la Grande Armée,
75017 Paris - Tél. 755.72.20

**La New-Hampshire vous propose 3 options**

| | Montant de la rente | Montant des cotisations mensuelles T.T.C. |
|---|---|---|
| Option 1 | 5 000 F par mois | F 119,50 |
| Option 2 | 3 750 F par mois | F 91,50 |
| Option 3 | 2 500 F par mois | F 62,50 |

* Date limite : le 26/02/79

**RENTAVIE**

**DEMANDE D'ADHESION SANS ENGAGEMENT**

*COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW-HAMPSHIRE*

Entreprise régie par le Code des Assurances - Capital social : 5 640 640 $
R.C. PARIS B 775.758.618
*24, Avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS - Tél. 755.72.20*

Souscripteur (âge limite pour souscrire : 64 ans) MO 02 79
NOM .................... Prénom ....................
N° .......... Rue ....................
Ville ....................
Date de naissance .................... Taille .......... Poids ..........
Profession ....................
Bénéficiaire * ....................
Nom de Jeune Fille .................... Prénom .......... Age ..........
* Si le bénéficiaire n'est pas votre épouse prière de le préciser ici.

Option choisie. Je désire recevoir un contrat établi pour une rente mensuelle de : 5 000 F ☐ 3 750 F ☐ 2 500 F ☐ (Cochez la case correspondant à votre choix).

Nous vous remercions de répondre aux deux questions suivantes pour nous permettre d'apprécier le risque que nous prendrions en charge si vous décidiez de bénéficier des garanties de Rentavie.

1 - Souffrez-vous actuellement d'une infirmité, d'une gêne fonctionnelle d'un membre ou d'une maladie infectieuse ou chronique ? ☐ oui ☐ non

2 - Une compagnie d'assurance vous a-t-elle refusé ou surprimé un contrat d'assurance « vie » ou « accident » au cours des cinq dernières années ? ☐ oui ☐ non

(si vous répondez oui, veuillez S.V.P. donner des détails sur un papier libre que vous joindrez à votre demande d'adhésion.)

*Je certifie que les réponses fournies sont à ma connaissance exactes.*

Signature X .................... Date ....................

N'envoyez pas d'argent avec votre demande d'adhésion.

# JUSTICE

## APRÈS LE REJET DE LA REQUÊTE EN RÉVISION

## « Vous avez pris le risque que votre décision paraisse arbitraire »

### écrivent au garde des sceaux les avocats de Christian Ranucci

*Après le rejet de la requête en révision du procès de Christian Ranucci — condamné à mort et exécuté le 28 juillet 1976 à Marseille — annoncé par le garde des sceaux aux Dossiers de l'écran (le Monde des 1er et 3 février), les avocats de Christian Ranucci, Mes Jean-Denis Bredin, du barreau de Paris, et Jean-François Le Forsonney, du barreau de Marseille, ont adressé à M. Alain Peyrefitte la lettre suivante :*

Le 30 janvier 1979, vous avez fait savoir à la télévision que vous refusiez de transmettre à la Cour de cassation la requête en révision dont nous vous avions saisi pour Christian Ranucci. Vous avez bien voulu nous en faire avertir trois heures auparavant.

Nous ne souhaitons pas apprécier ici la forme que vous avez donnée à votre décision. Mais puisque vous avez pulbiquement annoncé et commenté votre refus, nous nous trouvons contraints de rendre publique la présente lettre.

1°) La direction des affaires criminelles a bien voulu nous autoriser, dans le silence de la loi, à prendre connaissance et copie du dossier d'assises. Après quoi nous avons été tenus dans l'ignorance de la procédure suivie. Nous ne savons pas si, selon l'usage, des policiers de haut rang ont été chargés de faire enquête, quelles vérifications et quelles recherches ont été opérées, s'il en a été faites.

Nous n'avons pas eu connaissance du rapport du procureur général près de la cour d'Aix qui aurait dû vous être remis. Nous ignorons quand s'est réunie la commission prévue à l'article 623 du code de procédure pénale, ni sur quel dossier elle a donné son avis. La procédure suivie l'a été secrètement, ce que la loi autorisait, mais n'imposait pas.

Choisissant de conduire dans le secret vos recherches, vous avez nécessairement pris le risque que votre décision paraisse arbitraire.

2°) Nous continuons de regretter que des pièces à conviction essentielles — plus précisément les deux pièces qui, selon l'accusation, « accablaient » Christian Ranucci — aient été distraites des scellés et cédées l'une à l'armée, l'autre aux Domaines pour destruction, après que nous en ayons demandé la communication.

Vos services ont évoqué la réglementation et l'usage qui seraient plus contraignants que le souci de vérité. On déplorera que les scellés concernant un condamné à mort guillotiné puissent être dispersés, au risque de contrarier une procédure de révision.

3°) Il est très fâcheux que les « *recherches et vérifications* » auxquelles il a dû être procédé, avec une exemplaire rapidité, n'aient pas été plus approfondies ni plus attentives. Elles auraient révélé aux investigateurs de graves anomalies, telle l'antidate de plusieurs procès-verbaux de police et la surcharge d'un procès-verbal essentiel, qui ne pourront dans l'avenir rester sans explication.

4°) Vous avez, monsieur le garde des sceaux, rejeté la requête dont vous étiez saisi parce qu'il n'existait pas selon vous de « *fait nouveau* » au sens de l'article 622 du code de procédure pénale. Vous y avez ajouté en commentaire que Christian Ranucci n'avait pas été victime d'une erreur judiciaire.

Ainsi avez-vous été conduit, par le souci de justifier la condamnation, et peut-être l'exécution, de Christian Ranucci, plus loin que la loi ne le voulait. Le code de procédure pénale donne en effet au ministre de la justice mission de dire s'il existe ou non selon lui des « *faits nouveaux* » justifiant la révision. Il ne le charge pas de se constituer en nouveau degré de juridiction et d'apprécier, selon son gré, les erreurs et les vérités judiciaires.

Le refus que avez opposé à notre requête est une épreuve dans la recherche de la vérité. Il ne peut en aucun cas l'interrompre.

Nous poursuivrons notre mission.

## A LA COUR DE CASSATION

## La constitution de partie civile devant les tribunaux répressifs est limitée aux victimes d'un préjudice direct

Réunie en assemblée générale récemment, sous la présidence de M. Jean Laroque, président doyen (remplaçant M. Pierre Bellet, premier président, empêché), la Cour de cassation a entériné la jurisprudence de la chambre criminelle, selon laquelle « *un préjudice direct peut seul donner naissance à l'action civile devant les tribunaux répressifs, l'exercice de l'action civile étant un droit exceptionnel qui, en raison de sa nature, doit être strictement renfermé dans les limites fixées par l'article 2 du code de procédure pénale* » (1).

L'assemblée plénière de la Cour suprême avait à examiner le cas de Mme Jeanine Paris, aujourd'hui âgée de trente-six ans, qui a demandé devant le tribunal correctionnel de Gap réparation du préjudice dont elle est personnellement victime à la suite d'un accident de chasse, survenu le 24 janvier 1973, qui a rendu son mari grabataire à vie et invalide à 100 %. Sa constitution de partie civile avait été déclarée recevable le 8 mai 1974 en première instance puis en appel devant la cour de Grenoble, le 7 février 1975.

### Une lacune

Le Fonds de garantie automobile, condamné à se substituer au responsable de l'accident, insolvable, ayant formé un pourvoi contre l'arrêt de la cour de Grenoble, celui-ci fut cassé le 9 mars 1976 par la chambre criminelle de la Cour de cassation qui appliquait là une jurisprudence constante. Si l'assemblée plénière a été saisie du dossier, c'est que la cour de Lyon, statuant le 17 février 1977 sur renvoi de la chambre criminelle, a, elle aussi, déclaré recevable la constitution de partie civile de Mme Paris, en faisant valoir « *le caractère* direct *des conséquences résultant dans* sa vie personnelle *de l'état de son conjoint, l'énumération de ces conséquences (la rupture matérielle de la vie conjugale, l'impossibilité à son âge d'avoir les relations sexuelles normales du mariage, l'impossibilité de procréation, les inconvénients graves des infirmités de son mari dans la vie journalière) correspondant à une analyse partielle du préjudice communément appelé* moral ».

Après avoir entendu le rapport de M. André Ponsard, conseiller, les plaidoiries de Me Bernard Goutet, pour le Fonds de garantie automobile, et de Me Luc-Thaler pour Mme Paris, l'assemblée plénière s'est rangée au point de vue soutenu avec beaucoup d'autorité par M. Henry Toubas, avocat général, à savoir que la jurisprudence de la chambre criminelle se justifie par le fait qu'un des effets de la constitution de partie civile est de mettre en mouvement l'action publique et qu'un tel droit, en l'état des textes, ne peut appartenir qu'à ceux qui ont été personnellement et directement lésés par l'infraction commise et réprimée par le tribunal correctionnel.

Le représentant du ministère public reconnait qu'il y a peut-être une lacune de la loi en la matière. Il pourrait être envisagé, en effet, d'autoriser la victime indirecte de blessures graves subies par la victime directe de l'infraction de se joindre à la constitution de partie civile de la victime directe devant le tribunal correctionnel au lieu de l'obliger, comme c'est le cas actuellement, à engager un procès distinct devant le tribunal civil pour obtenir *réparation de ce préjudice* indirect.

L'arrêt rendu, le 17 février 1977, par la cour de Lyon a donc été annulé par l'assemblée plénière qui a renvoyé l'affaire devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Conformément à la loi, cette cour devra adopter la thèse de l'assemblée plénière et déclarer irrecevable la constitution de partie civile de Mme Paris.

(1) *Le premier alinéa de cet article 2 précise que « l'action civile en réparation du dommage causé par un crime, un délit et une contravention appartient à tous ceux qui ont personnellement souffert du dommage directement causé par l'infraction ».*

## Dans la Loire

## Dix salariés poursuivis pour séquestration sont relaxés

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, présidé par M. Jean-Marc Pizzetta, a relaxé, jeudi 8 février, dix salariés, dont huit délégués de la C.G.T. et de la C.F.D.T., de l'usine Creusot-Loire Châteauneuf, division Marrel, près de Rive-de-Gier, poursuivis par M. Maurice Danoffre, directeur aux affaires sociales de la société. Celui-ci leur reprochait de l'avoir séquestré pendant plus de cinq heures, le 7 juillet 1978, au cours de négociations houleuses ayant pour motif le déclassement d'un ouvrier.

Ces dix personnes n'avaient rien fait de plus que les quatre-vingt-dix ou cent autres salariés non cités qui avaient, avec eux, empêché le demandeur de quitter la salle, selon la déposition même de l'huissier présent sur les lieux à la demande de la direction. La partie civile invoquant l'article 324 du code pénal (dite « loi anti-casseurs »). Aux yeux de l'avocat de la partie civile, il était manifeste que les dix personnes citées avaient appartenu à un groupe constitué en force ouverte et ayant exercé des contraintes. Mais, estimant « *choquant qu'on puisse appliquer à des délégués syndicaux la loi anti-casseurs* », il avait demandé une peine de principe.

Le tribunal a estimé que les « *faits dénoncés par la citation ne constituent aucune infraction à la loi* » et il a renvoyé des fins de la poursuite les prévenus.

Une autre procédure avait été engagée par la direction de l'entreprise à l'encontre de huit délégués mis à pied en attendant leur congédiement. L'inspection du travail avait ordonné la réintégration de ces personnels, considérant qu'« *il n'était pas établi qu'ils avaient eu une responsabilité particulière dans le déroulement des événements du 7 juillet* ». Pour l'inspection du travail, la décision de la direction n'était « *pas sans rapport avec le mandat des intéressés* » à l'égard desquels avait été observée « *une attitude discriminatoire* ». La décision de l'inspection du travail vient d'être confirmée par le ministère auprès duquel la direction de Creusot-Loire avait introduit un recours le 6 octobre.

FAUL CHAPPEL.

## Faits et jugements

### Patrick Rouxel s'est suicidé à l'infirmerie de la prison de Copenhague.

Patrick Rouxel, âgé de vingt-deux ans, accusé des meurtres d'une jeune fille et de son fiancé, commis en juillet 1977 à Bordeaux et dont la France demandait l'extradition au gouvernement danois depuis plus de seize mois, a été trouvé pendu dimanche 11 février, à l'infirmerie de la prison proche de Copenhague où il était détenu. Le personnel de la prison a déclaré qu'il avait présenté ces derniers jours des signes de déséquilibre manifestes.

Patrick Rouxel avait déjà tenté de se suicider au mois de septembre 1978. Il avait suivi un traitement psychiatrique dans une *maison d'arrêt spéciale. Mardi* 6 février, la cour d'appel de Copenhague, infirmant un jugement du tribunal d'instance du 15 novembre 1978, avait décidé qu'il devait être remis aux autorités françaises (*le Monde* du *8 février*). Son avocat avait l'intention de porter l'affaire devant la Cour suprême. Rouxel avait toujours nié avoir la moindre responsabilité dans les faits qui lui étaient imputés. — *(Corresp.)*

● *Suicide d'un détenu à Chambéry.* — Serge Visitin, qui était âgé de dix-neuf ans, a été découvert pendu dimanche matin 11 février dans la cellule de la maison d'arrêt de Chambéry (Savoie). Il avait été arrêté le 19 janvier alors qu'il était en train de cambrioler avec un complice une pharmacie pour se procurer de la drogue.

### Non-lieu dans l'affaire de l'avalanche du massif du Taillefer.

Mlle Ciabrini, juge d'instruction à Grenoble, vient de rendre une ordonnance de non-lieu dans l'affaire de l'avalanche du massif de Taillefer (Isère). Le 7 avril 1976, une avalanche emportait une section d'une compagnie du sixième bataillon de chasseurs alpins de Grenoble. Trois jeunes appelés, Bernard Bridet, Joël Cattelin et Denis Patrico mouraient, ensevelis sous la masse de neige (*le Monde*, 10-11 avril 1976).

Le tribunal des forces armées de Lyon avait retenu la thèse de la « fatalité » en prononçant le 11 février 1977 un non-lieu pour l'*accident du Taillefer. Les familles* des trois victimes avaient toutefois porté plainte contre X pour homicide involontaire auprès de la justice civile. — *(Corresp.)*

### Non-lieu après la plainte de Terre des hommes-France.

L'enquête ordonnée par le procureur de la République de Charleville-Mézières après le dépôt d'une plainte, le 4 septembre 1978, par l'association Terre des hommes-France contre les époux Branco, pour « sévices, voies de fait et violences sur enfants de moins de quinze ans », a été close, vendredi 9 février, par une ordonnance de non-lieu. Ainsi prend fin un nouvel avatar judiciaire du conflit qui oppose Terre des hommes-France et cette famille (« le Monde » du 7 septembre 1978, des 7-8 et 31 janvier 1979). L'association n'a toujours pas rendu aux époux Branco les enfants sud-coréens, Magali et Joachim, qu'elle leur a retirés le 27 janvier 1978, après les leur avoir confiés trois ans plus tôt.

### Deux mois de prison pour un coup de tête.

*M. Ahmed Gahmen*, âgé de vingt et un ans, a été condamné, vendredi 9 février, à huit mois de prison, dont six mois avec sursis, par le tribunal de grande instance de Marseille, pour avoir frappé le directeur d'école de son frère. Ahmed Gahmen n'avait pas supporté que M. Georges Esmiol, directeur de l'école du quartier des Caillol, à Marseille, empêche, sur le terrain de football, son jeune frère de se battre avec un camarade de classe pour un but contesté. A la fin de l'après-midi, le 6 juin 1978, il avait demandé à voir M. Esmiol et, après une discussion assez vive, avait frappé le directeur d'un coup de tête.

### RÉPARATION

**Jeune ouvrier agricole âgé de dix-sept ans, Gilbert Jeaume travaillait à la ferme de M. Maurice Jan à *Marent* (Ille-et-Vilaine) pour un maigre salaire : 450 francs par mois, bloqués sur un compte bancaire. Chaque semaine, l'employeur donnait 10 francs à Gilbert pour son argent de poche. Il retenait *5 francs par jour sur son salaire* pour la nourriture du chien du garçon.**

**Le 19 septembre 1975, M. Jan accuse son ouvrier du vol d'une somme de 600 francs. Pris de peur, Gilbert avoue aux gendarmes, puis se rétracte cinq jours plus tard. Le 27 septembre, M. Maurice Jan retire sa plainte : on a retrouvé l'argent caché par la mère du fermier. Gilbert est mis hors de cause, mais licencié le jour même par la mère de *M. Jan*.**

**Pour cette série d'injustices, M. Maurice Jan a été condamné, jeudi 8 février, par la cour d'appel de Rennes, à verser à son ancien ouvrier 4 380 francs de rappel de salaire, 900 francs d'indemnité de préavis, 1 000 francs de dommages et intérêts pour licenciement abusif et 800 francs de dommages et intérêts en réparation du préjudice moral subi. — (Corresp.).**

● *Attentat en Corse.* — L'attentat à l'explosif qui a endommagé, dans la soirée du samedi 10 février, des classes préfabriquées d'une école maternelle d'Ajaccio n'a pas encore été revendiqué. Ses auteurs visaient ces locaux vraisemblablement parce qu'on y pratiquait, depuis le mois d'octobre dernier, une expérience d'enseignement de la langue corse à des enfants de classe maternelle. M. Yves-Bertrand Burgalat.

● *Grève de la faim d'un chauffeur de taxi.* — Un artisan taxi du Val-d'Oise, M. Alain Santune, a commencé voici une douzaine de jours une grève de la faim pour protester contre l'interdiction faite aux taxis de grande banlieue de charger des clients dans l'enceinte de l'aéroport de Roissy. Les taxis dits « parisiens », c'est-à-dire les quatorze mille taxis de Paris, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Deni, ont en effet seuls le droit de stationner à Roissy. M. Santune est ainsi devenu le porte-parole d'une centaine de taxis de la grande couronne, principalement de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise, sur laquelle s'étend également le périmètre de l'aéroport de Roissy. — *(Corresp.)*

# CARNET

### Naissances

— *Alain et Brigitte* **FRANK**, née Sachot, laissent à Nathalie la joie d'annoncer la naissance de
**Caroline,**
le 4 février 1979.
1297 Founex (Suisse).

— M. Jean-François MANCEL, député de l'Oise, et Mme, née Margaret Bloch, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,
**Judith,**
le 4 février 1979.
60 Campdeville, par Milly-sur-Thérain.

— M. et Mme *Jean-François* **SARZANA** ont la joie d'annoncer la naissance de
**Stéphanie,**
le 3 février 1979.
1, faubourg Saint-Eloi,
61400 Mortagne.

### Adoptions

— Catherine et Jean PIGEAIRE, ainsi que Yann, sont heureux d'annoncer l'adoption de
**Ken, Hugo,**
né le 12 janvier 1979, à Tokyo.
C.P.O. Box. 2127 Tokyo.

### Mariages

— Le docteur
**Annie SALVANET**
*et le docteur*
**Clément BOUCCARA**
ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité le 28 janvier 1979.

### Décès

— Mme André Bance, son épouse,
M. et Mme André Schlagdenhauffen, ses fille et gendre,
Isabelle et Marie Vivienne Schlagdenhauffen, ses petites-filles,
M. et Mme Jacques Bance, ses frère et belle-sœur,
Mlle Helena Piquot,
Mme Xavier Saint-Martin,
Mme Jouanin,
ses belles-sœurs,
Les familles Simon, Strub, Berteaux, Delin, Durand, Mignan Javoy,
Le personnel des Sociétés Bance Publicité, *Répertoire industriel*, Andelflex et Erchim,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
**M. André BANCE,**
décédé, muni des sacrements de *l'Eglise, le 7 février 1979, à l'âge de* soixante-quatorze ans, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 février 1979, à 10 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, 75015 Paris.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, dans le caveau de *famille*.
Cet avis tient lieu de faire-part.
101, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.
13, rue Marivaux, 75002 Paris.

— Mme Sophie Brisac, son épouse,
M. Jacques-Henri Brisac, son fils,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
**M. Jean-Jacques BRISAC,**
journaliste,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
croix de combattant volontaire de la Résistance,
médaille des évadés de France,
médaille de la France libre,
survenu le 8 février 1979, à l'âge de soixante-huit ans.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Bellanger,
92 Neuilly-sur-Seine.
5, rue de l'Eglise, Paris (15e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
**Claude KHODOSS,**
professeur de philosophie,
survenu à Paris, le 5 février 1979
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
40, rue Lacépède, 75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de la petite
**Bénédicte LEGENDRI,**
survenu à l'âge de quatre ans, le 28 janvier 1979, au François (Martinique).
De la part :
Du docteur et de Mme René Legendri, ses parents,
De Sybille Legendri, sa sœur,
De M. et Mme François Duval, ses grands-parents,
Des familles Legendri, Duval, Silvandre et Catherine.
9, rue Gouverneur-Ponton,
*97200 Fort-de-France.*

— Mlle Simone Lesourd,
Mme Léon Rallu,
M. Bernard Marion,
M. et Mme Jean-Claude Leroyer,
Les familles Lesourd, Abrioux et Paguet,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme veuve Gabriel LESOURD,**
née Jeanne Peron,
survenu le 3 février 1979, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 6 février, à Châteauroux, dans l'intimité.
*175, rue Lecourbe, 75015 Paris.*

— Nous apprenons le décès du
**professeur André MORICE,**
doyen honoraire
de la faculté de médecine de Caen.

[Né le 31 juillet 1891 à Caen (Calvados), André Morice avait fait ses études à l'Institution Sainte-Marie de Caen et à la faculté de médecine de Paris.
Devenu professeur de clinique chirurgicale, il fut ensuite directeur de l'Ecole nationale de médecine et de pharmacie de Caen (1945-1962). Il était chirurgien honoraire du Centre hospitalier régional, membre de l'*Académie de médecine, de l'Académie* de chirurgie et de nombreuses sociétés savantes, notamment de la Société d'urologie.]

— Le baron et la baronne Thibon de Courtry et Delphine, ses enfants et petite-fille,
Les familles Biehly, Dorfmann, Hickel, Jeanclaude,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Raymond NACENTA,**
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,
survenu brutalement à Montfort-l'Amaury, le 3 février 1979, dans sa quatre-vingtième année.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 8 février 1979 en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, sa paroisse, et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
5, rue Bailly, 92200 Neuilly.
*(Le Monde du 8 février.)*

— Sèvres.
Ses beau-frère, belle-sœur, neveux, nièces et amis ont la douleur d'annoncer le décès du
**docteur Charles ODIC,**
officier de la Légion d'honneur,
ancien déporté,
ancien conseiller général,
ancien maire de Sèvres,
médecin honoraire
de l'hôpital de Sèvres,
survenu subitement dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Selon la volonté du défunt, l'inhumation civile a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Sèvres.
M. Maurice Lapiné,
71, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.
Mme Christiane Reversat,
99, Grande-Rue, 92310 Sèvres.

[Né le 24 août 1894 à Harfleur (Seine-Maritime), Charles Odic, médecin, conseiller général (Centre gauche) du canton de Sèvres, jusqu'en 1967, date à laquelle il avait été battu, n'avait pas sollicité aux élections municipales de mars 1971, *le renouvellement de son mandat de* maire de Sèvres, qu'il détenait depuis 1947.]

— Le président, les administrateurs, la direction générale, les collaborateurs de la Société de financement industriel, commercial et agricole SOFICAL, ont le grand regret de faire part du décès de
**M. Jean PLATEAU,**
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien directeur général de SOFICAL,
président de Bastos-Vietnam,
président
*de la Compagnie des tabacs C.K.T.*,
survenu le 9 février, à l'âge de cinquante-huit ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 février, à 15 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

— Marseille, Ajaccio.
Mme Ludovic Vaccon,
Le docteur et Mme Paul Tardy et leurs enfants,
Les familles Vaccon, Calvanelli, Tardy, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Ludovic VACCON,**
survenu le 5 février 1979, à Marseille.
L'inhumation au cimetière de Roquevaire a eu lieu dans l'intimité familiale le 7 février 1979.

### Anniversaires

— Une messe anniversaire sera célébrée le 16 février 1979, à 18 h., en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris (4e), à la mémoire de
**Jean LEGARET,**
sénateur et conseiller de Paris.

— Pour le premier anniversaire de *la mort de*
**René RICHARD,**
une pensée est demandée à ceux qui sont fidèles à son souvenir, en union avec la messe qui sera célébrée en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris (12e), le mercredi 14 février, à 10 h. 45.

# SCIENCES

RÉUNISSANT QUATRE CENTS SPÉCIALISTES

## La conférence mondiale sur le climat s'est ouverte à Genève

De notre envoyée spéciale

**Genève. — La Conférence mondiale sur le climat, organisée par l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) et diverses autres agences spécialisées de l'ONU *ainsi que* par le Conseil international des unions scientifiques, s'est ouverte ce lundi 12 février à Genève.**

**Jusqu'à la fin de cette semaine, quatre cents spécialistes de diverses nationalités vont s'efforcer de faire le point sur les connaissances actuelles. La semaine prochaine, un nombre restreint d'experts répartis par groupes tireront la conclusion des travaux de la première partie de la Conférence, de manière à élaborer un plan d'action qui sera proposé en avril et mai prochains à la huitième session du congrès de l'O.M.M.**

Ouvrant la conférence, le docteur Robert M. White, du bureau de recherches sur le climat de l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis, a rappelé l'importance *du climat : de celui-ci* dépendent l'alimentation et le bien-être de l'humanité et aussi, bien souvent, l'activité économique. Le climat est un problème mondial qui nécessite la coopération non seulement de toutes les nations mais aussi celle de multiples disciples scientifiques allant de l'océanographie à la médecine, de l'agronomie à la dynamique des fluides, de l'astronomie aux mathématiques.

### Trois grands courants d'efforts

Trois grands courants d'efforts seront nécessaires, a précisé M. White. Il faut d'abord *« comprendre les changements des climats et leur variabilité pour prévoir leurs fluctuations naturelles ainsi que les conséquences des activités humaines »*. M. White a rappelé alors l'importance du Global Atmospheric Research Programme (GARP), dont la première expérience mondiale se déroule cette année *(le Monde* du 29 novembre 1978). Il faut ensuite *« améliorer les services climatiques, surtout dans les pays en voie de développement »*. Il faut enfin *« déterminer les effets sociaux des changements du climat et de la variabilité de celui-ci »*. Comme l'a souligné M. White, *« du climat dépend la chaine d'interactions qui peut aboutir à la malnutrition, au chômage ou à d'autres situations critiques »*. Mais *« pourquoi certaines structures socio-économiques résistent-elles mieux que d'autres ? »*

Prenant ensuite la parole, le Dr E.L. Fédorov, du comité d'Etat de l'U.R.S.S. pour l'hydrométeorologie et la surveillance de l'environnement naturel, a mis en parallèle les variations du climat et la stratégie humaine : *« L'échelle actuelle de l'activité humaine, mesurée, d'une part, par son volume — l'ampleur de l'effort de construction, la fraction de la surface terrestre transformée, la quantité de ressources minérales extraites, la quantité d'énergie produite et utilisée, les effets de l'activité humaine sur la composition de l'atmosphère et de l'hydrosphère — et, d'autre part, par la période pendant laquelle cette activité s'est déployée, s'est accrue tellement qu'elle devient comparable aux phénomènes naturels. »*

M. Fédorov a rappelé brièvement les variations climatiques naturelles du passé en soulignant qu'*« il n'existe encore aucune théorie physique pouvant fournir une explication complète des phénomènes observés »*. Il a ensuite résumé les effets les plus importants de l'activité humaine sur les facteurs régissant les climats :

### Des modifications déjà perceptibles

— *Modifications* des propriétés d'absorption ou de réflexion de l'énergie solaire par la surface de la Terre, dues au déboisement, à la mise en culture, aux lacs artificiels, à l'urbanisation, etc. ;

— Modifications du bilan hydrologique par l'utilisation croissante de l'eau pour les besoins de l'agriculture ou de l'industrie ;

— *Modifications du bilan énergétique* par les rejets de gaz carbonique dans l'atmosphère et par *les dégagements* de chaleur inhérents à la production et à l'utilisation de tous les types d'énergie.

Bien qu'on ne dispose encore que d'approximations, M. Fédorov pense que l'on peut affirmer que *« l'activité humaine a déjà provoqué des modifications perceptibles mais localisées de certains éléments du climat »*. Ainsi, le centre des grandes villes est-il plus chaud de quelques degrés que les banlieues. Et, selon M. Fédorov, *« si la production d'énergie centuplait (ce qui pourrait fort bien arriver ici un siècle ou deux), le climat commencerait à changer aussi à l'échelon régional, et peut-être à l'échelon mondial »*.

Après avoir évoqué la possibilité théorique pour l'homme d'intervenir volontairement sur le climat, et après avoir rappelé l'influence des variations climatiques sur l'épanouissement ou la disparition de plusieurs civilisations du passé, M. Fédorov a insisté sur la nécessité d'établir une stratégie bien définie : *« Prévoir les modifications climatiques (...). Evaluer les conséquences des différentes catégories de variations climatiques d'origine naturelle ou humaine (...). Formuler des recommandations sur la façon d'empêcher les changements climatiques défavorables ou d'en éviter les conséquences défavorable. »* — Y. R.

## Une ressource en copropriété

De notre envoyée spéciale

Genève. — Les habitants des pays industrialisés ont longtemps *cru que la technologie moderne* les avait rendus insensibles aux conditions climatiques, mais depuis une dizaine d'années — le développement des *mass media* aidant, — la nature les a ramenés à plus de modestie : plusieurs années sèches au Sahel, déficit des pluies en *U.R.S.S., en Californie et en* Europe occidentale, mousson insuffisante ou trop abondante en Inde, vague de froid au Brésil, blizzard aux Etats-Unis, etc., *ont non seulement* provoqué des catastrophes dans des pays en voie de développement, mais encore montré que les économies les plus riches *sont vulnérables* aux aléas de la *météorologie*.

*L'homme a mis très longtemps à comprendre* que les caprices du temps masquaient des variations climatiques à moyen ou à long terme. Il ne lui était pas *apparu que les périodes glaciaires* du passé pourraient peut-être se reproduire. Et, brusquement, on réalise que les derniers âges glaciaires *s'étaient succédé depuis deux ou trois* millions d'années et que les quelques millénaires qui avaient permis à l'homme de passer de l'âge de pierre à l'ère industrielle *avaient coïncidé* avec un optimum climatique « anormal » et bref à l'échelle des temps géologiques.

A ces raisons purement naturelles d'instabilité climatique, il convient d'ajouter les facteurs dont l'homme est seul responsable : *les activités humaines* — en tout premier lieu les rejets sans cesse croissants de gaz carbonique dans l'atmosphère, *dus à l'usage des combustibles* fossiles — peuvent, elles aussi, perturber les mécanismes atmosphériques et modifier éventuel*lement les climats.*

Enfin, il ne faut pas oublier que les besoins de l'humanité *augmentent* avec la croissance démographique. Toute perturbation dans les productions agricoles risque donc d'avoir des effets de plus en plus importants.

### Sans se préoccuper des frontières politiques

En 1972, à Stockholm, la conférence des Nations unies sur l'environnement avait rappelé *que nous n'avons qu' « une seule terre »*. De même, la machine atmosphérique est « une ». Elle fonctionne à l'échelle planétaire sans se *préoccuper des frontières poli*tiques. Selon le docteur Robert M. White, président de la conférence de Genève, il faut désormais considérer le climat comme *une ressource* naturelle au même titre que l'eau. Comme l'eau, le climat est une ressource en copropriété dont dépendent étroitement la vie et le bien-être de toute l'humanité. Il convient donc de comprendre les mécanismes climatiques pour un jour peut-être en prévoir l'évolution naturelle. *Mais*, avant même de *parvenir à cette compréhension*, l'homme doit s'efforcer de mesurer l'impact de ses activités sur le climat.

YVONNE REBEYROL.

# PRESSE

## EN BREF...

● *De nouvelles nominations à* l'Aurore : M. Michel Dunois, jusqu'ici rédacteur en chef, est nommé directeur de la rédaction : M. Gabriel Senchet, de rédacteur en chef adjoint devient rédacteur en chef, chef du service politique.

● *Les éditions du quotidien* Centre-Presse *pour l'Aveyron et le Cantal* ne paraissent pas depuis samedi 10 février, en raison d'une grève de l'imprimerie de Rodez (Aveyron), menée par les soixante membres du personnel pour obtenir une amélioration de leurs salaires.

● *Les propriétaires de l' « Evening News »*, journal du soir londonien, ont menacé les 2 000 salariés du journal de fermeture si les syndicats continuent à refuser la suppression de 580 emplois en surnombre. L'Associated Newspapers, la société propriétaire de l'*Evening News*, a annoncé que ses pertes risquent d'atteindre 7,5 millions de livres l'année prochaine si l'entreprise n'est pas réorganisée. — *(Reuter.)*

● *Le quarante et unième prix Albert-Londres*, destiné à couronner le meilleur grand reporter de l'année, sera décerné le 16 mai. Les candidats sont priés d'adresser un ensemble de leurs reportages publiés, sous forme d'articles ou de livres, en seize exemplaires, avec autant de *curriculum vitae*, au secrétariat du prix, avant le 31 mars. Les candidats doivent avoir moins de quarante ans et être de langue française. Pour tous renseignements, prendre contact avec Mme Goury-Laffont, secrétaire générale, 53, rue Cardinet, 75017 Paris, tél. 924-42-66.

● *Une rétrospective* des « grands événements de la presse parisienne, de ses origines à nos jours » est présentée à la galerie Alésia-Leclerc (101, avenue du Général-Leclerc à Paris) du 17 au 25 février. Cette sélection des journaux les plus marquants est organisée dans le cadre d'une exposition des antiquaires et brocanteurs du XIVe arrondissement.

Le Monde

# culture

## LE JOUR DE LA MUSIQUE

### Les « Sonatas » de Ferneyhough.

*Des* Sonatas *pour quatuor à cordes de Brian Ferneyhough, on ne dira pas que c'est de la musique facile ou brillante ; mais sans se faire plus austère qu'elle n'est, elle montre, dès l'abord, ses exigences en laissant deviner ses ascendants : le* Quatuor *de Webern, le* Livre pour cordes *de Boulez. Ecrites en 1967 — Brian Ferneyhough avait tout juste vingt-quatre ans — mais jugées alors inexécutables, les* Sonatas *ont dû attendre 1975 pour être révélées à Royan en même temps que le nom du compositeur, inconnu jusque-là, mais dont il devenait évident qu'il ne tarderait pas à s'imposer.*

*On imaginerait difficilement musique plus secrète, volontairement compliquée comme si elle voulait faire reculer les limites de l'impossible. Elle y parvient d'ailleurs, entraînant l'auditeur avec elle, bien au-delà des territoires connus, des recettes éprouvées, dans un univers si étrange d'abord qu'on s'y perd. Alors il faut laisser les choses faire leur chemin, écouter sans chercher à comprendre et se sentir soudain de plain-pied avec des notes qui semblaient jetées là au hasard et qui, maintenant, ont une âme, c'est-à-dire un sens, une vie, et qu'on pourrait regarder couler une à une, comme des gouttelettes d'or dans un alambic. — G. C.*

★ *0 BF* Sonatas par le Berne String Quartet, un disque R.C.A. RL 25141.

### Le prix des Chorégies.

*Mises en péril à cause d'un déficit de 780 000 francs accumulé depuis 1976, les Chorégies d'Orange seront maintenues grâce à un accord intervenu la semaine dernière entre les organisateurs et la nouvelle municipalité de gauche, qui refusait de combler le déficit. La direction de la musique, la Caisse nationale des monuments historiques, le conseil général, la ville d'Orange et la direction du Festival sont finalement convenus que l'association des Chorégies, qui a déjà bénéficié à la fin 1978 d'une subvention de 230 000 francs, contractera un emprunt sur trois ans garanti par le conseil général pour couvrir le déficit restant.*

*Enfin, la ville d'Orange et l'Etat verseront chacun pour moitié la subvention de 1 300 000 francs pour les quatre spectacles de l'été 1979 : le* Requiem *de Mozart (3 août),* Turandot *de Puccini (4 août),* les Saisons *de Haydn (10 août),* Parsifal *de Wagner (11 août).*

### Un festival pour Lavelli.

*Le secrétariat général du Festival d'Aix-en-Provence a annoncé que le metteur en scène Jorge Lavelli avait été proposé comme directeur artistique du Festival à partir de 1981 par M. Alain Joissains, maire (U.D.F.) d'Aix-en-Provence. Jorge Lavelli, dont les mises en scène —* le Carnaval de Venise, la Traviata, Alcina *— ont marqué le renouveau du Festival, pourrait ainsi succéder à Bernard Lefort, puisque celui-ci est appelé à remplacer Rolf Liebermann à la tête de l'Opéra de Paris. Le maire d'Aix-en-Provence a également proposé que la gestion soit confiée à Louis Pujol, actuellement secrétaire général. Toutefois, le communiqué du secrétariat du Festival précise qu'aucune décision ne sera prise tant que le conseil d'administration du Festival n'aura pas statué sur la question.*

## « LES GLANEUSES » DE MILLET LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉES PAR UN INCONNU

Les deux tableaux du Louvre, *les Glaneuses*, de Millet, et *le Paysage*, de Théodore Rousseau, endommagés par un inconnu vendredi 9 février, ont été remis à l'atelier de restauration des musées de France.

Il semble que les dégâts soient minimes. *Les Glaneuses*, peintes sur toile, ont été zébrées par une fine éraflure et *le Paysage*, de Rousseau, peint sur bois, un peu plus gravement écaillé au bas du tableau, sans doute par le même objet une clef ou un canif.

Vendredi, à 17 heures, le Louvre avait connu un certain remue-ménage. A la suite de coups de téléphone anonymes et la découverte d'égratignures sur les deux tableaux, la police avait fait évacuer les salles. Elles ont été rouvertes dès le lendemain.

## Musique

### Ravel et Schubert

#### *par Yvonne Lefébure*

*Avec Yvonne Lefébure, on part toujours pour une aventure musicale ; inutile de chercher à la confronter avec d'autres pianistes : vive et primesautière, elle est incomparable et inimitable et fraye elle-même ses chemins ; elle est la vie qui court, souvent grand train, et butine la beauté à sa guise sur son passage.*

*Samedi, aux Amis de la musique de chambre, après avoir interpellé les électriciens, fait changer la place de son piano, envoyé des baisers à son public, elle commence le* Menuet antique *avec de gros sabots chabriéresques qui se transforment tout à coup, dans le trio, en sandales d'or de Cendrillon, en musique ductile, pleine d'échos merveilleux. Puis la* Sonatine *de Ravel file à toute allure, furtive, évasive, sans s'arrêter au grand lyrisme ; mais, dans le menuet, les fées sont au rendez-vous de ces sonorités qui étoilent tant de tendresse et d'élégance.*

Valses nobles, Valses sentimentales *de Schubert : avec quel éclat les jeunes Viennoises ouvrent le bal en tapant sur le pianoforte ! Bien vite cependant le sentiment baisse l'abat-jour et l'on surprend des confidences, des plaintes secrètes, de brefs éclats de rire, la douce ivresse de la musique et de l'amitié, tandis que le temps s'enfuit, si vite qu'on débarque brusquement dans...* les Valses nobles et sentimentales *de Ravel, où les jeux se font plus subtils et mystérieux, amers parfois, parcourus d'ondes frémissantes.*

*L'ultime* Sonate en si bémol *de Schubert, Yvonne Lefébure a hésité longtemps à l'aborder : ce n'est pas tout à fait son monde ; elle l'interprète avec un lyrisme fiévreux, une flamme et une instabilité plus schumannienne que schubertienne, un jeu vif argent qui, parfois, « déplace les lignes » de ces immenses périodes ; pourtant, comment résister à cet instinct poétique qui, à côté de passages arides, soudain fait vibrer la musique de sonorités et d'images nouvelles ?*

JACQUES LONCHAMPT.

### « DON GIOVANNI » à Metz

*(Suite de la première page.)*

Si les chœurs ont fait preuve de vaillance et de cohésion, les ensembles auraient parfois gagné à être un peu plus travaillés pour mieux équilibrer les timbres et les voix ; quant à la direction musicale de Michel Tabachnik, on regrettera surtout qu'elle cherche à s'imposer souvent au détriment de l'intérêt des chanteurs alors que ce sont tout de même eux qu'il faudrait suivre, du moins à la représentation.

Les décors de Bernard Thomassin, en gris et blanc, sur fond de nuages avec, de chaque côté de la scène, des glaces servant de portes, jouent fort habilement des effets de contre-jour. Les éléments tombant des cintres permettent des changements de lieu très rapides et leur silhouette sombre se découpant sur le fond clair rejoint l'idée du metteur en scène qui associe la figure de Don Juan à celle de la mort. Il semble d'ailleurs qu'André Batisse se soit surtout occupé du personnage principal et de son double Leporello, sans mettre aussi bien en valeur, théâtralement parlant, les autres rôles. Du moins est-ce lui qui donne la mesure du remarquable travail de direction d'acteurs accompli pour cette nouvelle production.

Tant de qualités réunies ne font pas seulement oublier les quelques regrets qui subsistent lorsqu'il s'agit de la réalisation d'une œuvre aussi périlleuse, mais elles laissent bien augurer de l'avenir pour le Théâtre de Metz qui, après une période brillante, semblait s'être un peu endormi.

GÉRARD CONDÉ.

## Rock

### JOAN ARMATRADING

*To The Limit (Jusqu'au bout)* est le titre du nouvel album de Joan Armatrading, un titre qu'elle n'a certes pas usurpé, on a pu le constater l'autre soir sur la scène du Stadium. Originaire des Antilles anglaises, Joan Armatrading a déjà enregistré quatre albums aux Etats-Unis, quatre perles d'une pureté et d'un éclat tels qu'il est aujourd'hui impossible d'évoquer une chanteuse sans aussitôt penser à elle. Difficile d'apposer une étiquette sur sa musique : bien sûr, Joan Armatrading chante le blues, mais, au-delà de cette base formelle, il existe chez elle une dimension, une intensité d'émotion pareille à la vie, avec ses hésitations, ses craintes et ses espoirs.

Joan Armatrading ne chante pas simplement, elle rayonne de tendresse et de fougue à la fois, porte en elle une générosité, une sensibilité qui trahissent des sentiments essentiels. Joan Armatrading est un petit bout de femme, touchante lorsqu'elle est gaie, poignante lorsqu'elle est triste, une réalité qui tient de la magie. Il n'est nul besoin de prêter attention aux textes de ses chansons pour deviner, en l'écoutant chanter, qu'ils ne peuvent être insignifiants, mais peut-être pudiques, passionnés sûrement. Elle a cette voix qui vibre, forte, rêche et soyeuse l'instant d'après, qui imprime ses accents profonds à la mémoire pour plus de vérité. Et si on la sent fragile parfois, c'est sans doute parce que *Joan Armatrading se donne sans* réserve à sa musique et à son public. Les sonorités de ses guitares, acoustiques et électriques, ont la même ampleur, et ce sens du drame qui apparaît à chaque note, à chaque temps mort. Joan Armatrading s'inscrit en dehors de toutes modes comme une artiste privilégiée dont le talent restera, avec le temps, gravé dans les mémoires. Peut-on imaginer plus bel avenir ?

ALAIN WAIS.

★ Chez A & M, distr. C.B.S.



## Expositions

### « Le Trésor cruel de Hans Bellmer »

*C'est entendu : Hans Bellmer est indissolublement lié au mythe de la poupée, sa créature ; de la poupée, objet sexuel, articulée à l'infini. Qui l'a libéré de ses fantasmes en nous les inoculant. Longuement commentés par leur auteur,* les Jeux de la poupée *ont même été « illustrés de textes par Paul Eluard ».*

*Il fallait donc qu'une de ses images signale l'actuelle exposition où sont regroupés quelque cent quinze dessins, inédits pour la plupart, avivés par le voisinage coloré d'une demi-douzaine de tableaux et de lavis. Que deux crayons de 1938 en reproduisent la face joufflue et les articulations déboîtées. Deux, pas davantage, car la thématique de Bellmer, quoique à dominante nettement érotique, est autrement riche et diversifiée.*

*Ainsi retrouve-t-on les portraits de ses amis Will Grohmann, Michel Simon, Arp, Brauner, Man Ray, Wifredo Lam, Marcel Duchamp, qui permettent de juger les qualités techniques, le trait coupant, précis, sans bavures, de l'ancien dessinateur industriel. Et l'on découvrira, poignant et désespéré, celui d'Unica Zürn.*

*La cruauté, il faut la chercher ailleurs. Elle est inséparable de la sexualité pour qui décèle une pointe — acérée — de sadisme dans le traitement infligé aux formes féminines, dans les déplacements et substitutions de membres ou d'organes, les multiplications de mains ou de seins, les confusions de sexes, toutes les distorsions concevables, qui traduisent, sans la moindre arrière-pensée licencieuse ou vulgaire, même dans les audaces follement exaspérées, avec un sérieux terrible, les métamorphoses mentales du désir. La réalité a changé de signe.*

Il existe, *déclarait-il, car nul ne fut plus lucide dans l'analyse de sa* démarche psycho-pathologique, une anatomie de notre corps qui est purement subjective, imaginaire ». *Oui,* existe.

*C'est cette anatomie-là que son crayon-scalpel a fiévreusement et magnifiquement promue au rang de canon esthétique, vivant défi à tous les conformismes et anti-conformismes. Jamais il n'a triché, lui. Anatomie dont on peut admirer pour la première fois d'autres avatars.*

*L'érotique succède au fantastique des premiers dessins, on s'y mélange. Cette collection s'échelonne, en effet, de 1932 à 1969. Y survivra longtemps le souvenir lancinant des murs de brique du camp de Milles, où Bellmer fut interné, en 1940, avec Max Ernst. Vite apparaissent les accessoires fétichistes, les bas rayés, les escarpins à hauts talons. Puis d'autres thèmes, celui du taureau par exemple, des têtes de femmes encornées. Et le dessin se ramifie, se miniaturise jusqu'à l'abstraction.*

*La série risque-t-elle d'être dispersée, ou démantelée, on aura du moins la ressource de la retrouver dans le luxueux ouvrage d'André Pieyre de Mandiargues, où dessins, tableaux et lavis sont intégralement reproduits (1). Le texte est celui d'un familier de « l'un des plus grands maîtres du trait et l'un des esprits les plus originaux du siècle », d'un témoin des bons et des mauvais jours, lorsque Bellmer luttait contre la misère dans sa chambre de la rue Mouffetard — il n'y a pas si longtemps. Il est mort, il y aura juste quatre ans, le 23 février prochain.*

*Biographie « personnalisée » qui est en même temps une synthèse de la pensée — ou des rêves — et de l'œuvre de Bellmer. Lequel ne se doutait pas que les collectionneurs s'arracheraient ses dessins... devenus si rares que la masse de ceux récemment exhumés est une passagère aubaine pour les curieux et les admirateurs d'un talent en prise directe sur la sensibilité contemporaine.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ *Galerie Bellini*, 28 bis, boulevard de Sébastopol. Jusqu'au 4 mars.

(1) *Le Trésor cruel de Hans Bellmer*. Editions le Sphinx, 96, avenue de la République, Paris. Prix : 285 F.

## Jazz

### MIROSLAV VITOUS

Le contrebassiste yougoslave Miroslav Vitous a associé très tôt son nom à ceux de musiciens américains importants tels que Sonny Rollins, Stan Getz, Joe Hendersen. C'est cependant sa collaboration avec Miles Davis qui a été le marchepied lui permettant de mener une carrière internationale. Vitous appartient à la première génération des musiciens produits par la Berklee School of music de Boston, conservatoire de haut niveau qui se destine à former des artistes rompus à toutes les tâches de la musique moderne, capables très souvent d'acrobaties et d'exploits techniques spectaculaires. Cet état de fait a permis à beaucoup d'entre eux, depuis, de se forger une réputation sur des prouesses bon marché. Miroslav Vitous, lui, s'est distingué par sa créativité en participant, avec Joe Zawinul et Wayne Shorter — un autre disciple de Davis, — aux premières expériences du groupe Weather Report.

Les albums qu'il a enregistrés ensuite sous son nom ont montré sa préférence pour une musique brillante, sophistiquée, à texture épaisse et contrastes tranchants. Mais le Vitous qui se produit actuellement à Paris aux côtés du pianiste François Cahen et du percussionniste Michel Seguin diffère grandement de celui qu'on a pu écouter sur scène l'an dernier dans l'orchestre d'Alphonse Mouzon. Son phrasé s'est adapté aux compositions délibérément dépouillées du pianiste.

Cahen et Vitous semblent avoir mis en commun leur attirance pour un discours simple, très mélodique, aussi peu violent que possible. Peut-être saturés de notes et d'effets l'un et l'autre, *ils se livrent* maintenant au jeu tranquille d'une improvisation sans surprise de la complicité qui les unit. Cette démarche rejoint celle de beaucoup d'Européens de la firme discographique allemande E.C.M. Musique d'ambiance, musique « fip-able », diront certains, faisant allusion à son aspect peu dérangeant, elle a cependant acheminé, et elle continue de le faire, un public nouveau vers un certain jazz ; elle est totalement et sincèrement ressentie, vécue, par des artistes de qualité.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Chapelle des Lombards, 20 h. 30 (jusqu'au 13 février).

■ Une soirée de jazz, avec Henri Texier (contrebasse), Mas et Alvim (piano et contrebasse) aura lieu le 17 février, à 21 heures, au centre hospitalier de Bécheville des Mureaux (Yvelines).

## Variétés

### Jean-Paul Farré

Jean-Paul Farré arrache la logique par morceaux, chante des histoires en zigzag, se cogne aux murs et rebondit, prêt à s'envoler, nous regarde effaré (il aime les jeux de mots) et déclare qu'après tout c'est lui le plus beau.

Le plus bizarre en tout cas. Il semble fabriqué de bric et de broc : des yeux d'oiseau, un visage d'enfant, des cheveux hérissés de sorcière, des jambes de cycliste, une vitalité de chiot, une souplesse de chat... Cette assemblage hétéroclite lui permet de faire tournoyer à toute vitesse un kaléidoscope de personnages incongrus, un pied dans le rêve, un pied dans la folie.

Parfois, il fait penser à Francis Blanche : maître ès canular, d'un seul coup sans s'attarder, il glisse une confidence pas vraiment triste, un peu frileuse. Comme si dans sa course délirante il rencontrait un grand vide et le froid, un lac mort, une graine de souffrance qui se réveillerait de temps en temps. Juste le temps de se souvenir et de repartir dans la trépidation des couleurs, sans se soucier de la pesanteur.

C. G.

★ Dix-Heures, 20 h. 30.

## Théâtre

### « TÊTES MORTES » de Beckett

*Têtes mortes*, spectacle mis en scène par Jean-Claude Fall d'après deux textes de Samuel Beckett, qui a été créé en juillet 1978 au Festival d'Avignon, est repris à la Cartoucherie de Vincennes.

Les deux textes de Beckett ressemblent à une confrontation. Le premier, *D'un ouvrage abandonné*, écrit en 1957, est le monologue d'un homme apparemment proche de sa fin qui évoque trois ou quatre de ses journées d'autrefois. Journées semblables : il marchait du matin au soir. Le deuxième, *Assez*, écrit en 1968, est le monologue d'une femme âgée qui évoque la vie qu'elle partageait avec un vieil homme, incorrigible marcheur.

Ces pages très belles de Beckett font penser au geste cyclique du travailleur qui agite un tamis afin de passer au crible le sable d'une rivière. La matière agitée est, *comme la terre, générale*, foncière : c'est la vie elle-même. Ce qui tombe du tamis, de la plume de Beckett, ce sont des particules amorphes ou cristallisées, des poussières de corps simples.

Il a été dit ici (*le Monde* du 20 juillet 1978) la qualité du travail de Jean-Claude Fall à propos de ces textes de Beckett. A Vincennes, le spectacle semble plus passionnant encore qu'à Avignon. Dans le décor montagnard géologique minéralisé de Gérard Didier, les quatre acteurs (Rebecca Pauly, Florence Brière, Michel Ouimet, Jean-Claude Fall) figurent une *vie réduite mais affairée*, un peu comme des fourmis lorsqu'elles sentent au-dessus d'elles le regard et le talon d'un géant témoin. L'humour à fleur de terre de Beckett est ici présent, ce qui est rare. A la parole entière de Beckett, transmise par le jeu, s'ajoute une curieuse tonalité biblique, légendaire, un peu comme si le personnage du Juif errant prenait, sur le bord de la route, l'aspect d'un casseur de cailloux qui réside là, ceci afin de tromper la curiosité des gendarmes.

Il y avait, jadis, dans les éditions populaires de livres tels que *le Tour de France de deux enfants*, des gravures d'un style ouvrier-paysan, et Fall croise ce style-là avec le « dépôt » absolu des paroles de Beckett qui ne cessent de briser le silence sur les êtres les plus démunis. *Têtes mortes* est une manifestation marquante du nouveau théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

### « TOUTES LES MÊMES SAUF MAMAN » de Didier Kaminka

*Le programme prévient* : il ne s'agit pas d'une pièce, ni d'une comédie musicale malgré les chansons, ni d'une série de sketches. Il s'agit en réalité de la bonne vieille formule de la revue, façon Bob Hope, *Helzapoppin, Branquignols, Café de la Gare*... La filiatio nest glorieuse. On y trouve un patchwork sautillant qui demande à être bien rythmé, et une idée épatante : l'intervention « voix off » d'un voisin grincheux, censé avoir vu et entendu cent fois le spectacle à travers les murs lézardés du théâtre Il en a assez, désamorce les gags en les annonçant à l'avance avec des commentaires fielleux

Ainsi s'ajoute au comique nonchalant des protagonistes déconcertés une sorte de déséquilibre, presque une angoisse, celle de l'acrobate à qui on aurait retiré un trapèze. C'est une manière aussi de briser les facilités mécaniques du rire. Didier Kaminka, l'auteur, compose ses pastiches avec un acide qui ronge le brillant des modèles et leur donne une patine rugueuse Son style, c'est l'humour-juif-mégalo-masochiste. Lui, plus Philippe Ogouz, Georges Beller, Michel Jonasz (auteur des chansons très belles), forment un quatuor de pauvres types, naïfs et fanfarons entre Schweik et Woody Allen. On aimerait les voir dans une vraie pièce, plus ambitieuse.

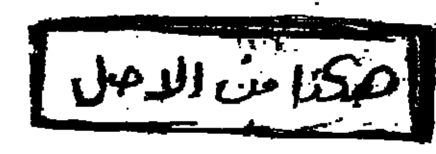
*COLETTE GODARD.*

★ Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30.

■ L'actrice et danseuse française Alice Delysia est morte, le 10 février, à son domicile britannique ; elle était âgée de quatre-vingt-dix ans. Elle s'était produite sur les scènes internationales dans les années 20 et avait abandonné sa carrière après la deuxième guerre mondiale.

■ La troupe de café-théâtre le Café-d'en-face jouera « Alociatercétékoman » au profit d'Amnesty International le 16 février, à 20 h. 30, à *Sceaux (Hauts-de-Seine)*, salle de l'ancienne mairie.

■ La M.J.C. Théâtre de Colombes (Hauts-de-Seine) présente, les 21 et 22 février, à 20 h. 30, un spectacle intitulé « *Regard sur l'énigme du réel d'où jaillit le son* ». La création de l'espace est signée Michaël Grossert, la musique (improvisée) Hervé Bourde.



# SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

*Lundi 12 février*

## théâtres

### *Les salles subventionnées et municipales*

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Temps des cerises.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Bernard Haller.

### *Les autres salles*

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — II, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : Di Giacomo, mime ; 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky *Horror Show.*
Poche-Montparnasse, 21 h. : le *Premier.*
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre; 22 h. 30 : Finnegans Wake.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezzo.
Fanal, *19 h. 30 : Annette Lugand ;* 21 h. 15 : le Président.
FIAP, *18 h., Théâtre africain : les* Zoulous.
Nouveau *Chic parisien, 21 h. 30 :* l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : *J.-P. Réginal.*
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des fantômes ; 22 h. : le Klaxon.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye, Baby ; 22 h. 30 : Poubelle Girl.

### *Les chansonniers*

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Les Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesle. — II, 20 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soignez tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Coupe-Chou, 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanan ; 21 h. : L. Rocheman.

### *Les concerts*

Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor Amati, O. Gardon, J.-M. Rolley (Donizetti, Schubert).
Lucernaire, 21 h. : J. Mullerman, flûte ; T. Martin, piano (Bach, Marcello, Satie, Widor, Langlais, Sciortino).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain (Berg, Bartok).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de *Radio-France, avec M. Drewrowski,* piano ; J.-M. Fremeau, baryton (Chopin, Bull, Bartok, Casanova, Gounod).
Point-Virgule, 21 h. : E. Rogier, soprano ; P. Bolbach, guitare (chants espagnols antiques, Weber, Britten).
Riverbop, 20 h. 30 : *A. Piechowska,* piano ; 21 h. 30 : S. Billier et M. Joste, piano (Satie, Feldman, Mache).
Théâtre de l'Atelier, 20 h. 45 : Quatuor Parrenin (Dutilleux, Cannon, Ohana, Ligeti).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Temo (musique kurde).

### *La danse*

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjart (l'Amour du poète).
CISP, 20 h. 45 : Ensemble de la *Réunion Mayola.*

### *Jazz, pop', rock, folk*

Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Daniel Colbi.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : C. Murray Quintet ; 22 h. 30 : Paton, Seguin, Vitous.
Campagne-Première, 20 h. : les Alligators ; 22 h. 30 : J.-C. Vannier ; 22 h. 30 : P. Cauvin (salle 2).
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Martin Saint-Pierre.
Palace, 21 h. : The Byrds.
Le Patio, 22 h. : M. Zanini, J. Dall, I. Martin, D. Amelot, P. Authier.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dany Doriz Orchestra.
Riverbop, 23 h. : Quatuor de contrebasses Jenny Clarke, B. Cazauran, J.-P. Celea, J. Léandre.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

### *La cinémathèque*

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : la Chute de la maison Usher, de *J. Epstein; 17 h. :* Europe 51, de R. Rossellini ; 19 h. : le Moulin de la chance, de V. Iliu ; 21 h. : Philippe le Bon, de D. Pita.

### *Les exclusivités*

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount-Montparnasse,* 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e *(540-45-91) ; Convention* Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; *Passy, 16e (288-62-34) ;* Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALERTEZ LES BEBES *(Fr.) : Marais,* 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : *U.G.C. Opéra, 2e* (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées *Point Show, 8e (225-67-29).*
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : *La Clef, 5e (337-90-90).*
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Ternes, 17e (380-10-41).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais *des Arts, 3e* (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
*BELFAGOR LE MAGNIFIQUE* (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
*BLUE COLLAR (A., v.o.)* : Quintette, 5e (033-35-40).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr., Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLE SUR *LA PORTE* (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE ST-MICHEL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
*CONFIDENCES POUR CONFIDENCES* (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), *Quintette, 5e* (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, *14e (322-19-23).*
LE CYCLE (Ira., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
*LES DENTS DE LA MER (A., v.f.)* (deuxième partie) : Calypso, 17e (380-10-88).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., *v.o.) : Cosmos, 6e* (548-62-25). H. sp.
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., *v.f.) (*)* : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA *FEMME* QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., *v.o.)* : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
*LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD* (Fr.) : le Seine, *5e (325-92-46).*
LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : *Paramount-City-Triomphe, 8e* (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FURIE (A.) (*) v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e *(359-15-71),* Cinémonde, 9e (770-01-90), Fauvette, 13e (331-56-86). Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
GALACTICA (A.) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (723-71-11), Diderot, 12e *(343-19-29),* Fauvette, *13e* (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e *(322-19-23), Gaumont-Sud,* 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-*42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-*75), Wepler, 18e (387-50-70) Gaumont-Gambetta, *20e (797-02-74).*
LE GOUT DU SAKE (Jap.) (v.o. : *Saint-André-des-Arts, 6e* (326-48-18).
*GREASE (A. (v.o.) : Elysées Point* Show, 8e (225-67-29), Cluny-Eco*les, 5e (033-20-12) ; v. f : U.G.C.-*Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, *18e* (522-37-41).
*L'HOMME DE MARBRE* (Pol.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
*INTERIEURS (A.) (v.o.)* : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e *(325-59-83),* Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). *v.f.* : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, *14e* (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
KOUNAK, *LE LYNX FIDÈLE* (Sov., *v.f.*) : Cosmos, 6e (548-62-25), hors *spectacle*
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette *5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Mont*parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, *8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pas*quier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-*Bastille, 11e (357-90-81),* Cambronne, 15e (734-42-96).
MIDNIGHT-EXPRESS *(A., v.o.)* (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
*MOLIERE* (Fr.) *(deux époques)* : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; *Studio Raspail, 14e (320-38-98).*
LES MONSTRES SONT TOUJOURS VIVANTS (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., *v.o.*) (*) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
PAREIL, PAS PAREIL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PARLONS-EN (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; *v.f.* : J.-Renoir, 9e (874-40-75), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE POT DE VIN (It.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). Olympic, 14e (542-67-42).
RHINOCEROS (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86). H. sp.
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Ciu'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

### Les films nouveaux

JE VOUS FERAI AIMER LA VIE, film français de Serge Korber : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PERCEVAL LE GALLOIS, film français d'Eric Rohmer : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).

SERGENT PEPPER'S, film américain de Michael Schultz (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).

SALSA, film américain de L. Gast et J. Masucci (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).

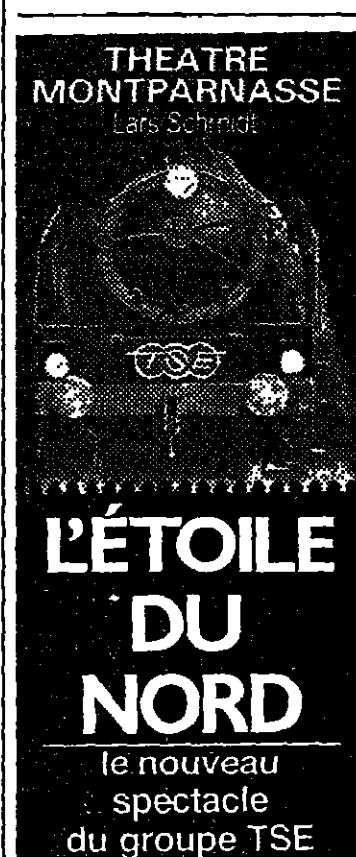
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS, film *français de* P. Clair : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), *Maxéville, 9e (770-72-86),* U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), *U.G.C.-Gobelins,* 13e, (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75), Images, *18e* (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'INVASION DES PROFANATEURS, *film américain de P.* Kaufman (*) (v.o.) : Studio *Médicis, 5e (633-25-97),* Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, *9e* (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

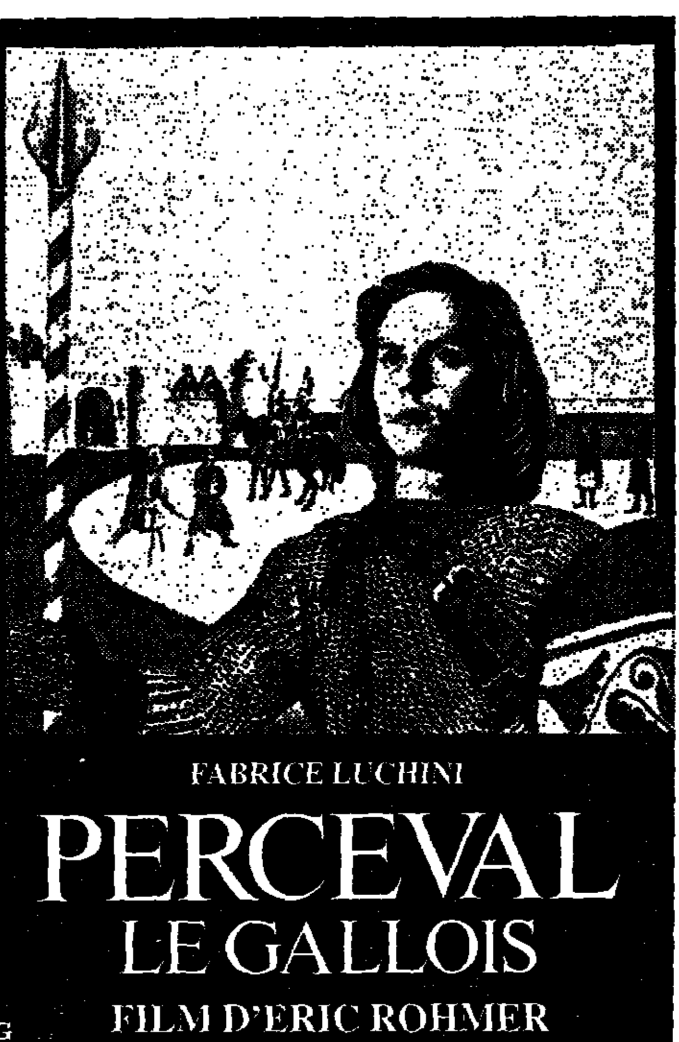
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE, film américain de N. Tokar *(v.o., v.f.)* : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e *(236-83-93),* U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-*Gobelins, 13e (331-06-19),* Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e *(539-52-43), Magic-Convention,* 15e *(828-20-64),* Napoléon, 17e (380-41-46).



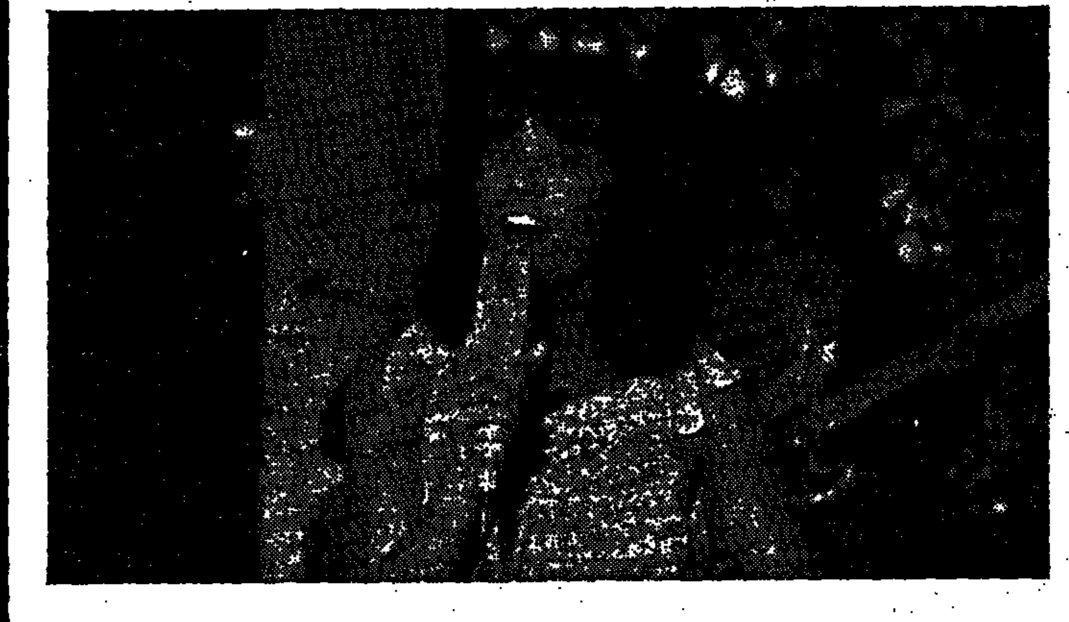








# SPECTACLES

SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

### *Les festivals*

TOUT ROHMER, Olympic, 14e (542-67-42) : le Signe du Lion.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. 13 h. : Lawrence d'Arabie ; 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 : Cabaret ; 22 h. 15 : Taxi Driver. — II. 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : Pourquoi pas ? 18 h. : Cria Cuervos ; 20 h. : To be or not to be ; 22 h. 15 : Midnight Express.
F. ZEFFIRELLI (v.o.), Le Palace, 15e (374-95-04), v.o., en alternance : François ou les chemins du soleil. Roméo et Juliette.
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Une étoile est née ; 16 h. 20 : Missouri Breaks ; 18 h. 30 : Portier de nuit ; 20 h. 30 : Rocky Horror Picture Show ; 22 h. 15 : le Tournant de la vie.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Quai des Orfèvres.
ANTHOLOGIE DU WESTERN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Deux hommes dans l'Ouest.
JOHAN VAN DER KEUKEN, v.o., Action République, 11e (805-51-33) : le Nouvel Age glaciaire.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
GRETA GARBO, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Grand Hôtel.
LES GRANDS ROMANTIQUES, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Bal des adieux.
COMEDIES MUSICALES, v.o., A.-Bazin, 13e (337-74-39) : Beau fixe sur New-York.
FESTIVAL DES CESARS, Berlitz, 2e (742-60-33) : Pierrot le Fou.
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50). I. 12 h. 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : le Lauréat ; 18 h. 10 : Nos plus belles années ; 20 h. 20 : Phantom of the Paradise ; 21 h. 55 : Panique à Needle Park. — II. 13 h. : Help ; 14 h. 30 : Let it be ; 16 h. : A l'est d'Eden ; 17 h. 50 : Mort à Venise ; 20 h. : Love ; 22 h. 15 : Délivrance.
STUDIO GALANDE, 5e (v.o.) (033-72-71, v.o.) 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 : Frankenstein Jr. ; 18 h. 10 : Rocky horror picture show ; 19 h. 50 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 05 : Salo : S., 0 h. 15 : Répulsion.

### *Les séances spéciales*

A BIGGER SPLASH (Angl., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h.-24 h.
L'AN 01 (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), 16 h. 35.
BOF (Fr.) : la Seine, 5e, 18 h. 15.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h.
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) le Seine, 5e, 20 h.
DUELLISTES (A. v.o.) : Olympic, 14e 18 h.
LA FLUTE ENCHANTEE (Suède, v.o.) : le Seine, 5e, 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'INCOMPRIS (It., v.f.) : les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e 12 h., 24 h.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : le Seine, 5e, 22 h 15
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A. v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.
SISTERS (A., v.o.) : Olympic, 14e 18 h.
UN CADAVRE AU DESSERT (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). Mar., 21 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Ja., v.o.) (**) : la Seine, 5e, 12 h. 30.

### *Les grandes reprises*

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BLUE JEANS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A. v.f.) : U G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Calypso, 17e (380-10-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EASY RIDER (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FRA DIAVOLO (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Studio Git-le-cœur, 6e (326-80-25) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRENZY (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HATARI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 3e (272-61-44).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Escurial, 13e.
JETONS LES LIVRES, SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
JOHN AND MARY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (Sf Mar.)
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.), 70 mm : : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Les Templiers, 3e
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
NUIT ET BROUILLARD (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e
ORFEU NEGRO (Brés v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LA PLANETE INTERDITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
SAMSON (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).



# RADIO-TÉLÉVISION

## LES LICENCIEMENTS A LA S.F.P.

## Les syndicats appellent à l'« intensification de la lutte »

C'est dans la matinée de ce lundi 12 février que doivent être discutés, au comité d'entreprise de la Société française de production, les quatre cent vingt-quatre licenciements prévus par le « plan de redressement » de M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la société. Lundi après-midi, le conseil d'administration se réunit à son tour pour entendre les propositions de la direction.

La journée risque d'être « chaude » si l'on se fie à l'atmosphère particulièrement tendue de la dernière assemblée générale du vendredi 9 février (*le oMnde* daté 11-12 février). Les syndicats ont appelé en tout état de cause l'ensemble du personnel de la S.F.P. en grève à se tenir mobilisé dès 9 h. 30 aux Buttes-Chaumont.

Dans les différentes sociétés issues de l'O.R.T.F., la situation est un peu moins confuse que la semaine dernière. Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T., qui étaient jusque-là divisés sur la marche à suivre, se sont mis d'accord au cours d'une intersyndicale tenue samedi soir 10 février.

Dans une déclaration commune, les syndicats S.N.R.T.-C.G.T., SURT-C.F.D.T., S.J.F.-C.F.D.T., et S.N.J. ont annoncé que, face à « *une attaque sans précédent* » déclenchée contre le service public de radio-télévision, ils appellent « *au développement et à l'intensification de la lutte* » et précisent qu'il faut compléter les actions générales « *en utilisant à fond toutes les capacités de luttes dans les différents organismes, en tenant compte de leur spécificité.* » « *Un conflit majeur est engagé, il peut durer,* ajoute le même communiqué, *il faut le conduire en conséquence.* »

Les signataires, qui font état de sept cent soixante-dix-huit suppressions d'emploi au lieu de sept cent cinquante-quatre, jugent les licenciements « inadmissibles » et indiquent que « *ce sont l'emploi et les acquis sociaux de tous les travailleurs de la radio-télévision qui sont remis en cause* ». Ils exigent une « *négociation générale afin de trouver des solutions acceptables pour le devenir des personnels de la radio-télévision* ». Les syndicats indiquent qu'ils se sont fixé les objectifs suivants : garantie d'un quota de production public audio-visuel national ; révision du cahier des charges des sociétés nationales de programmes instaurant des liens avec la S.F.P. et garantissant son avenir ; rédaction d'une « convention collective nationale ».

Ils considèrent que ces points « *clairs, accessibles et communs* » constituent l'objectif central de la lutte.

Enfin, les syndicats soulignent que « *dans le secteur public de la radio-télévision, il y a du travail pour tout le monde si l'on veut assurer les missions du service public* ».

Les personnels des différentes chaînes sont invitès à tenir des assemblées générales dans la journée de lundi, pour décider de la poursuite ou non du mouvement de grève, les syndicats ayant indiqué d'ores et déjà qu'ils préconisaient le « programme minimum » pour lundi et les jours suivants.

Le S.N.R.T.-C.G.T. précise que dorénavant les « *luttes sont décidées ou non par les personnels en assemblée générale, qu'il y ait ou non préavis de grève* ».

Est-ce donc « la grève tous azimuts » (selon les termes d'un responsable C.F.T.C.) qui menace ? Aux grèves décidées en assemblées générales peuvent s'ajouter les grèves « presse-bouton », grèves-surprises comme celle de samedi après-midi sur FIP (France Inter Paris, une des chaînes de Radio-France) où les émissions ont été interrompues deux fois à la suite d'un mouvement de grève des personnels des émetteurs. Deux coupures ont été effectuées, l'une depuis l'émetteur modulation de fréquence de la tour Eiffel, de 14 h. à 17 h., l'autre depuis celui de Romainville qui diffuse, en modulation d'amplitude, — ondes moyennes — de 14 h. 30 à 16 h. Les grèves ont été décidées par solidarité avec le personnel de la S.F.P., indique-t-on à la direction des émissions de FIP. — C. H.

### LES LOCAUX DE FR 3 A GRENOBLE SACCAGÉS

Un commando a saccagé, dans la nuit de dimanche 11 à lundi 12 février, les bâtiments où sont logés les services de la station de radio-T.V. France-régionss 3 et ceux de Télédiffusion - France (T.D.F.), à Grenoble. Cinq ou six individus ont pénétré à 1 h. 45 du matin dans les locaux et ont attaqué le gardien de nuit, M. Michel Cottin, à l'aide de bombes lacrymogènes. Celui-ci fut ensuite ligoté pendant que le commando opérait.

Les optiques des deux caméras de télévision, les tables de montage des films, la régie radio, des projecteurs ainsi que plusieurs magnétophones ont été brisés à l'aide de barres de fer. Du matériel radio-T.V. a d'autre part été dérobé ainsi qu'une automobile de reportage. Les dégâts sont estimés à un demi million de francs.

« *Il s'agit d'un attentat absurde et coûteux. Cette action est l'œuvre de casseurs et non de spécialistes* », a déclaré M. Jean-Claude Aurousseau, préfet de l'Isère, qui a visité lundi matin le centre FR 3-Grenoble. L'attentat a été revendiqué par une organisation — l'OBTI — inconnue des services de police.

L'un des studios de FR 3-Grenoble n'ayant pas été endommagé, les émissions de radio pourront normalement reprendre lundi, à 12 heures. — *(Corresp.)*

## LUNDI 12 FÉVRIER

Le « programme minimum » devrait être appliqué sur les trois chaînes de télévision. A Radio-France, le programme de France-Musique n'est pas diffusé, en raison de la grève de certains personnels de T.D.F.

### CHAINE I : TF 1

20 h., Journal ; 20 h. 35, FILM : LA MAIN A COUPER, d'E. Périer (1974), avec Léa Massari, M. Bouquet, B. Blier, M. Serrault.

*Une bourgeoise, qui a trompé son mari, trouve son amant assassiné. Un louche individu la fait chanter, mais elle cache la vérité. Ni Hitchcock ni Chabrol, mais l'angoisse psychologique est ressentie.*

### CHAINE II : A 2

20 heures, Journal ; 20 h. 30, Variétés : Michel Sardou ; 21 h. 30, Variétés : Salle des fêtes.

### CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM : VERA CRUZ, de R. Aldrich (1954), avec G. Cooper, B. Lancaster.

*Les aventures de deux mercenaires américains, au Mexique, pendant la guérilla menée par les partisans de Juarez aux troupes de Maximilien de Habsbourg. Démythification des héros de western. Humour, action, extravagances et filouteries : le grand talent d'Aldrich à ses débuts.*

### FRANCE-CULTURE

20 h., Paroles et écrits du bocage : « les Patiences au bord de l'eau », avec R. Dubillard et A. de Carvalho ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : l'amande mystique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les grandes voix : hommage à Ninon Vallin ; 20 h. 30, En direct de l'Auditorium 105... « Variations sur un thème de Mozart ». (Chopin) ; « Quatre dizains de la Délie de Scène » (Casanova) ; « Petite Symphonie » (Gounod) ; « Sonate pour piano » (Bartok) ; « Octuor » (Bull), par la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, direction J. Baudry. Avec M. Drewnowski, piano ; 22 h., Ouvert la nuit ; 23 h., Le masque et le fantasme ; 1 h., Douces musiques.

## MARDI 13 FÉVRIER

L'application du « programme minimum », en cas de poursuite de la grève, entraînera des modifications.

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 15, Le regard des femmes ; 16 h. 35, FILM : LE SIXIEME CONTINENT, de B. Vailati et F. Quilici.

*Sorti en 1954, après le Monde du silence du commandant Cousteau, ce reportage tourné en mer Rouge fit figure longtemps d'un exceptionnel document sur l'univers sous-marin.*

18 h., TF 4 : 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure : 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Documentaire : Des paysans (n° 2, « le pain »).

*Jean-Claude Bringuier et Hubert Knapp ont accompagné une équipe de chercheurs qui met en fiches un village des Pyrénées. Ils ont fait parler ces paysans un peu blessés d'être traités comme des objets d'enquête, et ils ont découvert — ou cru découvrir — la réalité d'un monde rural trop souvent méconnu.*

21 h. 35, Dramatique : Le facteur de Fontcabrette, réal. R. Bernard, avec H. Genès, M. Sarcey, S. Martina, M. Amyl...

*Sylvestre, le facteur, « l'homme de lettres », comme on l'appelle, n'aime pas transmettre les mauvaises nouvelles. Alors il les remplace par des bonnes, mais la vérité n'y trouve pas son compte. Quand on s'en aperçoit, on le met au ban du village. Tout s'arrangera pourtant un soir de Noël : heureuse conclusion d'un conte simple et gai.*

### CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Les compagnons de Jéhu ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Emissions pédagogiques : Cousons, cousines ; 15 h. 30, Libre cours ; 17 h. 25, Fenêtre sur... cinéma d'ailleurs ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : les handicapés mentaux ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, série Holocauste.

*En août 1935, à Berlin, Karl Weiss, fils d'un médecin juif, épouse une jeune femme de la bourgeoisie chrétienne. Bientôt ce sera la « Nuit de cristal » et le début des persécutions antisémites. Premier épisode de la série « Holocauste » : les personnages sont présentés.*

Vers 22 h., Débat : La montée du nazisme.

*Avec MM. A. Grosser, professeur à l'Institut des sciences politiques ; R. Loewenthal, historien ; G. Kiersch, professeur de sciences politiques à l'université de Berlin, historien.*

23 h. 30, Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Centre national des indépendants paysans ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : PARMI LES VAUTOURS, d'A. Vohrer (1965), avec S. Granger, P. Brice, E. Sommer, G. George, W. Barnes, R. Baldini.

*De dangereux aventuriers pillent et tuent, mettent leurs crimes sur le compte des Indiens. Un chef apache et un trappeur blanc, son ami, s'emploient à les démasquer.*

*Encore un western allemand de l'inépuisable série « Winnetou ». On peut s'en dispenser.*

22 h., Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : J.-C. Milner (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le prophétisme de Tolstoï ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers ; 9 h. 7, Matinée des autres : les symboles en Afrique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... E. de La Rochefoucauld ; 11 h. 2, Nouvelle musique anglaise ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Feux et Lieux », de G. Piroué ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : carrefour des Français ; à 16 h. 30, Libre appel au docteur N. Onatto, pédiatre ; 17 h. 32, Nouvelle musique anglaise ;

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », d'H. Poulaille ; 19 h. 25, Sciences : la richesse animale ;

20 h., Dialogues : postmarxisme et postcapitalisme, avec André Gorz et Paul Thibaud ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Georges Auric ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « Bleu de sax sur fond d'orgue » ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : Messager, Strauss, Mozart, Messner, Dvorak ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h. 5, Musique-France-Plus : Machaut, Faure, Liszt, Emmanuel ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de la Radio-France... « Manfred », ouverture (Schumann) ; « Concerto pour piano n° 1 en si bémol mineur » (Tchaïkovski) ; « le Prince de bois » (Bartok), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction G. Amy. Avec E. Leonskaia, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : le masque et le fantasme ; 1 h., Jazz-pastel.

## D'une chaîne à l'autre

### EUROPE 1 EN PANNE PENDANT QUELQUES HEURES

● Les émissions d'Europe 1 ont été interrompues le lundi 12 février à partir de 2 heures du matin, en raison d'une rupture des câbles qui a affecté l'émetteur de Felsberg, dans la Sarre.

Cet incident technique s'explique par le dégel brutal survenu dans la soirée de dimanche. Les blocs de glace, qui s'étaient formés en haut des installations se sont brusquement détachés, brisant les liaisons établies entre l'émetteur et les pylones. La station a pu reprendre ses programmes normaux peu après 11 heures.

### LES PRÉSIDENTS DES CHAINES SONT SURPRIS PAR LE SONDAGE DE LA SOFRES

Les présidents des sociétés de programmes TF 1, A 2 et FR 3 déclarent, dans un communiqué, avoir pris connaissance « avec quelque surprise » des résultats du sondage de la SOFRES, publiés dans *le Figaro* du 9 février, et qui montraient que 54 % des téléspectateurs français ne sont pas satisfaits des programmes (*le Monde* du 10 février). Estimant que cette conclusion diffère des données établies depuis plusieurs années par le CESP (Centre d'études des supports de publicité) et le CEO (Centre d'études d'opinion) avec le concours de la même SOFRES, les trois présidents ont tenu à formuler les observations suivantes :

« *L'audience quotidienne moyenne de la télévision s'est accrue entre 1974 et 1978, passant de 27 800 000 téléspectateurs à 29 200 000 téléspectateurs, ce qui tend à démontrer qu'il n'y a aucun phénomène de désaffection du public (source CESP). En avril 1978, les téléspectateurs qui constataient une amélioration des programmes étaient deux fois plus nombreux (26 %) que ceux qui déploraient une dégradation (10 %, source CEO). Plus récemment encore, la proportion de téléspectateurs satisfaits s'est accrue par rapport à celle des téléspectateurs mécontents puisque, entre octobre et décembre 1978, la proportion moyenne des insatisfaits est revenue de 24 à 21 %, tandis que celle des satisfaits est passée de 60 à 66 %. Le pourcentage des gens n'ayant pas répondu est passé de 16 à 13 % (source CEO).*

» *Les sondages montrent aussi que cette amélioration est constatée par les téléspectateurs pour tous les genres d'émissions.* »

### CONCOURS DE LA CHANSON FRANÇAISE SUR TF 1 ET FRANCE-INTER

● Le Grand Concours de la chanson française aura lieu du 18 février au 4 mars. La chanson primée représentera la France au concours de l'Eurovision, le 31 mars, à Jérusalem. Dans un premier temps, un jury composé de personnalités et de responsables de France-Inter, de TF 1 et de la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) a retenu quatorze chansons parmi les trois cent trente-cinq qui leur ont été adressées cette année. Au cours de deux demi-finales, les dimanches 18 et 25 février, à 13 h. 30, sur TF 1, le public choisira les six meilleures chansons par l'intermédiaire de S.V.P. Elles seront alors diffusées chaque jour par France-Inter jusqu'à la finale, le 4 mars.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

# Clochemerle n'est plus à la campagne

*Au cours de sa prochaine session, qui s'ouvrira au début d'avril, le Parlement discutera du projet de nouvelle loi d'orientation agricole. Le texte qui sera présenté aux députés risque d'être décevant (voir dans « le Monde » du 8 février l'article de Jacques Grall). Quel devrait en être le contenu pour justifier l'attente dont il fait l'objet? Michel Cicurel expose ci-dessous ses idées à ce sujet.*

par MICHEL CICUREL (*)

IL existe une sorte de vase communicant entre l'agriculture française et le reste de l'économie. De nombreux traits de notre société et de notre économie caricaturent le modèle rural et paysan : contestation de la ville, *protection maniaque des* sites naturels ou bâtis, crainte parfois hystérique du changement, du risque, de la concurrence, de la mobilité géographique, professionnelle ou sociale et, en réponse, demande de protection, le plus souvent couronnée de succès, à l'Etat. Le commerçant, l'industriel, le constructeur de logements, l'architecte, le banquier, le consommateur, *sont tous, en France, des* spécialistes de la palissade demandée au législateur ou au contribuable pour protéger leur carré de pré.

Dans le même temps, nos agriculteurs ont abandonné résolument le bas de laine et ont modernisé leur mentalité et leur exploitation à une *allure* vertigineuse.

Champions des progrès de productivité (8 % par an au lieu de 3 % *pour l'ensemble de l'économie*), de l'endettement, du dynamisme bancaire et de l'investissement (le coefficient de capital (1) est de 10 en agriculture, de 2 pour l'ensemble de l'économie), de la concurrence extérieure, mais aussi intérieure : 15 à 20 % des exploitants sont à temps partiel ou « pluriactifs », alors que 2 millions d'agriculteurs ont quitté *la terre en vingt ans*.

La *communauté* agricole française a accepté, moyennant les adaptations et les garanties nécessaires, l'élargissement de la *C.E.E. à trois nouveaux* partenaires, redoutables concurrents agricoles. C'est à Paris, et non plus à Clochemerle, qu'on s'interroge parfois *sur les vertus de la* construction européenne.

Au dynamisme des agriculteurs doit répondre celui des pouvoirs publics dans la préparation de *la loi d'orientation*. Il faut que celle-ci affiche nettement ses choix.

Le premier est que l'agriculture *doit être résolument tournée vers* l'avenir. Une agriculture de « conquête » et de « liberté », disait le président de la République à Vassy. En un mot, résolument efficace et *donc nécessairement* capitaliste, même si ce terme risque de provoquer des levées de fourches. L'agriculture ne peut *pas s'accommoder de ces arrangements* équivoques que le socialisme entretient avec la science économique. Partout où le socialisme traditionnel a été appliqué à l'agriculture, le résultat s'est révélé catastrophique.

L'agriculture, à l'inverse d'autres secteurs de l'industrie ou des *services qui peuvent s'en accommoder* quelques temps, ne supporte aucun des éléments du socialisme traditionnel.

Ni le *dirigisme* et la *planification* : le milieu agricole tolère, tout juste parfois, l'organisation qu'il se donne.

*(Lire la suite page 19.)*

(1) Ce coefficient est égal au quotient du capital brut par la valeur ajoutée du brut.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

# Comment l'acier allemand a vaincu la crise

DUSSELDORF. — Numéro un européen — et de loin, — la sidérurgie allemande a *connu des mutations* profondes résultant du souci permanent de s'adapter sans cesse.

*Ces mutations* ont commencé pratiquement aussitôt après la guerre. Poursuivies avec l'esprit méthodique qui caractérise les Allemands, elles ne présentent pas de *revirements brutaux*, et c'est dans cette régularité même qu'il faut chercher l'une des principales raisons des résultats *somme toute satisfaisants* obtenus par cette branche.

« *Les commandes seront regroupées au sein d'un organisme centralisateur qui les répartira entre les parties contractantes. Cet organisme sera placé sous le contrôle d'une commission composée de représentants des parties contractantes suivant la clé de répartition...* »

Cela est un passage de l'article 10, § 2, de l'accord signé le 28 juin 1971 par trois grands groupes sidérurgiques allemands (*représentant environ 29 % de* la production totale). Cet accord — conclu à l'origine pour un an et toujours en vigueur — comporte vingt articles qui règlent minutieusement l'échange d'informations techniques et commerciales, coordonnent la production de laminés (produit par produit), répartissent les commandes... prévoient aussi une procédure d'arbitrage en cas de litige.

Non, il ne s'agit pas d'une de ces « ententes occultes » signées dans le cadre anonyme d'un grand hôtel par les représentants de puissantes firmes venus en taxi afin de déjouer les agents *du bureau des cartels*. N'importe qui peut prendre librement connaissance de cet « accord de rationalisation » — telle est la désignation officielle — soit auprès de la Commission européenne de Bruxelles (qui l'a autorisé le 1er juillet 1971), soit auprès de la Chambre sidérurgique de Düsseldorf, soit même dans les publications spécialisées.

Ce n'est là qu'un accord parmi bien d'autres du même genre, ce n'est là qu'un des aspects des nombreux efforts déployés *inlassablement par la* sidérurgie allemande en vue de s'adapter constamment à la situation tout en sauvegardant ce qui est son *souci majeur*, à *savoir la rentabilité*.

Ces efforts ne datent ni de dix ans ni de vingt ans, ils font partie intégrante de la gestion des entreprises telle *que* la conçoivent en R.F.A. le patronat, les syndicats, le gouvernement et même jusqu'à ce fameux « *homme de la rue* » *chargé de* personnifier l'opinion publique.

Est-ce à dire que la sidérurgie allemande *ne connaît* pas de problèmes ? Certainement pas. Pourtant, les quatre dernières années très difficiles qu'elle vient de traverser méritent à peine le nom de « crise ». Jamais *elle* n'a été contrainte de procéder à des licenciements massifs. Même après la signature des nouvelles conventions collectives qui, à la *suite d'une grève très dure*, prévoient des relèvements de salaires modérés, de l'ordre de 4 % (modération rendue possible par un taux d'inflation faible), les moins optimistes envisagent son avenir avec confiance.

Sauf entre 1969 et 1972, période pendant laquelle fut atteint un *niveau d'environ 10 %*, jamais les licenciements n'excédèrent 5 % des effectifs d'une année sur l'autre, ils furent bien souvent *moitié moindres (2,5 %)*. En outre, étalés dans le temps et effectués à des époques de bonne santé économique où le *reclassement se faisait* généralement sans difficulté, ces licenciements n'ont jamais déclenché de tensions sociales réellement graves.

Comment la sidérurgie allemande a-t-elle réussi *à traverser* avec si peu de dégâts la crise qui, dans la proche Lorraine notamment, pose de si sérieux *problèmes ?*

La réponse à cette *question* peut se décomposer en deux parties : la première, un peu abstraite, se situe au niveau des *concepts* et concerne la mentalité ; la seconde, plus concrète, se rapporte aux réalisations tangibles.

## Le perpétuel « devenir »

Le directeur d'une grande firme sidérurgique, qui me reçoit avec amabilité dans son bureau austère de Duisbourg (Ruhr), où *vient de m'introduire* le responsable de son service de presse, ne donne pas l'impression d'un obsédé du changement. Organisé et affable, il a donné des instructions *pour ne pas être dérangé* pendant le temps qu'il a décidé de me consacrer, et il répond avec patience à mes questions. Mais, quand je lui demande s'il *faut s'attendre à quelque opération* importante au sein de la sidérurgie allemande : fusion, prise de participation, regroupement, *etc.*, il me répond :

« *Vous savez, il y a sans cesse quelque chose sous roche..., il y a toujours des conversations, des projets, des tractations..., sans cesse..., peu, fort peu aboutissent.* »

Ce n'est pas seulement une dérobade. Sa réponse correspond à *la réalité*. La presse spécialisée se fait d'ailleurs, régulièrement l'écho de cette activité. Le chef d'entreprise allemand est perpétuellement sur le qui-vive, toujours en état de « *devenir* », à l'image du peuple germanique tout entier. Pour lui, le succès est ce qu'était la santé pour le *docteur Knock*, une « *situation* passagère et qui ne présage rien de bon ».

Prévoir, organiser en conséquence des prévisions, ne jamais *se laisser prendre de vitesse* par les évènements, réagir vite et juste..., se sont les lois élémentaires — on serait tenté d'écrire « innées » — qui, en permanence, dictent le comportement non seulement des maîtres de forges allemands, mais encore de l'ensemble du patronat.

JEAN ROUSSEL,
*journaliste.*

*(Lire la suite page 18.)*

# Tension ou panique pétrolière ?

AVEC le pétrole vendu 20 dollars le baril à l'encan dans le golfe Persique, on pourrait se croire *revenu cinq années en arrière*. Mais, sans mésestimer les dangers des difficultés actuelles, les pays industrialisés ont fortement accru depuis lors leurs stocks de réserve et il *faudra que le tarissement iranien continue de longues* semaines pour que la pénurie soit réelle.

Pourtant, certains semblent souffler à plaisir sur le feu. Passe encore que l'Arabie Saoudite, si *soucieuse d'ordinaire des intérêts occidentaux*, augmente fortement ses prix. Il faut sans doute y voir un avertissement à ses alliés américains, coupables d'avoir *un peu trop facilement abandonné le chah et d'avoir laissé le Golfe sans gendarme*. Nul n'ignore d'autre part que plus les prix montent, mieux se portent les compagnies pétrolières. Exxon a vu ainsi ses profits croître de 13 % au dernier *trimestre de 1978*.

*Mais pourquoi les Américains ont-ils parlé de « panique* » quand il y avait simplement « *tension* » ? Il ne se passe plus de jours sans que le secrétaire à l'énergie, M. Schlessinger, dénonce « *les dangers potentiellement plus grands que l'embargo de 1975* » recelés par la situation iranienne. On aimerait qu'il s'agisse simplement de lucidité après l'extraordinaire aveuglement de Washington *sur la réalité de Téhéran*.

*Certains se demandent* cependant si l'administration Carter n'espère pas *profiter* des difficultés présentes pour imposer au Congrès les mesures — et notamment la hausse des prix pétroliers intérieurs — refusées par *celui-ci lors du vote sur le* programme énergétique en novembre dernier.

Déjà, beaucoup soupçonnent les Etats-Unis d'avoir bien facilement accepté — sinon provoqué — le quadruplement du prix du pétrole en 1973. *Les pays européens et le Japon trouveraient sans* doute un peu cher payé l'adoption de réelles mesures d'économies d'énergie outre-Atlantique, si une nouvelle hausse des prix du brut venait couronner une *kyrielle* de *déclarations aussi prématurées* qu'intempestives.

B. D.

# Le Gabon endetté après une débauche d'investissements

## *Quand richesse ne rime pas avec prospérité*

De notre envoyé spécial

LIBREVILLE. — *Lorsque* la locomotive bicolore, trois heures après avoir quitté Owinda, le port de la capitale gabonaise, s'arrête à *N'Djolé*, à l'orée d'un pont de près de 365 mètres de long qui enjambe l'Ogooué, le voyageur a déjà pu se rendre compte des *difficultés qu'il y a eu à transpercer* une des forêts africaines les plus denses — sur un relief tourmenté — pour construire le premier tronçon du Transgabonais.

Complètement délaissé lors de la colonisation française, ce petit pays — brousse aux conditions si inhospitalières que *la densité* de la population n'y est pas plus grande qu'en Libye — rêvait d'avoir comme ses voisins camerounais et congolais un chemin de fer. « *Pour désenclaver l'est du pays* », « *favoriser l'unité nationale* » et surtout « *pour le transport rapide, sûr et bon marché des ressources* ».

Car le Gabon est *riche : plus* de 3 000 dollars par tête, le revenu le plus élevé du continent, grâce au pétrole, au bois, au manganèse, à l'uranium, en attendant l'exploitation du minerai de fer.

*Pourtant, aujourd'hui*, certains se demandent si le Transgabonais arrivera à son terme, à Franceville, où ont cependant été commencés quelques travaux. Déjà, en 1973, la Banque mondiale — avec une rationalité obtuse, qui ne tient compte ni des nécessités politiques et sociales ni de la part du rêve, — avait recommandé de construire de préférence des routes et avait alors refusé son concours financier au *chemin de fer. Le président* Bongo avait alors déclaré : « *Avec ou sans la Banque mondiale, le Transgabonais se fera (...) et s'il fallait pour ce faire pactiser avec le diable, nous pactiserions avec le diable.* » Converti depuis à l'islam, le président du Gabon a peut-être sous-estimé le danger des paris faustiens. Son pays, pour avoir vécu au-dessus de ses moyens, se débat aujourd'hui dans d'énormes difficultés financières.

Lorsque le prix du brut quadrupla, à la fin de 1973, Libreville se sentit riche. Poussés par *des entrepreneurs, le plus souvent* français, les projets se multiplièrent, attirant tous les escrocs *du monde*. « *Vous ne pouvez imaginer le nombre d'hommes d'affaires véreux, de coupables de faillites frauduleuses, qui ont débarqué* », affirme un banquier de la place. Mal préparés, les Gabonais passèrent les marchés sans appels d'offres, voulurent tout faire en même temps. La *préparation du sommet* de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) — donc la construction d'un palais des congrès, *d'hôtels, de routes* et même d'une rocade digne de Los Angeles — donna à cette ville-champignon — comme à ses sœurs du golfe Persique — l'allure d'un vaste chantier. La croissance de 1974 à 1977 fut particulièrement vive. Grâce à l'endettement. *Car si le* budget d'investissements pour 1976-1977 prévoyait 200 milliards de francs C.F.A. (1), il en fut dépensé 600. A la mi-77, la dette *représentait près de quatre ans* des recettes pétrolières de l'Etat (575 milliards de francs C.F.A.). Les banques se firent réticentes; *la Compagnie française* d'assurance pour le commerce extérieur, malgré une imposante présence française (y compris un *bataillon de parachutistes*), ferma le robinet.

## « La bière du riche »

Il fallut se résigner à *l'austérité sous le regard sévère* des experts du Fonds monétaire international (F.M.I.), des conseillers des banques Kunh *Loeb*, *Lazard* et Warburg et des nombreux « *experts* » français présents dans les ministères. En 1978, le budget de l'Etat s'élevait à 314 milliards de francs *C.F.A.* : 80,7 *pour* les dépenses de fonctionnement ; 86,8 pour les investissements ; 107,5 pour le service de la dette publique et 40 pour *le remboursement d'entreprises* de travaux publics non payées. Il n'est donc pas étonnant que le produit intérieur brut ait régressé de 20 % l'an passé.

L'austérité a, hélas !, touché principalement les projets de développement économique. Les dirigeants gabonais ont pris le goût du luxe : « *le jus d'okoumé* », nom *dérisoire* du *champagne* — la bière du riche — coule dans les ministères dès le matin. Le palais Rénovation a coûté, de l'aveu même de son *constructeur français, 72 milliards* de francs C.F.A. Et de nombreux ministres ou directeurs cumulent leurs fonctions officielles et quelques présidences de société. Le congrès extraordinaire du parti démocratique gabonais (P.D.G.), réuni à Libreville du 24 au 27 janvier, n'a pas caché certains *des principaux maux dont souffre* le pays : « *Le cumul de fonctions, l'affairisme, l'indélicatesse impunie caractérisée par les détournements des deniers publics, la corruption.* »

BRUNO DETHOMAS.

*(Lire la suite page 18.)*

(1) 1 franc C.F.A. : 0,02 F.

Voie ferrée
en service
en projet
Fe Fer — Mn Manganèse — U Uranium — Pétrole — Okoumé.
R Raffinerie de pétrole — * Brasserie — Δ Industrie du bois
0 km 200

# PLUS DE CRISE POUR L'ACIER ALLEMAND

(Lire la suite page 17.)

Ces lois qui, finalement, visent à sauvegarder et à développer la rentabilité des entreprises font partie, pour ainsi dire, du « paysage allemand ».

La rentabilité marche-t-elle de pair avec la puissance ?

A en juger par l'action menée depuis quelques dizaines d'années par la sidérurgie allemande, il semble que cette question appelle une réponse affirmative.

Fin 1951, sa production est de 13,5 millions de tonnes d'acier brut (contre 18 millions en 1939). L'énorme demande déclenchée par la guerre de Corée, la politique de réarmement, les assouplissements successifs consentis par les Alliés, le crédit enfin — considérable et renouvelé — permettent à la sidérurgie allemande de retrouver rapidement sa puissance d'autrefois. En 1974, elle bat ses propres records en produisant 53 millions de tonnes d'acier brut. Mais non seulement elle produit plus, elle produit aussi mieux. C'est-à-dire qu'elle emploie moins de personnel, utilise moins de charbon et fabrique de plus en plus d'aciers de qualité ainsi que des articles élaborés. Dans le même temps, les exportations s'accroissent et se diversifient à travers un grand nombre de pays. En 1978, le taux des exportations atteint 35 à 40 % de la production totale. Ces pourcentages concernent non pas l'acier brut, mais les aciers spéciaux (alliage) et les laminés (à l'exception des tubes).

## Nouvelles structures

Le premier tournant décisif marquant l'histoire de la sidérurgie allemande de l'après-guerre s'est produit dans la Ruhr et eut pour objet les charbonnages.

On s'en souvient, après la guerre, les charbonnages, comme la sidérurgie échappaient au contrôle du gouvernement allemand puisqu'ils étaient incorporés à la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).

A partir de 1957, les houillères allemandes subirent le double assaut du pétrole et du charbon américain. La crise des charbonnages allemands fut longue et grave. Après de nombreuses vicissitudes et de nombreuses hésitations, elle prit fin par la création, en juillet 1969, d'une société unique regroupant 80 % de la production charbonnière de la Ruhr, la Ruhrkohle AG.

La Ruhrkohle AG a été constituée par les avoirs miniers détenus par les groupes sidérurgiques qui, en échange de ce transfert, reçurent des créances d'apport

L'objectif visé par ce gigantesque regroupement consistait à réduire progressivement et en bon ordre, la production de charbon ; en dix ans, les charbonnages de la Ruhr (Ruhrkohle AG) ont réduit leurs effectifs de 58 000 personnes.

Comme la sidérurgie s'est engagée (pour une durée de vingt ans) à s'approvisionner uniquement auprès de la Ruhrkohle AG et grâce aux énormes subventions qu'ils reçoivent de l'Etat (quelque 5,2 milliards de DM par an), les charbonnages de la Ruhr font bénéficier la sidérurgie de prix spéciaux. Théoriquement, le prix du charbon à coke doit se situer légèrement au-dessus de celui du charbon américain. Dans la pratique, l'appréciation du DM par rapport au dollar fait que, au cours du dernier trimestre de 1978, par exemple, la sidérurgie allemande a payé la tonne de charbon à coke 128 DM, soit environ 30 DM de moins qu'en 1976.

Ainsi, édifiée autrefois sur la houille, la sidérurgie d'outre-Rhin se trouve délivrée de ce boulet qu'étaient devenus les charbonnages tout en étant assurée d'être régulièrement approvisionnée à des prix subventionnés et profitant de la dépréciation du dollar.

Deuxième grand volet de cette vaste entreprise de restructuration, les diverses mesures prises par la sidérurgie.

Les chiffres des quinze dernières années le montrent, la sidérurgie allemande a réduit ses effectifs sensiblement, mais sans à-coups brusques ; ces réductions se sont faites progressivement et en utilisant toutes les ressources naturelles : mises à la retraite anticipée, primes de départ, reconversion et, naturellement, non-renouvellement des contrats de travail des ouvriers étrangers, chômage partiel (c'est-à-dire travail à temps réduit). Chaque entreprise doit présenter un « plan social » dans lequel sont exposées les étapes des licenciements, les raisons et les mesures prises pour alléger la situation du personnel licencié ; ces mesures s'inspirent presque toujours des dispositions légales et qui sont les mêmes pour tous les secteurs. Les principales d'entre elles consistent à verser au personnel mis en retraite anticipée la différence entre son allocation chômage et sa retraite pleine jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de cette retraite. Ce versement est à la charge de l'entreprise.

Le taux de chômage de la sidérurgie ne dépasse pas la moyenne de l'ensemble de l'industrie (légèrement plus de 4 % de la population active avec un total de 1 million 100 000 chômeurs en janvier dernier).

Mais, plus encore que ces performances, les mutations structurelles apportées depuis quelques années à la sidérurgie allemande lui assurent un avenir exempt d'inquiétudes graves et même, pour les puissants groupes ainsi « remodelés », carrément positif.

La principale caractéristique de cette œuvre de restructuration a été l'intégration vers l'aval. Depuis une quinzaine d'années, les responsables se préoccupent chaque jour davantage de fonder leur activité non plus sur la seule production d'aciers de masse et de laminés, mais aussi sur les aciers spéciaux (c'est le cas notamment de Krupp) et surtout sur ce qui se trouve en deçà : *transformation* (depuis déjà longtemps la sidérurgie allemande a cessé de se limiter à la fabrication des produits longs et plats pour s'engager de plus en plus dans celle d'articles à très forte valeur ajoutée comme par exemple les pièces à façon pour la construction électrique, les éléments pour la construction mécanique, etc.), *commercialisation* et aussi *ingénierie* (dans le sens large du mot puisque cela va jusqu'à la construction d'aciéries clés en main). *« Nous réalisons 50 % de notre chiffre d'affaires en dehors du secteur de l'acier »*, déclare fièrement M. Spethmann, le P.-D.G. du numéro un de l'acier européen, Thyssen AG, dont le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1976-1977 atteint 11 milliards de DM. Thyssen s'adjuge près de 30 % de la production d'acier brut en R.F.A.

Les accords de répartition des tâches, de rationalisation, les fusions et les prises de contrôle ont *favorisé cette concentration en aval*, et il semblerait que, dans l'ensemble, la restructuration profonde de la sidérurgie allemande soit à peu près achevée, au moins pour l'essentiel.

Rappelons quelques-unes des grandes décisions illustrant la diversité qui caractérise cette restructuration :

Il y a une dizaine d'années, Krupp au bord de la faillite était renfloué par les banques et par l'Etat et cessait d'être une société de famille pour devenir une S.A.R.L. contrôlée par une « Fondation ».

Plus récemment, la Demag, puissante société d'ingénierie et d'équipement d'usines sidérurgiques (manutention, levage, etc.) *était absorbée par le grand constructeur de tubes*, Mannesmann.

Enfin, ce dernier conclut un accord avec le « géant » de la sidérurgie, Thyssen, accord aux termes duquel Mannesmann se consacre désormais à la production de tubes, tandis que Thyssen y renonce.

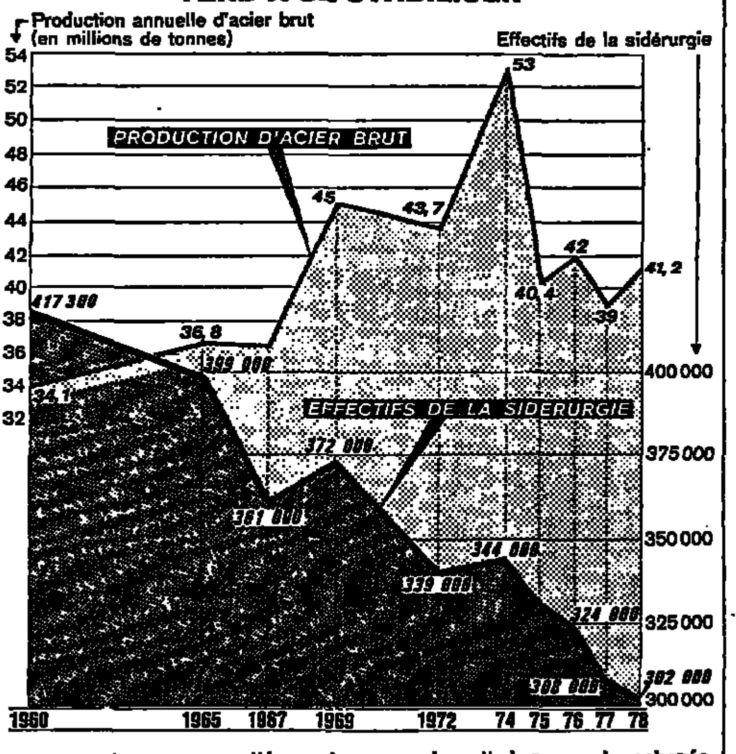
Toujours en perpétuel « devenir », la sidérurgie de la R.F.A. ne va pas en rester là. Dans la Sarre, où un vaste regroupement vient d'avoir lieu sous l'égide de l'Arbed, qui a bénéficié de subventions d'Etat s'élevant à 340 millions de DM, plus une caution allant jusqu'à 900 millions de DM, un programme de « dégraissage » va bientôt entrer en vigueur, tandis que, échelonnées dans le temps, d'autres *diminutions de personnel se poursuivront* un peu partout.

Cependant, la situation des carnets de commandes permet d'annoncer que la sidérurgie allemande parviendra à accroître sa production en 1979.

Pour les maîtres de forges allemands, la période de difficultés graves des quatre dernières années est terminée.

JEAN ROUSSEL.

### DEPUIS 4 ANS LES EFFECTIFS ONT RECOMMENCÉ À DIMINUER SENSIBLEMENT TANDIS QUE LA PRODUCTION TEND À SE STABILISER




# Le Gabon endetté

(Lire la suite page 17.)

Reprise en main des fonctionnaires qui profitent tous plus ou moins de la manne actuelle, le congrès du parti unique fut aussi l'occasion de faire le point sur la situation économique et financière dix-huit mois après les débuts de l' « austérité ».

L'endettement est tombé à 506 milliards de francs C.F.A. au 1er janvier 1979, et l'Etat vient de signer avec les entreprises de construction un moratoire aux termes duquel 30 % des 145 milliards qui leur sont dus vont être payés immédiatement, le solde étant réglé en seize semestrialités porteuses d'un intérêt de 9 % l'an.

*« Nous avons tous été surpris de la rapidité avec laquelle les dirigeants gabonais ont compris la situation et sont revenus à une certaine rigueur financière »*, souligne un homme d'affaires français. Mais il faudra plus de cinq ans pour résorber cet endettement excessif. Et de nombreux projets sont ralentis, arrêtés ou différés. A commencer par le Transgabonais : *« Il ne sera pas achevé avant 1985-1987 »*, reconnaît un ministre. Comment, dans la situation actuelle, financer des travaux qui devraient s'élever à près de 500 milliards de francs C.F.A. ?

Dans le centre de Libreville, l'hôtel Sheraton est inachevé et désert : il y a tant de chambres d'hôtel en ville qu'on y loge les professeurs aux frais de l'Etat. Sur les quais de Port-Gentil, une usine de fabrication d'ammoniac pourrit lentement en caisses. *« Même en comptant l'amortissement pour nul, le fonctionnement aurait coûté trop cher »*, dit-on. Plus prudemment, étant donné l'humidité de ce climat équatorial, l'équipement commandé pour une hypothétique maison de la radio et de la télévision attend sur les quais du port du Havre en France.

## L'équilibre ville-brousse

*« Le plus ambitieux des investissements du 3e plan »*, selon la formule du président Bongo, la plus grande unité de fabrication de pâtes à papier du monde (250 000 tonnes par an) — la société gabonaise de cellulose, — est lui aussi renvoyé à plus tard, faute d'argent. Le budget de 1979 n'y *consacre que 1 milliard* de francs C.F.A. (pour un projet de 100 milliards de francs).

La diversification est donc faible : une sucrerie d'une capacité de 30 000 tonnes/an fournira 10 000 tonnes de sucre de canne dès 1979, mais à un prix largement supérieur à celui du marché mondial. La fabrication d'huile de palme à Lambaréné cherche encore des capitaux pour démarrer, et l'élevage de bovins en ranch est loin d'avoir l'effet escompté. Dans l'attente de viande argentine, le Gabon est encore tributaire — comme beaucoup de ses voisins africains — de fournitures *« inavouables »* du sud du continent.

De la réussite de plusieurs projets agro-alimentaires répartis à travers le pays dépend pourtant l'équilibre futur ville-brousse. Le congrès du P.D.G. l'a montré : rares sont les médecins, les professeurs qui acceptent de retourner travailler dans leurs villages d'origine et parce que les campagnes se dépeuplent le pays dépend presque exclusivement de ses importations pour se nourrir. Quant aux petits projets industriels, ils se heurtent à de nombreux obstacles : un marché intérieur inexistant et peu protégé, une énergie électrique chère, des voies de communication rares, une main-d'œuvre peu qualifiée, chère (le SMIC est à 30 000 francs C.F.A.) et rare. L'activité économique échappe donc de plus en plus aux Gabonais : les « taxis » sont camerounais, congolais, sénégalais ; les commerçants libanais ; les professeurs guinéens et encore parfois — malgré une expulsion massive l'été passé — béninois ; les techniciens sont européens. Et il n'est jusqu'à la garde présidentielle qui est encadré par des mercenaires français et des Marocains (mais il y a sans doute là d'autres raisons...).

Cette présence massive d'étrangers — jugés souvent responsables du *« pillage du pays »* ou de la vie chère (une banane coûte 100 francs C.F.A., un avocat 300 francs) — entraîne inévitablement des réactions de xénophobie difficiles à maîtriser.

En raison de ces difficultés, le Gabon risque de dépendre longtemps encore de ses ressources traditionnelles, exploitées principalement par des sociétés françaises. Et pour favoriser les investissements de ces sociétés multinationales dans le pays, le président Bongo a maintenu une fiscalité particulièrement favorable.

L'exportation d'un millier de tonnes d'uranium — enrichi depuis l'an passé sur place dans le Haut-Ogoué en *« yellow cake »* (2) a représenté en 1978 22 milliards de francs C.F.A. et quelque 3 milliards de bénéfice net pour la Compagnie des mines d'uranium de Franceville (consortium qui réunit diverses sociétés françaises et dans lequel l'Etat gabonais dispose d'une participation de 25 %). Les réserves actuelles d'uranium sont estimés à 25 000 tonnes et un important permis de recherche vient d'être acordé à Union Carbide, au B.R.G.M. et à B.P.

Le manganèse souffre pour sa part de la crise sidérurgique (3) dans les pays industrialisés, et de la concurrence grandissante de l'Afrique du Sud. Mais *« le plus beau gisement du monde occidental »* possède 200 millions de tonnes de réserves, d'une exploitation facile. Tout dépendra donc du marché et des capacités de transport, car le téléphérique actuel — le plus long du monde (76 km) — qui mène au Congo, d'où un train emporte le minerai jusqu'à Pointe-Noire, serait saturé si la demande était plus soutenue (1,7 million de tonnes de manganèse ont été exportées en 1978, et la capacité du téléphérique est de 2,2 millions de tonnes). Les dirigeants du COMILOG (4) souhaitent donc la construction rapide du Transgabonais, ce qui leur permettrait de doubler leur production. Du train dépend aussi l'exploitation du gisement de minerai de fer de Belinga (un milliard de tonnes de réserves) et d'une meilleure production de bois. Déjà, les wagons de l'OCTRA (Office du chemin de fer transgabonais) transportent d'immenses troncs, mais lorsque la voie ferrée parviendra à Ayem, près de Boué — en *1982, sans doute*, — elle permettra une augmentation de 35 % des surfaces exploitables d'okoumé, mais aussi d'acajou ou de moabi, ce bois qui fut longtemps la seul richesse du pays, et qui, en 1978, malgré la crise, a produit 1,5 million de mètres cubes (25 milliards de francs C.F.A. d'exportation).

Pourtant, l'avenir du Gabon repose d'abord sur la découverte de nouveaux gisements de pétrole, seule matière première à même de fournir des recettes à hauteur des besoins (54 % de la totalité des recettes de l'Etat en 1977). De 1971 à 1976, la production avait presque doublé, pour atteindre alors 11,5 millions de tonnes (dont 85 % par Elf-Gabon et la société nationale Elf-Aquitaine) (5). Mais, en 1978, elle est retombée à 10,6 millions de tonnes, et elle devrait encore régresser de 6 % en 1979.

Elf-Gabon (société dans laquelle l'Etat n'a pris que 25 %, contrairement aux recommandations de l'OPEP, dont le Gabon est membre), qui bénéficie d'une fiscalité favorable (73 % d'impôt sur les bénéfices, contre 85 % dans le Golfe) et de la possibilité de provisionner jusqu'à 10 % de son chiffre d'affaires pour des investissements diversifiés, a intensifié ses recherches, ces dernières années, pour tenter d'enrayer la régression.

Avec la discrétion qui caractérise les pétroliers, M. Cossé, directeur général de la société, affirme seulement que *« le Gabon est incontestablement une province pétrolière »*, et il ajoute que des indices très sérieux ont été relevés dans le centre du pays et, en mer, dans le Sud. Mais il dit ne pas encore savoir si ces découvertes pourront être commercialisées. L'austérité dans laquelle s'est engagé le Gabon est trop importante pour qu'on fasse preuve d'optimisme, dans l'immédiat.

Si ces espoirs devaient être déçus, la *« rénovation rénovée »* définie par le président Bongo risque de n'être qu'un feu de paille, destiné à rembourser les créditeurs étrangers. D'une certaine manière, les ennuis actuels du Gabon préfigurent ce que pourrait être, pour certains petits producteurs, l'après-pétrole.

BRUNO DETHOMAS.

(2) Une nouvelle usine d'extraction par solvants permet d'élaborer ce produit qui contient 72 % d'uranium métal.

(3) Le manganèse entre dans la composition de l'acier. Il faut 7 kg de manganèse dans 1 tonne d'acier.

(4) La Compagnie minière de l'Ogooué a pour principaux actionnaires U.S. Steel (43,6 %), le B.R.G.M. (19,6 %), Mokta (16,8 %) et l'Etat gabonais (10 %). Mais tous les dirigeants sont français.

(5) Le Gabon est la seconde source de revenus de la société nationale Elf Aquitaine (après Lacq). En 1978 il a représenté plus de 20 % de la marge brute d'autofinancement du groupe français (1,3 milliard de francs français).

## Conséquence de l'appréciation du franc suisse

# Les exportations des firmes helvétiques installées en France progressent fortement

La hausse du franc suisse et l'aggravation des conditions d'accès aux marchés étrangers qu'elle engendre pour l'industrie d'exportation contraignent les grands groupes industriels suisses à déplacer vers des zones monétaires plus favorables une partie considérable et apparemment croissante de leurs commandes d'exportation. Actuellement, les filiales industrielles en France des grandes entreprises suisses exportent vers des pays tiers pour au moins 3,5 milliards de francs français.

C'est à ce chiffre qu'aboutit une étude de la chambre de commerce suisse en France. Il repose sur les informations recueillies auprès des principales filiales industrielles en France. D'après la DATAR, les quelque trois cent cinquante entreprises à capitaux suisses occupent environ quatre-vingt mille salariés. Voici les chiffres d'exportation en 1978 par branches industrielles (en millions de francs) :

| | |
|---|---|
| Bâtiment et génie civil .. | 133 |
| Alimentation ............ | 974 |
| Machines et équipement industriel ........ .... | 369 |
| Equipements électriques.. | 600 |
| Chimie et santé ........ | 860 |
| Chaussures .............. | 21 |
| Restauration ............ | 550 |
| Total | 3 507 |

Ces chiffres sont une approximation, étant donné que certaines entreprises industrielles qui ont une activité exportatrice n'ont pas fourni d'indications les concernant. Une enquête plus exhaustive rapprocherait probablement le total général de 4 milliards de francs. Bien entendu, ces exportations n'apparaissent pas dans les statistiques des échanges franco-suisses qui se soldent par un excédent en faveur de la France de 1,45 milliard de F.S. pendant les dix premiers mois de 1978.

L'enquête qui sera prochainement publiée par la *Revue économique franco-suisse* constate que l'exportation par tête de salarié dépasse, dans les entreprises suisses de France, de plus du double la moyenne nationale. Cela tient aux caractéristiques des entreprises en question, à leurs attaches avec des groupes fortement diversifiés sur le plan géographique et à la contrainte que subissent les sociétés mères de répartir certaines commandes à des filiales placées plus favorablement que la Suisse du point de vue monétaire.

De 1974 (moyenne annuelle) à novembre 1978, le franc suisse s'est apprécié de 72 % par rapport aux quinze principales monnaies entrant dans les échanges extérieurs de la Suisse, et de 64,5 % par rapport au franc français. Le comportement « plus sage » de ce dernier du point de vue de l'exportation a sans doute incité certains groupes industriels suisses à fixer en France des centres de production servant de plate-forme d'exportation vers les pays tiers. C'est le cas dans des branches comme l'électronique médicale, les pompes et certains types de moteurs Diesel.

PAUL KELLER

## UN NUMÉRO SPÉCIAL DE LA « REVUE D'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE »

La *Revue d'économie industrielle*, publiée par les Editions techniques et économiques (1) avec le concours du C.N.R.S., qui présente chaque trimestre des articles de spécialistes issus du monde des affaires, de l'administration et de l'Université, traitant de l' *« économie industrielle »*, a fait paraître un numéro spécial intitulé « Efficacité et rentabilité ». Y figurent notamment un article consacré à la comparaison de la rentabilité et de la productivité en France et en R.F.A. et un examen des performances accomplies par les firmes américaines dans la crise économique.

(1) 3, rue Soufflot, Paris (5e), tél. 634-10-30. Publication trimestrielle ; abonnement annuel : 150 F.

# Devenir son propre patron

Le gouvernement devrait annoncer très prochainement la mise en place de deux organismes favorisant la création d'entreprises. Un Fonds national de garantie, financé pour moitié par les banques et les institutions financières et pour moitié par l'Etat, sera créé. Géré par la Caisse nationale des marchés de l'Etat, ce fonds, qui devrait disposer de 40 millions de francs, garantira à hauteur de 65 % à 70 % les prêts à moyen et long terme accordés aux créateurs d'entreprises par les établissements bancaires.

Parallèlement *devrait* être fondée une agence nationale pour la *création d'entreprises*, qui aura pour mission d'informer les créateurs d'entreprises et de les orienter vers les organismes spécialisés capables de les assister (chambres de commerce et d'industrie, associations M.P.I., groupements professionnels, etc.) ; cette agence aura également une action de sensibilisation de l'opinion publique, et assurera la coordination des différentes manifestations (Salons, concours) destinées à développer l'esprit d'entreprise.

Quelle que soit l'utilité de ces mesures, devenir *son propre patron* restera une... entreprise semée d'embûches que les candidats doivent connaître à l'avance.

QUI n'a pas rêvé au moins une fois dans sa vie de créer sa propre entreprise et de devenir son propre patron ? *Presque tous les dirigeants de* petites ou moyennes entreprises vous diront qu'ils sont submergés par les difficultés et qu'ils restent les mal-aimés de la société. Presque tous vous diront aussi qu'ils rêvent d'être les salariés d'une grande *société* ou d'une administration, mais bien peu, en réalité, accepteraient d'abandonner leur « enfant ».

par ROBERT PAPIN (*)

Le plaisir de créer et de diriger des hommes est pour beaucoup un plaisir incomparable, et le goût de l'indépendance ou celui de la puissance trouvent presque toujours leur épanouissement dans le lancement d'une nouvelle *entreprise*. Mais les obstacles à surmonter sont sérieux.

Le créateur est d'abord un *homme seul, généralement* incompris de *tous* ceux qui pourraient l'aider. Sa réussite est le plus souvent conditionnée par le caractère novateur de ses idées, mais ces idées éveilleront presque toujours le scepticisme de tous ceux dont il a besoin pour réussir.

*Le créateur d'entreprise se* sentira également très seul lorsqu'il lui faudra prendre des décisions qui conditionneront la survie de son entreprise, et, parfois même, la sécurité matérielle de ses proches.

Face à cette solitude il ne pourra réussir que s'il reste solide nerveusement et s'il est absolument persuadé de l'aboutissement de son projet. Si ces deux conditions ne sont pas réunies, il n'échappera pas aux difficultés qui font échouer 90 % des créations d'entreprises.

Le créateur doit d'abord faire tout lui-même et prendre en charge les activités de production, de commercialisation, la recherche des capitaux, la comptabilité et même le secrétariat. *Il doit accepter de sacrifier* une partie de son sommeil, ses week-ends, ses vacances, et dépenser d'autant plus d'énergie que son manque de connaissances l'obligera nécessairement à tâtonner dans de nombreux domaines, en *particulier dans la recherche* des capitaux et dans ses relations avec l'administration.

La multiplicité des lois et des règlements ne permet plus aux créateurs d'entreprises de connaître avec exactitude leurs droits et leurs obligations. Beaucoup considèrent donc l'administration comme un ennemi dont il faut négliger l'existence et tour*ner les contrôles*.

Il serait dommage, cependant, de considérer les fonctionnaires comme des adversaires, car, à vouloir les combattre, les futurs dirigeants pourraient y perdre leur énergie. Les futurs patrons *devront donc faire preuve de* patience et de modestie et ne jamais oublier que les services publics, comme toute organisation, ne considèrent avec respect que les puissants, ceux qui ont atteint la notoriété grâce à la taille, aux relations ou à l'argent.

*Le créateur doit accepter une* telle situation et considérer que sa jeunesse et sa fougue peuvent constituer autant d'obstacles dans ses relations avec des fonctionnaires, qui répliqueront à l'agressivité par un respect rigoureux d'une réglementation capable de paralyser totalement les plus dynamiques. *Le* créateur peut certes tenter d'ignorer ces fonctionnaires, mais ceux-ci se manifesteront tôt ou tard, et d'une manière qu'il n'appréciera peut-être pas.

Il serait d'ailleurs maladroit de négliger l'aide *qu'ils* peuvent apporter et d'oublier que certains organismes sont en mesure d'orienter le jeune dirigeant vers les services qui lui fourniront cette aide. Il en va ainsi du bureau d'accueil P.M.I. au minis*tère de l'industrie, des guichets* uniques de chambres de commerce, des associations régionales P.M.I., de la DATAR ou des comités d'expansion.

*C'est une attitude inspirée* de la même modestie que le créateur doit adopter dans l'évaluation de ses besoins, car il est préférable de commencer dans un garage avec l'espoir de vivre plus tard dans un palace que de commen*cer dans un palace avec la quasi-*certitude de finir dans un garage.

Le créateur doit ensuite essayer de conserver son indépendance :

*A l'égard d'éventuels associés.* — Les motivations de ceux-ci ne seront jamais identiques aux siennes et les divergences se manifesteront tôt ou tard lorsque l'entreprise éprouvera des difficultés ou, au contraire, lorsqu'elle gagnera beaucoup d'argent. S'il était contraint de s'associer, le *futur dirigeant devrait donc* s'efforcer de posséder 90 % du *capital* ou n'en garder que 10 %. Dans les deux hypothèses, il lui faudra prévoir toutes les dispositions relatives aux méthodes de rachat des actions de ceux des associés qui pourraient décéder ;

*A l'égard des banquiers.* — Le métier d'un banquier n'est pas de prendre des risques, mais de gagner de l'argent avec le tente les mal-aimés de la société. accepte de prêter des fonds ou de participer au capital, le banquier tentera donc de contrôler *la gestion et de participer aux* fruits de l'expansion. Si le créateur refuse ce *« marché »*, il n'a qu'une solution : éviter de recourir aux crédits bancaires. S'il utilise au contraire ces crédits, il lui faut essayer de ne pas donner sa caution personnelle, car *« on ne mélange pas ses affaires familiales avec l'entreprise que l'on désire créer* (1). »

Le créateur doit aussi éviter les pièges de la croissance : une croissance trop rapide entraîne *presque toujours* une *diminution* de la rentabilité et une insuffisance des fonds propres.

Le jeune dirigeant doit également s'efforcer de ne pas trop *s'organiser* : *« Le chef d'entreprise doit d'abord gagner de l'argent et s'organiser ensuite... Pour une petite entreprise la gestion c'est de l'arithmétique de paysan, et le patron doit connaître cette arithmétique pour ne pas être à la merci de son expert-comptable* (1). »

Tout créateur devrait enfin se donner un délai de deux à trois ans au maximum pour asseoir *son entreprise*. Si *cet objectif* n'était pas atteint, il ne devrait pas *hésiter* à remettre en cause son projet pour en changer l'orientation.

## La structure financière idéale

Dans une structure financière idéale, les investissements en terrains et constructions devront être couverts par des capitaux *personnels ou des emprunts* à long terme, à moins qu'ils ne puissent être remplacés par de simples locations. Les matériels et outillages pourront faire l'objet de leasing ou d'emprunts à moyen terme (deux à cinq ans). *Les stocks de matières premières* indispensables à l'activité normale de l'entreprise (« stock outil ») devront être couverts par des capitaux propres ou des emprunts à long terme. Enfin, seuls les autres stocks, ainsi que *la trésorerie nécessaire au* financement des crédits clients et à l'approvisionnement de la caisse et des comptes bancaires, pourront être couverts par des emprunts à court terme.

Une autre règle doit être *cependant respectée dans* le choix des sources de financement, c'est la règle d'indépendance financière qui veut que les *sommes empruntées* ne dépassent pas le volume des capitaux propres. Rares sont les banques qui acceptent de transgresser une telle norme qui limite singulièrement les possibilités de crédit pour ceux qui n'ont pas de fortune personnelle ou ceux qui refusent de s'associer pour *augmenter la surface financière* de leur affaire.

Près de 40 % des créateurs n'obtiennent pas de concours financiers externes, et la plupart des projets qui reçoivent ces concours sont en réalité ceux *émanant d'entreprises existantes* capables d'offrir des garanties *suffisantes*.

Les créateurs ne doivent pas se leurrer. La plupart d'entre eux *ne peuvent espérer que* :

— Un découvert bancaire ou le bénéfice de l'escompte, s'ils sont toutefois capables de financer leurs immobilisations par des fonds propres ;

— des crédits bancaires classiques à long terme, à moyen terme ou à court terme, s'ils offrent en garantie des biens personnels, dont la valeur devra d'ailleurs dépasser largement celle des emprunts sollicités ;

— une aide publique en fonds propres, à condition toutefois *que le projet concerne* le développement industriel d'innova*tions technologiques*.

Seuls ceux qui posséderont une grande persévérance, du dynamisme et de l'imagination arriveront à se libérer des conditions qui précèdent.

Ces conditions, si elles sont regrettables, *ne* peuvent cependant surprendre.

## Le dispositif d'aide

● Il n'est *donc* pas *étonnant* que, en l'absence d'organismes de cautionnement adéquats, les établissements bancaires exigent des petites entreprises des garanties supérieures à celles qu'ils exigeraient des grandes firmes. Il n'est pas étonnant non plus, quoique cela soit plus contestable, *que ces établissements* accordent plus d'importance à la notoriété des entreprises déjà en activité, qu'au dynamisme des créateurs qui viennent les solliciter.

● Les techniques traditionnelles d'analyse des comptes ne peuvent être utilisées puisque, par définition, les bilans et les comptes d'exploitation des exercices écoulés n'existent pas.

● La liberté d'action du banquier est en outre limitée par l'encadrement du crédit, qui l'oblige à pratiquer des arbitrages entre créateurs et anciens *clients*.

● Enfin, par-dessus tout, le banquier veut éviter de trop s'engager dans les entreprises qui, généralement, ne possèdent pas *assez de fonds* propres *ou qui* présentent des risques élevés d'échec. S'il le faisait, il pourrait être amené à augmenter progressivement ses concours pour *soutenir* les intéressés et à prendre ainsi le risque de jouer, contre son gré, le rôle de commanditaire. Si l'entreprise était en difficulté, il lui serait alors difficile de se dégager sans que sa responsabilité soit mise en cause par les *tribunaux*.

Soucieux de favoriser le créateur d'entreprise, et conscients de ces difficultés, les pouvoirs publics se sont récemment pré*occupés de lui réserver* des moyens financiers spécifiques.

Ces mesures touchent à la fois au *financement* et à la *fiscalité* des nouvelles entreprises.

Outre les primes qui sont accordées par les établissements publics régionaux aux établissements industriels qui créent au moins six emplois, des sociétés *de financement à caractère* régional ont été instaurées pour prendre des participations dans les entreprises en cours de création. Les sociétés de développement régional (S.D.R.) ont vu, d'autre part, leurs moyens *renforcés par l'octroi de primes* égales à 50 % des participations qu'elles prennent dans le capital des nouvelles entreprises.

Par ailleurs, deux sociétés de *cautionnement mutuel* ont été créées : la première, INODEV, garantit l'octroi *par* les banques de crédits destinés à l'innovation ; la seconde, qui est une société de caution mutuelle interprofessionnelle, garantit les prêts à *moyen terme* aux créateurs d'entreprises.

Enfin, les établissements publics régionaux peuvent aussi garantir, pour partie, les prêts à *long* et à *moyen terme accordés* par les banques aux entreprises nouvelles.

Ces dispositions ouvrent donc plus largement l'accès aux financements bancaires classiques et viennent s'ajouter aux primes de développement régional, de localisation d'activité de recherche, aux prêts que les banques populaires *consentaient* déjà aux P.M.E., ainsi qu'aux aides de la Caisse nationale des marchés de l'Etat, qui finance notamment les investissements et le fonds de roulement des entreprises innovatrices, contribue au finan*cement du crédit-bail et* assure un rôle de relais dans le règlement des marchés de *l'Etat*.

Aux aides directes, sont venues s'ajouter, en 1977 et 1978, des *mesures fiscales en faveur* des nouvelles entreprises : celles-ci bénéficient désormais d'un abattement de 30 % du bénéfice imposable pendant les quatre premières années de leur activité.

Durant la même période, l'imposition forfaitaire de 3 000 F est supprimée, ainsi que le versement des acomptes de l'impôt sur les *sociétés pour* la première année d'existence.

Toutes ces dispositions, qui favorisent, sans aucun doute, la situation financière des nouvelles entreprises, restent cependant d'une portée limitée et ne peu*vent concerner que* les dirigeants qui auront été capables de développer, d'une part, une grande énergie pour « récupérer » ces aides et d'élaborer, d'autre part, des dossiers suffisamment convaincants.

Pour conclure, on ne saurait trop insister sur la nécessité, pour le créateur, d'être franc et loyal à l'égard de son banquier, sinon ce dernier apprendra tôt ou tard *ce qu'on a voulu lui cacher*. Ce jour-là, le créateur perdra la confiance du *financier, et il* est probable qu'il perdra en même temps l'aide que ce dernier pouvait lui apporter.

(1) Marcel Mandel, P.-D.G. d'une société française.

(*) Professeur de stratégie d'entreprise et responsable de la formation P.M.E. à H.E.C.

# Clochemerle n'est plus à la campagne

*(Suite de la page 17.)*

Ni la concentration excessive et le développement du salariat, *a fortiori* du fonctionnariat : le rythme agricole, *la spécificité de cette activité* biologique, avec ce qu'il comporte d'incertitudes et *de risques*, exige une solidarité exceptionnelle entre l'exploitant et l'exploitation. Jusqu'ici, on n'a découvert aucune cellule qui assure *cette* solidarité plus efficacement que la famille. L'échec *des « villages socialistes »* algériens est patent.

Pour des raisons voisines, l'agriculture ne supporte pas non plus la socialisation des résultats. *En contrepartie, il n'est pas sou*haitable que la collectivité l'assiste outre mesure. L'agriculteur refuse légitimement de partager l'initiative et la responsabilité dans son exploitation. Entrepreneur capitaliste, il doit l'être avec ses avantages et ses inconvénients, ses profits et ses risques.

C'est le contribuable qui finance à hauteur de 85 % le budget social agricole (bien au-delà de ce qu'exige le déséquilibre démographique *du régime*) : *c'est* le contribuable qui partage avec le consommateur la charge de régulation des cours des produits agricoles alors que la profession accepterait une participation financière pourvu qu'elle participe aussi aux *décisions*. Si l'on refuse le dirigisme, il faut bien se *diriger tout seul : le capitalisme* moderne est celui de la fourmi, non celui de la cigale.

*En ce sens*, la solidarité interne à la profession doit être accrue. A la pauvreté générale de l'agriculture, qui justifiait hier la revendication de « parité des revenus », succède aujourd'hui une situation d'inégalité excessive dans le monde agricole. Lorsque la pénurie globale de *logements* a laissé la place à une situation plus contrastée, on a personnalisé les aides au logement. De même, l'aide à l'agriculture doit être personnalisée : l'idée d'allocation de bas revenus, avancée par le C.N.J.A., mériterait *considération*.

Cette ouverture est d'ailleurs largement effectuée. *« En Europe, quand nous dépensons 100 pour nous nourrir, environ 15 vont aux industries d'amont de l'agriculture, 55 à la transformation et à la distribution, 30 à l'agriculture »* (2). Il est clair que si l'agriculture doit accepter les règles d'une économie moderne — *et notamment* la transparence des marchés pour laquelle notre pays est en retard par rapport aux Etats-Unis par exemple — elle est *en droit de les revendiquer*. Il est amplement démontré (3) que la part des agriculteurs dans la responsabilité de la hausse des prix est limitée. Et que l'opacité de certains circuits de production et de distribution — notamment celui de la viande (4) — confine au *scandale. La transparence* est un droit, autant qu'un devoir, de l'agriculteur « libéré ».

Il est un sujet sur lequel les agriculteurs traditionnels devront *accepter l'ouverture* sur le reste de l'économie : c'est celui de la propriété du capital foncier. Toutes les entreprises familiales dynamiques ont accepté d'abandonner la propriété d'une partie de leur capital. Celles qui *privilégient une conception* étroite de l'indépendance le payent généralement en fin de *compte* d'une dépendance totale ou de leur disparition. De même, pour nombre *d'exploitants agricoles*, la propriété du capital foncier conduit à un endettement insupportable et à un sacrifice de la modernisation.

*Or il* ne manque pas, en France, d'investisseurs, particuliers ou institutions, pour rechercher la conservation de la valeur de leur patrimoine (la valeur de la terre agricole double en quatre ans) plus que sa ren*tabilisation. Il existe donc* des capitaux. Il existe aussi une formule juridique : les groupements fonciers agricoles permettent aux exploitants de se dégager du financement, très lourd, d'une partie du capital foncier de *l'exploitation* sans en perdre la maîtrise technique.

## La compétitivité

Il reste à la loi d'orientation le soin de développer résolument cette *formule*, et peut-être de revoir un régime fiscal qui incite les agriculteurs à rechercher des gains en patrimoine plus qu'à améliorer l'efficacité de l'appareil productif.

Le choix du mode libéral pour *l'agriculture française n'exclut* pas une intervention collective lorsque l'intérêt général est en jeu. Il faut cependant se garder de tirer celui-ci par les cheveux : les enjeux sont clairs.

Le plein emploi en est un. Au rythme actuel de 10 000 installations de jeunes agriculteurs *par an, sur des exploitations* viables, le nombre des exploitations sera *tombé à 300 000 ou* 350 000 en l'an 2000 (environ un million aujourd'hui). L'aide à l'installation d'au moins 150 000 jeunes dans les dix prochaines *années* doit être *considérée* comme un enjeu prioritaire au même titre que les *aides* à la création d'entreprises industrielles et artisanales ou l'encouragement à l'embauche.

Compte tenu de la pyramide démographique — *les exploitants* âgés de plus de soixante-cinq ans immobilisent 1/8 de la surface cultivable, pour des exploitations de faible taille en général, — l'encouragement à l'installation et celui de la productivité ne sont pas contradictoires.

L'aménagement du territoire est également un enjeu prioritaire. Rappelons, à titre d'exemple, que le développement urbain appelle la création d'environ deux cent *cinquante* mille nouveaux logements par an : la mise en valeur de logements existants en *zone* rurale permet*trait d'économiser* la construction d'au moins cinquante mille logements par an. *Quant au coût* en équipements collectifs d'un habitant supplémentaire, il s'élevait, en 1970, à 17 300 F dans les communes de moins de dix mille habitants et à 37 000 F dans celles de plus de cent mille.

La deuxième orientation nécessaire de l'agriculture française concerne sa compétitivité.

Le VII[e] Plan a affiché l'objectif de développement de la production agricole française comme s'il allait de soi. Pourtant, il n'a rien *d'évident*.

Les perspectives de développement *de la demande solvable de* produits agricoles et alimentaires n'offrent pas de débouchés réguliers à la production nationale. L'Europe est saturée. Les pays « en voie de développement », dont les besoins alimentaires *sont criants*, sont, en réalité, « en voie d'appauvrissement ». Les pays socialistes *n'offrent* qu'un débouché très irrégulier, et entretiennent des relations privilégiées avec les Etats-Unis. L'objectif du VIII[e] Plan (20 milliards d'excédents *dans* les échanges agro-alimentaires en 1980) était, de ce *point* de vue, irréaliste.

De plus, les Etats-Unis dominent les marchés mondiaux, et *l'agriculture* française ne peut remettre en cause l'ouverture sur l'extérieur, dont *elle* a largement profité.

Progression limitée de la *demande*. Concurrence sévère. Acceptation irréversible du jeu du marché. L'agriculture est condamnée à la compétitivité.

Certaines spéculations — les *productions* « hors sol » — se rapprochent plus de l'industrie que de l'agriculture, dont elles n'ont pas la rigidité. Une fois supprimé le handicap actuel des *montants compensatoires moné*taires, la France n'a aucune raison de ne pas *disposer* d'un large excédent en matière de porcs, œufs, volailles, si les structures des filières *sont* compétitives.

Pour les productions traditionnelles, les évolutions sont plus lentes, mais il faut avoir le courage de les amorcer. Il est admis que la viticulture du Languedoc reste *inadaptée* à la *compétition* internationale et que d'autres *spéculations* végétales seraient parfois mieux appropriées. De même, si le lait demeure le « SMIC de l'agriculteur », il est clair que les mécanismes financiers communautaires ne supporteraient pas l'existence d'excédents importants et durables de produits laitiers. La loi d'orien*tation* devrait *favoriser* la participation de la profession à ces évolutions nécessaires.

*Il est également important* de renforcer la compétitivité des industries agro-alimentaires. Ces industries souffrent de contresens. D'abord les industries de stockage ont une capacité insuffisante ou une mauvaise gestion (silos à *céréales*). Pourtant, leur rôle est essentiel dans le développement *de nos échanges* agro-alimentaires. Le manichéisme ambiant condamne les exportations de produits agricoles bruts, alors qu'il existe des créneaux importants pour ces produits. Il faut simplement être en mesure de saisir les occasions commerciales en stockant les « excédents » que les caprices atmosphériques ont pu dégager certaines années.

*De même, les industries* alimentaires qui fabriquent des produits élaborés *étouffent* depuis longtemps sous les idées fausses. D'abord, il n'est pas vrai qu'à une agriculture puissante répond forcément une in*dustrie agro-alimentaire forte*. C'est même souvent le contraire. L'exemple britannique en témoigne amplement. Si l'industrie alimentaire française n'est pas libérée complètement, elle décevra toujours. Libérée sur le plan *des prix* : c'est un premier acquis important. Mais aussi *libérée d'une politique* excessive de protection de la profession agricole vis-à-vis de ses interlocuteurs industriels et commerciaux. Pour que l'industrie exporte, il faut qu'elle puisse importer librement sa matière première agricole lorsque les fournitures nationales sont trop *chères*, et négocier sans contraintes avec la profession agricole. La mise en place des « interprofessions » devrait répondre au souci de mettre la production agricole française à égalité de chances avec celle de nos *concurrents sur le plan des prix*, de la stabilité des approvisionnements, de *la qualité adaptée* aux besoins de la transformation et non celui de protéger l'agriculture nationale.

## La tentation du ghetto

Enfin, il ne faut pas attendre de miracle sur le plan des exportations agricoles et alimentaires sur un marché qui est inélastique. Pour attaquer ce marché *difficile*, des mécanismes spécifiques d'aides à l'exportation, *financés par la profession* et demeurant compatibles avec nos engagements européens, sont indispensables.

Les lois d'orientation de 1960 et de 1962 ont marqué parce qu'elles ont traité avec imagination des problèmes du moment : *structures* et terres agricoles.

La future loi d'orientation doit traiter le problème de la compé*tition qui intéresse environ* 700 000 exploitants. Elle ne doit oublier *ni* les agriculteurs à bas revenus (environ 100 000) ni les pluriactifs (200 000 à 300 000 fa*milles*), qui animent le milieu rural et protègent l'agriculture contre la tentation du ghetto ; ni les salariés des exploitations agricoles (environ 200 000), qui souffrent souvent d'injustice sociale.

Elle doit, enfin, définir la place de *l'agriculteur* dans l'économie et la société françaises (problèmes de la compétition pour la terre et des *successions*). De ce point de vue, elle intéresse tous les Français.

Si la loi d'orientation ne fait pas preuve d'audace sur tous ces thèmes, elle sera décevante. Donc dangereuse.

MICHEL CICUREL.

(2) Extrait de l'exposé du professeur Malassis à la vingt-huitième assemblée générale de la conférence européenne de l'agriculture.

(3) Documents du C.E.R.C., 4[e] trimestre 1975. Les prix alimentaires en France 1963-1975.

(4) « Production et formation du prix de la viande », rapport présenté au Conseil économique et social par M. Louis Lange, président du C.N.J.A., 12 février 1975.

# LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

## ● DÉMOGRAPHIE. LE CAS FRANÇAIS.

Jean-François AUDROING

Tout effort de diffusion en faveur de cette science sauvage qu'a été *si longtemps* la démographie doit être d'autant plus encouragé que les occasions sont encore peu fréquentes, en dépit du caractère vital de telles études.

Il convient donc de saluer la parution de l'ouvrage du professeur de Rennes, à cheval sur la science pure et sur son application. La présentation des méthodes de mesure, toujours délicate, est, dans l'ensemble, réussie. Mieux eût valu, cependant, séparer franchement la partie métrologique et l'étude du cas français, car *le fractionnement ne* permet pas de bien saisir l'ensemble du problème.

Cette présentation entrecoupée est d'autant plus regrettable que nous pouvions attendre de l'économiste quelques vues sur les conséquences économiques du renversement, qui s'est délenché il y a près de quinze ans, *conséquences couramment* jugées, ou plus exactement préjugées, en pleine affectivité. La question des retraites n'est évoquée ici que tout à fait incidemment dans une note de deux lignes. Peut-être les aléas et les aventures de l'économie contemporaine ont-elles retenu l'auteur de s'aventurer sur un terrain *délicat, mais peut-être aussi nous* réserve-t-il des réflexions sur le sujet ; elles seront, en ce cas, les bienvenues.

*Une fois* de plus, *regrettons l'habitude* croissante des chercheurs français de chercher éperdument leur substance dans les publications américaines pour y découvrir ce qu'ils auraient pu trouver dans les françaises, en l'espèce la revue *Population*. Cette obédience a conduit à reproduire par le menu la démonstration moderne de la loi de Lotka, au détriment de vues plus vivantes et ouvertes sur l'avenir. Nous les attendons.

★ *Economica, Paris, 1978, 24 cm., 158 p., 39 F.*

## ● HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE. UNE ANALYSE MARXISTE.

Pieter FRANTZEN

Traduction et adaptation par Georges de Grief.

Livre étrange et saisissant, mais non violent, traduit du néerlandais (où il eût été dommage qu'il restât) et un peu francisé. Dès le départ, le lecteur, tout anxieux, qu'il soit ou non marxiste, est appelé à la détente, les deux compères et rivaux ayant eu l'esprit de dédier l'ouvrage *« à leurs maîtresses respectives, les universités, et leurs épouses respectives »*.

Marxiste, l'auteur l'est moins par un parti pris dans ses jugements que par la méthode qui, débordant même le matérialisme historique, touche la psychologie de Pavlov. C'est donc autant une histoire économique, voire philosophique, que celle de la pensée économique.

L'avant-propos du traducteur, dont la doctrine diffère notablement mais courtoisement de celle de l'auteur, nous vaut le meilleur humour, c'est-à-dire le plus discret.

Et nous voilà partis de Sumer, bien sûr, pour parvenir assez vite aux premières doctrines économiques, celles de la Grèce, puis à la pensée romaine, un quasi-désert. Plus fleuri *est le Moyen Age, avec le thomisme*, puis Buridan, le premier économiste, et Oresme, le premier monétariste. Pittoresque et trop rapide, cette traversée nous fait déboucher sur les modernes, Machiavel, le mal connu, en tête.

Et *toujours* l'évolution technique, parallèle à celle de la pensée : toutes les têtes ou à peu près sont mises en lumière, y compris les subversifs comme T. More, de Mandeville et ses abeilles, le curé Meslier. Brûlons encore les étapes et nous voici à Malthus. Sans être celle du « personnage odieux de l'économie politique », selon A. Anikine, de Moscou, sa *théorie* de la population est *« de pure fantaisie »*.

Dans son souci de pénétration, l'auteur met en évidence non seulement les philosophes, Fichte, Kant et l'inévitable Hegel, mais les précurseurs, peu connus, des grands maîtres contemporains, Isnard, J. Lang, Dupuit, etc.

Marx a son compte largement créditeur, comme il se doit, mais, une fois de plus, sans que soit dénoncée sa lacune essentielle, sur *la notion de besoin*.

Cet ouvrage, qui ne peut se lire qu'à petites gorgées, doit servir sinon de bréviaire, du moins de livre de référence. D'ailleurs, que de lacunes allant de Ibn Khaldoun aux libertériens, en passant par les Polonais, les Hongrois, les Espagnols, etc. Et sur le fond, Pieter Frantzen semble ignorer la querelle permanente, encore tout actuelle, sur les rapports entre le progrès technique et l'emploi. Quant à la population... il faudra attendre une nouvelle « éclosion ».

★ Editions de l'université de Bruxelles, 24 cm, 504 p., 136,35 F.

## ● SORTIR DE L'ÈRE DU GASPILLAGE. QUATRIÈME RAPPORT AU CLUB DE ROME. DEMAIN.

Dennis GABOR, Umberto COLOMBO et collaborateurs

Préface à l'édition française par M. Guernier.

*Avant-propos par A. Peccei.*

Après les deux premiers rapports au club de Rome, dont le seul mérite fut le bruit, dans la prétention scientifique, est venu le troisième RIO, de J. Tinbergen, plus réfléchi. Avec ce quatrième, qui a bénéficié des lumières d'un comité d'études de trente-six *experts*, nous *pénétrons* enfin dans les profondeurs et la connaissance.

Regrettons cependant une fois encore, qu'un délai de deux ans soit nécessaire pour la traduction d'un ouvrage d'actualité mouvante. Deux exemples : les chiffres sur la population du monde remontent à 1974, donc avant le ralentissement constaté ; quant au tableau sur l'effort de recyclage, il nous reporte à... 1967.

La préface de M. *Guernier*, membre actif du club de Rome, rappelle la naissance de celui-ci, au moment même où M. Cohn-Bendit préparait sa célèbre explosion et l'objectif fondamental qu'il poursuit : une synthèse, une agrégation de tous les problèmes de l'humanité.

Des trois dangers classiques, épuisement des ressources naturelles, surpopulation et famine, dégradation de la nourrice-nature, c'est surtout le premier qui est étudié ici, mais il l'est fort bien, énergie en tête (au retard près). Documentation riche, serrée, travaillée, sans appel excessif au vertige de cette exponentielle, qui aurait pu arrêter Adam et Eve. C'est, au contraire, une description réconfortante des richesses nouvelles possibles qui nous est donnée.

Sur les matières premières, après l'inventaire, ni alarmiste ni rassurant, les pleurs laissent quelque place à l'espoir.

En fin d'ouvrage, nouvelle optique riche en promesses : l'attitude des politiques. L'incapacité des organisations internationales est dénoncée, en même temps que la dégradation de la souveraineté nationale. Intéressés comme *jamais*, nous restons ici sur notre faim.

★ Dunod, Paris, 1978, 20,5 cm, 230 p., 63 F.

## ● NEUF LEÇONS SUR LA CONDITION DU CADRE : MOYEN, DEMI-SUPÉRIEUR OU SUPÉRIEUR.

Claude VIEILFAURE

Dessins de LAUGIER

Peut-être le regretté Malterre, président de la C.G.C., a-t-il su partir au bon moment, car, brillante de son temps, la situation des cadres s'est quelque peu *détériorée depuis*. Les amputations qui se multiplient en effet sur les revenus des cadres supérieurs, par le haut, par le bas, par le côté, ne sont que trop visibles ; ce corps constitue la cible la plus facile à atteindre, car il ne joue pas sur des différences. Mais ce n'est pas le terrain usuel des chiffres, avant et après, *ici et à côté*, qui est choisi ici. Ou, du moins, faisant plus appel à l'ironie qu'aux relevés statistiques, l'auteur a pris la précaution de nous avertir, pour nous mettre à l'aise et surtout lui, qu'il ne garantissait aucun chiffre. Sans doute a-t-il bien fait.

Seulement, le sourire, si difficile à conserver dans ces conditions, est quelquefois crispé. Nous retrouvons d'ailleurs les mythes les plus classiques, paradis perdu, vie dorée des autres, paupérisation, ainsi que *les* plaintes « différentielles » de tous les temps. Depuis le début du XIXe siècle, en effet, nombreux ont été présentés des « budgets » de salariés de diverses conditions, et, à chaque fois, le total des dépenses proprement vitales se trouve un peu inférieur au gain (le plus souvent un salaire) de la profession étudiée. Cette permanence relative, c'est-à-dire en proportions, trouve, bien entendu, des explications, mais elles sont *déplaisantes* à *souhait*.

Nous avons cependant du mal à penser que les résidences secondaires ne sont que la propriété de non-cadres, et, pris au jeu, nous imaginons le sort tragique des cadres allemands ou suédois, moins bien traités que les français, tant en revenus qu'en impôts.

Peut-être un plaidoyer sérieux eût-il été plus efficace, mais ce fut évidemment un défoulement, une détente, que de l'écrire aussi. En ce cas, n'eût-il pas mieux valu pousser plus fort encore la satire et le contraste et, peut-être, appeler à son secours La Fontaine ou Courteline ?

★ Editions Copernic, Paris, 1978, 19 cm, 191 p., 29 F.

## ● IRRIGATION ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE. L'EXEMPLE DES PAYS MÉDITERRANÉENS ET DANUBIENS.

Françoise CONAC

Ce problème de toujours, cette soif millénaire d'hommes anxieux, n'ont, si amples qu'ils soient, donné lieu jusqu'ici qu'à une modeste littérature propre. *Une lacune* regrettable est ainsi, en partie, comblée par la géographie économiste.

Nous nous trouvons, dès l'abord, devant le problème mondial et la nécessité de doubler, d'ici l'an 2000, les surfaces irriguées, pour compenser la multiplication des bouches à nourrir, tout en nous efforçant d'améliorer le menu, si déficient, de nombreux pays.

Parmi les problèmes proprement *économiques*, le prix de l'eau permet à la maître-assistante de signaler l'erreur, si fréquente et si proprement dénoncée par René Dumont, de la gratuité ou du prix trop bas de ce produit, qui a tant besoin d'être utilisé au mieux. Mais sans doute la Roumanie, spécialement étudiée par l'auteur, a-t-elle des no*tions* plus correctes d'optimation économique.

Le sujet le plus prenant concerne, bien sûr, les ressources futures en eau. *Dans divers* pays, plus riches, si l'on ose dire, en pétrole et en enfants qu'en eau règne une vive foi dans les nappes profondes, dont la pérennité est cependant douteuse. Quant à la distillation de l'eau de mer, elle n'est volontairement pas abordée ici.

*Cet exposé correct* et, *si l'on ose* dire, sans sécheresse nous ramène en fin de parcours aux besoins mondiaux, qui se profilent dans les tableaux statistiques avant de le faire sur la terre.

★ Edition SEDES et C.D.U. réunis, Paris 1978, 21 cm, 291 p., 68,30 F.

---

● ERRATUM. — Dans les notes de lecture du 16 janvier, l'ouvrage *Politiques de population* a été attribué à Jacques Vernier, alors qu'il s'agit de Jacques Verrière. En nous excusant auprès de l'auteur, nous trouvons une nouvelle occasion de le féliciter pour son remarquable travail.



Le Monde

# sports

## FOOTBALL

### COUPE DE FRANCE

# Sept buts et des soucis pour le Stade brestois

**Avec les débuts des équipes professionnelles de première division, les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France de football constituent un carrefour pour des clubs aux ambitions et aux moyens parfois disproportionnés. Si la hiérarchie a, dans l'ensemble, été respectée, il faut toutefois noter l'élimination de *deux équipes de première division*, Laval et Sochaux, battues respectivement par Lens (2 à 0) et par Alès, aux pénalties et après prolongations. Nîmes, autre club de première division, a été tenu en échec (1 à 1) par La Paillade-Montpellier, mais l'arbitre du match a renoncé à faire disputer les prolongations à cause de l'état du terrain, rendu impraticable par la *pluie*.**

Pour cinq à sept mille Finistériens venus à Paris à bord d'une centaine de cars pour s'y mêler aux trente mille Corses et Bretons de la capitale, la rencontre du Parc des Princes entre le Sporting Etoile Club de Bastia et le Stade brestois devait célébrer la renaissance du football breton. C'était compter sans l'impérieuse nécessité pour les joueurs bastiais, mal classés en championnat et quelque peu boudés par leur public, de sauver leur saison avec la Coupe de France, dernier espoir pour eux de renouer avec cette *Europe du football* dont ils gardent la nostalgie.

Si les Corses ont pu quitter le Parc des Princes rassurés par leurs *sept buts marqués sans en rendre* un seul, même après la blessure au visage de leur gardien de but Patrick Hiard, les Bretons, malgré leurs cinq points d'avance en championnat de seconde division, ont pu mesurer tout le chemin qui les sépare encore de l'élite.

La réussite du Stade brestois, depuis ce jour d'avril 1976, où, *menacé de relégation en troisième* division, il fut pris en charge par M. Michel Bannaire, un jeune directeur d'une grande entreprise locale d'électricité, avait trop vite fait oublier que bien des problèmes restent encore à régler pour traiter d'égal à égal avec les meilleurs.

En cas d'accession à la première division, *le Stade brestois devra en effet* opter pour le professionnalisme et abandonner le statut promotionnel qui lui confère des avantages financiers — de 500 000 à 600 000 francs d'économies sur les charges salariales et sociales pour un budget global de 3 500 000 francs — après lui avoir valu quelques désagréments. Pour faire revenir au *pays, en 1976*, Louis Floch et Serge Lenoir, deux footballeurs professionnels bretons exilés à Paris et à Bastia, les dirigeants brestois s'étaient mis en infraction en rachetant leurs contrats et en leur offrant des indemnités supérieures au maximum autorisé (60 % des anciens salaires). Les deux joueurs furent suspendus six matches et le club fut empêché de recruter la saison suivante.

### Stade et subvention en question

Aujourd'hui, le Stade brestois se présente comme un panachage entre quelques anciens professionnels expérimentés, comme le gardien de but Daniel Bernard (vingt-neuf ans), l'entraîneur-joueur Alain de Martigny (trente-deux ans), Serge Lenoir (trente et un ans) et Louis Floch (trente ans) et de très jeunes éléments comme Yvon Leroux (dix-huit ans), l'Ivoirien Ambroise Kédié (dix-neuf ans), Jean-Pierre Guenal (vingt-deux ans), Denis Goavec (vingt et un ans), le Moluquois Willem Letemahulu (vingt et un ans) ou l'avant-centre Patrick Martet (vingt-trois ans), déjà auteur de vingt buts cette saison. Cette formule a fait ses preuves en seconde division, mais reste encore à roder en cas d'accession, même avec le renfort souhaité d'un autre Finistérien, le meneur de jeu lavallois Raymond Kéruzoré.

Deux autres problèmes concernant l'aide municipale et l'aménagement du stade restent en suspens mais sont conditionnés par les relations difficiles entre le Stade brestois, né en 1950 de la fusion de cinq patronages, et la nouvelle municipalité d'union de la gauche. Cette saison, le Stade brestois a bénéficié de 70 000 francs de l'office municipal des sports pour les frais d'équipement et de déplacement de ses quatre cent cinquante licenciés et de 100 000 francs correspondant au reversement de la taxe sur les spectacles perçue à l'occasion des rencontre de seconde division. « *Nous touchions trois fois plus avec l'ancienne municipalité* », regrette M. Bannaire. *C'est très inférieur en tout cas aux 750 000 francs de subvention exigés par le Groupement du football professionnel (G.F.P.) pour* tous les clubs opérant en première division.

« *Je réagis en fonction de deux principes*, réplique le maire, M. Gérard Le Blé (P.S.). *D'abord, je n'aime pas les ukases. Pourquoi le G.F.P. ne réclamerait-il pas demain 2 millions de francs de subvention ? Ensuite, notre municipalité ne veut pas faire de bénéfices sur les sportifs. Nous reverserons toujours au moins l'équivalent de la taxe sur les spectacles, mais nous devons discuter de la nécessité et de l'importance de certaines subventions.* » Dans l'immédiat, M. Jean Sadoul, président du G.F.P., viendra dans le chef-lieu du Finistère, le 20 février, rencontrer les représentants de la municipalité et du Stade brestois.

En cas d'accession à la première division se posera aussi le problème du terrain, déjà exigu pour les grands matches. Le stade de l'Armoricaine, actuellement utilisé par le Stade brestois, appartient à l'évêché et est entretenu par les employés municipaux. Malgré les quatre mille places supplémentaires dont il vient d'être doté et les deux mille autres envisagées, sa capacité n'excédera pas vingt mille places... bien inconfortables. Sa pelouse, assimilable à un terrain de labour, doit d'autre part être refaite le 30 avril.

Pour terminer la saison, le Stade brestois devra émigrer au stade Menez-Paul, propriété d'une société civile immobilière et utilisé jusqu'ici par le grand rival local, l'Association sportive brestoise, d'obédience laïque. Compte tenu de la faiblesse de ses ressources (les trois principaux employeurs brestois, la marine nationale avec vingt-cinq mille salariés, l'hôpital avec trois mille salariés, la municipalité et la communauté urbaine avec deux mille employés, ne paient pas ou peu de taxes professionnelles), *la municipalité ne veut* pas envisager d'investir de 30 à 40 millions pour la construction d'un *nouveau stade. Toutefois, vendredi* 9 février, un accord est intervenu pour l'achat du stade Menez-Paul. *Un budget de 1 million et demi sera* sans doute consenti pour installer l'éclairage, qui permettr au Stade brestois d'y terminer la saison.

*Avant* d'entreprendre d'autres travaux de rénovation, la municipalité aimerait bien connaître les intentions *du Stade brestois pour la saison prochaine*. Samedi 10 février, à Paris, entre deux réunions de la convention nationale du parti socialiste à laquelle il participait, M. Le Blé a repris son dialogue de sourds avec *M. Bannaire, laissant entendre à ce* dernier qu'un rapprochement avec l'Association sportive brestoise serait *bien vu et résoudrait peut-être* bien des problèmes... à commencer par celui de la subvention. Aujourd'hui, le Stade brestois, aux portes de la première division, est en position de force par rapport à l'A.S. brestoise (quatrième division), qui connut son heure de gloire dans les années 60. Peut-il faire fi d'une revanche après trois décennies de rivalité locale ?

GÉRARD ALBOUY.

JEUX OLYMPIQUES. — *Pour les prochains Jeux olympiques de Lake-Placid et de Moscou, en 1980, l'équipe de la République fédérale d'Allemagne portera cette dernière dénomination et non plus celle d'« Allemagne » comme précédemment. Ce changement d'appellation a été décidé après que lord Killanin, président du Comité international olympique, eut assuré le Comité olympique national pour l'Allemagne que les sportifs de Berlin-Ouest resteront sous sa seule compétence.*

*D'autre part, le comité d'organisation des Jeux de Los Angeles en 1984 et le Comité olympique des Etats-Unis ont signé le 10 février à New-York le contrat définitif qu'exigeait le Comité international olympique. Ce dernier prévoit notamment la création d'un fonds de garantie de 50 millions de dollars pour couvrir un éventuel déficit.*

## NATATION

# La petite guerre des maillots de bain

Meeting Speedo, la semaine dernière *aux Pays-Bas*. Pendant ce week-end, meeting Arena, à Boulogne-Billancourt. Avec, chaque fois, *plus de deux cents champions étrangers*, dont quelques grands noms de la natation, champions olympiques, *champions du monde ou détenteurs* de records du monde. Qui sont Speedo et Arena ? Tout simplement *les deux plus importants fabricants* de maillots de bain installés sur les cinq continents (1). Encore plus *qu'avant, la publicité*, par le biais des équipements, a pénétré un domaine sportif, la natation, où pourtant la tenue de l'athlète offrait apparemment peu de possibilités. Sauf, précisément, le maillot.

Peu de possibilités ? En apparence seulement. Car le marché du maillot de bain de compétition, ou à tendance sportive, même s'il est assez difficile à évaluer avec précision, est estimé à vingt millions de pièces *par an, soit un chiffre d'affaires de* plus de 2 milliards de francs. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'équiper *vingt millions de nageurs et de* nageuses, mais aussi de proposer sur les plages, en rivière, en piscine, *des tenues de bain aussi* seyantes et pratiques que possible. Or la compétition véhicule bien l'image d'un maillot moderne, fonctionnel, quelquefois séduisant. D'où la petite guerre que se livrent les *deux « grands »*, Speedo et Arena. Presque tous les moyens sont bons pour conquérir le marché de l'autre *par des opérations de séduction* auprès des fédérations nationales, des clubs, auprès des nageurs, par *le truchement de la publicité*.

*Le banc d'essai technique* — performance, longévité — n'existe pas ou, du moins, ses résultats ne sont *pas révélés. Ce serait pourtant le* meilleur argument pour faire son choix. Car il y a maillot et maillot *et pour la compétition*, une fibre peut-être plus « rapide » qu'une autre, plus glissante, moins retenir l'eau, *moins alourdir le nageur*. Des laboratoires, aux Etats-Unis, se sont penchés sur le problème. On ne connaît pas leurs conclusions précises. La concurrence passe donc par d'autres voies, exclusivement *commerciales et promotionnelles*.

La première, la marque australienne Speedo, créée en 1920, a eu le mérite *de croire que le maillot de compétition* pouvait être différent de celui de la baignade. En soixante ans, sa *production est passée à plus de dix* millions de pièces, produites par quatorze usines dans le monde : en *Australie (trois). Grande-Bretagne* (deux), Yougoslavie, Japon, Canada, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Israël, Colombie, Brésil. Speedo reste le numéro un mondial *pour chiffre d'affaires*, mais son *monopole* a été bien attaqué, depuis cinq ans, par Arena, *en département d'Adidas. Arena, à son tour, s'est* implanté un peu partout avec une dizaine d'usines et une politique d'autant plus dynamique que Speedo était bien établi. A cet égard, sans rien perdre de son marché global, Speedo a été dépossédé de quelques places fortes que sont les Fédérations nationales et, notamment, de la première d'entre elles, *celle des* Etats-Unis.

Dans le maillot de bain, les références sont ce qu'elles sont ailleurs, *c'est-à-dire dans tous les domaines* où joue la concurrence. Ainsi, aux championnats du monde de Berlin-*Ouest, en 1978, Arena a pu se prévaloir*, sans sourire, d'avoir gagné soixante des cent deux médailles *mises en concours dans le même* temps que 65 % des compétiteurs portaient ses équipements. *Imprudente satisfaction car, à bien y regarder*, on pourrait en conclure que, en pourcentage réel, les 35 % restants *ont gagné quarante-deux médailles*, ce qui, proportionnellement, est légèrement supérieur en efficacité. Chacun, ainsi peut faire parler les chiffres à sa guise. Et, naturellement, à son avantage.

Comment procèdent-ils ? Arena, *par la conquête des fédérations en* passant des contrats liant à leurs produits les équipes nationales, en *fariquant des maillots aux couleurs* de chaque pays, en répondant à toutes demandes. Pour l'essentiel, des accords de ce genre ont été conclus avec les fédérations des Etats-Unis, du Canada, de la *République fédérale allemande*, de Suède, de France. Même avec celles des pays de l'Est, par exemple la *Hongrie et l'Union soviétique*. Gérard Garoff, directeur technique national, définit ainsi les engagements pris *par la Fédération française : « C'est un contrat de quatre ans, pour la fourniture exclusive des équipements, survêtements, chaussures, maillots. La Fédération française reçoit, en outre, une subvention de 100 000 F et une aide d'un montant comparale pour organiser le meeting de Boulogne-Billancourt. En contrepartie, Arena bénéficie d'une exclusivité pour l'exploitation publicitaire de toutes les compétitions nationales.*

*En fait, une exception concerne* précisément le maillot de bain dont on conseille seulement le port. Car *personne ne pourrait imposer à un* sportif amateur tel ou tel équipement. S'il est impossible de biaiser avec le *survêtement qui se doit d'être uniforme*, chacun, en réalité, a la liberté théorique de choisir le maillot qui *lui plaît. Quelques incidents ont* d'ailleurs opposé, dans d'autres pays liés par des accords du même genre, *mais contraignants même pour le* maillot, des fédérations aux nageurs. Le cas le plus connu est celui de la Néerlandaise Enith Brigitha, grande vedette du sprint, qui a été frappée d'une suspension pour avoir refusé *de se plier à cette convention. En* définitive, Enith Brigitha a obtenu gain de cause et elle continue de *nager selon son bon plaisir, avec ce* qui lui convient le mieux. D'autres ont protesté, mais avec moins d'énergie.

La petite guerre des maillots a poussé Speedo et Arena à constituer des écuries de « pur-sang », à engager des nageurs et nageuses de *grand renom et à la retraire pour* faire de la présence et de la promotion sur les lieux d'épreuve. En *somme, à montrer le pavillon*. Mark Spitz, Don Schollander, Gary Hall, Steve Furniss, Shirley Babashoff, en *tout une douzaine de vedettes enrôlées* sous la bannière d'Arena. Avec encore des références. « *Ils totalisent quarante-sept médailles olympiques. Ils ont battu quatre-vingt-trois records du monde.* » On les promène un peu *partout, ils donnent des conférences* de presse, ils se montrent à la télévision, comme par exemple Mark Spitz, dimanche 11 février, à TF 1.

*Le racolage existe aussi et c'est* une grande victoire que de faire changer de fournisseur telle ou telle vedette en activité, *quelle que soit* la teneur des accords passés avec les fédérations concernées. Dans ce *but, la présence des ex-champions* joue un grand rôle. Ce sont les anciens qui parlent aux nouveaux. Le *contact est plus facile*. Le dessous des cartes, s'il y en a, n'est pas connu. Le contraire serait étonnant.

L'écurie Speedo est moins étoffée mais d'aussi grande qualité. John Naber, John Devitt, Debbie Meyer, Ada Kok, etc., plus Christine Caron. « *On m'a fait sentir*, dit Christine Caron, *que c'était presque une trahison que de travailler pour Speedo alors que le siège d'Arena est en France.* » Elle raconte, avec un clin d'œil, que des copaints, *recrutés par la concurrence, lui ont* fait grise mine du jour au lendemain, « *comme si j'avais trahi !* »

Il est vrai que les deux clans s'observent et s'épient. Parler avec un nageur de l'écurie adverse est à tout coup suspect. Christine Caron est consultante chez Speedo, c'est-à-dire que son rôle est d'effectuer des opérations ponctuelles, payées au cachet avec un minimum annuel garanti. « *C'est un bon job*, dit-elle, *une agréable reconversion*, et je reste *dans le bain.* »

Les accords passés avec l'un ou *avec l'autre iraient-ils plus loin* qu'on ne pourrait le penser ? On a remarqué l'émotion jugée parfois excessive de la *Fédération française* de natation, qui a vivement protesté auprès de la chaîne de télévision Antenne 2, coupable à ses yeux d'avoir diffusé un reportage sur une compétition de naturistes. Pardi, ils n'avaient pas de maillots !

FRANÇOIS JANIN.

(1) D'autres marques de maillots de compétition ont été créées en France, notamment par Alban Minville, juste après la deuxième guerre mondiale, et plus récemment par Lucien Zins et Pierre Barbit. Tous trois ont été ou sont entraîneurs.

## ESCRIME

# Supériorité hongroise

***L'épéiste hongrois Gyoso Kulczar a gagné, dimanche 11 février, à l'agora d'Evry-Ville nouvelle, le challenge Monal. Deux heures plus tard, dans un salon du premier étage de la tour Eiffel, un autre Hongrois, le sabreur Imre Gedovari, remportait le challenge Touzard.***

***Ce challenge sortit de l'anonymat en 1978 quand, pendant une semaine, assauts et démonstrations se succédèrent dans le hall de la station Auber du réseau métropolitain parisien.***

***Devant le succès de cette opération de propagande, il fut envisagé de trouver un cadre plus prestigieux pour 1979. Le choix se porta finalement sur le premier étage de la tour Eiffel.***

En profitant de la programmation, samedi 10 février, à Saint-Maur, de la traditionnelle coupe Santelli, qui oppose chaque année la France, la Hongrie, *l'Italie et* la Roumanie, les organisateurs espéraient présenter un plateau de compétiteurs de grande valeur. Pourtant, seuls les Hongrois, qui avaient *déplacé* leur *meilleure* équipe composée notamment de Gerevich, champion du monde en 1977, Gedovari et Hammang, jouèrent vraiment le jeu. A cet égard, le *forfait* des Roumains et celui des meilleurs Italiens permet de se demander si de nos jours il ne serait pas préférable de remplacer ces rencontres par *une épreuve réservée aux juniors*.

Toujours est-il qu'à Saint-Maur, la Hongrie passa une journée très tranquille, alors que le lendemain, à la tour Eiffel, Gedovari *et Hammang* ne furent jamais menacés. Ce résultat était tellement logique que l'intérêt de la compétition reposait essentiellement sur le comportement des sabreurs français, parmi lesquels on cherche toujours un successeur au *Nicois Claude Arabo*, vice-champion olympique en 1964. Depuis lors, même si Bernard Vallée et Régis Bonnissent accédèrent parfois aux finales, les constats d'échec *furent, en effet*, plus nombreux que les lueurs d'espoir. Plus grave encore : manifestement les sabreurs français se sont habitués à la défaite et à de rares exceptions près, manquent d'enthousiasme.

*M. Michel Perrin, qui prendra* officiellement, le 1er mars 1979, les fonctions d'entraîneur national au sabre, estime que de gros efforts doivent être entrepris au niveau de la masse : deux mille *escrimeurs seulement pratiquent* le sabre en France. « *Il est nécessaire de tripler rapidement les effectifs*, explique-t-il.

En revanche, à l'épée, pas de problèmes immédiats : le talent de Philippe Riboud, classé troisième à Evry, suffit à rassurer les dirigeants fédéraux *qui savent* que ce Lyonnais à la tranquille assurance et au gabarit impressionnant (193 cm., 100 kilos), est un sujet d'exception. Seule une *grande victoire internationale* lui fait encore défaut, mais, à la Fédération française d'escrime (F.F.E.), on n'a pas perdu l'espoir de lui faire restituer sur *tapis vert le titre mondial* 1978.

Pour sa part, Gyoso Kulczar (trente-neuf ans), champion *olympique en 1968, est très éloigné* de ces préoccupations. Après vingt saisons au plus haut niveau, il a purement et simplement décidé de ne plus participer aux *championnat du monde*. Totalement décontracté, l'ingénieur de Budapest a pris plaisir à démontrer que le talent ne meurt jamais tout à fait, pourvu que la *volonté* de gagner soit à la hauteur des qualités techniques. Or, cette *année, l'organisation* à Evry-Ville nouvelle du challenge Monal interdisait à Kulczar les sorties parisiennes qu'il affectionne tout particulièrement.

JEAN-MARIE SAFRA.

## CYCLISME

# M. Germain Simon, président de la F.F.C.

*Elu à la présidence de la Fédération française de cyclisme (F.E.C.) au cours de l'assemblée générale qui s'est réunie, samedi 10 février à Paris, M. Germain Simon succède à M. Olivier Dussaix, mis en minorité par le comité directeur et contraint de démissionner, le 15 décembre 1978. Il a obtenu 356 voix pour une majorité absolue requise de 273 voix. Ce scrutin sanctionne manifestement une prise de conscience et permet d'imaginer une politique fédérale dynamique. Alors que son adversaire malheureux, M. Daniel Raudet, du comité de l'Orléanais, s'imposait comme le leader de la vieille garde, M. Simon est, en effet, un homme d'action ouvert au dialogue et partisan de réformes au demeurant souhaitables.*

*Sa nomination surprendra dans la mesure où M. Raudet possédait le soutien de plusieurs membres influents au nombre desquels le secrétaire général Pierre Le Cam.*

*M. Germain Simon est né le 29 avril 1924. Directeur d'école au Havre, il appartient au Vélo-Club d'Yvetot en qualité de dirigeant depuis 1946. Président du comité de Normandie en 1973, il est vice-président de la F.F.C. et membre du comité directeur depuis 1977.* — J. A.

## SKI

# Stenmark intouchable à Aare

*A Aare, en Suède, terrain des championnats du monde de la FIS, il y a trente ans, devant quinze mille de ses compatriotes, l'idole nationale Ingemar Stenmark a remporté consécutivement, les 10 et 11 février, les deux manches du slalom géant et du slalom spécial, comptant pour la Coupe du monde. Celle-ci, néanmoins, lui échappe définitivement, le règlement de cette année écartant le skieur « incomplet », qui n'a pas disputé de descente.* « Je m'y mettrai peut-être dans un ou deux ans », *a déclaré le champion suédois.*

## TENNIS

# Borg bat Connors à Boca Raton

*Depuis trois ans, au cours de l'opulente saison floridienne, se dispute sur la terre battue de Boca-Raton le Tournoi du grand chlem, doté de 300 000 dollars et opposant en principe les vainqueurs des quatre épreuves les plus prestigieuses. Borg, champion de Wimbledon et de Roland-Garros, s'était qualifié pour la finale en battant Vilas, vainqueur de l'Open australien (6-3, 6-3), tandis que Connors, champion des Etats-Unis, avait disposé de McEnroe, vainqueur du Masters (6-3, 6-4). En finale, dimanche, Borg, en superforme, n'a laissé aucune chance à Connors, qu'il a dominé sur un score sans appel (6-2, 6-3), encaissant la coquette somme de 150 000 dollars*

*A la suite de ce tournoi, les quatre vedettes rebelles du tennis professionnel — ainsi que Vilas Gerulaitis — sont parvenus à un accord avec les membres du conseil international. Seuls, cinq tournois leur seront imposés dans l'année.*

# LES RÉSULTATS

### Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (dix-neuvième journée)

| | |
|---|---|
| *Mulhouse bat Berk | 108-89 |
| Monaco bat *Clar.-Ferrand | 93-81 |
| Tours bat *Challans | 107-91 |
| *Caen bat Nice | 105-100 |
| *Limoges bat Villeurbanne | 98-95 |
| *Antibes bat Avignon | 90-67 |
| *Le Mans bat Orthez | 78-72 |

Classement. — 1. Le Mans, 53 pts ; 2. Villeurbanne, 51 ; 3. Caen, 50 ; 4. Antibes et Tours, 45 ; 6. Monaco, 41 ; 7. Orthez, 38 ; 8. Nice, Mulhouse Berk, 33 ; 11. Limoges et Challans, 29 ; 13. Avignon, 25 ; 14. Clermont-Ferrand, 23.

### Football

COUPE DE FRANCE (trente-deuxièmes de finale)

A Toulon : Lyon bat Cannes, 3-0.
A Gagny : Valenciennes bat Central Sports Tahiti, 12-0.
A Saint-Ouen : Gueugnon bat Good Luck Martinique, 2-0.
A Nîmes : Alès bat Sochaux aux penalties (3-3 après prolongations).
A Besançon : Metz bat Mulhouse, 3-1.
A Viry-Châtillon : Paris F.C. bat Fontainebleau, 5-1.
A Saint-Quentin, Nancy bat Creil, 8-2.
A Rennes : Bordeaux bat Guingamp, 1-0.
A Lille : Lens bat Laval, 3-2.
A Quimper : Saint-Etienne bat Saint-Pol-de-Léon, 5-0.
A Poitiers : Angoulême bat Saintes, 3-2.
A Thionville: Strasbourg bat Sedan, 3-0.
A Creil : Nantes bat Beauvais, 8-0.
A Narbonne : Ajaccio bat Sète, 1-0.
A Toulouse : Monaco bat Muret, 1-0.
A Abbeville : Amiens bat Rouen, 3-1.
A Martigues : Marseille bat Toulon, 3-1.
A Paris : Bastia bat Brest, 7-0.
A Annecy : Thonon bat Béziers, 2-1.
A Rouen : Angers bat Le Havre, 1-0.
A Evreux : Reims bat Caen, 3-0.
A Saint-Dizier : Besançon bat Saint-Quentin, 1-0.
A Colmar : Avignon-Vauban Strasbourg (remis).
A Saint-Nazaire : La Rochelle bat Saint-Brieuc, 2-1.
A Nancy : Saint-Dié bat Epinal, 3-0.
A Roanne : Nice bat Vichy, 3-0.
A Dijon : Auxerre bat Chaumont, 4-3 (après prolongation).
A Alès : Nîmes-Montpellier, match arrêté.
A Saumur : Quimper bat Châteauroux, 3-1 (après prolongation).
A Montaigu : Paris S.G. bat La Roche-sur-Yon, 8-1.
A Dunkerque : Lille bat Calais, 2-0.
A Pointe-à-Pitre : Martigues bat Gauloise de Basse-Terre, 3-2 (après prolongation).

### Tennis

*Confirmant son premier succès obtenu le 7 février à Pecs (Hongrie), la Tchécoslovaquie a remporté le championnat d'Europe des nations en disposant de la Hongrie par 2 victoires à 1, le 11 février à Chrudim. Les Français, privés de Yannick Noah, ont dû se contenter de la sixième place, après une nouvelle défaite face aux Allemands de l'Ouest à Perpignan.*

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |





## emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

# ingénieurs grandes écoles

## X, CENTRALE, MINES, PONTS...

*EUREQUIP est un groupe de conseil international qui intervient tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, en particulier dans les grands projets de transfert de maîtrise industrielle. Nos 140 consultants aident les entreprises à résoudre leurs problèmes d'organisation et de formation, dans des industries d'avant garde à haute technicité. Nous invitons de jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles, âgés d'au moins 28 ans et possédant 2 à 3 ans d'expérience acquise dans l'industrie (production, maintenance, contrôle-qualité, méthodes...) à venir rejoindre nos équipes de consultants. La maîtrise d'une langue étrangère (anglais, espagnol, italien) est très souhaitable, ainsi qu'une disponibilité géographique liée au métier de conseil. Les Ingénieurs recrutés participeront à un stage d'accueil et d'initiation qui les sensibilisera à nos méthodes.*

*Ecrivez sous référence 50.09-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP qui examineront les candidatures.*



**EUREQUIP**
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
*B.P. 30 - 92420 Vaucresson.*

PARIS — LONDRES — HOUSTON — LAUSANNE

## Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec...)
Dégagé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'Anglais.

Nous vous proposons de participer activement *à la détermination, à l'évaluation* et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entrainement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité-laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux Ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.

Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.000 et 12.000FF *par mois, suivant affectation géographique.*

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

**Schlumberger**

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ec. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

## EXPANSIAL

**Recherche pour Société Nationale Algérienne de Constructions Métalliques**

**Unité de Fabrication** — Réf.

- **Ingénieur en charpente métallique.** — 2041 M
- **Ingénieur en soudure.** — 2042 M
- **Ingénieur métallurgiste.** — 2043 M

Ces candidats seront également chargés d'assurer la formation de techniciens dans ces spécialités. Une expérience pédagogique est requise.

**Il est offert :**
– un logement,
– *Sécurité Sociale et retraite cadre selon convention algéro-française,*
– rémunération nette d'impôts et en partie transférable.

Adresser C.V. détaillé, sous référence correspondante à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

Importante Société de Conseil
recherche

## 2 INGÉNIEURS

pour mission 2 ans à l'étranger.

● UN ECONOMISTE
des transports terrestres et fluviaux.

● UN ECONOMISTE INDUSTRIEL
spécialiste en pré-factibilité et analyse de projets.

— 35 ans environ.
— Libres de suite.

Envoyer C.V. et photo à n° T 11088 M
REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AU PLAN — COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE

## Centre d'Études et de Recherches en Informatique

## ENSEIGNANTS POUR LE C.E.R.I.

**ALGER**

LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN INFORMATIQUE (CERI), établissement de formation des informaticiens (Programmeurs, Analystes, Ingénieurs)

recrute

**Pour la rentrée d'octobre 1979**

des enseignants en :

- **Technologie des Ordinateurs** : Architecture et Maintenance ;
- **Automatique et Informatique Industrielle** ;
- **Electronique** ;
- **Physique.**
  - **Théorie des Langages et Compilation** ;
  - **Systèmes d'Exploitation des Ordinateurs** : concepts généraux, techniques de mise en œuvre (de préférence le SIRIS 7) ;
  - **Assembleur** (du 10070 de préférence) ;
  - **Transmissions de données, Télétraitement et Réseaux.**
- **Informatique appliquée à la gestion**, notamment :
  - — **Langages Evolués** (COBOL, PL/1, FORTRAN) ;
  - — **Système de Gestion de Bases de Données** ;
  - — **Méthodologie d'Analyse et de Programmation** (en particulier L.C.P., L.C.S., CORIG) ;
  - — **Conception des Systèmes d'Information dans les Organisations.**
- **Organisation et Méthodes** (structures, circuits de l'information, imprimés) ;
- **Economie** (Comptabilité Nationale et Planification) ;
- **Gestion des Entreprises** (comptabilité, contrôle de gestion, tableau de bord, stratégie d'entreprises, organisation et structure des entreprises).
  - **Mathématiques** ;
  - **Statistiques** ;
  - **Recherche Opérationnelle.**

Les candidats (toutes nationalités, mais capables d'enseigner en langue française) peuvent être recrutés soit sous contrat de Droit Commun, soit dans le cadre de la Coopération Technique Inter-Gouvernementale.

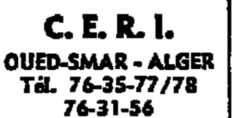
Les universitaires de nationalité française ont également la possibilité d'exercer sous le régime de la délégation pour une durée de 1 à 6 mois.

Pour postuler, les candidats doivent posséder des titres suffisants (au moins Doctorat 3e cycle ou diplôme d'une Grande Ecole ou Master ou équivalent), une expérience dans leur spécialité et une pratique de l'enseignement.

Ils auront des activités d'enseignement et de recherche et participeront à l'encadrement des élèves dans des projets développés en entreprise.

LES POSTES OFFERTS seront LIBRES à la rentrée d'Octobre 1979.

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE au (y joindre un C.V. détaillé et toutes pièces justificatives des titres et de la qualification).



**C. E. R. I.**
OUED-SMAR - ALGER
Tél. 76-35-77/78
76-31-56

## Booz, Allen & Hamilton

**INTERNATIONAL INC.**

MANAGEMENT CONSULTANTS

recherche pour postes en Amérique du Sud, Afrique du Nord et Moyen Orient des :

# CONSULTANTS

## PLANIFICATION - CONTROLE DE GESTION

capables, par leur expérience de comptabilité analytique en milieu industriel et leur connaissance de l'outil informatique, de :

- définir les procédures de planification
- mettre en place des plans à long et moyen termes
- concevoir les outils de contrôle (budgets, tableaux de bords)

## CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUE

capables, par leur expérience en gros et moyens systèmes, de :

- participer à la définition d'un plan de l'informatisation (*Etudes des besoins et des moyens* matériels et logiciels)
- réaliser d'importantes applications faisant appel au télétraitement.

## SYSTEMES

capables, par leur connaissance du développement et de l'organisation de projets de construction, de :

- concevoir et mettre en place des systèmes de gestion et de contrôle de projets
- optimiser l'utilisation des moyens dans la réalisation d'un grand nombre de projets.

Les candidats retenus devront avoir :

- au moins 35 ans
- reçu une formation du type école d'ingénieur *ou équivalent*
- acquis une expérience de conseil, soit dans un cabinet, soit au sein d'une grande entreprise.

Les rémunérations seront fonction des expériences acquises et sont accompagnées de nombreux avantages.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser curriculum vitae *et, si possible, photo au Quartier Général* :

**BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL**
**58, Avenue Kléber - 75016 PARIS**
**A l'attention d'Anne-Marie CHOMTON**
**Directeur des Ressources Humaines**

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
disposant d'un réseau de filiales dans nombreux pays

recherche

## LE RESPONSABLE DANS LE SUD-EST ASIATIQUE

**de son implantation industrielle et commerciale (actuellement en cours)**

CONDITIONS REQUISES :
— âge 35 ans minimum ;
— bilingue français-anglais ;
— expérience cadre supérieur ;
— connaissance du Sud-Est asiatique ;
— aptitude à prendre en charge, avec l'aide d'une équipe locale compétente, l'ensemble des problèmes commerciaux, techniques et financiers de l'opération.

NOUS OFFRONS :
— une rémunération attractive ;
— un statut d'expatrié ;
— une très large délégation au sein d'un groupe connu pour son dynamisme.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prét., n° 98.341, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er)

Offrons poste
**PHYSIOLOGISTE VEGETAL**
confirmé (3e cycle) pour rech. Institut Afrique Noire
Env. C.V. détaillé et référenc. à IRCA, 42, rue Scheffer, Paris-16e.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial, MONDEMPLOIS (Serv. M 5), 14, rue Clauzel, Paris-9e.



## emplois régionaux

Entreprise de construction d'appareils Téléphoniques rech. pour DOUARNENEZ (sud Finistère)

**DIRECTEUR DE FABRICATION**

Son rôle sera d'établir les programmes des charges et de coordonner l'ensemble des fabrications de 4 unités de product. en fonction des objectifs commerciaux (1.800 personnes)

Activité principale, montage grande série, câblerie, moulage.

Adresser C.V. détaillé et prét. à C.T.D., 48, avenue Félix-Faure, 75015 PARIS.

Cherchons professionnel en Gestion immobilière. IMMOBILIERE SERVICE, 32150 Cazaubon - Barbotan-les-Thermes. Téléphone : (62) 09-55-34.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE en expansion - Région NORD recherche Juriste et Fiscaliste expérimenté. Adr. C.V. manuscr. complet + Photo + Prétentions. *Ecr. no 7.076, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Recherche pour Toulouse et sa région : UN (E) CHARGE (E) D'ETUDES DE TRANSPORT, économiste, géographe ou ingénieur. Ecrire : ITER, 14, rue de l'Hirondelle - 31000 TOULOUSE.

*L'Association de gestion et d'animation du théâtre* de POITIERS

recrute

**UN DIRECTEUR**

à compter du 1er juin 1979
inscriptions closes au 1er avril 1979
Renseignements : THEATRE 1, place du Maréchal-Leclerc 86000 POITIERS

emplois régionaux

fineccur
vente par correspondance

RESPONSABLE
départ. presse




recherche pour ses laboratoires de
LANNION (22)
INGENIEUR-ELECTRONICIEN
de haut niveau
attiré par les recherches dans des techniques de pointe sur les transmissions numériques.
EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE.
Ecrire avec C.V. au
CENTRE NATIONAL D'ETUDE DES TELECOMMUNICATIONS
GROUPEMENT E.T.N.
Route de Tregastel - B.P. 40
22301 LANNION CEDEX




DIRECTEUR D'USINE







# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

|  | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**la ruche méridionale**

dans le cadre de son expansion recherche

### directeurs hypermarchés

- capables de prendre la direction d'une unité dans le cadre d'une délégation de responsabilités par objectifs,
- les candidats devront justifier d'une expérience hypermarché (direction ou chef de groupe),
- grandes qualités humaines indispensables.

### gestionnaires chefs de rayon

(bazar - textile - alimentaire)

Ces postes conviennent à des candidats possédant :

- une bonne connaissance produits,
- de sérieuses capacités de gestion,
- des qualités de meneurs d'hommes.

Pour tous ces postes, la mobilité dans le secteur géographique du SUD-OUEST est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines
LA RUCHE MERIDIONALE
2, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 AGEN.

---

UNE SOCIÉTÉ IMPLANTÉE DANS LE SUD-OUEST
**et qui a pour vocation l'entretien et la réparation de matériel aéronautique**
*recherche un*

### CHEF DE PISTE

**A la tête d'une vingtaine de techniciens de haut niveau, il prend en charge la mise au point et la finition des appareils sortant des ateliers et assure leur mise en état de vol avant de les livrer au service essais en vol.**

Le candidat retenu sera :

— soit un ingénieur ayant une expérience de l'exploitation d'avions à réacteurs ;
— soit un officier de l'armée de l'air muni d'une solide expérience type GERMAS ;
— soit un ingénieur ayant assumé des responsabilités de mise au point chez un constructeur ou en compagnie.

Il devra faire preuve de grandes facultés d'adaptations, posséder des qualités d'animateur et être très disponible.

Env. C.V., photo et prétentions ss réf. 1.942/A à

**OCS** conseil en recrutement
37 Quai Richelieu BORDEAUX

---

Entreprise industrielle de 250 M. de C.A. en expansion constante, filiale d'un groupe à vocation internationale recherche pour
**ROUEN**

### contrôleur de gestion

Nous souhaitons intégrer un jeune cadre débutant ou 1ère expérience, ayant reçu la formation d'une Grande Ecole Commerciale, option finances-comptabilité.

Rattaché à la Direction Générale.

**Il participera :**

- A l'élaboration, le suivi et l'analyse des budgets.
- Aux prévisions d'activités.
- A la synthèse de la gestion auprès de la Direction Générale.

**Différentes interventions exigeront de lui :**

- Des capacités d'initiatives.
- Une aptitude certaine aux contacts humains.

La réussite dans cette fonction doit ouvrir des possibilités d'évolution intéressantes pour un candidat entreprenant.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un C.V. + photo à M. DUNOD - 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

---

**L.A.M.**
REGION SUD-EST
cherche

### LABORANTINE ou LABORANTIN

polyvalent (e), expérimenté (e), certificat préleveur
Place stable.

Ecrire n° T 011073 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE**
SPECIALISEE
FABRICATION PRODUITS A BASE BITUME, FIBRES DE VERRE, POLYMERES
recherche

### UN JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

**FORMATION :**
Ecole Supérieure de Chimie + Doctorat Chimie Physique fondamentale.

**LE CANDIDAT RETENU** aura pour mission des études fondamentales relatives :
— aux composants entrant dans la fabrication des matériaux d'étanchéité ;
— aux mélanges polymère-bitume ;
— aux modes de fonctionnement des matériaux d'étanchéité et à leurs règles de vieillissement.

Anglais indispensable.
Connaissances en programmation et en basique appréciées.

LE POSTE EST A POURVOIR DANS LE LOIR-ET-CHER

Ecrire avec C.V. et photo à SIPLAST, M. SENTOB, 12, rue Cabanis, 75014 PARIS.

---

POSTES A POURVOIR
RÉGION OUEST
Référence 1.076

### INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

**Grandes Ecoles (ESE, ...)**

pour responsabilités

- De produits de commutation téléphonie électronique temporelle et de calculateurs associés.
- De matériel et logiciel d'essai et d'intégration.

Débutants acceptés
Adresser C.V. détaillé avec numéro de téléphone (si possible) à :

**SERNENC ANPE**
12, rue de Strasbourg
44041 NANTES cedex - Tél. (40) 47-01-06.

---

**Société de mécanique magnétique**
recherche
pour poste à **Vernon** dans l'Eure

### un ingénieur électronicien

débutant ou quelques années d'expérience.
Formation E.S.E. ou équivalent.
*Bonne connaissance en asservissement* pour être intégré à l'équipe étude pour l'élaboration d'amplificateurs de puissance à transistors fonctionnant en commutation; sera ensuite chargé de la mise au point d'asservissement de paliers magnétiques actifs.
Anglais nécessaire.

Adr. lettre manuscrite C.V. et prét. à Service du Personnel
SKF, 1, av. Newton 92142 CLAMART

---

LA VILLE DE GRENOBLE
*recrute*
(dans le cadre du service vieux quartiers)

### UN ARCHITECTE

(grade d'ingénieur subdivisionnaire)

***Pour l'intégrer à une équipe chargée de la réhabilitation d'un secteur du Centre Ancien***

Recrutement par mutation ou inscription sur la liste d'aptitude établie par le C.F.P.C. (Centre de formation des personnels communaux).

Adresser les candidatures avec curriculum vitae et photo à M. le maire de la ville de Grenoble, 11, boulevard Jean-Pain, 38008 GRENOBLE, avant le vendredi 2 mars 1979.

Pour tous renseignements, téléphoner au : 16 (76) 42-81-42, poste 276.

---

LA SEYNE S/MER (83) - IMPORTANTE SOCIETE
recherche

### INGENIEUR SYSTEME

Référence 4869

- grande école ou maîtrise d'informatique (option système)
- 3 ans d'expérience minimum de la fonction (DOS ou OS multiprogrammation)
- pratique du télétraitement et des bases de données.

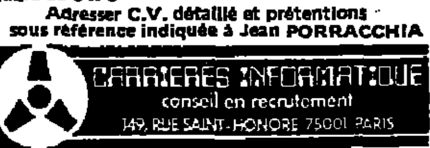
Fonction évolutive pour un candidat de valeur.

### 2 PUPITREURS

Référence 4873

- 2 à 3 ans d'expérience de l'OS ou du DOS multiprogrammation
- équipe de 3 x 8

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence indiquée à Jean PORRACCHIA




Les candidats pourront être reçus à la Seyne s/Mer ou à Paris selon leur lieu de résidence.

---

Etablissement industriel recherche pour l'agence de **ROUEN** de son réseau commercial :

### UN INGÉNIEUR DE VENTE

**DIPLOMÉ**

**de formation électromécanicien et ayant également de bonnes connaissances en hydraulique**

— Sens commercial ;
— *Aptitude aux contacts* humains ;
— Ouverture d'esprit aux problèmes posés par la clientèle ;
— Dynamisme, ténacité, esprit d'équipe sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Adresser curriculum vitae et prétent., N° 98.323, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

---

**GROUPE ALIMENT. Siège TOULOUSE**
**CRÈMES GLACÉES ET SURGELÉS**
recherche

Rattaché directement au Directeur Général, il doit gérer, dans le cadre D.P.O., l'ensemble du Département : production, vente, filiales.
Le candidat, 32 ans minimum, de formation supérieure, doit avoir une expérience de plusieurs années de marketing et vente de produits de grande consommation.
Il devra avoir démontré au cours de sa carrière des compétences indiscutables en matière de gestion et dans l'animation d'une équipe d'hommes.

Adr. C.V. av. photo n° TN 911 à notre Conseil : Mme LAUTREC LEPY, 22, rue Sainte-Marthe, 31000 TOULOUSE
Totale discrétion assurée.

---

**LABORATOIRE INNOTHERA-CHANTEREAU**
recherche pour son Usine de CHOUZY-SUR-CISSE (6 km de Blois)

### JEUNE PHARMACIEN D'INDUSTRIE

Adjoint au Directeur de l'Etablissement, il devra l'assister essentiellement au niveau des fabrications, du conditionnement et des magasins.

Le candidat sera pharmacien et devra avoir une vocation industrielle confirmée de préférence par un certificat de pharmacie industrielle.

Adr. C.V. manuscrit et photo à Direction générale, Laboratoire INNOTHERA, 10, av. Paul-Vaillant-Couturier - 94117 ARCUEIL CEDEX.

---



**SOURIAU**
LEADER EUROPEEN DE LA CONNEXION
recherche pour son
**Usine du MANS**

### chef de production

CADRE III A

pour unité de montage (120 personnes) :
• Atelier • Lancements • Approvisionnements • Sous-traitance.

Responsable de son compte d'exploitation.

Formation Ingénieur et expérience nécessaires.

Envoyer C.V., photo et prétentions au Service du Personnel R.N. 23 - 72470 CHAMPAGNE.

---

**THOMSON-CSF**

**Division TUBES ÉLECTRONIQUES**
38120 SAINT-EGREVE (près Grenoble)
recherche

### INGÉNIEUR

*Grande Ecole*
**(E.S.P.C.I., E.S.E., E.S.O. et TELECOM.)**

Poste développement et liaisons techniques avec clientèle internationale, nécessitant de solides connaissances en physique et électronique, une connaissance approfondie de l'anglais.
Expérience appréciée

Adresser curriculum vitae et prétentions.

---

## offres d'emploi

SOCIETE FILIALE
D'UN GRAND GROUPE FRANCAIS
fabriquant des produits destinés au bâtiment et à l'industrie propose un poste de :

### DIRECTEUR des «VENTES INDUSTRIE»

à un candidat de 30 ans min. ayant une formation supérieure d'ingénieur et le goût des contacts.
Une expérience dans le domaine de la commercialisation des produits industriels est souhaitable.
Le poste situé à Paris nécessite de fréquents déplacements.
Le salaire sera fonction de l'expérience et pourra atteindre 180.000 F par an.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf.2332 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

---

*Importante Société américaine de produits pharmaceutiques recherche d'urgence*

### UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

**très expérimenté**
*pour sa filiale française à Paris*

Son rôle consistera à réorganiser une petite Société de produits pharmaceutiques et d'hygiène et à lui donner une nouvelle dimension, compte tenu du potentiel du marché français de ces produits.

*Le candidat retenu devra avoir une grande* expérience du marché français des produits pharmaceutiques — allant jusqu'aux problèmes d'obtention de visas et de fixation des prix — et être familiarisé avec la distribution et la vente de ces produits.

Une expérience marketing et publicitaire sur les produits d'hygiène est également souhaitable.

Le poste exige un sens aigu des responsabilités et des compétences éprouvées de négociateur.

En rapport direct avec New-York, une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V. détaillé et demande de candidature en anglais. Préciser salaire actuel. Discrétion assurée. Les candidats répondant aux critères énumérés ci-dessus seront convoqués mi-mars.

*McCann Erickson - Réf. M.B.*
Tour *Maine-Montparnasse*, 75755 Paris cedex 15

---

*Société d'instrumentation scientifique* - haute technologie (P.M.I.)
recherche pour Banlieue Sud PARIS

### DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

**Anglais indispensable.**

Comptabilité française et américaine - trésorerie - administration.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 6208/F
**A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS**
*(discrétion assurée)*.

---

**IMPORTATEUR AUTOMOBILE**
recherche

### ASSISTANT MARKETING

Ce poste conviendrait à un homme (libéré des obligations militaires) ou à une femme jeune même débutant diplômé d'une Ecole de Commerce aimant manipuler et analyser les chiffres, précis, méthodique et ordonné, possédant la langue anglaise et permis de conduire.

Ce collaborateur sera rattaché au *Directeur* du Service Marketing.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SIDAT - 3, rue de Normandie - 92600 ASNIERES.

---




ÉQUIPÉE DE 2 IBM - 3032 et 158 MVS
TELETRAITEMENT
IMS - VTAM

Pour faire face à son expansion recherche

### programmeurs

• Formation B.T.S., D.U.T. ou équivalent.
1ère expérience ou débutant.

*Envoyer C.V. à S.P.I.*
*Service du Personnel*
*98, Boulevard Victor Hugo*
*92115 CLICHY*

PECHINEY UGINE KUHLMANN

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP: COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |



## offres d'emploi

**GOODYEAR**
EUROPEAN CHEMICAL DIVISION

Nous recherchons un jeune

# ingénieur chimiste

**Vente technique France et Exportation**

**Anglais impératif**

Ingénieur diplômé, jeune d'esprit et très entreprenant. Il sera chargé pour la France, la Belgique et le Maghreb, de promouvoir nos produits auprès de transformateurs et de notre réseau de distribution dans le domaine des caoutchoucs, matières plastiques et peintures.

Il aura, de préférence, une première expérience de la vente ou de l'assistance technique acquise auprès d'industriels et possédera une très solide connaissance de l'Anglais. Ce poste, basé à Rueil, permettra à cet ingénieur actif et performant de donner sa mesure dans un contexte évolutif.

*Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau, par Information Carrière SVP 11-11* qui organisera immédiatement nos contacts avec les candidats concernés. Réf. 509.

**Information Carrière SVP.11.11**

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

---

**VILLE DE MONTREUIL**
recherche

**UN TECHNICIEN ÉLECTRO-ACOUSTICIEN**

Responsable du service des fêtes

Poste vacant.
SALAIRE BRUT : 4.550 F

Adresser curriculum vitae, copies des diplômes et références à M. le Maire, 93105 MONTREUIL, Cedex.

---

**II**

# Directeur France – Assurances

*Une des premières compagnies* d'assurances européennes recherche pour sa direction *France le successeur de son* Mandataire Agrée et Directeur actuel.
(Siège : Paris).

Il *assurera* la direction générale de la succursale française. Les contacts de haut niveau avec la *clientèle industrielle*, la conduite de notre équipe de spécialistes et la coordination de nos intérêts en France avec ceux du siège social *formeront le cadre de sa mission.*

Il *sera un entrepreneur devant* connaître à fond l'industrie dans ses secteurs principaux. Une parfaite connaissance des techniques d'*assurance y compris* le courtage sera exigée ainsi qu'une solide connaissance de l'assurance des œuvres d'art et objets de valeur. Il devra être bilingue, français/allemand ou français/anglais.

Il devra avoir fait ses preuves dans des fonctions comparables afin de poursuivre une politique dynamique et accentuer encore notre position sur le marché français des assurances.

Si cette mission vous attire, *faites parvenir votre* curriculum vitae auprès de
M. Dieter Hemmerling
c/o ADEQUATION
54, *Avenue de Versailles*
75016 Paris. Tél. 525.29.14, ou
M. Dieter Hemmerling
Eschersheimer Landstrasse 1,
6000 Frankfurt/Allemagne,
Tél. 55.03.43.

DIETER HEMMERLING
*UNTERNEHMENSBERATUNG GMBH*



---

**BRUEL & KJAER FRANCE**
INSTRUMENTS DE MESURE EN ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS
recherche pour son siège de 91 MENNECY et son agence de LYON-BRON

# JEUNES INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

*Niveau Ingénieur ou Technicien Sup.*

Placés sous la responsabilité des Chefs d'Agences, ils seront chargés de la prospection et du développement des ventes dans la REGION PARISIENNE ou CENTRE RHONE ALPES selon leur affectation.
Déplacements fréquents.

**Nous demandons :**
- bon niveau de connaissance générale en mesures physiques
- connaissances anglais
- dynamisme et aisance contacts humains
- libérés O.M.

**Nous offrons :**
- rémunération intér. pour candidat de valeur, Fixe + % C.A. + Voiture
- ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune et efficace.

Envoyer CV détaillé avec photo et prétentions
*BRUEL & KJAER FRANCE*
38, rue Champoreux 91540 MENNECY

---

*Société matériel médico-chirurgical filiale groupe international*
recherche

**CONTROLEUR DE GESTION**
**Responsable des budgets et des Etudes de Rentabilité**

Sous la responsabilité du directeur administratif et financier

— 3/5 ans d'expérience en industrie.
— Parfaitement bilingue Anglais.
— Connaissance comptabilité anglo-saxonne.

Adr. C.V. et prét. no 98173 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01

---

**Partagez notre succès !**

**Votre future société :**
Une jeune maison d'édition allemande, en pleine expansion, désireuse de réaliser ses idées en France.

*Nos activités :*

*Réalisation de brochures d'information financées par annonces, destinées à 850 villes et communes et édition d'ouvrages spécialisés pour l'industrie et l'économie. En peu de temps, nous avons consolidé notre position et acquis une notoriété certaine. Notre objectif : adapter au marché français des idées qui ont fait leurs preuves sur le marché allemand.*

*Nous cherchons :*

## Le Directeur de notre filiale à Paris

*Son profil :*
— *Français de naissance ;*
— *Agé de 30 ans minimum ;*
— *Bonne connaissance de l'allemand parlé et écrit,*

*a travaillé dans l'édition.*
— *Il connaît le marché français ;*
— *A une expérience de vente et de publicité ;*
— *Est un négociateur habile et un bon organisateur ;*
— *A le sens des responsabilités.*
*Tout notre soutien lui est acquis pour l'aider à se familiariser avec ses nouvelles fonctions.*

Sa rémunération correspondra en tout point à nos exigences.
Adressez votre candidature avec curriculum vitae, photo et certificats à :

**WEKA-VERLAG**
Postfach 1180
D 8901 KISSING.
Nous serions heureux de vous fournir des détails complémentaires lors d'un entretien individuel.

---



**INTERTECHNIQUE**
AERONAUTIQUE - INFORMATIQUE

recherche

**Pour son département Télémesure et Systèmes, sis à ORSAY (91) :**

**AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN expérimenté, niveau V**
(REF. 733)

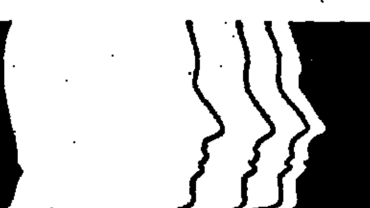
Titulaire du B.T.S. ou D.U.T.
Pour études et mise au point d'équipements variés. Bonnes connaissances requises en circuits analogiques et logiques.

*Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.*
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à : *Direction du Personnel,*

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

---



**Directeur de Développement**
160 000 F +

Nous sommes une importante société d'édition d'annuaires professionnels. Notre expansion nous conduit à renforcer notre encadrement commercial et à rechercher ce «directeur» dont la mission sera à la fois «marketing» et commerciale, (animation contrôle et suivi administratif des ventes, relation avec les agences de publicité, recrutement de la force de vente, étude et *connaissance* complète des industries concernées etc...)
Ce poste conviendrait à un homme de 35 ans environ, possédant une bonne formation de base (*Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent*). Il doit avoir une solide expérience de commerçant et de gestionnaire acquise dans le milieu de l'édition ou de la publicité et, par conséquent, bien connaître les techniques de l'impression. La connaissance de l'anglais est nécessaire.
*Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 901110 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique-NERVET.*
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

---

**TRES IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES**
renforce son Service Informatique (Région Parisienne) par un :

# INGENIEUR INFORMATIQUE CHEF DE PROJET

dont la mission sera de participer à de nouvelles applications de l'informatique, *à la gestion de l'entreprise* et d'assurer la direction de l'équipe analyse programmation de réalisation.

Ce chef de projet est un ingénieur de *formation Grandes Ecoles. Il est débutant* ou fait état de 3 à 4 ans d'expérience professionnelle si possible en informatique (*gestion, scientifique ou conduite de processus*).

Adresser lettre, curriculum vitae avec photo et prétentions sous le No 96451, CONTESSE *Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris* Cedex 01, qui transmettra.

---

LUTTE CONTRE LA POLLUTION

# INGENIEUR DEVELOPPEMENT

technique et commercial.

Ce groupe important *développe des activités nouvelles dont la conception, la fabrication* et la vente de produits et matériels destinés à lutter contre la pollution.

Il souhaite intégrer à la petite équipe existante un jeune ingénieur *polyvalent capable de dialoguer intelligemment* avec des chercheurs dans des domaines aussi variés que la chimie, l'hydraulique ou la *résistance des matériaux. Il sait également que* toute recherche doit déboucher sur un marché. Il est donc capable de le cerner et de le définir.

Curieux, créatif, pragmatique, il a acquis en 2 ou 3 ans d'expérience la certitude qu'il ne donnerait le maximum de lui même que dans une activité qui le passionne.

Si votre profil correspond à ce que nous cherchons, demandez sous ref. M 2295 A des informations complémentaires, à

**egor** *5 rue Meyerbeer, 75009 Paris*

---

**SLIGOS** une des premières sociétés de conseil et services en informatique

*RECHERCHE POUR PARIS*

# INGENIEURS COMMERCIAUX

**• Leur mission :**
Elle consiste à commercialiser les activités de traitement informatique de SLIGOS (36% d'expansion par an) *auprès des entreprises ou des* cabinets d'Experts Comptables au moyen de toute une gamme de programmes généralisés (facturation, stocks, comptabilité, paie, etc...) en Service Bureau et en Télégestion (*domaine dans lequel SLIGOS est leader*).

**• Leur profil :**
*Leur formation* est de type Ecole Supérieure de Commerce, DECS ou équivalent.
Ils sont ambitieux et ils ont le goût des relations humaines, conditions *indispensables* dans l'activité de service de notre Société.
Une première expérience professionnelle de quelques années sera appréciée.

**• Leur rémunération :**
De niveau élevé, *elle est essentiellement composée* d'une partie fixe (pour 3/4) et d'une partie prime (pour 1/4). La prime est calculée pour une part sur les commandes individuelles et pour l'autre part sur le résultat de l'équipe.

**• Leur formation :**
Elle porte sur le plan technique (*les produits, le Service Bureau, la Télégestion*) *et sur le plan* commercial (relations humaines, techniques de vente, expression orale...).

Adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions à SLIGOS Direction Commerciale, 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX.

---

Sté Internationale produits pétroliers pr l'industrie
*recherche*

**CADRE**
**Formation commerciale ou technique**

27 ans env., 2 à 3 années d'expérience de la vente, pour prise en charge produits en *développement.* Anglais. Allemand apprécié.

Adr. C.V. man. av. photo et prét. à ALBISETTI, 39, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS.

---



# Formateur Relations Humaines
**90 000 F./an**

Organisme national de formation ARTS GRAPHIQUES crée, dans le cadre de son développement, un poste de FORMATEUR CONFIRME.
Il conçoit, anime les actions de formation dont il est responsable, principalement dans le domaine des relations humaines.
De formation supérieure, il a une première expérience opérationnelle ou fonctionnelle de trois à cinq ans.
*Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous* référence 79 603 M à notre Conseil

EMPLOI-centor
**13 bis, rue Henri Monnier**
**75009 - PARIS**

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,88 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |



## offres d'emploi

### ASSISTANT CONTROLLER

**Banlieue Sud**
**Industrie alimentaire** **F.120.000**

Notre client, une société multinationale d'origine américaine, recherche l'assistant du contrôleur financier de sa filiale française, pour lui confier la responsabilité des activités comptables et l'élaboration des tableaux de bord destinés à la société mère. Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'au moins 28 ans, le candidat idéal devra posséder une connaissance et une pratique d'au moins 5 ans des systèmes comptables et budgétaires anglo-saxons et français. Outre la capacité à diriger une équipe d'une dizaine de personnes, ce poste exige une bonne maîtrise de la langue anglaise. Les possibilités de développement de carrière sont excellentes pour un homme compétent, capable de communiquer à tous les niveaux de direction. Ecrire à Michel SOYER - 6, avenue Marceau - 75008 Paris, sous la référence M 8101. La plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.




3ème Groupe français d'assurances et de capitalisation doté de moyens informatiques très puissants (IBM 370, télétraitement, etc...)

recherche pour assurer le développement de ses plans informatique

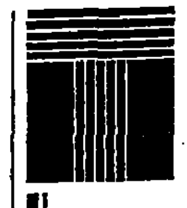
### INGENIEURS INFORMATICIENS

capables d'évoluer rapidement dans des postes intéressants : en EXPLOITATION (système, B.E.) ou ETUDES (analystes).

Ces postes s'adressent principalement à de Jeunes Diplômés de l'Enseignement Supérieur débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Lieu de travail : Paris.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à Madame DEGEY Recrutement Carrières 3, rue Pillet Will - 75001 PARIS.



TECHNICON
leader mondial en appareillages d'Analyses Médicales et Industrielles recherche pour son département
INDUSTRIE

### ingénieur commercial

*Responsable sur une région de la VENTE* DES APPAREILS DE CONTROLE INDUSTRIEL ET DE LABORATOIRE

- Formation Ingénieur ou Docteur 3ème cycle en chimie analytique ou biochimie.
- *Une première expérience serait appréciée.*
- Connaissance de l'ANGLAIS souhaitée.

Nombreux déplacements à prévoir.

Adresser C.V., photo et PRETENTIONS à :
*Monsieur COLISTRO*
*TECHNICON*
B.P. 10 — 95330 DOMONT



### Attaché(e) à la Direction du Personnel
120 000 F

Un groupe Pharmaceutique International recherche pour ses établissements français (600 personnes).
Un(e) Attaché(e) à la Direction du Personnel

Mission : prendre en charge l'ensemble des problèmes de gestion du personnel :
- mise en œuvre des politiques,
- bilan social, gestion des salaires,
- préparation des réunions paritaires, information...

Profil souhaité :
*Niveau d'études supérieures, parfaite connaissance de la législation sociale et si possible de la convention* collective de l'industrie pharmaceutique, 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction analogue.
Excellentes aptitudes rédactionnelles - Goût du travail en équipe - Anglais apprécié.
Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 902117 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

### GROUPE COMMERCIAL
à vocation internationale
offre poste d'

### INSPECTEUR COMPTABLE

(Expertise comptable ou niveau équivalent)

Résidence à Paris
Inspections en AFRIQUE Francophone pouvant représenter 2/3 de l'activité.

Pratique de l'anglais appréciée pour mission éventuelle en Pays Anglophone.

Rémunération élevée tenant compte *des déplacements.*

Env. lettre manuscrite avec C.V. sous le n° 97.979.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS



### Ingénieurs Commerciaux

VENTE DE POLYMERES

Nous sommes la filiale française d'un important groupe européen spécialisé dans la fabrication des matières plastiques. Plusieurs de nos ingénieurs de vente en produits semi-techniques ayant été promus à d'autres postes, nous recherchons leurs remplaçants.
Pour nous rejoindre il faut vouloir faire carrière au sein d'une équipe commerciale jeune et soudée dans une entreprise exigeante mais pour qui les mots formation permanente et promotion interne ont une signification. Nous demandons une formation supérieure technique et environ deux années d'expérience de vente aux industries si possible dans le domaine des matières premières ou produits semi-ouvrés.
*La connaissance de l'anglais serait un atout.*
Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre C.V. avec photo récente et rémunération actuelle sous réf. 787912 M (à mentionner sur l'enveloppe) en indiquant les régions de France où vous ne voulez pas travailler.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06




recherche

### ANALYSTES PROGRAMMEURS

— Niveau maîtrise ou I.U.T.
— Quelques années d'expérience.
— COBOL + 1 ASSEMBLEUR.
— Acceptant les déplacements.

Les rémunérations sont fonction de la valeur des candidats.

Adresser C.V., photo et date de disponibilité à : SIGMA CONSEIL, 28, rue de Naples, 75008 PARIS.

### JEUNES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

Vous êtes un jeune cadre plein de dynamisme *et d'ambition. Votre formation supérieure et votre* DECS, voici plus de deux ans que vous les valoriser en apportant votre concours au service comptable d'une société ; votre esprit d'entreprise nous intéresse ; il nous intéresse davantage encore si vous avez l'expérience du milieu Travaux Publics.

L'entreprise RAZEL est spécialisée en terrassement et Génie Civil. Depuis plus de trente ans nous nous sommes largement orientés vers l'exportation. C'est en raison de notre constante progression sur les marchés étrangers que nous recherchons 2 Responsables.

Vous, si vous souhaitez prendre progressivement en charge la totalité de la gestion administrative et surtout comptable d'une agence ou d'un important chantier outre-mer, si vous avez le contact humain aisé, un certain goût du dépaysement et surtout le réel désir de faire évoluer votre carrière.

Adressez votre CV détaillé à : Entreprise RAZEL Frères - *Christ de Saclay - B.P 109 - 91403 ORSAY Cédex.*

Nous assurons la plus totale discrétion.

**Razel.**

### JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous débutez ou vous avez déjà une première expérience professionnelle. Le conseil et le service en informatique vous attirent :
**GESTION**
**PROCESS**
**MINI et/ou MICRO-INFORMATIQUE**
Nous avons aujourd'hui plusieurs postes à pourvoir et nous souhaitons vous rencontrer. *Ecrivez pour convenir d'un rendez-vous à* Yves Michel Duval - Cap/Sogeti-Gestion 20, rue Leriche 75738 PARIS Cédex 15 - Tél.539.22.25

*CAP SOGETI GESTION*

### EUROMARCHE
GROUPE EN PLEINE EXPANSION

*recherche*

### 3 CHEFS COMPTABLES
région Parisienne et Province

***Cette fonction conviendra à tout homme ayant :***
- Niveau DECS ou diplôme équivalent.
- Expérience informatique.

Les candidats n'auront pas moins de 25 ans et doivent posséder un sens de l'organisation du travail et du contact humain.
Ce poste réclame une forte personnalité et un dynamisme caractérisé.
La rémunération sera déterminée en fonction des aptitudes des postulants.

### 1 CHEF COMPTABLE
pour RIAD (Arabie Saoudite)

répondant aux mêmes critères + *Anglais parlé, écrit, Arabe souhaité.*
**Un statut particulier est attaché à ce poste**

*Envoyer C.V., prétentions et photo à l'attention de M. Ph. GILLES*
**EUROMARCHÉ**
180, RN 7 - 91200 ATHIS-MONS

Les candidatures pour lesquelles les prétentions ne seront pas indiquées ne seront pas prises en considération.

### POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
*LA DIRECTION DU PERSONNEL*
ET DES AFFAIRES SOCIALES

recrute par concours les 15 et 16 MARS 1979

### 350 INSPECTEURS ELEVES des Services Techniques

**FONCTIONS :**
- Encadrement d'une équipe de techniciens dans un central téléphonique
- Collaboration aux études sur les services techniques au Centre National d'Etudes des Télécommunications
- Gestion et organisation technique dans les services de personnel de directions.

***CONDITIONS :***
- 30 ans maximum (reculs possibles)
- Diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou de certains D.U.T. (Génie Civil. Génie Electrique (toutes *options); Informatique; Mesures Physiques* (options techniques et mesures physiques).

Inscriptions jusqu'au 19 Février dans toutes les Directions Régionales des Télécommunications

### S V P
recherche

### UN JEUNE CADRE

pour son service Economique et Financier, où il aura la charge de répondre aux questions les plus variées sur les usages bancaires, les statistiques de marchés, les informations boursières.

Sa formation : *Sciences Eco (ou équivalent).*
Son expérience : si possible quelques années dans une banque.

Vous êtes intéressé, envoyez C.V. sous référence n° 79 02 01 55 à :

SVP
DIRECTION DU PERSONNEL
54, rue de Monceau - 75384 PARIS CEDEX 08



Important groupe industriel et financier
crée le poste de

### DIRECTEUR DES PARTICIPATIONS

Rattaché au département «Diversification», il sera chargé d'identifier les opportunités de développement du groupe dans les secteurs d'activités *sélectionnés par la Direction Générale.*
Il recherchera ensuite des entreprises de ces secteurs susceptibles de donner lieu à une prise de participation.
Enfin, il négociera ces prises de contrôle et assurera le suivi de la gestion des sociétés correspondantes.
Il *est indispensable que le titulaire* de ce poste ait une formation poussée au plan juridique et financier et une expérience solide du diagnostic d'entreprise et des prises de participations dans des sociétés dont l'expansion est bloquée pour des raisons de financement, malgré la qualité de leurs créneaux, de leurs techniques, et de leur équipe d'animation.
Ce poste de haute responsabilité, préparera son titulaire à une évolution de carrière brillante au sein d'un Groupe en pleine expansion.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 2065 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

### Chef des ventes

*Il est recherché par la filiale* d'un groupe important pour son département Grand Public.
28 ans au moins, diplômé *d'une école* de commerce ou similaire, il a impérativement une expérience de la distribution Grand Public (bandes magnétiques, produits hi-fi) et de l'animation d'une équipe de vente.
Il sera appelé à négocier à haut niveau : Direction de centrale d'achats par exemple.
L'expansion de la société autorise, pour un commercial à fort potentiel, de larges possibilités d'évolution.
Rémunération : liée à l'expérience. Et selon appétit.
Poste basé en région parisienne.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, (CV, photo et prétentions) sous réf. 222 M.

ALPHA CDI
59, rue Saint-Didier - 75116 PARIS.

offres d'emploi

COLGATE PALMOLIVE FRANCE

jeune audit intern

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

jeunes ingénieurs informaticiens

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

UN RESPONSABLE SERVICE INFORMATIQUE

FOXBORO FRANCE S.A.

DES INGENIEURS D'APPLICATIONS

هكذا من الاصل





offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

**Malgré la conjoncture.**

*Une bonne année pour moi*

1975 1976 1977 1978 1979

**Celle d'un job sûr, solide et passionnant**

« *Mes études scolaires et universitaires m'ont mal préparé (ée) à la vie active. Je sens bien qu'elles ont déformé mon jugement en lui donnant le plus souvent les caractéristiques de l'abstraction. Je suis coupé (ée) du réel mais profondément désireux (se) de l'affronter. Je me connais assez pour savoir ce que je souhaite même si je ne suis pas encore capable de faire face à toutes mes ambitions. Au moins ne suis-je habité (ée) d'aucun préjugé à l'endroit de quelque activité que ce soit.*

*Je pense que le caractère et la persévérance peuvent emporter tous les obstacles. Je sais aussi* — contre toutes les pesanteurs sociologiques — *qu'il faut travailler beaucoup pour réussir...* »

Si VOUS avez envie de commencer votre C.V. de cette façon

*Il vous reste à nous convaincre que vos motivations se traduiront vite dans les faits.*

**Notre Direction choisira parmi vous les 6 jeunes qu'elle prendra en charge pour les former et les intégrer ensuite dans l'équipe de Vente d'ELITE qu'elle constitue.**

**SI VOUS AVEZ 23 ANS AU MOINS.** Ecrire à Monsieur BENCELLE N° 1958 (à préciser sur l'enveloppe) 13, bd des Italiens 75002 PARIS

---

sovac

**IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER**

EQUIPE D'UN ORDINATEUR IBM 370-158 OS/VS 1 AVEC RESEAU DE TELETRAITEMENT

recherche

## ANALYSTES-PROGRAMMEURS

FORMATION : I.U.T., MIAGE ou équivalent.

EXPERIENCE
Une à deux années de pratique de la programmation COBOL.

MISSION :
Ils prendront en charge au sein d'équipes le suivi d'applications opérationnelles.
Dans un second temps, en fonction de leurs résultats, ils participeront à la mise en place de nouveaux projets.

*Adresser C.V. manuscrit et prét. ss réf. AP. 21 à* SOVATEL, 18, rue Clément-Bayard, 92300 Levallois.

---

informatique

Société de Service et de Conseil en informatique de forte notoriété recherche le futur

## directeur technique

170 000

dont la fonction (dans un premier temps comme responsable technique), essentiellement opérationnelle, sera axée sur des missions se traduisant :

- au niveau de l'«avant-vente» par l'analyse des problèmes posés par nos prospects et clients, la mise au point de propositions et l'établissement de devis, tâches nécessitant une *forte expérience* pour l'appréciation de la structure et du poids des prestations.
- au niveau des réalisations par l'encadrement, le suivi, l'animation des équipes d'intervention en clientèle avec une implication concrète auprès des hommes. La démonstration de ses compétences techniques est un des atouts de la *réussite* du candidat *sur ce plan*, de même que son autorité naturelle et son entraînement à la conduite et à la gestion des hommes.

*Cette fonction* recouvre d'une part *l'entière responsabilité de la réalisation et des résultats* des missions, d'autre part, leur suivi pour un développement efficace de la clientèle.

Intégré à la direction générale, le candidat de valeur que nous attendons (diplômé d'une *grande école, ou autodidacte de grande expérience) contribuera aux grandes décisions* de l'entreprise et aura à proposer, en fonction de l'évolution du marché, la politique de développement produit adaptée.

La rémunération de départ (170 000 F) est susceptible d'une forte évolution dès confirmation de la position du candidat comme directeur technique, par un intéressement aux résultats.

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 5646 au 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

---

**COLGATE PALMOLIVE FRANCE**

recherche

## jeune audit interne

- Diplômé d'une grande école de gestion.
- Ayant acquis obligatoirement une **première expérience d'audit** dans un Cabinet ou dans un Groupe International.

Il sera chargé de missions variées de contrôle pour le compte de la *Direction Financière*, pouvant toucher toutes les fonctions de l'Entreprise *et concernant la Société Française et ses Filiales.*

***Anglais opérationnel exigé.***

Adresser candidature, C.V. et photo sous réf. A, Service Recrutement, COLGATE PALMOLIVE, 92401 COURBEVOIE.

---

IMPORTANTE STE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour son centre informatique de PARIS équipé d'un système *IBM 370/148, OSVS 1 et CICS :*

## PROGRAMMEUR et ANALYSTE PROGRAMMEUR

Formation : BAC et DUT d'informatique.
Expérience : 1 à 3 ans souhaitée, mais non indispensable, en programmation COBOL — pratique CICS appréciée.
*Les Fonctions à pourvoir sont :*
— Développement de programmes dans le cadre de projets ;
— Maintenance d'applications batch et temps réel.

*Lieu de travail :* PARIS 8e
Horaires souples — Base 40 h/5 jours
Formation complémentaire assurée

Adr. photo, C.V. et prétentions à no 97.627 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transm.

---



## ingénieurs d'affaires

Filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs, nous souhaitons renforcer notre impact sur le marché des «grandes entreprises» dans les secteurs : industrie, distribution et finance, par l'intégration de nouveaux collaborateurs.

Les candidats retenus devront justifier d'une formation *commerciale supérieure s'appuyant* sur une connaissance approfondie des problèmes de gestion dans l'un des secteurs *précités.*

ICL

Les candidatures détaillées et les prétentions sont à adresser à *ICL Recrutement,* 16 Cours Albert 1er, 75008 Paris, (sous référence C. 916)

---

**CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL**

Notre Division «Conseils en Organisation» recherche :

## jeunes ingénieurs informaticiens

Formation grandes écoles, INSA, MIAGE, IUT...

2 à 3 ans d'informatique,

Connaissances recherchées :
- mini-ordinateurs
- *Assembleur* I.B.M. 370, COBOL.
- V.S., et I.M.S. ou C.I.C.S.

Ils participeront, en équipe, à la promotion, à la conception et à la réalisation *de projets informatiques et/ou logiciels* en clientèle.

- *Pratique courante de l'anglais parlé* indispensable (formation permanente assurée aux Etats-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à *prendre des responsabilités.*

Adresser C.V. manuscrit *détaillé* avec photo sous référence 2199 à :

INTER P.A. B.P. 508, 75066 Paris Cédex 02 qui transmettra
Il sera répondu à toutes les candidatures.

---




## chef de personnel

Grand groupe électromécanique recherche *CHEF DE PERSONNEL* pour son établissement de 2000 personnes, proche banlieue Parisienne.

Il est indispensable d'avoir au moins 30 ans, *une solide formation supérieure* et déjà plusieurs années d'expérience dans la fonction Personnel d'une entreprise industrielle *moyenne* ou grande.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui correspondent à ce profil. (Discrétion absolue garantie).

*Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 6554-M à I.C.A. qui transmettra.*

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---



## Conseiller en Gestion

100 000 F +

Nous sommes une société internationale d'études de marché.
Notre développement nous conduit à renforcer *le* suivi et *le* contrôle de notre méthodologie d'intervention et l'organisation du travail de nos collaborateurs.
Nous souhaitons recruter un cadre dont la mission sera de proposer des projets d'amélioration de cette gestion et de suivre le budget dépenses d'une unité de 300 personnes : le poste conviendrait à un homme âgé de 30 ans au moins, possédant une solide expérience de la gestion de la grande distribution et une solide formation de base (ESSEC ou ESC, par exemple). *La pratiquez courante de l'anglais est indispensable.*

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 901113 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

**BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

BKC

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ**

recherche

## UN RESPONSABLE SERVICE INFORMATIQUE

pour un service équipé d'un ordinateur IBM 3/15 sous C.C.P. devant évoluer vers IBM 38. Son exploitation ayant déjà un grand nombre d'applications intégrées.

Il devra superviser ce service en intervenant à tous niveaux de l'entreprise et notamment au plan industriel, commercial, administratif, comptable et financier.

Il devra avoir une formation du type I.U.T. avec une bonne connaissance de l'anglais et quelques années d'expérience, et développer des compétences certaines en organisation.

L'intéressé dépendra de la Direction Générale, la rémunération ne sera pas inférieure à 130.000 F par an, mais n'est pas limitée pour un candidat de réelle valeur.

LIEU DE TRAVAIL : COURBEVOIE

Ecrire sous no T 11.027 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

---

IMPORTANTE AGENCE PHOTOGRAPHIQUE spécialisée dans le domaine artistique recherche

## RESPONSABLE TECHNIQUE DE HAUT NIVEAU

capable d'assurer la direction de son département technique.
Une solide expérience est indispensable pour ce poste d'envergure.

Adr. dossier et référ. pour rendez-vous à n° 98.101, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

---

**BANQUE ÉTRANGÈRE**

recherche pour ses agences de la REGION PARISIENNE

## CHEFS D'AGENCE ET ADJOINTS

Il est demandé impérativement plusieurs années d'expérience bancaire et la connaissance de la langue portugaise.

Envoyer C.V. et photo sous référence 9.341, à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

---



STRUCTURES INTERNATIONALES

Société de création et de réalisation *d'architectures décoratives pour stands, halls d'expositions, points de vente,* leader dans sa branche, recherche

## RESPONSABLE COMMERCIAL 120.000 F

chargé de développer une clientèle de grandes entreprises privées ou publiques participant aux expositions **en France et à l'Etranger,** de négocier les projets et d'en suivre l'exécution.
Il faut une formation ou une pratique dans le domaine des réalisations décoratives ou du mobilier publicitaire ainsi qu'une expérience réussie de la vente de biens ou de services aux entreprises.
Parfaite connaissance de l'anglais.
Allemand souhaité.

Ecrire avec c.v. détaillé, sous réf. 76.058 M à Denis JOUSSET



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris

---

**GROUPEMENT PROFESSIONNEL SECTEUR ASSURANCES**

**IBM 370/138 et 148/VM/CMS**

*recherche*

pour poste *stable dans ses locaux*

## PROGRAMMEUR

**EXPÉRIENCE PL/1**

Ce poste conviendrait à candidat (te) de niveau DUT informatique ou équivalent.

*Envoyer C.V. et prétentions annuelles à :*
**D. DERYNCK**
A.G. S.A.A. - 118, rue de Tocqueville
75850 PARIS CEDEX 17

---

*Dans le cadre du développement important de ses ventes de systèmes d'informatique industrielle (process control)*

**FOXBORO FRANCE S.A.**

recherche

## DES INGENIEURS D'APPLICATIONS

**Qualifications requises :**

- Expérience réelle de l'instrumentation et des *systèmes informatiques* de contrôle-commande des procédés industriels (ou formation de haut niveau en automatique).
- Connaissance souhaitée, mais non indispensable, de langages de programmation haut niveau (Basic ou Fortran).
- Anglais courant.
- Disponibilité.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à : FOXBORO FRANCE S.A., 92, 98, bd Victor-Hugo, Clichy (92115), à l'attention de M. J. LESIEUR.

---



CONTROL DATA

**CYBERNET SERVICES SERVICE BUREAU DE CONTROL DATA**

## ANALYSTES

**Diplômés de l'Enseignement Supérieur**

Leur acquis technique en matière de recherche opérationnelle, modélisation et statistiques doit leur permettre de jouer auprès de notre clientèle un rôle de conseil permanent en ce qui concerne l'ensemble des produits d'aide à la décision.
Une bonne connaissance du Fortran est indispensable et si possible de la langue anglaise.
Envoyer votre candidature à CONTROL DATA - Direction du Personnel - 195, rue de Bercy 75582 PARIS CEDEX 12.

---

**GROUPE PRESERVATRICE**

recherche pour son réseau VIE - EPARGNE - PREVOYANCE

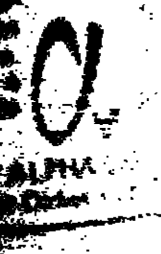
## un jeune cadre

*SCIENCES-ECO - ECOLE DE COMMERCE* ou EQUIVALENT, libéré des O.M.

*Il sera chargé au sein d'une fonction autonome* après une période de formation : - d'assurer le contact avec la clientèle afin de lui apporter une information, des conseils et un *service* personnalisés.

*D'autres orientations à caractère technico-commercial* sont possibles à Paris et en Province. Secteur en constante expansion.

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et niveau de rémunération souhaitée s/réf. 97 au Groupe PRESERVATRICE
Département du Personnel - 18, rue de Londres
75439 PARIS CEDEX 09.



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 52,62 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,58 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 36,61 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 36,61 |
| AGENDA | 32,00 | 36,61 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 97,24 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADREES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOIS | 27,00 | 30,89 |
| DEMANDES D'EMPLOIS | 6,00 | 6,86 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,02 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,02 |
| AGENDA | 21,00 | 24,02 |



## offres d'emploi

**Groupe privé d'assurances de premier plan**
recherche
au niveau de la compagnie financière du groupe

### UN AUDITEUR

*chargé de la révision des sociétés filiales*

IL AURA :
— Minimum 30 ans ;
— Formation supérieure en comptabilité (école supérieure de commerce, option comptabilité) ou un niveau Expert-Comptable ;
— Une expérience professionnelle de 5 ans environ ;
— Connaissances de la comptabilité des assurances appréciées mais non exigées.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions, sous le n° 4667, à PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

---

Une chaîne de distribution très importante sur le plan national recherche

### Un Auditeur Interne

- Il sera chargé d'assurer la sincérité, la conformité et l'*harmonisation des comptes établis* par les services comptables des nombreux magasins et du siège.
- De formation supérieure (sciences économiques, École Supérieure de Commerce ou équivalent), il possèdera de très bonnes connaissances en comptabilité, informatique, statistiques et droit.
- Il devra particulièrement posséder le sens des contacts humains afin de s'intégrer harmonieusement dans une équipe.
- Le lieu de travail est Paris mais il sera amené à effectuer de nombreux déplacements en province (une semaine au siège, deux semaines en province).
- Rémunération : 52000 à 60000 F. suivant expérience.

Si vous êtes intéressé par ce poste, envoyez lettre manuscrite et C.V. à No 98297, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

MASSON

EDITEUR, recherche
POUR SON DÉPARTEMENT FABRICATION

**LIVRES MÉDECINE**

### UN SECRÉTAIRE D'ÉDITION

- ayant une *solide expérience de la fabrication* du livre, de préférence dans l'édition spécialisée,
- quelques années de formation médicale ou scientifique avant orientation dans l'édition seraient appréciées.

Adresser C.V. et photo sous référence MR 231 MASSON, 120, boulevard Saint-Germain, 75280 PARIS CEDEX 06.

---

### chef comptable

Recherché pour la filiale d'un important constructeur de Maisons individuelles.

Agé d'au moins 32 ans, le candidat aura de préférence une formation supérieure complétée par un bon niveau de connaissances professionnelles (D.E.C.S. ou équivalent).

Il aura la responsabilité d'un service comptable au personnel très qualifié (7). Rompu aux méthodes analytiques d'exploitation, il doit impérativement posséder une expérience similaire continue et probante d'au moins 5 ans.

Adresser C.V. détaillé et appointements désirés sous réf. 6536-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

**Entreprise Aéronautique**
**proche banlieue Nord**
recherche pour
*COMPTABILITE GENERALE ET ANALYTIQUE*

### COMPTABLE

(B.T.S Comptabilité)
Ayant 2 années d'expérience minimum

Adresser lettre manuscrite avec C.V. en précisant niveau de rémunération actuelle n° 97.831, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 JARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

Le Syndicat Communautaire d'Aménagement de la ville nouvelle de CERGY-PONTOISE recrute d'urgence

### 2 ATTACHÉS COMMERCIAUX de 2e classe contractuels

Les candidats remplissant les conditions d'accès aux emplois communaux devront être titulaires de l'un des diplômes figurant à l'option A - Annexe 1, de l'arrêté ministériel du 15-11-1978 (licence ou équivalent) rémunération mensuelle brut de début de 4.068 F.

Candidature avec C.V. et copie des diplômes à adresser avant le 28 février 1979 à M. le Président du S.C.A. - B.P. 68 - 95012 CERGY.

---

**SOCIETE DE PRODUITS DE LUXE**
en évolution rapide (120 millions de C.A.)
recherche

### UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

de formation supérieure (DUT informatique), pratiquant le Cobol, pour participer dans un premier temps à la mise en place du projet de comptabilité et de ses relations avec les applications existantes (facturation, achats, personnel).

Le poste est à pourvoir à BEAUVAIS

*Adresser candidature et C.V. s/réf. 5279 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.*

---

**Entreprise Aéronautique**
**proche banlieue Nord**
recherche

### INGÉNIEURS

**ENSAM - ECAM ou ICAM**
Possédant 5 à 6 ans d'expérience dans SERVICE DE PREPARATION POUR RESPONSABILITES TECHNICO-COMMERCIALES : devis et suivi de budgets.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. en précisant niveau de rémunération actuelle à n° 97.885, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

**E. C. L.**
recherche

### INGENIEUR-INFORMATICIEN

orienté système - Formation supérieure. 4 à 5 ans d'expérience dans le domaine «systèmes» sur matériel IBM sous OS.

Envoyer curriculum vitae détaillé à :



ETUDES CONSEIL LOGICIEL
55, rue Hermel - 75018 PARIS

---

**BURBERRYS**
recherche
pour se joindre à son équipe de direction

### UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Ce poste conviendrait à un jeune candidat dynamique capable de s'intégrer rapidement.

IL SERA CHARGE :
— de la gestion administrative (assurances, relations avec les administrations) ;
— du personnel (180 personnes) ;
— de l'établissement et du suivi des projets et programme d'entretien et d'aménagement de nos magasins.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
M. HOWARD BURBERRYS
8, boulevard *Malesherbes, 75008 PARIS.*

---

**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE**
Banlieue Sud de Paris - Métro Châtillon
recherche pour le développement de son informatique

### ANALYSTE-PROGRAMMEUR expérimenté

Connaissance GAP II et CCP
matériel IBM 3/12 - 5 écrans
Evolution prochaine vers IBM 38

Adresser C.V. et prétentions à SOCIETE FRANÇAISE DE TEROTECHNOLOGIE
Service du Personnel
72, av. de la République - 92320 CHATILLON

---

GROUPEMENT D'ASSURANCES
recherche
pour son département sinistres

### UN TECHNICIEN DE BATIMENT T.C.E.

Il sera chargé, au sein d'une équipe, de la gestion de dossiers sinistres de la construction à partir de l'exploitation de rapports d'experts.

Le candidat retenu aura au minimum :
— Un niveau d'études équivalent à celui du baccalauréat ;
— Une pratique effective de 5 ans de chantiers comme conducteur de travaux.

APTITUDE A LA REDACTION

**POSTE SÉDENTAIRE**

Envoyer C.V., photo et prét. à n° 2.121
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS

---

**SOCIÉTÉ de SERVICES et de CONSEILS en INFORMATIQUE**
Comptant parmi les plus anciennes sur le marché, recherche

### INGÉNIEURS-INFORMATICIENS DE GESTION

Expérimentés. Diplômés ou autodidactes.
L'activité, essentiellement en Région Parisienne, s'exerce dans le cadre de missions en clientèle. Des connaissances multi-matériels et multi-problèmes seront appréciées.

Adresser C.V. détaillé avec photo n° 98.271 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

---

### Adjoint au Directeur Logistique
Versailles Rambouillet

MEGANORAMA

Fabrique et commercialise des transferts pour arts graphiques.
Son implantation commerciale est mondiale, la fabrication étant assurée dans deux unités (Paris et Amsterdam).
Nous recherchons cet adjoint pour décharger notre Directeur logistique et assumer peu à peu ses fonctions.
Sa mission sera :
- L'organisation des approvisionnements et livraisons (avec les services concernés et les filiales européennes).
- D'assumer la gestion des différents stocks et la responsabilité de leur valorisation.
- Les travaux de planification et de contrôle d'optimisation des séries pourront lui être confiés.

Nous recherchons :
- UN INGENIEUR ayant une première expérience en grande série.
- Familier de l'INFORMATIQUE, maîtrisant l'ANGLAIS.
- Ayant une connaissance approfondie des méthodes de GESTION DES STOCKS.

Si tel est votre profil, nous devons nous rencontrer et vous intégrerez une équipe de direction jeune et performante.

DOCUMENTATION A TOUT CANDIDAT PRESELECTIONNE

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (retournée) sous réf. 1902 RC
39, rue Etienne-Marcel, 75001 PARIS
Ratio Conseils

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE**
de grand standing
recherche

### INFORMATICIEN chevronné

Le candidat retenu aura une expérience approfondie de l'informatique d'une part, et du contrôle de gestion d'autre part. Son rôle essentiel sera d'examiner toutes les procédures et systèmes informatisés et de recommander les améliorations ou modifications dans le cadre du «MANAGEMENT AUDIT».

Salaire intéressant et bonnes perspectives d'avenir au sein d'un groupe international.

Envoyer C.V. détaillé à TAS, référence MS/CG, 77, rue La Boétie, 75008 PARIS, qui transmettra aux conseillers chargés de ce recrutement.

---

Une des premières Sociétés de Conseil en Organisation et en Informatique
recherche

### INGÉNIEURS CONSEILS

pouvant justifier, dans une entreprise industrielle, d'une expérience concrète, dans l'une des deux *disciplines suivantes.*

— GESTION DE LA PRODUCTION
— ADMINISTRATION COMMERCIALE

La connaissance des méthodes de gestion informatique est nécessaire.
Perspective de carrière intéressante dans un groupe en pleine expansion.

Une disponibilité rapide est demandée.

Env. curriculum vitae, photo et prétentions, à : Mme AICH - 63, rue La Boétie - 75008 PARIS.

---

***Importante Société d'Assurances***
recherche pour

RENFORCER L'ENCADREMENT SUPERIEUR DU CONTENTIEUX GENERAL ACCIDENTS DE SON SIEGE SOCIAL PARISIEN

### CADRE DE HAUT NIVEAU

- Formation supérieure exigée ;
- 10 années d'expérience dans la branche ;
- Perspectives de carrière intéressantes pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous n° 4.669, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

---

**Importante Société du tertiaire**
(PARIS-9e), recherche

### UNE DOCUMENTALISTE

(I.N.T.D., E.N.S.B., ...)
*Connaissant l'anglais et l'allemand*

Poste à pourvoir dans une unité dynamique et de haut niveau

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous le n° *97.848* à *CONTESSE* Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

---

### INGÉNIEUR COMMERCIAL
**ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE**

Entreprise performante située dans la proche banlieue parisienne, fabriquant et commercialisant dans le monde entier des appareils d'analyse physico-chimique, recherche pour étoffer son équipe de vente en France un Ingénieur Commercial.

A une formation Grande Ecole de Chimie ou Doctorat de 3e cycle. Les candidats devront associer une connaissance pratique de la chromatographie.

Les candidats seront débutants ou auront une expérience dans la vente de matériel scientifique élaboré.

Adresser lettre manuscrite, accompagnée d'un C.V. détaillé, photo et prétentions à (référ. 7.440) :
**B.E.O.** 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS, qui transmettra.

---

***IMPORTANTE SOCIÉTÉ***
recherche pour son département TRAITEMENT des EAUX USÉES

### INGÉNIEUR

GRANDES ECOLES (I.N.A., E.P.C.I., ...)
Confirmé, ayant 5 à 6 ans de pratique dans l'entreprise de cette spécialité pour l'animation des groupes opérationnels.

**Anglais parlé-écrit indispensable**

Adr. C.V. et prét. à N° 97.943, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

**ADMINISTRATEUR DE BIENS**
Filiale important Groupe Bancaire
recherche

### JEUNE CADRE

E.S.C. - Droit ou similaire pour gestion patrimoine de bureaux
région parisienne
— Age souhaité 27 ans minimum.
— Dynamique et très méthodique.
— Libre immédiatement. - Voiture.

Envoyer C.V. détaillé + photo et prétentions à : H.E.C., 20, rue de l'Eglise - 92202 NEUILLY, sous référence n° 68, qui transmettra.

---

Sté en expansion filiale groupe industriel

**UN ADJOINT AFFAIRES SOCIALES**

35 ans minimum. Dynamique. Formation nécessaire maîtrise droit du travail ou équivalent. Expér. concrète *5 années* du poste nécessaire. Bonnes connaissances informatique (problèmes paye et gestion du personnel).
Adr. C.V. détaillé manuscrit av. photo et prétentions à n° 4672, Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris

---

TRES URGENT
1) ELECTRONICIENS :
AT 2 B pr étude et plate-forme Vélizy. AT 3 A/B pour plate-forme essais, systèmes logiqu. et microprocess. Vélizy.
ATP pour encadrement équipe études Vélizy. AT 3 B plate-forme, mise au point systèmes log. et analogiques Rungis.
AT 3 SAV balance électron. Déplacements toute la France.
2) ELECTROMECANICIENS
AT 3 A pour plate-forme essais gyro. Vélizy. - Tél. pour RV : Cl. OBJOIS, 292-28-73

---

**ANIMATEUR DE FORMATION**

Sect. *d'activité distribution*
PROFIL :
— Jeune diplômé d'ESC, IPC ou SUP. de CO.
— Connaiss. gestion de point de vente.
— Expér. d'animateur de formation.
— Capacité de se déplacer.
— 1 à 2 ans d'expér. souhaitée.
Adr. lettre + C.V. + prét. à : Sté FORDIS, 24, rue Auguste-Chabrières, 75015 PARIS

---

SOCIETE D'ETUDES DE MARCHES
recherche

**DIPLOMÉ (E) D'ÉTUDES SUPÉRIEURES**

Bonne culture générale, rigueur, précision exigée pour préparer et suivre le déroulement des études.

*50.000 F annuels*
Voiture indispensable.

Env. C.V. et photo à n° 98421, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 70540 Paris Cedex 01

---

MINISTERE DE LA JUSTICE
RECHERCHE

**UN CHARGÉ (E) D'ÉTUDES**

DES, Sciences Eco., Sciences Pol., HEC, ESSEC ou équival. avec si possible expérience professionnelle ou début. connaiss. techniques R.C.B.
Adr. lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
MINISTERE DE LA JUSTICE
CELLULE R.C.B.
*73, place Vendôme, PARIS (1er)*

---

Très importante S.S.C.I.
recherche

**TROIS INFORMATICIENS MINI 6**

*pour participer au développement* d'applications comptables en temps réel.
Ecr. s/réf. 5283, à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

---

LIBRAIRIE COMMERCE INTERNATIONAL
recherche

**CADRE Homme**

pour gestion ventes par correspondance sur mini-ordinateur. B.T.S. ou D.U.T. commercial. *Bonnes notions comptabilité.* Esprit d'organisation et expér. d'un service informatique exig.
Env. C.V. et prétent. à SEDEC, 20, *rue Hamelin, 75116 Paris*

---

Recherchons pr Maisons-Laffitte REPETITRICE pr enfant 9 ans, de 17 à 21 h. - Tél. : 344-52-48

---

STE D'ELECTRON. banl. Ouest
recherche

- **INGÉNIEURS électronic.** DEBUTANTS
- **AGENTS TECHNIQUES** Electroniciens - Automaticiens
- **INGÉNIEURS électronic.** 1 à 3 ans d'expérience.

Envoyer C.V. + photo, prét. à n° T 11119 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

AGENCE DE PUBLICITE PARIS
Importance moyenne
recherche

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
EXPERIMENTE

Le candidat précisera dans une note jointe à son C.V. le profil du poste tel qu'il le conçoit.
*Ecrire à* GEORGES BARTOLI CONSEIL
33-35, rue de Chazelles 75017 Paris

---

**T.I.T.N.**
*Société de systèmes* et services en informatique recherche pour le développement de ses activités systèmes temps réel sur mini et micro ordinateurs

**INGÉNIEURS**
Grande école ou maîtrise d'informatique, débutants (option informatique) et confirmés

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
I.U.T.
pour TRAVAUX LOGICIEL temps réel
Expérience MITRA appréciée
Envoyer C.V., photo, prét., à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

---

Importante Société de Services à succursales multiples recherche pour Paris

**UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

— Niveau d'études : ingénieur ou B.T.S.
— Expérience du commercial souhaitée.
— Minimum 30 ans.
— Dynamique.
— Habitué aux contacts humains et commandement.

Il sera DIRECTEUR d'une agence de PARIS, où il assumera la gestion commerciale et administrative.

Salaire fixe + avantages.

Env. C.V. + photo + prétent. à n° 9.051, CHRISTIANY, 100, r. de Richelieu, 75002 Paris qui transmettra.

---

Sté Prestataire de Service
recherche

**AGENT COMMERCIAL DYNAMIQUE**

apte à seconder sur le terrain le Directeur Commercial introduit exportateur engineering. Expérience fret, transit, emballage appréciée.
Adr. C.V. et photo à A.M.F., Impasse Prunet, Z.I. Val-Notre-Dame - 95100 Argenteuil

## offres d'emploi

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ**
rech. **PROGRAMMEURS**
GAP 2 et COBOL
Se prés. ou tél. pr rendez-vous :
**C.C.A.** 69, Chaussée-d'Antin, Paris 9e - 280-61-89

---

**ANALYSTE-PROGRAMMEUR**
Langage P.L. 1 connais. I.M.S.
**CODER** 61, av. République - 11e (Mo St-Maur)

---

**INGÉNIEURS**
d'APPLICAT. INFORMATIQUE
même débutants pour suivi projet mini et moyens systèmes.
**OPE** 71, boul. Sébastopol - 2e 233-49-57

---

Impte Sté d'Assurances rech.
**RÉDACTEURS (TRICES)**
sinistres matériel, titulaires BAC uniquement.
Ecrire avec C.V. manuscrit au Service du Personnel, LA FONCIERE, 48, rue Notre-Dame-des-Victoires - 75082 Paris 02

---

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

*QUELQUES*

**PERSONNES DE CARACTÈRE**

*Capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois* UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :

— *Une formation complète*
— Une activité prenante
— Un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Envoyer C.V. et photo, à *no 4.651, Publicité Réunies,* 112, bd Voltaire, 75011 Paris

La préférences sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études
— SOIT la preuve de leur personnalité.

---

**COORDONNATEUR**
SAV convient à technicien, expér. *contrôle et régulation,* pour planification et suivi activité de 25 techniciens.
Env. C.V., photo et prétent., à SFAT, 3, rue Colonel-Moll - 17e
*Hlons* —

---

Recrute REDACTEUR (TRICE)
**EN FISCALITÉ**
pr contentieux fisc. (poste évol.).
C.V., photo à Cab. *L.G.,* 34, rue Mireille, 91600 Savigny-sur-Orge

---

*SEGEX recherche*
**JEUNE LICENCIÉ**
ayant notions d'organisation et d'administration d'entrep. pour assistance et *conseil en gestion* auprès de ses clients du secteur social implanté sur tout le territoire, utilisent des produits déjà adaptés à leurs besoins.
— *Formation initiale assurée* par nos soins.
— *Aptitude aux contacts et aux déplacements fréquents.*
— Engagement immédiat.
*Tél. pr RV : 770-19-28, 773-39-18*

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE**
recherche
**COLLABORATEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ**
Poste avec responsabilité
Ecrire avec C.V. : S E C O R
*8 bis, rue d'Annam, Paris (20e).*

---

Impte Sté Française d'Etudes *et de Construction* de Chaudières pour Centrales Thermiques et Nucléaires sitées à VELIZY (78) recherche

**UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN**
A.M. ou EQUIVALENT

ayant de préférence une expérience du calcul de circuits de tuyauteries et du code ASME pour seconder le Responsable *des calculs* mécaniques.

Adresser C.V. *et prétentions* s/réf. 1699 M, à Sweerts BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui tr.

---

IMPTE SOCIETE PARIS-17e recherche pour service « ACHAT ET *TRANSIT* »

**EMPLOYÉES ADMINISTRATIVES QUALIFIÉES**
bonne dactylographie et notions d'anglais nécessaires.
Emplois stables — Possibilité promotion — Restaur. d'entrepr.

Env. C.V. manuscrit et prét. no 97.758 CONTESSE Publicité. 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

---

Important Centre Privé de Formation *Professionnelle* recherche :

**ANIMATEURS (TRICES)**
*hautement* qualifiés (ées) en
**DROIT SOCIAL**
**LÉGISLATION DU TRAVAIL**
pour des actions ponctuelles.

Adresser C.V, manuscrit à : *M. Bar, 72, rue Anatole-France,* 92300 Levallois, qui transmettra.

---

**STÉ H.L.M.**
REGION PARISIENNE

**engage ATTACHE DE DIRECT.**

chargé de la recherche foncière. Ce poste consiste à rechercher des terrains et définir avec la Direction Générale la constructibilité et les possibilités de financement.

Adresser C.V., photo et prétentions à SAILLANT, 4, rue du Command.-Léandri, 75015 Paris, qui transmettra.

---

Filiale Société Suisse en expansion recherche pour diffusion gamme de régulation thermique

**TECHNICO-COMMERCIAL**
(CADRE)

— *Confirmé dans vente de* matériel de chauffage;
— Connaissances électromécaniques souhaitées;
— Déplacements province *(véhicule de fonction).*
Adresser C.V. et prétentions à : ELESTA ELECTRONIQUE, 1, av. Herbillon, 94-Saint-Mandé.

---

*Pour création d'un nouveau Département,* Société parisienne recherche

**ATTACHÉ COMMERCIAL**
**FILTRATION INDUSTRIELLE D'AIR**
— Après étude du *produit,* il sera chargé de la prospection, négociation et conclusion des affaires sur tout le territoire.
— Ce sera un bon technicien (chimiste si possible), bon vendeur, doué d'un large esprit d'équipe et d'un tempérament *dynamique.*
Env. C.V., photo, en précisant *expérience,* introduction, *références et prétentions,* à : no T 11.123 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Société Aromatique banlieue parisienne *recherche*

**AIDE-CHIMISTE**
Bac F 6 ou diplôme profession. équivalent (expér. souhaitée) *pour labo contrôle.*
Adr. lettre manusc. et C.V., à REGIE-PRESSE, no T 011077 *M,* 85 bis, r. *Reaumur, 75002 Paris*

---

Cellule Etudes de Marché *Bâtiment* - Paris Ouest recherche

**INGÉNIEURS DÉBUTANTS**
E.T.P. ou équivalent
Pour enquêtes et études de marché.
Première expérience appréciée.

*Ecr. av. C.V., prét., photo,* à REGIE-PRESSE, no T 011076 *M,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

RECHERCHONS
**INGÉNIEURS INFORMATICIENS**
Connaissant SOLAR et *MITRA et ayant compétences* soit en langages APL et BASIC soit en bases de données.
Envoyer C.V. + prétentions, à MONDIAL INFORMATIQUE *42, rue Le Peletier,* 75009 PARIS

---

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche pour Paris

**1) UN ATTACHÉ COMMERCIAL**

pour *développer* notamment à l'étranger les activités de prestations de *services* dans le domaine scientifique et technique.

Nécessité d'avoir 3 ans d'expér. acquise si possible dans l'exportation *et les études de marchés.* Connaissance de l'anglais et de l'espagnol indispensable.

**2) UN CADRE**

pour son service du personnel *ayant des connaissances* en droit social et en informatique.

*Nécessité* d'avoir 3 ans d'expérience professionnelle dans la *fonction personnel.*

Ecrire référ. no 789391 M
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

*Cabinet de comptabilité* quartier Saint-Lazare recherche

**COMPTABLE**
QUALIFIE possédant expér. *Ecrire avec C.V. sous la référence* 7.019 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS *Cedex 02 qui transmettra.*

---

Sté spécialisée dans IMPORT. et *diffusion de composants* électroniques rech. :

**INGÉNIEUR DES VENTES**
Bilingue anglais, BTS électronique ou électricité. Epérience 5 ans min. ds poste similaire. Rémunération et possib. dépen*dront* de la personnalité du candidat retenu ; téléphoner ce jour : 387-81-46.

---

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE *recherche*

**UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN**
si possible libre de suite, âge 45 ans *minimum,* ayant *une grande expérience de* chantiers à l'étranger de préférence.
La connaissance de travaux maritimes serait souhaitable.
Contrat à *durée* limitée de deux ans, susceptible de reconduction.

Ecr. av. C.V. et *prét.* ss *réf.* 105 BUREAU VERITAS
*31, r. H.-Rochefort, 75017 Paris.*

---

Très importante S.S.C.I. recherche

**ANALYSTES PROGRAMMEURS**
et
**INGÉNIEURS**
justifiant une expérience sur mini ou micro-ordinateur
**MITRA - INTEL**
**ZILOG - MOTOROLA**
Ecrire avec réf. ss no 5.280 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

## représent. offre

LUXOTTICA FRANCE
Distribution lunetterie cherche
**REPRÉSENTANT**
Introduit secteurs : *Normandie - Bretagne.*
Ecrire 192, rue Championnet, Paris 18e, avec C.V., prétentions et photo.

---

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

**LE MONDE**
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

## secrétaires

Importante société de recherches implantée à BEAUVAIS

recrute

**UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO**

Avec expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

*Formation supérieure avec diplôme de secrétariat.*

Très bonne connaissance de l'anglais lu, écrit, parlé.

*Sténo anglaise souhaitée.*

Qualités d'organisation, de méthode et d'initiatives. Salaire en rapport avec expérience.

Ecrire No 98.058 - CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

---

**UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO**
pour le service du personnel *de notre Société située dans la* proche banlieue Ouest Paris. *Une* expér. dans un service similaire est souhaitable. Dans le cadre de ses fonctions, elle sera chargée notamment de la centralisation d'informations individuelles et *collectives,* du suivi de certains dossiers (formation permanente, construction, etc.). Horaire personnalisé. Envoyer C.V., prétent. et photo s/réf. 8.318, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 PARIS, Cedex 02, qui transmettra.

---

Recherchons
**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
PARLANT ANGLAIS
dynamique,
*goût des responsabilités.*
Pte sté océanographique.
Env. C.V. à NEREIDES, 66, bd *de Mondétour, 91400 ORSAY.*

---

Publicité recherche
Secrétaire Sténo-Dactylo
Envoyer C.V. et prétentions à : ACTION MEDIA, 17, rue des Dames-Augustines, 92200 Neuilly.

## information divers

POUR

**TROUVER**

UN

**EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
*Extraits du sommaire :*

- Les 3 types de C.V. : rédact., *exemples, erreurs à éviter.*
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. *Monsigny, 78 Le Chesnay.*

## formation professionnelle

Le CELSA
U.E.R. de Paris-Sorbonne
organise à l'intention des
Travailleurs privés d'emploi
pouvant bénéficier des indemnités de formation ASSEDIC
UN STAGE DE CONVERSION EN
**RELATIONS SOCIALES**
**GESTION DU PERSONNEL**

- *Conditions d'inscription :*
  Agents de maîtrise et Cadres assimilés, *titulaires du Bac, justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans min. dans la fonction personnel.*
- Début du stage : immédiat
- Durée : 8 mois
- Lieu : Neuilly

Epreuve de sélection avant admission définitive
*Renseignements et inscriptions au CELSA*
*77 rue de Villiers 92523 Neuilly/Seine.*
*Tél: 747.60.26*

---

**GEFIA**
*Formation privée en*
**INFORMATIQUE**

Stages de
**PROGRAMMEUR**
en 14 semaines

Dégagé des O.M.
BAC requis ou +

Pour entretiens et tests d'admission

**Tél. : 357-90-69**
62, rue Amelot, 75011 PARIS.

## proposit. com. capitaux

Rech. particulier *pour investissement.* - M. ANDRE, 149, rue Saint-Honoré - PARIS (1er)

---

Si vous disposez d'environ 30.000 F et d'un appartement de 3-4 pièces,
créez votre propre affaire par franchise d'une grande marque.
Gains mensuels de 8.000 F et plus.
*Téléphonez : (78) 89-43-39* ou (20) 72-99-48

---

**BENELUX**
Directeur Commercial et tech*nique cherche représentation* d'un produit en exclusivité.
QUE PROPOSEZ-VOUS ?
Ecrire I.D.E., 42, place Eugène-Keym. - 1170 BRUXELLES.

---

**A L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉ**
*Des occasions de faire des* affaires avec des partenaires locaux qualifiés sur *des marchés internationaux* en expansion. Rencontrez des partenaires potentiels et améliorez vos capacités d'affaires internationales au projet ICONE, à Manille, du 24 au 29 juin 1979.
Pour tous renseignements, *écrire à :* Dept W.-L., Box 407, Worthington Ohio 43085, U.S.A.
Téléphone U.S.A. : (614) 885-0585.
Adresse télégraphique : PHOENIXINT ou Télex 245-436 PHOENIX WOGN.

## automobiles

## vente

**+ de 16 C.V.**

MERCEDES 280. - Décembre 72. Impeccable. Prix argus. T. *M. NATHAN. - 225-47-29* h. b.

## divers

**PEUGEOT NEUVES** Tous modèles
Livraison immédiate.
Prix spéciaux. - S.I.C. 225-50-66.

## box parking box parking

A VENDRE
**2e TRANCHE PARKINGS**
en ÉTAGES

Grand garage CARDINET, 114, rue Cardinet, PARIS-17e. - Sur place mardi-jeudi 18 h. à 19 h.

---

Importante Société recherche
**PARKING COURBEVOIE**
proche 107, bd Mission-Marchand
Téléphoner heures bureau,
*M. BATTEUR - 723-72-31*

## locat.-autos

A LA JOURNEE
R5 TL 104 - 48 F + km
PEUGEOT 604 - 109 F + km.

**504-01-50**

## demandes d'emploi

**JURISTE - 36 ANS**
LICENCE DROIT + I.A.E.
Expérience Droit des Sociétés et des Affaires Arabe-Espagnol
Etudie toutes propositions Cabinet international, banque ou grandes sociétés.

Ecrire no T 011131 M REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

---

**INGÉNIEUR CHIMISTE**
— 44 ans —
Bilingue français-anglais.
Recherche poste responsabilité dans l'industrie *chimique* et parachimique.
EXPERIENCE :
— recherche appliquée,
— gestion de production,
— contrôle qualité,
— études de marchés.
Ecrire sous référ. 2.075 à : AXIAL PUBLICITE, *91,* Faubourg Saint-Honoré, PARIS (8e), qui tr.

---

**CADRE SUPÉRIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
41 ans. TRÈS GRANDE EXPÉRIENCE NÉGOCE INTERNATIONAL

Très bien introduit Amérique du Sud. Importantes relations personnelles secteur privé et public, Caraïbes, Venezuela, Colombie, Brésil, Panama.

Cherche auprès entreprises dynamiques situation de haut niveau, pour contacts, études de marchés, lancements, négociations, représentations, créations *de filiales et toutes autres activités.*

Libre actuellement.

Ecrire No 7.065 « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

---

**CADRE BANCAIRE JURIDIQUE**
32 ans

- licence *droit privé, formation psycho*
- 10 ans expérience banque
- maîtrise négociation bancaire
- montage tous crédits ; contentieux
- aisance rapports humains tous niveaux
- habitude du commandement.

recherche poste en rapport secteur bancaire, financier, immobilier.

Ecrire no T 011107 M REGIE-PRESSE
*85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS*

---

GERANT HOTEL au ZAIRE, CHERCHE EMPLOI similaire EUROPE ou AFRIQ. Ecrire : CUVELIER - Rue VOUTENAY 633.4642 FRAIPONT BELGIQUE.

---

Hme 34 ans, bonne présentation, études secondaires, très disponible, pouvant voyager, RECH. SITUATION NON SEDENTAIRE Ecr. no 96.054 CONTESSE Publ., *20, av. de l'Opéra, Paris (1er).*

---

J.F. 31 a., ét. supér. (secrétar., *document. esp. angl.)* ayt occupé div. empl. presse, édit., univers., exc. présent., rech. poste France, étr., lib. ste. - A. *Flicoteaux,* 26, rue Chevert, 75007 PARIS.

---

H. 36 a. Sc. Eco + DECS + CES jurid., exp. enseignem. industr. cabinet, ch. place préf. cabinet. *Ecr. no 674 « le Monde » Pub.,* 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

J.F. 30 a., lic. lettres maîtrise, cherche emploi dans édition. Tél. : 287-94-33

---

H. 54 a., animation fixe de vte, liaisons clients, rés. vte, usine, *traitement* commandes, expér. magasinage, livraisons, RECH. EMPLOI STABLE. - ETUDIE *TOUTES PROPOSITIONS. - Ecr* no 673 « le Monde » Publicité, *5, rue* des Italiens. 75427 Paris.

---

J.H. 29 ans, diplômé PSYCHO et ADMIN. PERSONNEL, 5 ans *d'expér.,* rech. *POSTE GESTION* de personnel ou recrutement. Libre de suite. - Tél. 948-80-18.

---

J.H. 26 ans, expérience 5 ans RECRUTEMENT ET GESTION *PERSONNEL RECH. POSTE.* Tél. après 20 heures : 258-27-46

---

Homme BEI électromécanique, 15 années expérience ascenseurs et télécommande, désire travail*ler étranger. M. Domaine Le* Calao D. 1, Corniche des Anges 06700 - ST-LAURENT-DU-VAR.

---

**AGENT DE MAITRISE**
2 a., lic. Sc. Eco + BTS Secrét Bonnes notions anglais + allem, *de base. Expér. 3 a. ds secrét.* direction, ch. poste à responsab. *(pas nécessairement ds secrétariat)* requérant init. et dynam.
*Libre début mars.*
Ecr. no 7081, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

---

**SECRÉTAIRE DIRECTION**
39 ans, excell. présentation, très expérimentée. Anglais lu, écrit, notion juridique, ch. pl. stable, préfér. 8e, 1er, 12e. 4.500 X 13
Téléph. après 16 h. : 075-47-29

---

J.H. 25 ans cherche POSTE
**ASSISTANT RELATIONS PUBLIQUES**
2 ans expér. Libre immédiatem.
Téléph. : 577-35-17

---

**EXPORT MOYEN-ORIENT**
Cadre 44 ans, CNAM + ISA anglais, arabe.
Bât. et biens d'équipement, re*lations* haut niv. pays arabes, parfaite maîtrise règles cciales Intern., ch. poste opérat. Ht niv
*Ecr. no T 011132 M, Régie-Pr.,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

**JURISTE - 26 ans**
— Licence, maîtrise droit des affaires.
— D.E.S.S. droit des affaires. Diplôme de juriste conseil d'entrep. (D.J.C.E.) anglais.
Etudierait toutes proposit. pour 66 - 11 - 34 - 30 - 13 - 83 06 - 04 - 84 - 26 - 07.
Ecr. no 676, « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

---

**EXPORTATION**
H.E.C., 41 ans, grande expér. Gestion, Organisation, *Contrôle, Financement,* dans sociétés multinationales. Rech. collaboration à temps partiel avec société décidée à s'implanter à l'étranger *Anglais et allemand excellents.* Ecr. no 672, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

HOMME, 28 ans
**MAITRISE SC. ÉCO**
**STAGE GESTION P.M.E.**
5 mois
rech. emploi - Tél. : 665-48-96.

---

CADRE DIRIGEANT
35 ans

Nationalité italienne. Directeur financier et administratif filiale italienne groupe français, expérience *internationale contrôle de gestion.*
Français et Anglais parlés et écrits

recherche

*Position de D.G. ou D.F. dans une P.M.E. en Italie ou Pays Européens.*

Ecrire no 87677 M. REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

---

**CHEFS D'ENTREPRISE**
**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
*vous propose une sélection de collaborateurs :*
- INGENIEURS toutes spécialisations
- *CADRES administratifs, commerciaux*
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE TECHNIQUE. — 41 ans. Ingénieur *électricien.* Anglais courant. Italien courant. 15 ans d'expérience entreprise électrique (gestion, commercial, technique, travaux, I.G.H.) en France et à l'étranger.
RECHERCHE : poste à responsabilité. France avec possibilité de déplacements étranger. (Section BCO/JCB.)

CADRE. — 47 ans. Spécialiste IMPORT-EXPORT transport intern., fret, douanes, banques, assurances, admin. commerc. internat. Anglais, allemand, néerlandais courant.
RECHERCHE : situation Paris. - R.P. libre rapidement. (Section BCO/JCB.)

F. 50 ans. — Chef comptable/administration personnel. Grande expérience comptabilité générale, analytique, audit., situations bilans, déclarations sociales et fiscales, gestion du personnel, *facturations* clients, informatique, etc. dans métallurgie, éditions, presse, etc.
RECHERCHE : poste similaire. Paris ou proche banlieue. (Section BCO/JCB.)

INGENIEUR EN AGRICULTURE. — 52 ans. Spécialiste de la culture de la betterave (responsable de la vulgarisation de la culture de la betterave auprès des planteurs). Directeur technique et ingénieur conseil d'exploitations agricoles.
RECHERCHE : poste correspondant à expérience. (Section E.)

ANPE

s'adresser à:
**AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES** 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

# OFFICIERS MINISTÉRIELS

## ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie au Palais de Justice à Pontoise (95), jeudi 22 février 79, 14 h.

**APPART. à SARCELLES (95)**
19 et 21, rue Bauves
Bâtiment A 2, 3e étage, cave, parking
Lots nos 49, 125, 142
MISE A PRIX : 48.000 FRANCS
**S'adr. à Me BUISSON, avocat**
à PONTOISE (95), tél. 032-31-62.

---

Vente sur saisie au Palais de Justice à Pontoise (95), jeudi 22 févr. 79, 14 h.

**APPART. à SARCELLES (95)**
19, rue des Bauves - Lots nos 3, 72, 87.
Bâtiment A 1, 1er étage, cave, box
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
**S'adr. à Me BUISSON, avocat**
à PONTOISE (95), tél. 032-31-62.

---

SERVICE DES DOMAINES
*Adjudication*
le 27 FEVRIER 1979, à 14 h. 30,
Préfecture de BOBIGNY,
Salle des Ventes
124, rue Carnot - Salle no 2.088

**TERRAINS**
LIBRES
LE BLANC-MESNIL
5, rue Santos-Dumont
Bâtiments sur terrain de 4.287 m2
**Mise à prix : 800.000 F**
LIVRY-GARGAN
57-59, avenue Léon-Blum
Terrain *462 m2*
**Mise à prix : 115.000 F**
ROSNY-SOUS-BOIS
Lieudit « Les Charcalets »
Terrain 4.012 m2
**Mise à prix : 74.000 F**
Et div. autres TERRAINS LIBRES à Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Gagny, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois
**Mise à prix : de 940 F à 800.000 F**

Renseignements et consultation du cahier des charges : Direction des Services Fiscaux de la Seine-Saint-Denis, 17, place de l'Argonne, 75395 PARIS cedex 19. (tél. 203-00-12 postes 216 et 217).

---

VENTE sur surenchère du dixième au Palais de Justice à CRETEIL, le JEUDI 1er MARS 1979, à 9 h. 30

**UNE PROPRIÉTÉ A VILLEJUIF (94)**
**92, rue Ambroise-Croizat - 27, rue Voltaire**
1 Bât. A. sous-sol, garage ; rez-de-chaussée 2 studios, séjour, chambre, cuisine, W.-C. l'un salle de bains, l'autre *débarras* ; 1er étage 2 studios, séjour, cuisine, salle de bains, W.-C. ; 2e étage, 2 studios, même distribut. 1 Bât. B, 3 caves ; Bât. C, 2 caves ; Bât. D, rez-de-chaussée, 1 studio, chambre, cuisine, salle de bains, W.-C.
**MISE A PRIX : 275.000 F - S'adr. Me André BENAYOUN**
avocat à CRETEIL 53, rue du Général-Leclerc, tél. 899-81-37 ; Me ABADIE, avocat à Paris, 17, rue de l'Université, tél. 261-22-18.

---

Vente aux enchères publ. sur saisie immob. devant le Tribunal de Grande Instance de ROANNE (42300), le mercredi 7 MARS 1979, à 9 heures.

**UN TENEMENT IMMOBILIER à us. AGRICOLE**
Comprenant *MAISON D'HABITATION,* corps de ferme, deux porcheries industrielles d'une capacité de six cents et quatre cents animaux, outre TERRAINS à nature agricole d'une superficie de 46 hectares
**Commune de SAINT-HILAIRE-SOUS-CHARLIEU (Loire)**
**MISE A PRIX : 700.000 F, outre frais et charges**
S'adresser pour tous renseignements à la S.C.P. SANTARELLI et *BOUFFERET,* avocats à ROANNE, tél. (77) 67-28-75.

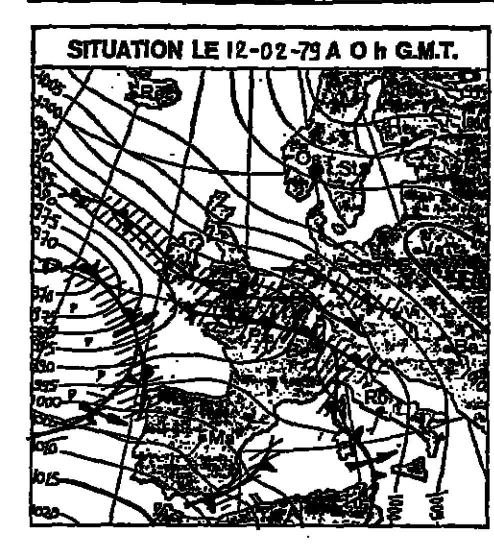
---

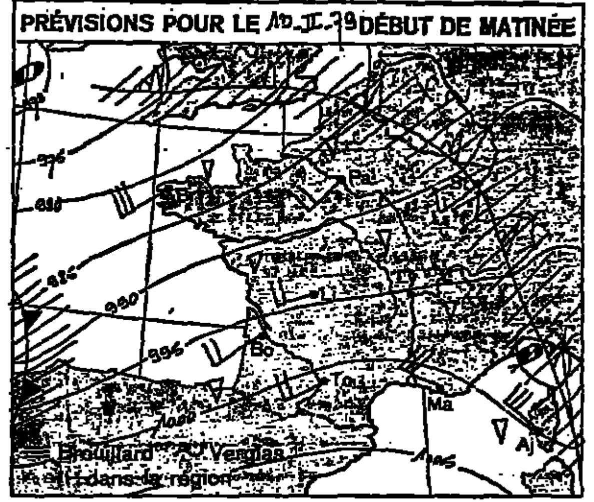
Vente aux enchères *publ,* sur *licitation* au Trib. Gr. Inst. à Versailles, au Palais de Justice, 3, pl. André-Mignot, le mercredi 21 février, à 10 h.

**UNE VILLA SISE A VERSAILLES**
(Yvelines)
**64, BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE**
Comprenant un rez-de-chaussée et deux étages - MISE A PRIX : 700.000 F.
Pour tous renseignements s'adresser à Me *JOHANET,* avocat à Versailles, 21, rue des Etats-Généraux, tél. 950-03-28 ; Me COURTAIGNE, avocat à Versailles, 32, av. de *Saint-Cloud,* tél. 950-02-28 ; et tous avoc. à Versailles.

# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE




——— Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 février à 0 heure et le mardi 13 février à 24 heures :**

Les basses pressions qui recouvrent une grande partie de l'Atlantique nord se prolongent jusque sur la Manche ; elles maintiendront un courant de perturbations qui circulera rapidement sur le sud de l'Europe et la Méditerranée. Ces perturbations seront ralenties sur le nord et le nord-est de la France, en bordure de l'air froid qui stagne des îles Britanniques à l'Allemagne.

Mardi 13 février, le courant perturbé océanique maintiendra sur l'ensemble de notre pays un temps souvent humide. Des côtes de la Manche aux frontières du Nord et du Nord-Est, les pluies seront fréquentes et les éclaircies de courte durée ; les vents seront modérés dans l'intérieur et temporairement forts sur les côtes, de secteur sud-ouest. Les températures varieront peu ; de faibles gelées pourront être observées dans les régions frontalières, où de faibles chutes de neige seront à craindre.

Sur le reste de la France, le temps sera plus variable, souvent nuageux ou très nuageux avec des pluies passagères ou des averses, qui seront suivies de courtes périodes ensoleillées. Les vents seront irréguliers, souvent modérés ou assez forts, de secteur sud-ouest dominant ; ils seront temporairement forts sur les côtes avec orientation passagère à nord-ouest.

Les températures seront relativement douces, elles pourront cependant baisser légèrement. Il neigera par moments en moyenne et haute montagne à des altitudes progressivement moins élevées.

Lundi 12 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 986,5 millibars, soit 739,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 février ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Brest, 9 et 7 ; Caen, 6 et 5 ; Cherbourg, 4 et 3 ; Clermont-Ferrand, 10 et 7 ; Dijon, 8 et 8 ; Grenoble, 16 et 7 ; Lille, 3 et 1 ; Lyon, 14 et 5 ; Marseille, 16 et 9 ; Nancy, 3 et 2 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 13 et 9 ; Paris-Le Bourget, 6 et 6 ; Pau, 14 et 6 ; Perpignan, 19 et 10 ; Rennes, 9 et 7 ; Strasbourg, 3 et 2 ; Tours, 13 et 9 ; Toulouse, 16 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 13 degrés ; Amsterdam, 2 et — 2 ; Athènes, 21 et 13 ; Berlin, 1 et — 5 ; Bonn, 4 et 0 ; Bruxelles, 3 et 1 ; Le Caire, 23 et 16 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, — 1 et — 9 ; Genève, 7 et 5 ; Lisbonne, 14 et 11 ; Londres, 3 et 0 ; Madrid, 12 et 7 ; Moscou, — 15 et — 24 ; New-York, — 12 et — 15 ; Palma-de-Majorque, 18 et 10 ; Rome, 19 et 13 ; Stockholm, — 3 et — 3.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 février 1979 :

UN DECRET

● Portant modification du décret du 17 janvier 1973 relatif à l'élection des membres et au fonctionnement des chambres d'agriculture.

DES ARRETES

● Modifiant un précédent arrêté portant application des dispositions réglementaires prévues par l'ordonnance du 21 août 1967 relatives à l'organisation financière de la Sécurité sociale.

## Visites, conférences

MARDI 13 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 heures : 41, avenue Georges-Mandel, Mme Lamg-Lassalle : « Un bel hôtel du seizième arrondissement ».

15 heures : Métro Cité-Universitaire, Mme Guillier : « Le Corbusier à la Cité universitaire ».

15 heures : 11, quai Conti, Mme Pennec : « Hôtel des monnaies ».

15 heures : 123, boulevard de Port-Royal, Mme Saint-Girons : « Le couvent de Port-Royal ».

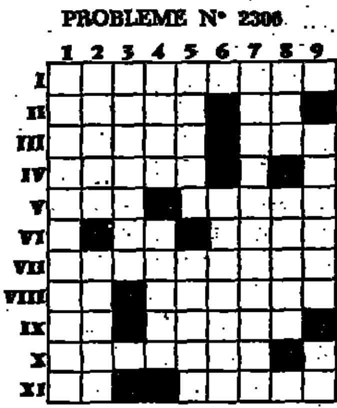
15 heures : 17, quai d'Anjou, Mme Vermeesch : « Hôtel de Lauzun ».

14 h. 30 : 21, rue Cassette : « La femme dans la société égyptienne » (Arcus).

15 heures : Métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues. L'abbaye Saint-Martin des Champs » (A travers Paris).

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2306



HORIZONTALEMENT

I. Accessoire très utile pour le berger. — II. Où il n'y a donc pas de rouleaux ; N'a rien d'un agrément en Angleterre. — III. Peuvent être collectionnés par ceux qui aiment les claques ; Mot qui a le pouvoir de faire marcher le bidet. — IV. Nom qu'on peut donner à une promenade. — V. Circulent en Roumanie ; Sort de l'enveloppe. — VI. Point répété ; Ceux de la Constitution formèrent une société. — VII. Précède l'abattage. — VIII. Article étranger ; Est toujours précieux pour la revue. — IX. Adverbe ; Peut être utile pour faire le mur. — X. Qui a donc des obligations. — XI. Pronom ; Comme une plume.

VERTICALEMENT

1. Malades qui éprouvent l'impression de s'être transformés en légumes. — 2. Adjectif qui peut qualifier le bon temps ; Utile quand on veut percer. — 3. Pas inutile pour celui qu'on envoie se faire cuire un œuf. — 4. Promise quand elle est qualifiée d'heureuse ; Mis à plat. — 5. Fondée à réclamer ; Sortes de jeux. — 6. Partie supérieure d'une boîte. — 7. Charger de pierres. — 8. Evoque un beau morceau ; Bleue dans les Vosges. — 9. Soignée comme une bouche ; On y met juste un doigt.

**Solution du problème n° 2305**

*Horizontalement*

I. — Desserrer. — II. Etau ; Uni. — III. Méprise. — IV. Issues. — V. Nénies ; Is. — VI. AC ; Pâmé. — VII. Gréa ; Oc. — VIII. Eu ; Inclus. — IX. Fretin. — X. Raie ; Et. — XI. Sac ; Ossus.

*Verticalement*

1. Déménageurs. — 2. Eté ; Ecru ; Aa. — 3. Sapin ; Fic. — 4. Sursitaire. — 5. Ise ; Ne. — 6. Suspectes. — 7. Ruée ; Lits. — 8. En ; Simoun. — 9. Ris ; Secs ; As.

GUY BROUTY.

## Logement

● *Tout sur les aides au logement.* — Rédigé en termes clairs — avec le concours de spécialistes, — à l'intention du particulier qui se propose soit de faire construire une maison individuelle, soit d'acheter un logement neuf, en bénéficiant des possibilités d'aides existantes, cet important numéro spécial n'en sera pas moins utile à tous ceux qui sont amenés à conseiller, à orienter.

★ *Liaisons spéciales*, 5, rue de la République, Paris 75010.

## Étudiants

●*Offres d'emplois temporaires pour étudiants.* — Le Service de liaison étudiants-entreprises (S.L.E.E.) propose pour les étudiants des offres d'emplois temporaires pendant l'année soit auprès des particuliers (gardes d'enfants, bricolage, peinture...), soit dans des entreprises (emplois ed. bureau, coursiers, gardiennage...). Ce service centralise gratuitement les offres et les edmandes d'emplois temporaires.

★ S.L.E.E., tél. 329-97-10.

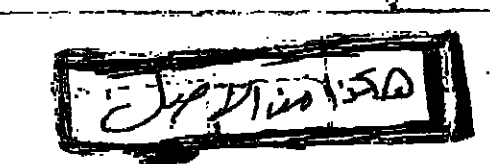
## Enseignement

● *Préparation par correspondance aux brevets d'éducateurs sportifs premier degré* (métier de la montagne et autres disciplines). — Le Centre national de télé-enseignement (C.N.T.E.) de Grenoble prépare par correspondance les candidats aux épreuves de formation générale commune du brevet d'État d'éducateur sportif premier degré. Les candidats recevront des séries de cours, devoirs et corrigés type de législation, d'expression écrite, de pédagogie et psychologie, d'anatomie et physiologie. Des séries supplémentaires sont prévues pour l'option métiers de la montagne.

★ *Renseignements et inscriptions :* Centre national de télé-enseignement de Grenoble. B.P. 3 x. 38040 Grenoble Cédex.

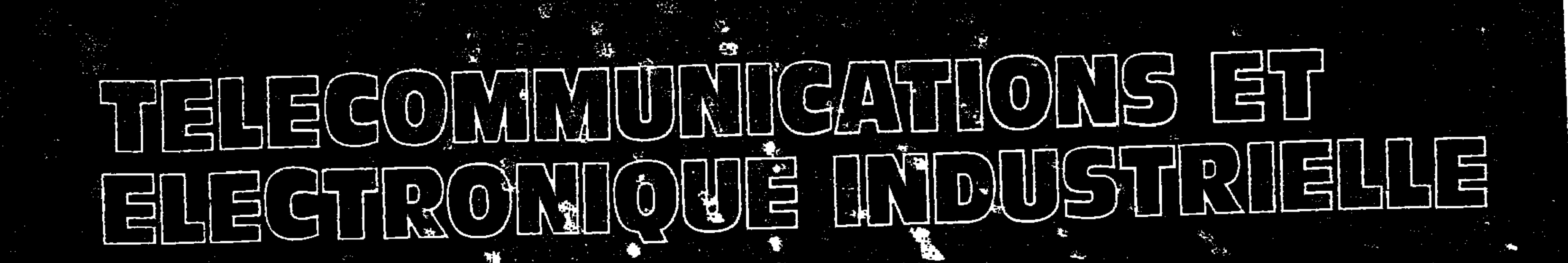






هكذا من الأصل






aoip

*Votre partenaire de confiance*

**Effectif:** 4670 Personnes (63 % entre 17 et 30 ans)
**6 Usines (71 000 m²):** Paris, Évry, Guingamp, Morlaix, Béziers, Toulouse
**Quelques Chiffres 1977:** Chiffre d'affaires HT : 647 130 000 F
Capital et Réserves : 63 609 000 F. Marge brute d'autofinancement (cash flow) : 38 590 000 F
**4 Grands Départements:** Télécommunications publiques et privées. Mesures, Industries, Navigation

aoip

**250 centraux, plus d'un million de lignes... et déjà la téléphonie du futur.**

Dans la France d'aujourd'hui, l'A.O.I.P. est l'un des 5 plus importants fabricants de matériels de télécommunications publiques et privées :

- Fabrication et installation de 250 centraux électromécaniques et électroniques.
- Création et fabrication de la baie EMA (commutation intégralement temporelle) pour les centraux E 10 et demain E 12...
- Chaînes de jonction internationales, analyseurs de trafic, robots d'essais de lignes et terminaux.
- Participation au "Réseau Air 70" de la Défense Nationale permettant, grâce à des techniques électroniques de pointe, l'acheminement adaptatif de toute communication en moins de 2 secondes.
- Équipements d'Administrations et de Sociétés Privées, de toutes dimensions : 3 à 420 lignes extérieures, 12 à 3600 postes intérieurs.
- Autocommutateurs à programme enregistré de la nouvelle génération "gamme STAT."

Dans le domaine des Télécommunications, l'A.O.I.P. possède un joli palmarès... et une expérience irremplaçable des spécificités françaises. De plus...

aoip

**Une grande réputation dans la mesure de haute précision et les démarreurs automatiques... et déjà la "Robotique" de l'avenir!**

Maître ès-Télécommunications, possédant une incomparable expérience des technologies de l'électromécanique puis de l'électronique, l'A.O.I.P. a investi son potentiel de recherches et sa compétence dans trois grands départements complémentaires : la Mesure, l'Industrie, la Navigation.

- A ce jour, l'A.O.I.P. est l'un des premiers spécialistes de la Mesure Numérique des Températures et offre, pour la recherche et le contrôle industriel, l'une des gammes les plus riches du marché.
  Avec une exportation de 25 % de ses productions, le département "Mesures" de l'A.O.I.P. a réalisé une expansion de 18 % par an au cours du VIe plan.
- Plus de 2 démarreurs sur 3 pour moteurs industriels asynchrones sont signés A.O.I.P. ; 45 % sont exportés ou fabriqués sous licence, dans de nombreux pays.
  Systèmes de télécontrôle, d'assistance à la gestion des ateliers, transmetteurs automatiques d'alarmes et automates programmables, sont "l'aujourd'hui et le futur" de ce département "Industries" A.O.I.P.
- Actuellement, de nombreux navires sont équipés de matériel de Navigation A.O.I.P., ainsi qu'avions, missiles et véhicules terrestres. Ici, la robotique prise dans le sens le plus large du terme, n'est plus de la fiction : c'est déjà la réalité du département "Navigation" qui vient par ailleurs d'investir dans le développement de petits manipulateurs à structure numérique programmable, applicables à l'industrie.

aoip

**Depuis 1896, un pari réaliste sur le futur.**

Née en 1896, de l'idéal progressiste d'ouvriers d'élite en instruments de précision, l'A.O.I.P. est toujours restée tournée vers l'avenir :
c'est maintenant la plus importante Coopérative Ouvrière de Production du monde, dans le domaine industriel tout en conservant des avantages sociaux importants.

Face à la concurrence internationale et à la nécessité de disposer de produits parfaitement compétitifs, l'A.O.I.P. a su, comme toujours, affronter avec réalisme :

- le développement de ses moyens de production,
- l'exploration de voies nouvelles,
- la formation permanente du personnel,
- la structuration et le déploiement de son réseau commercial et d'assistance, tant en France qu'à l'Étranger.

aoip

**Une vocation de qualité et de fiabilité : le contrôle qualité.**

Depuis son origine, l'A.O.I.P. s'est attachée à concevoir et réaliser des produits de haute qualité et de précision élevée. Les fabrications actuelles de ses 6 usines font appel à toutes les techniques de pointe de la mécanique de précision, de l'électromécanique, de l'électrotechnique et de l'électronique industrielle.
Ce souci de la qualité et de la fiabilité se retrouve à tous les stades de la production : depuis l'élaboration du produit au cours de laquelle sont effectués de nombreux contrôles, jusqu'à l'ultime vérification précédant la commercialisation.

Le réseau d'assistance permet d'assurer à l'utilisateur, une fiabilité toujours égale, de longues années durant.

La vocation de qualité et de fiabilité est un objectif de l'A.O.I.P. qui ne s'est jamais démenti en 83 ans d'évolution permanente et qui fait de cette firme "votre partenaire de confiance".

**1. Un nouvel art de téléphoner.** STAT ...

**2. Regroupement d'informations centralisées pour une gestion industrielle décentralisée.**

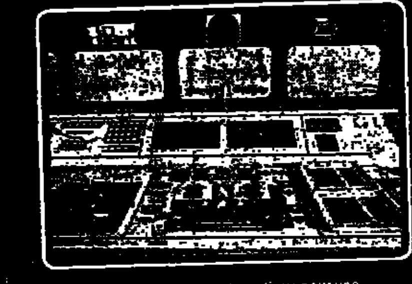
**3. Auxiliaires du progrès social.**

**4. Evolution industrielle en toute mesure.**

NOM
Société — Fonction
Adresse
Ville (code postal)
Tél. — Poste :

**Je désire recevoir :** Le Panorama A.O.I.P.
**Retourner ce coupon à l'adresse suivante :**
aoip PROMOTION : (Mme DURST) B.P. 301 - 75624 PARIS CEDEX 13
7





**5. Votre correspondant au bout de vos doigts...**

**6. Le poste de pilotage automatique pour une navigation en toute sécurité.**

aoip

SOCIETE COOPERATIVE OUVRIERE DE PRODUCTION A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES

**Siège Social :** 8 à 14, rue Charles-Fourier 75013 PARIS - B.P. 301 - 75624 PARIS CEDEX 13
Tél. 588.83.00 - Telex : 250690 AOIP PARIS

**Télécommunications**
B.P. 301 - 75624 PARIS CEDEX 13
Telex : AOIP PARIS

**Mesures**
bd Vincent-Auriol, 75013 PARIS
B.P. 301 - 75624 PARIS CEDEX 13
Telex : AOIP

**Industries**
rue de Bercy, 75012 PARIS
B.P. 301 - 75624 PARIS CEDEX 13
Telex : AOIP IND

**Navigation**
rue de Tolbiac, 75013 PARIS
B.P. 301 - 75624 PARIS CEDEX 13
Telex : 202397 AOIP NAVI

Le Monde

# régions

## EN ILE-DE-FRANCE

# Les Halles, dernier acte

**Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, présentera à la presse, le vendredi 16 février, ses projets pour les Halles. Le débat du Conseil de Paris sur cet important dossier est prévu le 5 mars prochain.**

*Deux choses sont sûres : la Ville ne rebouchera pas sans l'utiliser le deuxième trou des Halles, le « petit trou » proche de Saint-Eustache ; elle ne renoncera pas non plus à construire les immeubles prévus autour de l'ancien carreau. Ne serait-ce que pour masquer le « bunker » de la centrale de climatisation, déjà baptisé « Château-Pilon » par certains, en hommage à l'ingénieur de la SEMAH (1) responsable des aménagements techniques du nouveau quartier.*

*Aux Halles, comme dans d'autres grandes opérations, on fait depuis quelques années de l'urbanisme de soustraction. Ce n'est pas une mauvaise chose, étant donnée l'enflure des programmes conçus dans les années 60.*

*Sitôt élu président de la République en 1974, M. Giscard d'Estaing, porteur d'une sensibilité nouvelle aux revendications de la population, recale un projet d'immeubles de bureaux pour agrandir le jardin. A l'automne dernier, le maire de Paris marque son intérêt pour l'affaire en renvoyant, dans des conditions au demeurant peu glorieuses, l'architecte Ricardo Bofill et son projet jugé trop monumental.*

*Aujourd'hui, il faut conclure. C'est à quoi s'emploiera M. Chirac en présentant ses maquettes et son projet pour les constructions restant à édifier et son parti pour le jardin.*

*La marge de manœuvre n'est pas très grande. Il sera difficile de ne pas décevoir l'opinion publique, qui a sans doute mis derrière le mot « jardin » plus d'images que le lieu ne peut en contenir.*

*Les contraintes sont de taille, en effet. Le sous-sol de l'ancien carreau est déjà plein comme un œuf (métro, forum) sur la moitié de la surface. La voirie souterraine — disproportionnée — permet certes de rendre la surface aux piétons mais les entrées et les sorties sont autant de cicatrices dans la ville.*

*En arrêtant, à grands frais, la construction de l'immeuble Rambuteau, le maire de Paris s'est donné les coudées plus franches pour les aménagements de surface. Cela permettra essentiellement de respecter, dans le nouveau projet, l'alignement de cette rue ancienne. D'autre part, une négociation menée par la SEMAH avec les constructeurs du forum commercial souterrain a permis de retarder la « livraison » des boutiques prévues en surface : ce qui prouve bien que rien n'est vraiment irréversible et que les demandes — en ce sens — des associations et de certains élus, socialistes notamment, n'étaient pas si ridicules.*

### Pas d'ombre pour Saint-Eustache

*Que faire maintenant ? L'Etat ayant renoncé à construire un auditorium dans l'immeuble prévu rue Pierre-Lescot, celui-ci occupera un espace plus restreint, de façon à préserver notamment la vue de l'église Saint-Eustache depuis la fontaine des Innocents. Les bâtiments pourront accueillir des logements, des bureaux, des services publics. Un passage sera ménagé dans l'axe de la rue de la Cossonnerie, pour améliorer la liaison avec le plateau Beaubourg.*

*Les immeubles prévus rue Berger pour un hôtel (le groupe hollandais MAB est sur les rangs) et des logements seront maintenus dans l'emprise des îlots démolis à cet emplacement. Les hauteurs seront comprises entre 18 et 24 mètres, moyenne du quartier. Toutes ces constructions doivent* « fermer et cerner l'aménagement du site, sans chercher à le dominer et à en commander la perception », *avait indiqué la mairie de Paris aux élus en décembre. Ne pas faire d'ombre à Saint-Eustache et à Beaubourg, c'est le mot d'ordre.*

*Pour autant que cela soit encore possible, l'idée est de revenir à un urbanisme d'îlot, dans la continuité de ce qui existe. Modestie, urbanité retrouvée seront aussi de mise pour le jardin, qui alliera des styles divers et ménagera une grande place dallée au chevet de Saint-Eustache.*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles.

## LE BUDGET DES DÉPARTEMENTS

Les conseils généraux des départements d'Ile-de-France viennent de voter leurs budgets pour l'année 1979. L'augmentation de la pression fiscale varie d'un département à l'autre.

● VAL-DE-MARNE.

Le budget du Val-de-Marne pour 1979 s'élève à 1,4 milliard de francs.

L'augmentation de la pression fiscale est de 10,47 % par rapport à l'année précédente.

Le volume budgétaire consacré aux investissements qui vient d'être retenu pour 1979 permet la poursuite de l'équipement du département.

● VAL-D'OISE.

Le conseil général du Val-d'Oise a approuvé le budget départemental qui s'élève à 234 736 933,36 F soit une augmentation de 16,28 % de la pression fiscale directe contre 17,75 % en 1978. Dans sa présentation du projet de budget, le préfet a insisté sur ce qui le caractérise : un effort accru pour l'investissement, égal à 18 % du budget total. Le préfet a également souligné l'aide du département aux communes qui s'accroît de 31 %.

● ESSONNE.

Le souci des élus a été d'inscrire l'essentiel des dépenses prévues pour l'exercice sans attendre les décisions modificatives qui devront être établies en cours d'année. Le budget porte donc sur 772 millions de francs, dont 88,53 % pour le fonctionnement, le chapitre de l'aide sociale monopolisant à lui seul 411 millions de francs. L'augmentation de la pression fiscale réduite par rapport aux propositions initiales du préfet, sera de 12,41 %.

● SEINE-SAINT-DENIS.

Le budget fait apparaître une augmentation de la pression fiscale de 14,25 %.

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis, les années précédentes, s'était refusé à participer à l'amortissement du déficit des transports parisiens, ce qui lui valait chaque fois d'être imposé d'office. Cette année, le conseil général a inscrit à son budget 90 % de la charge qui lui incombe.

● HAUTS-DE-SEINE.

Le budget des Hauts-de-Seine s'élève à 1,5 milliard. Il est principalement consacré au fonctionnement des équipements sociaux. La pression fiscale est en augmentation de 15 %.

● YVELINES.

Le budget primitif 1979 du département se chiffre à 857 882 000 francs. La pression fiscale a augmenté de 12,96 %. Cette hausse importante est comparable à celle enregistrée dans les départements voisins, mais fait perdre aux Yvelines sa position très enviée de zone à basse pression fiscale. Les Yvelines ont souffert cette année du déséquilibrage des finances locales imposé à la région Ile-de-France et dont le principal bénéficiaire a été Paris. Peu endetté, le département des Yvelines va pallier cette diminution des recettes « indirectes » en puisant dans ses revenus et en augmentant plus que prévu la pression fiscale.

## POINT DE VUE

# En remontant les Champs-Élysées

par FRANÇOIS LEBEL (*)

LE MONDE du 19 janvier 1979 s'est fait l'écho du projet de M. Pierre-Yves Ligen, directeur de l'aménagement urbain de la Ville de Paris, pour aménager l'avenue des Champs-Elysées, et qu'il a présenté à la commission du 8e arrondissement. Je tenais à vous préciser que les élus de cet arrondissement avaient des vues *quelque peu différentes de celles de* M. P.-Y. Ligen. Ils ont d'ailleurs été rejoints sur ce sujet par les autres membres de la commission d'arrondissement réunis le 15 janvier dernier.

Permettez-moi de vous donner ici mon sentiment personnel : ce qui me gène dans le projet de M. Ligen, c'est la vue d'urbaniste qu'il a des choses en général et des Champs-Elysées en particulier : on ne décrète pas le « caractère » résidentiel, récréatif ou commercial d'un quartier ou d'une rue comme cela a été fait dans les villes nouvelles ; la preuve : *elles en meurent. Un* quartier ou une rue, et a *fortiori* les Champs-Elysées, acquièrent au cours de leur histoire (surtout si elle est multiséculaire) un caractère qui leur *est propre. Si ce caractère peut* insensiblement se modifier dans le temps, le devoir des urbanistes est de maîtriser ces phénomènes et de les orienter, mais non de les amplifier artificiellement dans le sens du pire.

M. Ligen a donc décidé que les Champs-Elysées seraient voués à la « *récréation* » et à rien d'autre. C'est-à-dire qu'il les confirme dans leur mauvais penchant actuel et qu'il les désigne pour recevoir aux heures de spectacles les files d'attente des cinémas ; deux jours par semaine un point c'est tout.

Un homme d'Etat américain avait ainsi proposé, dans les années 1945, que l'Europe, libérée de Hitler, devait être enfin organisée : La France fabriquerait le champagne et les parfums, l'Allemagne l'acier, l'Italie les macaronis, la Grande-Bretagne, le tweed, et les Etats-Unis le reste. Le « plan Marshall » fut néanmoins préféré par les intéressés.

Les Champs-Elysées ne sont certes plus ce qu'ils étaient ; au centre : une autoroute dont le trafic est l'un des plus chargé de la capitale. Sur les contre-allées la marée habituelle de voitures en stationnement. Dans les immeubles, la concentration de cinémas la plus dense d'Europe (dix-sept mille places, je crois), des cafés prestigieux remplacés petit à petit par ces « *fast-food* » qui ne sont pas des gloires de la restauration française et qui ne vivent qu'au rythme *des sorties de ciné*ma. Enfin, quelques rescapés de ce qui fit la splendeur et la *renommée* universelle des Champs-Elysées : les commerces de luxe.

Ils sont remplacés petit à petit aussi *par* les vitrines de « prestige » des grandes compagnies aériennes qui montrent aux promeneurs des hôtesses de *l'air* en grand *uniforme sur* fond de siège *club. Il faut* ajouter à ce tableau les galeries couvertes créées dans des immeubles nouveaux, massifs et sans caractère. Pour le reste, des bureaux.

### Une voie moyenne

Que faire donc pour garder à « la plus belle avenue *du monde* » un peu de ce caractère unique qu'elle a eu autrefois, ce qui implique qu'elle soit vivante aussi bien la nuit que dans la journée, en semaine comme pendant les week-ends ?

Disons-le, il ne faut pas étrangler les commerces et les cafés de luxe *qui y subsistent et qui en font* le seul éclat. Que serait la rue de la Paix sans ses joailliers ? Une rue triste... et sans *arbres* encore !

Le *projet* de M. Ligen *prévoit* de supprimer totalement le stationnement dans les contre-allées des Champs-Elysées comme cela se pratique déjà en fin de semaine, pour *livrer les trottoirs aux files d'attente* des salles de spectacle. Mais les commerces de luxe ne vivent que dans la journée et pendant les jours de semaine. C'est-à-dire que leurs clients *devront* laisser leur voiture dans les parcs de stationnement ou venir par les transports en commun.

On ne peut imaginer plus dissuasif pour effectuer un achat aussi bref que *coûteux. Pressé par les élus* locaux et les commerçants « survivants », le directeur de l'aménagement urbain a proposé alors d'autoriser le stationnement le long des trottoirs, sur *l'avenue*. Lorsqu'on connaît la pratique, systématique à Paris, du stationnement en double file, c'est stériliser quatre voies de circulation. On imagine le résultat aux heures de pointe. Voilà pourquoi la commission du huitième arrondissement n'a pas été conquise par les projets de l'Atelier parisien d'urbanisme, d'autant que la facture de près de 10 millions de francs représente une belle somme.

La solution raisonnable est probablement dans une voie moyenne qui fasse la place aussi bien à la nécessité de garder aux commerces une desserte par les voitures individuelles qu'à la reconquête des trottoirs trop souvent envahis par les mêmes voitures. Cette solution ne serait-elle pas de conserver une seule file de stationnement dans les contre-allées — et sur toute la longueur des Champs-Elysées — et de remplacer la seconde, celle qui est la plus proche des façades, par une *seconde rangée de platanes comme* cela a été proposé par M. Ligen dans son projet ?

(*) Conseiller « Libertés de Paris ».

## LA SÉCURITÉ DANS LE MÉTRO

# Comment être « partout » sur 100 kilomètres de couloirs...

En 1971, on comptait, selon la Régie, 133 agressions dans le métropolitain, et en 1972, 387 ; depuis la courbe n'a cessé de grimper : en 1975, 524 ; en 1978 : 709. Soit une augmentation de 35 % entre 1975 et 1978. En revanche, affirme la Régie, les agressions contre les agents des stations et des trains ont diminué de 45 % durant la même période ; elles naissaient le plus souvent de polémiques à la suite d'un contrôle de titre de transport. C'est en effet au cours des années 1971-1973 que la R.A.T.P. a installé sur tout son réseau des contrôles magnétiques et que les agents chargés de vérifier les billets se sont multipliés. C'est ainsi qu'après la « pointe » de mécontentement de 1972 (206 agressions), les usagers se sont habitués à ces contrôles et le nombre des incidents a baissé depuis lors pour atteindre 71 en 1978. Quant au nombre des agressions contre les agents des stations et des trains, il est passé de 313 en 1972 à 180 en 1978.

C'est dès 1971 que la délinquance a augmenté fortement dans le métro, et la R.A.T.P. s'est trouvée confrontée à cette question : comment surveiller efficacement 100 kilomètres de couloirs et 270 stations ? Les spectaculaires mais peu efficaces opérations « métro-police » n'ayant pas fait leurs preuves puisqu'elles étaient ponctuelles, c'est le 1er octobre 1976 que fut créée la Compagnie centrale de sécurité du métro (C.C.S.M.). Deux brigades (150 personnes) de policiers volontaires firent ainsi leur apparition dans le sous-sol parisien.

### Psychose de la peur

« *Nous avons appliqué en souterrain les mêmes méthodes qu'en surface,* explique le commandant Roger Houssart. *Nous avons partagé Paris en huit secteurs. Dans chacun des secteurs est installé un poste de vigie : à Montparnasse, par exemple, ou à Place d'Italie, Auber, Opéra, Gare du Nord. Chacune des patrouilles, composées de deux ou trois personnes, après une réunion générale au Q.G. situé sur un quai du métro Bastille, part dans son secteur. Nos policiers connaissent bien les agents de la R.A.T.P. de leur zone de surveillance mais aussi les usagers des lignes.* »

En 1978, il y a eu 124 278 contrôles de rames faits par la police en tenue, 109 638 visites de stations, 638 482 interpellations, 10 698 mises à disposition de la police judiciaire.

Plus de cent cinquante stations sont équipées de radio, et les policiers patrouilleurs demeurent en lien permanent avec le Q.G. D'autre part, celui-ci est équipé d'un terminal d'ordinateur de la préfecture de police, qui permet, lors des vérifications d'identité, de savoir si l'usager contrôlé est recherché ou non.

Après deux ans d'activité, un premier bilan peut être dressé : selon la R.A.T.P., après une diminution en 1977 (— 18 % sur l'année précédente), les agressions contre les voyageurs ont repris en 1978 (+ 24 %). Les policiers, pour leur part, ont constaté que deux lignes parisiennes sont particulièrement « chaudes » : la ligne 4 (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt) et la ligne 2 (Nation-Etoile par le Nord) ; ils ont constaté aussi que les vols à la tire se multiplient autour des gares : 43 % des incidents ont lieu après 20 h. 30, 50 % durant les fins de semaine. Enfin les courbes de délinquance sont en dents de scie, et on observe des « pointes » aux mois de novembre, décembre et avril. Le 1er octobre 1978, l'effectif de la C.C.S.M. a augmenté. *Il atteint aujourd'hui deux cent* quinze hommes qui sillonnent le réseau de 5 h. 30 à 1 h. 30, tous les jours de l'année, auxquels viennent s'ajouter de façon permanente des gendarmes aux stations les plus fréquentées (Montparnasse, Nation, par exemple), et épisodiquement des C.R.S.

« *Nous maîtrisons la situation dans le métro,* affirme le commandant Houssart ; *en 1978 nous avons déféré quatre cent une personnes au parquet. D'autre part, il faut bien reconnaître que nous n'avons dans le métro que des affaires mineures. Nous observons par exemple peu d'agressions au sens pénal du mot (menace d'une arme). En revanche, nous ne parvenons pas à enrayer les vols à la tire, qui se multiplient dans certaines stations : ils sont parfois le fait de mineurs contre lesquels nous ne pouvons rien.* »

La Régie voit dans ce bilan la confirmation de son analyse. « *Si le respect du règlement de la R.A.T.P. est du ressort de la Régie,* affirme M. Jacques Deschamps, directeur général, *la délinquance, en revanche, est du ressort de la police. Nous avons demandé la création d'une police spécialisée dans le métro, connaissant les installations et les agents ; l'efficacité de la C.C.S.M. a montré que nous avions raison puisque la délinquance est retombée en 1977 à son niveau de 1973... avant de remonter en 1978.* »

Du côté des syndicats, on est moins optimiste. « *Nous assistons à un développement des agressions,* affirme-t-on au Syndicat autonome, *d'autant plus important que les usagers agressés ou volés ne portent pas toujours plainte. Il faudrait mettre fin à cette psychose de la peur qui règne chez les voyageurs.* » Pour la C.G.T., la cause de cette insécurité est à chercher « *dans la disparition des chefs de station et du personnel qui étaient présents sur les quais au cours des années passées : ce ne sont pas quelques centaines de policiers qui peuvent remplacer deux mille cinq cents membres du personnel de la Régie* », affirme un responsable du syndicat C.G.T. du réseau ferré.

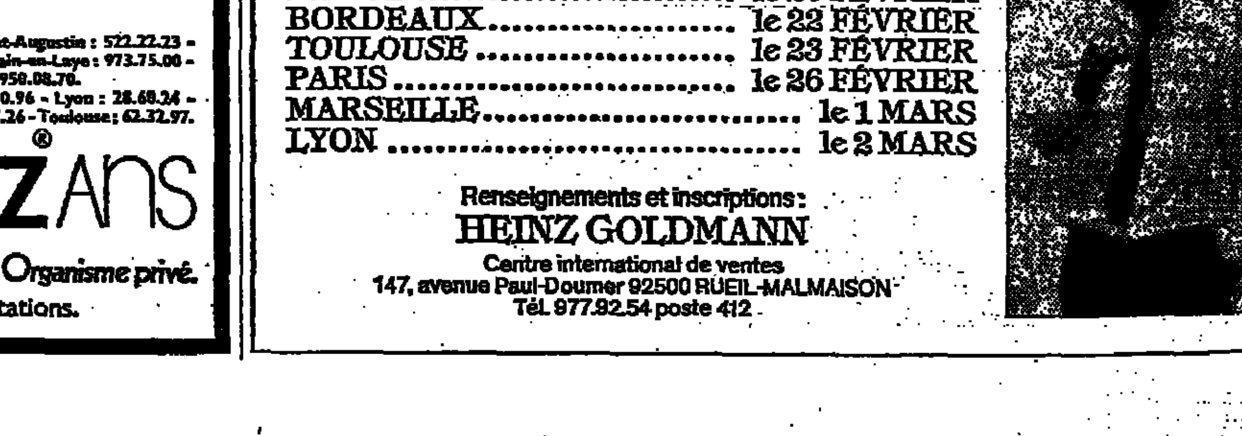
A la R.A.T.P., on répond que la montée de la délinquance a *précédé la disparition* de ce personnel et que la Régie est victime d'un « *phénomène de société : les manifestations de violence urbaine* ».

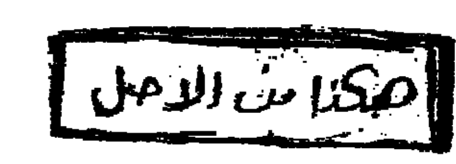
*La* véritable bataille de la sécurité dans le métro ne se gagne pas à coups de chiffres. Sans doute, en dépit d'une augmentation spectaculaire de la délinquance, le métro est-il plus sûr que certaines rues parisiennes. Sans doute n'y enregistre-t-on — mis à part des cas exceptionnels (1) — que des délits mineurs. Mais la crainte des usagers demeure, alimentée par les incidents dont ils sont les spectateurs... le plus souvent passifs.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Le 1er février 1979 un gendarme a été tué en interpellant un usager qui avait tenté de franchir en fraude les appareils de contrôle automatique.





## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### UN RAPPORT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

# Les assemblées régionales n'ont pas les moyens de remplir convenablement leur rôle

**Le président de la République a trouvé à son retour du Cameroun le rapport que vient d'établir la Conférence des présidents des comités économiques et sociaux (CES) régionaux. C'est après la réunion le 7 mars 1978 à l'Elysée que le chef de l'Etat qui les avait reçus avait suggéré aux présidents des CES de lui faire des propositions de nature à améliorer le fonctionnement des établissements publics régionaux (E.P.R.) créés par la loi du 5 juillet 1972.**

**Le rapport qui vient d'être rédigé à l'attention personnelle du chef de l'Etat a été fait par un groupe de travail de la Conférence présidé par M. Pierre Madaule, président du CES de Midi-Pyrénées (1). Il dresse un constat nuancé de la situation actuelle et propose plusieurs mesures (pouvoirs, fonctionnement), pour améliorer le fonctionnement des CES et leurs rapports avec les préfets de régions et les conseils régionaux où siègent les élus.**

Les présidents de C.E.S. avertissent au début de leur rapport qu'ils veulent « *cantonner leur réflexion strictement au cadre défini par la loi de 1972* ». Une loi qui nécessairement « *devait décevoir ceux qui demandaient plus qu'un pas et inquiéter ceux qui jugeaient que toute régionalisation est, en France, un faux pas* ». Le ton est donné. Les propositions contenues dans ce rapport ne seront pas un bouleversement. On n'abordera ni le fédéralisme, ni le pouvoir régional, ni la redistribution des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités locales. Mais le propos est percutant, l'analyse fine, et les réformes proposées pragmatiques et soucieuses d'abord d'efficacité.

Un point positif après cinq ans de fonctionnement : la cohabitation de deux assemblées de natures, d'origines et de compétences distinctes constitue un progrès dans les rapports entre les pouvoirs politiques et les diverses forces sociales et économiques. L'obligation de contacts et de concertation « *en dépit des frictions procédurales et des divergences de tempéraments et d'approches* » doit avoir à long terme des efets profonds sur tous les responsables régionaux.

Toutefois, à « *à cause de la timidité et des réticences* » des gouvernements lorsqu'ils ont été sollicités d'aller plus avant dans la décentralisation, trois difficultés essentielles ne sont toujours pas résolues.

● *Les compétences des E.P.R.* : la Conférence des présidents de C.E.S. s'étonne du peu de progrès faits par les institutions régionales dans ce domaine depuis cinq ans. « *L'étonnement se mue en perplexité lorsque l'on constate que, en violation flagrante de la loi, certaines compétences formellement prévues par les textes ont été ignorées par le gouvernement : tel est le cas, par exemple, de la procédure de révision du VII[e] Plan qui a été conduite sans consultation des établissements publics régionaux, alors que celle-ci est rendue obligatoire par la loi du 5 juillet 1972.* »

● *La survivance parallèle de multiples organismes régionaux* : ce foisonnement « *tourne parfois à la compétition anarchique, voire à la contradiction* ». Et les présidents de C.E.S. de se demander *si dans certains cas cette coexistence parallèle ne cache pas* « *le désir secret [chez ceux qui l'entretiennent] de minimiser le rôle des assemblées régionales* ».

● *Le rôle propre des C.E.S.* : il faut mieux préciser les règles de fonctionnement et les procédures qui permettent à chacune des deux assemblées de jouer avec efficacité son propre rôle, sans « *empiéter sur les prérogatives de l'autre* ».

Voici le cœur du sujet. Comment faire fonctionner aux plans politique, juridique, administratif, un système régional bicaméral qui sort à peine du stade expérimental ? La loi de 1972 comporte en effet une innovation insolite dans le droit public en instituant une chambre consultative obligatoire, le C.E.S., auprès d'une assemblée d'élus politiques disposant seuls du pouvoir de lever l'impôt et de voter les dépenses.

Mais l'une des difficultés essentielles, et une source de friction, provient du fait que les conseillers régionaux élus, s'ils sont en charge d'intérêts locaux ou nationaux, ont rarement des préoccupations spécifiquement régionales. Au contraire, la plupart des membres des C.E.S., même désignés, siègent dans cette assemblée à raison, le plus souvent, des fonctions proprement régionales qu'ils assument par ailleurs.

La conférence des présidents souhaite que le gouvernement — et aussi les préfets de région dans la vie quotidienne — témoignent un peu plus de considération pour les « prérogatives d'initiative » (par opposition au *pouvoir de décision politique*) reconnues par la loi aux C.E.S. « *Le rôle exclusivement consultatif dans lequel on a cherché, dans certaines régions, à les enfermer, a mis en évidence le risque de démobilisation d'hommes qui sont pris par de multiples autres tâches, professionnelles ou sociales* ». Ce serait évidemment grave, voire dommageable, de glisser sur cette pente, « *les C.E.S. étant incontestablement la plus régionale des composantes de l'établissement public... car le moins préoccupée des soucis conjoncturels, des pressions locales, des considérations politiques..., c'est-à-dire toutes attitudes qui tuent dans l'œuf l'émergence de la solidarité régionale* ».

### Douze collaborateurs au lieu de huit

Les propositions d'amélioration soumises au président de la République s'ordonnent autour de deux chapitres.

● *Les pouvoirs d'initiative et d'instruction préparatoire des dossiers* : un point de droit doit être tranché. Les C.E.S. peuvent-ils se réunir sur un ordre du jour de leur choix ou bien ne doivent-ils débattre que des sujets qui feront ultérieurement l'objet d'une délibération du conseil régional ? Pour M. Madaule et ses collègues, cette seconde hypothèse est « *intenable au regard des textes et radicalement contraire à l'esprit de la loi* ». Heureusement, dans la majorité des régions les préfets ont adopté la première attitude. La Conférence demande toutefois que par une circulaire aux préfets le gouvernement mette noir sur blanc les choses au point.

D'autre part, les CES doivent pouvoir auditionner des experts de leur choix et réaliser les études « exploratoires » qui leur semblent les plus judicieuses pour exercer pleinement leurs pouvoirs d'initiative. Aussi est-il *indispensable qu'ils disposent* d'un budget propre dont le conseil régional ne définirait que *l'enveloppe globale*.

Il faut aussi que les ministères, les établissements publics, les entreprises nationales, répondent *dans un délai maximum* d'un mois aux demandes d'information que leur adressent les membres des C.E.S.

Il est demandé enfin que des rapporteurs du C.E.S. aient, plus souvent que par le passé, la possibilité d'exprimer leurs points de vue — autrement que de manière *formelle* — au sein des commissions du conseil régional.

● *L'amélioration du fonctionnement des C.E.S.* Il convient, par des dispositions législatives et réglementaires, de favoriser l'exercice de leurs mandats par les salariés du secteur privé ou public, membres des CES. Les dispositions à prendre dans ce sens pourraient utilement s'inspirer de celles qui sont en vigueur au Conseil économique et social, au palais d'Iéna.

Enfin, au chapitre des moyens, l'autorisation donnée aux établissements publics régionaux par le premier ministre de recruter huit agents *contractuels (dont quatre* du cadre A) et cinq personnels de service est manifestement insuffisante. Les présidents des C.E.S. demandent que le chiffre de huit soit porté à douze. La répartition de ces agents entre les deux assemblées se ferait d'un commun accord entre les bureaux du conseil régional et du C.E.S.

Très peu disert sur la régionalisation lors de la conférence de Vichy, le 7 décembre dernier, le président de la République avait eu, pour les régions, cette phrase : « *Les comités économiques et sociaux s'ouvriront aux représentants des consommateurs et des défenseurs de l'environnement* (2) *afin de mieux prendre en compte les exigences qualitatives de la croissance.* »

Manifestement — et sans vouloir verser dans des demandes irréalités qui risqueraient de mettre en péril l'unité nationale, — les présidents de C.E.S., dans le document qu'ils viennent de remettre à M. Giscard d'Estaing, ne semblent pas disposés à se contenter d'une telle « réformette ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le président de la conférence est M. Pierre Schneiter, président du comité économique et social de Champagne-Ardenne.

(2) *C'est d'ailleurs déjà le cas dans plusieurs régions.*

## ENVIRONNEMENT

# Dix-sept pays ont décidé de placer la Méditerranée sous surveillance

**Genève. — Réunis à Genève de 5 au 10 février, sur l'initiative du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.), les représentants de dix-sept pays ont décidé de financer eux-mêmes une série d'études sur la Méditerranée.**

**En deux ans (1979 et 1980), 6,4 millions de dollars (plus de 25 millions de francs) vont être dépensés pour cela (« le Monde » du 7 février).**

De notre envoyé spécial

Cet accord, que certains observateurs qualifient d'historique, est la suite logique de la convention signée à Barcelone en 1976. Pour la première fois, les pays riverains de la Méditerranée étaient convenus que leur mer est gravement menacée par la pollution et, surmontant ce qui les sépare, ils s'étaient engagés à la sauver ensemble. Dans la foulée, ils avaient adopté deux protocoles techniques portant, l'un sur les rejets en mer des navires et des avions, l'autre sur l'organisation de la lutte antimarée noire.

Mais, pour soigner la Méditerranée, il faut d'abord savoir plus précisément de quoi elle souffre et ce qui, dans l'avenir, la menace. Ces investigations doivent porter sur une surface de 3,5 millions de kilomètres carrés, bordés par dix-huit nations peuplées de cent millions d'habitants. Cette mer est le réceptacle d'innombrables déversements.

Aussi, le programme adopté pour deux ans prévoit-il une surveillance permanente des eaux côtières. Une centaine de laboratoires vont mesurer les pollutions les plus inquiétantes : pétrole, métaux lourds, produits chimiques, germes dangereux, euc. D'autres chercheurs vont étudier comment pourraient être mieux gérées les ressources méditerranéennes : la pêche, les eaux douces, le tourisme, l'énergie solaire. Enfin, portant leurs regards vers l'an 2000, des équipes d'experts passeront en revue les plans de développement des pays riverains.

C'est le programme des Nations unies pour l'environnement qui, jusqu'à présent, avait financé le démarrage de ces multiples expertises, mais d'autres régions du monde veulent suivre l'exemple de la Méditerranée, les Etats du golfe Persique, ceux du golfe de Guinée, les riverains de la mer Rouge, ceux qui bordent la mer des Caraïbes, le Sud-Est asiatique et même la côte ouest de l'Amérique du Sud. Après avoir joué un rôle de catalyseur des énergies méditerranéennes, le P.N.U.E. souhaitait se dégager pour aider les autres « mers régionales ».

En acceptant ce désengagement, les Etats de la Méditerranée ont montré leur maturité, et à cet égard la conférence de Genève est un succès. Le P.N.U.E. ne paiera plus que le quart des frais du programme d'études. Son aide cessera complètement en 1981. Un autre quart sera couvert par les prestations en nature de divers organismes spécialisés des Nations unies, comme l'O.M.S. (santé), l'O.M.M. (météo), l'UNESCO, etc. Les Dix-Sept ont donc pris à leur charge la moitié des dépenses, c'est-à-dire 3,2 millions de dollars en deux ans.

Le relais est pris. En matière d'environnement, les Etats méditerranéens semblent avoir atteint l'âge adulte. Ils l'ont d'ailleurs montré en contrôlant minutieusement le budget proposé par le P.N.U.E.

A Genève, il s'agissait enfin de choisir la ville où s'installerait la petite équipe chargée de gérer les fonds et de coordonner les études. Monaco, Barcelone et Athènes étaient sur les rangs. Mais pour ne faire de peine à personne, on a repoussé le choix à 1981. Jusque là, le secrétariat pour la Méditerranée restera à Genève, en terrain neutre. Les Dix-sept ont perdu une belle occasion de faire un geste symbolique qui aurait contribué à mobiliser l'opinion autour de l'idée méditerranéenne.

La Méditerranée en a pourtant bien besoin. A Genève, on n'a financé que des études. La mer est désormais sous surveillance, mais le diagnostic ne sera guère établi avant plusieurs années. Pour la thérapeutique, tout ou presque reste à faire. Il y a trois ans qu'on attend la signature par les Dix-Sept d'un accord sur la lutte contre la pollution dite tellurique, c'est-à-dire celle qui vient de la terre et qui représente 85 % des agressions subies par la mer. Signera-t-on avant la fin de 1979 ? Rien n'est moins sûr. Pourtant, la plupart des grandes villes du bassin méditerranéen — à commencer par les villes françaises — n'ont pas encore de stations d'épuration. Quand on saura « scientifiquement » de quoi meurt la Méditerranée, ne sera-t-il pas trop tard ?

MARC AMBROISE-RENDU.

## AUTOMOBILE

# Nouveaux modèles, petites séries, cinq vitesses

**Plusieurs constructeurs d'automobiles annoncent des améliorations sur des modèles déjà distribués, d'autres révèlent la sortie prochaine de nouveaux véhicules. Ainsi Peugeot avec sa 305 diesel et sa 604 diesel à turbine qui seront présentées à la presse incessamment. L'approche du Salon de Genève, qui ouvre ses portes fin février, n'est pas étrangère à cette fièvre.**

● *La Renault 20 TS* bénéficie désormais d'une boîte de vitesses à cinq rapports — celle de la R 30 TX — qui améliore sensiblement la nervosité du modèle et sa consommation. Selon le constructeur, un gain de 0,5 litre aux 100 kilomètres est possible entre 90 et 120 kilomètres-heure. Mais l'option coûte 900 francs).

● *L'Autobianchi A-112 Abarth*, pour sa part, devra attendre le mois de mai pour recevoir, en option (520 francs), une cinquième vitesse. Il s'agit, dans ce cas, d'un cinquième rapport « surmultiplié » ajouté aux quatre premiers rapports de la boîte de vitesse actuelle (qui compte drjà une quatrième « surmultipliée »).

En attendant, l'Autobianchi A-112 Abarth adopte une robe noire à filets dorés et un intérieur très coquet pour une série limitée, l'A-112 Abarth SL, dotée d'un équipement très complet. Prix : 29 280 francs.

● *La Fiat 127* suit la même démarche puisqu'une série numérotée de 127 luxe, 6 chevaux, reçoit une carrosserie noire, un volant sport et un équipement radio complet. Son prix est fixé à 21 800 francs.

Au même moment, apparaît une 127 commerciale luxe dont la mécanique et la carrosserie sont celles de la 127, 5 chevaux, la banquette arrière en moins. Prix : 19 600 francs.

● *Une X 1/9 plus musclée.* — Toujours chez Fiat, une X 1/9 équipée d'un 1 500 mc3 et d'une boîte cinq vitesses va être disponible. Par rapport à l'X 1/9 de 1 300 cm3, le nouveau véhicule gagne 13 ch (DIN), soit 85 ch à 6 000 tours, et le couple passe de 10,3 mkg à 3 480 tours à 12 mkg à 3 200 tours. La vitesse maximum de cette nouvelle 1 500 atteint 180 km/h. Il en coûtera 40 990 francs.

● *Chez Honda, la Prélude est annoncée.* — C'est un coupé deux portes à caractère sportif qui ne manque pas d'allure. L'habitacle est moderne, et on dit que le silence y règne. La voiture bénéficie d'un toit ouvrant transparent à commande électrique.

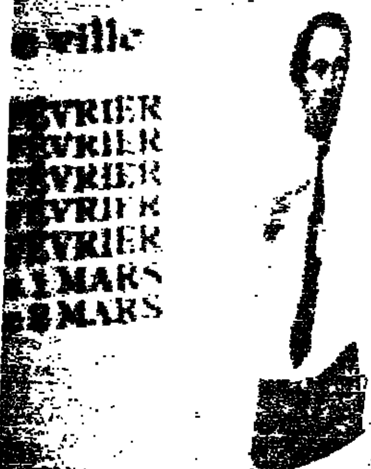
Le moteur est le 4 cylindres de 1 602 cm3 à arbre à cames en tête, il développe 80 ch (DIN) à 5 300 tours, et le couple maximum a été fixé à 12,9 mkg à 3 500 tours. La boîte est à cinq vitesses ou, en option, à convertisseur de couple (Hondamatic). Les quatre roues sont indépendantes, les freins sont à disque à l'avant, à tambour à l'arrière. La longueur hors tout fait un peu plus de 4 mètres. Le prix de la Prélude n'est pas encore fixé.

● *Chez Volkswagen, du nouveau aussi* : d'abord, une Golf décapotable, qui reprend la carrosserie de la Golf deux portes, mais la partie arrière étant modifiée, ainsi que tout l'ensemble pavillon-custode, remplacé par une capote assortie d'un arceau de sécurité. Elle sera proposée avec les trois types de moteurs déjà connus : le 1 100 cm3 (6 CV - 50 ch.) ; le 1 500 cm3 (6 CV - 70 ch.) ; le 1 600 cm3 à injection (9 CV - 110 ch.).

Ensuite, une nouvelle Passat, la G.L.I. Sa caractéristique est d'avoir un dispositif à l'arrière, qui assure une adhérence accrue de la voiture à grande vitesse. Le moteur de 1 600 cm3 développe une puissance de 110 chevaux réels. Pour tous ces modèles, les prix sont à fixer.







Le Monde

# économie

## SOCIAL

### Nouvelles prises de position en faveur des salariés de la sidérurgie

#### *Les électriciens C. G. T. envisagent une action à l'occasion de la grève du 16 février*

La crise de l'emploi, tant dans la sidérurgie que dans certaines régions, notamment la Loire, a suscité, à la fin de la semaine dernière, des réactions parfois vives et de nouvelles prises de position en faveur des salariés menacés de chômage. *« Face à la dégradation du climat social, il faut que le gouvernement revienne sur la brutalité de certaines mesures envisagées »*, a déclaré, à Belfort, M. André Bergeron, secrétaire général de la C.G.T.-F.O. *« Le temps de la colère qui se développe est en train de naître d'une façon irréversible »*, a affirmé à Saint-Etienne M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie.

M. Marchelli a blâmé *« l'incapacité des hommes politiques à gouverner, qu'il s'agisse de ceux qui sont au pouvoir ou ceux qui veulent le prendre »*. Il a évoqué plus particulièrement Manufrance où justement *« les faits économiques et sociaux ont été le plus politisés »* tant par l'ancien maire que par l'actuel, MM. Durafour et Sanguedolce, qu'il renvoya dos à dos. Le leader des métallurgistes C.G.C., estiment que Manufrance peut être sauvée, a lancé un appel en faveur d'un front syndical sans *« qu'il s'appuie sur la politique, ni qu'un syndicat seul joue les impérialistes »*.

A la même heure, M. Pierre Isabey, secrétaire national des cadres C.G.T. (l'U.G.I.C.T.), se réjouissait devant les militants de cette organisation des *« perspectives confirmées par la section C.G.C. de Manufrance de développer l'action commune »*.

De son côté, le P.S. a procédé samedi à un examen approfondi de la situation de la sidérurgie et a établi des propositions pour la relance des activités de ce secteur. Ces propositions seront définitivement arrêtées par un tout prochain bureau exécutif du parti, a indiqué M. Pierre Beregovoy, secrétaire national chargé par M. François Mitterrand des problèmes de la sidérurgie.

#### Des conséquences exagérées

Le nouveau P.-D.G. d'Usinor, M. Claude Etchegaray, estime, pour sa part, que *« si l'on applique notre solution, nous verrons le bout du tunnel en 1981. »* Dans une interview publiée par *le Nouvel Observateur*, il précise que le plan qui prévoit de prendre l'acier nécessaire pour les laminoirs de Longwy d'une part à Neuves-Maisons et pour partie à Rehon devrait *« assurer un rendement plus avantageux que le maintien d'une aciérie à Longwy. Je comprends très bien que pour tout le personnel d'Usinor, auquel on promettait depuis des années une aciérie moderne, cela paraisse inconcevable »*, mais la conjoncture ne permet pas de miser sur des débouchés supplémentaires. D'autre part, M. Etchegaray estime que *« les conséquences sociales* [de son projet] *sont aujourd'hui largement majorées, dramatisées par rapport à ce qu'elles apparaîtront finalement »*.

Quant à M. Bernard Labbé, maire de Gorcy, président de l'Union métallurgique de Longwy et ancien P.-D.G. de la fonderie de Gorcy (Meurthe-et-Moselle), il a annoncé samedi *« la suspension des quatre-vingts licenciements qui devaient être signifiés lundi aux ouvriers de la fonderie »*. M. Labbé, qui a quitté la fonderie de Gorcy, actuellement en liquidation, a indiqué qu'*« un programme de formation continue serait proposé aux quatre-vingts ouvriers »*, sans garantie cependant de reclassement, ce qui, selon la C.G.T., est une provocation.

Divers appuis ont d'autre part été annoncés en faveur des sidérurgistes : la fédération C.G.T. de l'E.G.F. a appelé ses syndicats à *« examiner les conditions dans lesquelles le personnel de l'E.G.F. manifestera »* son soutien lors de la grève du 16 février. Le consistoire supérieur de l'Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine s'est prononcée samedi, à Strasbourg, pour une journée de jeûne et d'offrande le 11 mars, en solidarité avec la Lorraine touchée par le chômage et la crise sidérurgique. Le P.C.F. a apelé *« tous les travailleurs à faire des 23 et 24 février prochains deux grandes journées nationales d'action et de solidarité avec les travailleurs de la sidérurgie française »*.

Les sidérurgistes avaient de nouveau manifesté leur colère samedi : circulation bloquée et distribution de tracts sur l'autoroute A-4, près de Carling (Moselle), sur certaines routes du canton de Fresnes-en-Woevre (Meuse), ainsi que sur l'autoroute Paris-Bruxelles, près de Mons et de Valenciennes, où un collectif de diverses personnalités tentent de regrouper syndicats, partis, associations, pour développer l'action revendicative.

### A Valenciennes, deux cents personnalités lancent un appel à l'union

Lille. — Initiative insolite dans le Valenciennois : le samedi 10 février dans l'après-midi, dans le décor sinistre d'une friche industrielle, un appel a été lancé à toute la population en même temps qu'était dressé un implacable réquisitoire contre les responsables de la liquidation de la sidérurgie.

C'est un professeur, M. Gérard Richon, qui s'est exprimé, mais il traduisait le point de vue du « collectif pour la survie du Valenciennois », dont la première déclaration a été signée par près de deux cents personnes de tous les milieux, syndicalistes, militants, politiques, enseignants, fonctionnaires, commerçants, etc. Cette intervention n'est pas spontanée, elle résulte d'études menées par un groupe qui s'était intéressé depuis des années à l'aménagement du Valenciennois et avait déjà eu l'occasion de dénoncer la stratégie d'Usinor vers les années 70.

Le premier texte, élaboré sous le titre : « *Le Valenciennois est en péril de mort, le Valenciennois vivra* », dresse un constat, pose quelques questions et lance des idées d'action.

Le constat d'abord : « *En comptant tous les effets directs ou indirects de la décision d'Usinor, ce n'est pas 5 500 emplois qui seront supprimés mais plus de 30 000, soit le quart de la population active dans l'arrondissement...* » (chiffres déjà cités dans un rapport des services de l'équipement) (*le Monde* du 8 février).

Un gâchis fabuleux : on laisse, du jour au lendemain, d'énormes investissements dans l'industrie et les infrastructures sans usage (480 millions de francs investis par Usinor à Denain en quelques années, 2 milliards de francs pour le canal à grand gabarit, etc.).

Les dirigeants d'Usinor, affirme-t-on, « *n'ont pas le droit dans leurs bureaux de Paris de signer l'arrêt de mort d'une région qu'ils ne connaissent même pas... L'entreprise appartient moins à ses dirigeants qu'à la nation qui la subventionne et qu'aux ouvriers qui l'ont faite en quatre générations...* ».

Et puis des questions, notamment celles-ci : « *Pourquoi les dirigeants de la sidérurgie ont-ils menti pendant des années? Pourquoi ont-ils nié effrontément il y a six ans déjà les menaces qui pesaient sur la sidérurgie du Valenciennois ?* » Et encore : « *Comment des dirigeants sérieux peuvent-ils, sans être licenciés pour faute professionnelle, avoir construit en 1974 des fours à chaux coûteux pour s'apercevoir après leur construction que les matériaux tirés de la carrière d'Escaudain étaient impropres à fabriquer de la chaux, ou avoir construit en 1976 une centrale électrique qu'on vient d'inaugurer et qui servira à récupérer... les gaz des hauts fourneaux qu'on va fermer ?* »

L'adresse au gouvernement et au patronat est aussi nette : « *Comment pouvez-vous accepter sans commentaires, donc approuver, des décisions de dirigeants d'une sidérurgie qui a reçu tant de crédits de l'État et les a si mal utilisés? Comment pouvez-vous faire semblant de croire qu'il s'agit de la décision d'un industriel comme les autres et que vous n'avez rien à dire? Comment pouvez-vous admettre qu'une décision d'une telle importance engageant votre responsabilité puisse être prise sans réflexion préalable avec les représentants de la population? Un plan bâclé à la hâte et quelques emplois annoncés avec plus de bruit que de vérité ne sont pas pris au sérieux par la population...* »

#### Ouvrir des cloisons

L'appel à l'union lancé par le collectif est dirigé vers les partis, les syndicats, les églises, les associations : « *Vous n'avez pas les mêmes conceptions des choses, mais devant la gravité de la situation l'union s'impose. Vous avez dénoncé les responsabilités, mais c'est la population tout entière qu'il faut mobiliser sur ce programme concret de propositions.* »

Les responsables du collectif soulignent bien qu'ils n'entendent pas créer un nouveau groupement. Ils veulent, et ce sera là sans doute la difficulté de leur entreprise, ouvrir des cloisons afin que ce ne soit pas toujours les mêmes qui manifestent et toujours les mêmes qui les regardent passer. Les objectifs des organisations fortement structurées, partis et syndicats, ne coïncident pas toujours ; même si l'on se retrouve souvent au coude à coude dans l'action. Le collectif parviendra-t-il à vaincre certaines réticences ? En tout cas, il demande aux organisations de livrer leurs propositions pour le Valenciennois avant le 28 février, que chaque municipalité organise avant le 30 mars une réunion publique d'information avec débat, qu'à l'échelon de l'arrondissement une série de manifestations soient organisées entre le 30 mars et le 30 mai. Alors, pensent les animateurs du collectif, le plan d'ensemble sera établi et pourra être défendu efficacement par l'ensemble de la population. — G. S.

● *Le tribunal de commerce de Saint-Etienne, saisi du dossier Manufrance* au cours de son audience du vendredi 9 février, a entériné la nomination par son homologue de Lyon des deux syndics, MM. Dutrievoz et Rossignol, avant de désigner comme juge commissaire un Stéphanois de quarante-sept ans, M. Jacques Plaine, qui a été de 1970 à 1974 président de la Fédération française des syndicats de libraires.

Une cinquantaine de délégations d'entreprises métallurgiques de la Loire ont, en fin de matinée ce même vendredi, à l'appel de la C.G.T., participé devant la firme stéphanoise à un « *rassemblement de soutien* ». Une manifestation semblable, mise sur pied par le P.C., a groupé en fin d'après-midi plus de cinq cents participants qui ont défilé de la Bourse du travail jusqu'à la préfecture, devant laquelle fut entonnée *l'Internationale*. — (Corresp.)

● *Pour la défense de la Sécurité sociale* ». — Un millier de personnes ont participé, le samedi 10 février, à Avignon (Vaucluse), à une manifestation organisée par le Comité de défense de la Sécurité sociale, regroupant des organisations mutualistes, des syndicats, ainsi que le P.C.F., le P.S. et le M.R.G.

● *Le recours de la C.G.C. en Conseil d'Etat.* — M. Yvon Charpentie a confirmé, vendredi 2 février, que la C.G.C., dont il est le président, avait déposé un recours en Conseil d'Etat contre les mesures prises par le gouvernement en ce qui concerne la Sécurité sociale. Le recours est basé sur le fait que les conseils d'administration des caisses n'ont pas été consultés avant que ne soient prises les décisions.

● *Une usine occupée à Provins.* — L'usine Rayer (lattes de contreplaqué), à Provins (Seine-et-Marne), est occupée, depuis le vendredi 9 février, par son personnel, après l'annonce du licenciement des deux cent quatre-vingts salariés. L'entreprise a été mise en règlement judiciaire en raison d'un passif de 25 400 000 francs. M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, maire de Provins, a opposé, samedi, une réponse négative aux revendications exprimées par une délégation du personnel. Une société d'exloitation forestière de l'Ouest envisagerait de reprendre l'affaire, mais avec quatre-vingt ouvriers au maximum.

● *Les postiers de Paris-Montparnasse* continuent la grève déclenchée mercredi dernier 7 février au centre de tri, le plus important de al région parisienne. Ils réclament de meilleures conditions de travail et dénoncent les « *méthodes répressives* » de la direction. Le mouvement est suivi par une forte proportion du personnel.



### M. YVON CHOTARD ESPÈRE UN ACCORD SUR L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

Les négociations sur l'indemnisation du chômage, qui reprennent vendredi 16 février, à 15 heures, au siège du Conseil national du patronat français, sont envisagées avec un certain optimisme par M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F. Dans une interview publiée ce lundi 12 février par le quotidien *Rhône-Alpes*, M. Chotard estime que la loi-cadre votée début janvier par le Parlement donne aux discussions un contenu différent par rapport à l'an dernier. Tout en soulignant que la part de l'Etat dans l'indemnisation est « *toujours trop faible* », le vice-président du C.N.P.F. s'attend à « *une volonté assez largement partagée de préserver le caractère paritaire de l'UNEDIC, c'est-à-dire de parvenir à un accord* ».

A propos des négociations sur la durée du travail, M. Chotard précise que cette question « *fait encore l'objet d'une réflexion* » du C.N.P.F. après le récent mémorandum de la C.G.T.

## CONJONCTURE

### M. CEYRAC : la situation s'améliore lentement

« *La vie sociale, actuellement, est pleine de tumulte et de drames. Cela donne le sentiment que tout va mal. Et pourtant, depuis l'été 1978, la situation de l'économie s'améliore lentement* », a déclaré M. Ceyrac, président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), dans une interview publiée lundi 12 février par *l'Aurore*.

« *Il y a un décalage entre les situations économique et sociale. C'est en 1975-1976 que la situation économique s'est profondément dégradée. C'est à cette époque que des entreprises ont été contraintes de prendre des décisions dont on voit les conséquences humaines aujourd'hui* », a-t-il précisé, ajoutant qu'actuellement « *l'expansion est tirée par la consommation des ménages et l'exportation(...). En 1979, je crois que ce mouvement va se poursuivre.* » Estimant que « *les conditions d'une reprise de l'investissement sont — globalement — réunies* », M. Ceyrac a déclaré qu'« *un coup de pouce aux investissements serait nécessaire aujourd'hui* », précisant cependant : « *Nous ne demandons pas un plan de relance. La meilleure relance, c'est la compétitivité.* »

● *Augmentation de 5 % de la consommation de produits pétroliers en France.* — La consommation de produits pétroliers en France est passée de 98,7 millions de tonnes en 1977 à 103,6 millions en 1978, soit une hausse de 5 %.

L'accroissement de la consommation a été particulièrement sensible sur le fuel lourd (+ 11,8 %), le fuel domestique (+ 9,3 %), le gasoil (+ 7,1 %), le supercarburant (+ 4,7 %).

## AFFAIRES

### Le plan de redressement de la société Ducassou est adopté par le tribunal de Rennes

De notre correspondant

Rennes. — Le tribunal de commerce de Rennes a homologué le 9 février le plan de redressement économique et financier et d'apurement collectif du passif de la société de construction Henri Ducassou de Lorient et de ses deux filiales, la Société de constructions industrialisées architectoniques de Bretagne, dont le siège est à L'Hermitage près de Rennes, et le Bureau d'études techniques et d'organisation, dont le siège social est à Paris. La société Ducassou, troisième entreprise française du bâtiment, bénéficiait de la procédure de suspension provisoire des poursuites depuis le 13 octobre 1978 (*le Monde* du 17 octobre 1978).

Créée en septembre 1945, la société Ducassou accusait une perte de 4 millions de francs au 31 août 1978, en raison notamment de trois chantiers déficitaires, d'importants investissements de prospection à l'étranger et de deux attentats commis sur ses chantiers à Quimper et à Lorient.

Le plan de redressement prévoit une augmentation du capital social de 5 millions (dont 3 pendant les trois années du plan) ; la réalisation d'immeubles en exploitation pour une valeur de 9 millions de francs ; la fusion des trois agences départementales de Bretagne-Ouest et de deux agences de Paris, le licenciement de trente-quatre cadres et de personnels de production, en fonction de l'achèvement des chantiers.

La société dispose d'un carnet de commandes lui assurant la charge complète des douze premiers mois de la durée du plan. « *L'abondance et le sérieux de ce carnet de commandes*, précise le jugement, *sont particulièrement rares dans la branche professionnelle du bâtiment à l'époque actuelle.* »

L'entreprise Ducassou emploie mille neuf cents personnes, dont cent quatre pour la Société de constructions architectoniques de Bretagne (qui a réduit ses effectifs de 20 % au cours des deux dernières années) et cent neuf à la SEBA (dont les effectifs ont diminué de 22 % en deux ans). — Y. E.

● ERRATUM. — Dans l'article que nous avons consacré, dans nos éditions datées 4-5 février, au centre commercial de la Défense, une erreur a rendu incompréhensible le deuxième paragraphe. Il fallait lire : « *La succursale du grand magasin la Samaritaine restera l'autre « locomotive » du centre, tandis que le Printemps, qui, après avoir souhaité retarder l'ouverture de son magasin, avait voulu se dégager de l'opération, a obtenu de le quitter moyennant le versement d'une assez forte indemnité à la société promoteur du centre.* »

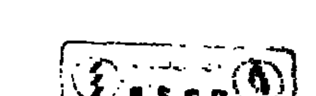
**Un nouveau syndicat professionnel le S.N.P.A.C.**

Un nouveau syndicat professionnel, le « Syndicat National des Publicitaires en Annonces Classées » (S.N.P.A.C.) a vu le jour récemment. Cette profession, jusqu'alors dispersée, s'est donné une représentation syndicale : plus des trois quarts du chiffre d'affaires de la Profession sont regroupés au sein du S.N.P.A.C.

Son but : promouvoir l'annonce classée et lui donner ses lettres de noblesse, organiser cette profession de manière à offrir un interlocuteur et plus de garanties à ses partenaires : les annonceurs ou offreurs d'emplois d'une part, et les demandeurs d'emplois ou lecteurs des annonces classées d'autre part.

A un moment où les problèmes d'emploi revêtent un caractère aussi crucial pour le pays, cette initiative doit aller dans le sens d'une meilleure communication entre l'offre et la demande.





## INDUSTRIE

### L'avertissement de M. Giraud aux industriels du textile

*Foin des promesses gratuites et des propos rassérénants. C'est une véritable leçon de dynamisme qu'a donnée M. Giraud, ministre de l'industrie, aux professionnels du textile et de l'habillement, en inaugurant le Salon de la maille. Une leçon qui, pour beaucoup, aura eu le goût amer de la déception. La situation de la plupart des firmes du secteur s'est depuis peu sensiblement redressée et leurs perspectives à court terme s'améliorent. Cela est dû pour l'essentiel à la stabilisation des importations à bas prix obtenue par le renouvellement dans de bonnes conditions de l'accord multifibres en décembre 1977. Encouragés par ces résultats, les syndicats professionnels commencent déjà à revenir à l'attaque avec un objectif : obtenir l'assurance qu'à son expiration en 1982 l'accord multifibres sera reconduit dans les mêmes conditions.*

*Le discours de M. Giraud a, sur ce point, fait effet d'une douche froide.* « Cette vision défaitiste d'une industrie en crise, repliée sur elle-même, et qui, incapable d'affronter la concurrence internationale, devrait être *protégée pour survivre (...)* n'est pas acceptable », *a-t-il déclaré, avant de préciser :* « Nous ne pouvons fonder nos progrès économiques sur le refus de voir les pays pauvres tenter de créer des activités sur place (...). Lorsque l'arrangement multifibres arrivera à échéance, nous convaincrons d'autant plus les pays exportateurs de modérer leurs ambitions que nous aurons amélioré notre compétitivité (...). Défendre les progrès sociaux, qui sont la cause de différences de coûts de main-d'œuvre, ne peut se faire que par la réussite de nos industries. La protection, même habilement dosée, n'y suffirait pas. »

*Voilà qui est clair. Vous avez été sauvés, mais ce n'est qu'un répit. A vous d'en tirer parti. Tel est, en substance, le sens du discours du ministre. Aide toi... Mais comment ? M. Giraud, là aussi, n'a pas mâché ses mots. Sa recette est simple. Elle a nom compétitivité. Ses ingrédients : beaucoup de progrès techniques, autant d'innovations (procédés, produits, services nouveaux), une bonne dose de souplesse commerciale :* « Il faut que vous soyez aux aguets des évolutions de la mode et des goûts, que vous preniez en compte les différences de comportement d'achat selon les pays, que vous sachiez vous implanter à temps sur les marchés qui s'ouvrent. » *Devraient s'y ajouter un soupçon d'astuce — mise en place d'un vaste dispositif d'information des clients :* « Vos produits feront prime si le consommateur sait exactement ce qu'il achète », *— une pincée de bonne gestion, un zeste de coordination entre les différents éléments de la filière de production, d'une part, entre les distributeurs et les producteurs, d'autre part, et le tour serait joué... ou presque.*

*La stratégie est bonne et les* « conseils » *de M. Giraud fort judicieux. Reste à les appliquer. Une récente étude, réalisée par le commissariat général du Plan* (le Monde *du 21 novembre 1978), a montré que la montée des nouveau pays producteurs de textile au sein du tiers-monde était un phénomène irréversible. On peut en limiter quelque temps les effets déstabilisateurs, mais on ne pourra l'empêcher. A terme, mieux vaut donc se préparer aux nouvelles données de l'industrie mondiale. En France, le chemin à accomplir dans ce sens est considérable. La « leçon » de M. Giraud atteindra-t-elle son but ? Piqués au vif, les professionnels sauront-ils relever le défi ? Qu'importe, il fallait le dire...*

V. M.







## AGRICULTURE

Les discussions agri-monétaires reprennent à Bruxelles

### La France serait disposée à faire de nouvelles concessions permettant un accord

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). — Le système monétaire européen (S.M.E.) va-t-il pouvoir enfin entrer en vigueur cette semaine ? Cela suppose que les ministres de l'agriculture de la C.E.E., qui se retrouvent ce lundi 12 février à Bruxelles, parviennent *à s'entendre sur la manière* de rétablir progressivement l'unité des prix agricoles dans la *Communauté, et, par là même,* de résorber les montants compensatoires monétaires (*M.C.M.*), dont l'existence fausse le jeu de la concurrence au profit des pays à monnaie forte.

Pour guider leurs travaux, ils disposent d'un nouveau projet de compromis *de la Commission. Ce* document, transmis vendredi dans les *capitales,* tient largement compte de la position exprimée la semaine passée *par les Allemands.* En d'autres termes, un accord impliquerait que le gouvernement *français réduise encore* une fois ses exigences. Compte tenu du nombre croissant de *nuages qui obscurcissent* le ciel communautaire — conflit ouvert avec l'Assemblée parlementaire européenne à propos du budget, conflit latent avec la Commission à propos de *ses* compétences en matière nucléaire, tension permanente avec le Royaume-Uni, — *on croit à Bruxelles que* la France est aujourd'hui effectivement disposée à faire preuve de souplesse *pour au moins régler cette* double affaire du S.M.E. et des M.C.M.

#### Eviter la baisse des prix en marks

Comme prévu la semaine passée, les ministres de l'agriculture concentrent leurs débats sur un point : l'élimination des montants compensatoires monétaires *futurs,* ceux qui *seraient* susceptibles d'être créés à la suite de modifications de parités au *sein du système monétaire européen* (S.M.E.). C'est sur cet aspect des choses que porte le *document transmis vendredi* aux Neuf par M. Gundelach, le vice-président de la Commission, *chargé des affaires agricoles.*

*La France,* lorsqu'elle *a bloqué* en décembre l'entrée en vigueur du S.M.E., exigeait que les nouveaux *M.C.M.* soient *supprimés de* manière automatique dans un délai maximum d'un an. La *Commission, dans l'ensemble* de propositions (prix, mesures anti-excédents, mesures agri-monétaires) *qu'elle a soumis voici* deux semaines aux Neuf, préconisait elle aussi une élimination *automatique des nouveaux* M.C.M., mais avec un délai pouvant aller jusqu'à trois ans. Lundi dernier, M. Méhaignerie s'était, à quelques nuances près, rallié à cette proposition, qu'en revanche M. Ertl, son collègue allemand, trouvait trop contraignante.

M. Gundelach complète maintenant ses propositions précédentes. Le démantèlement des *M.C.M.* futurs devrait s'opérer dans une période comprise entre deux et trois ans, mais son automatisme serait limité : il ne *devrait en aucun cas aboutir à* une baisse des prix agricoles en monnaie nationale.

*La revendication de M.* Ertl serait de la sorte satisfaite : il obtiendrait l'assurance que la normalisation de la situation agri-monétaire dans son pays ne se traduirait jamais par une baisse des prix agricoles en marks.

Le démantèlement de M.C.M. futurs ne serait donc automatique que dans la mesure où les prix agricoles communs établis en unités de compte augmenteraient. D'un point de vue français, cela n'est pas négligeable : cela signifie que les Allemands acceptent le risque d'un « gel » prolongé de leurs prix agricoles ; *grosso modo,* les hausses de prix en unités de compte ne seraient répercutées sur les prix en deutschemarks que dans la mesure où il n'y aurait pas de nouveaux M.C.M. à résorber.

*Mais* une telle solution ne donne pas non plus à la France, ni d'ailleurs aux pays à monnaie *faible, la garantie* que les distorsions de concurrence qui existent aujourd'hui ne seront pas *accentuées. En effet,* en cas de « gel » prolongé des prix communs établis en unités de compte — *politique publiquement réclamée* par le Royaume-Uni, — les nouveaux M.C.M. ne pourraient pas être *éliminés.*

PHILIPPE LEMAITRE.

### BRESIL

● *I.T.T. cède 51 % du capital de sa filiale brésilienne.* — International Telephone and Telegraph *vient de céder 51 % du capital de* sa filiale brésilienne Standard Electrica S.A. (SESA) à des investisseurs brésiliens (la société UNIPEC), pour un montant de quelque 23 millions de dollars (100 millions de francs environ). SESA est un des principaux fabricants de matériels de télécommunications en Amérique latine. UNIPEC a pour propriétaires la société Pereira Lopes Ibesa, important fabricant d'équipements électroniquesZ et Brasilinvest, une grande banque brésilienne d'investissement. I.T.T. offrira, de surcroît, dans le courant de l'année, des actions préférentielles de SESA aux investisseurs locaux et au public.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép − | | Rep + ou Dép − | | Rep + ou Dép − | |
| $ E.-U. | 4,2295 | 4,2330 | − 145 | − 115 | − 315 | − 275 | − 890 | − 820 |
| $ can. ... | 3,5385 | 3,5425 | − 140 | − 100 | − 280 | − 230 | − 715 | − 645 |
| Yen (100) | 2,1335 | 2,1380 | + 40 | + 85 | + 115 | + 160 | + 320 | + 385 |
| DM ...... | 2,3000 | 2,3040 | + 40 | + 70 | + 100 | + 140 | + 315 | + 375 |
| Florin ... | 2,1260 | 2,1300 | + 10 | + 20 | + 10 | + 30 | + 30 | + 90 |
| F B. (100) | 14,5555 | 14,5750 | − 265 | − 135 | − 505 | − 315 | −1150 | − 700 |
| F. S. ..... | 2,5535 | 2,5585 | + 115 | + 150 | + 275 | + 315 | + 820 | + 890 |
| £ ........ | 5,0728 | 5,0783 | − 255 | − 200 | − 540 | − 465 | −1565 | −1445 |
| L. (1 000) | 8,4965 | 8,5055 | − 505 | − 445 | −2000 | −1020 | −3020 | −2880 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ...... | 3 1/4 | 3 5/8 | 3 7/16 | 3 13/16 | 3 9/16 | 3 15/16 | 3 15/16 | 4 5/16 |
| $ E.-U. | 10 3/16 | 10 9/16 | 10 7/16 | 10 13/16 | 10 5/8 | 11 | 11 1/16 | 11 7/16 |
| Florin ... | 6 7/8 | 7 1/8 | 6 5/16 | 6 13/16 | 6 5/16 | 6 13/16 | 6 5/16 | 6 13/16 |
| F B. (100) | 8 | 9 1/4 | 8 1/4 | 9 1/8 | 8 1/4 | 9 1/8 | 8 | 8 7/8 |
| F S. ..... | −1/8 | + 1/4 | −1/8 | + 1/4 | −1/16 | + 5/16 | + 1/8 | + 1/2 |
| L. (1 000).. | 9 1/4 | 10 3/4 | 11 3/4 | 13 1/4 | 11 3/4 | 13 1/4 | 12 1/4 | 13 3/4 |
| £ ........ | 13 1/4 | 14 1/4 | 13 3/4 | 14 5/8 | 13 3/4 | 14 5/8 | 14 1/8 | 15 |
| Fr. franç.. | 6 3/8 | 6 7/8 | 7 | 7 1/2 | 7 7/16 | 7 15/16 | 8 5/16 | 8 13/16 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### FERODO

**Augmentation de capital**

L'importance des investissements industriels et des prises d'intérêt et *de contrôle* (notamment celles des sociétés Ducellier, Praymon et Soma) a conduit la société à procéder en fin d'année à l'augmentation de son capital par émission de 629.658 actions de numéraire. Malgré un affaiblissement de la Bourse pendant la période d'émission, les nouvelles actions ont été souscrites en totalité. Le produit brut de l'émission s'élève à 289.642.680 F.

**Activité générale et exploitation**

**Groupe**

*Le chiffre d'affaires consolidé a dépassé 4,8 milliards de francs en 1978, en augmentation de 14 % par rapport à 1977.*

*Les exportations directes représentent 22 % du chiffre d'affaires consolidé.*

*Dans ces conditions, la marge brute d'autofinancement (MBA = bénéfice net + amortissement) atteindra un taux dépassant 8 % du chiffre d'affaires.*

**Société du Férodo**

Pour sa part, *le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 1 743 millions de francs. Le résultat net de la société approchera 3 % du chiffre d'affaires. La marge brute d'autofinancement se maintiendra à un taux voisin de 9 % du chiffre d'affaires.*

**Perspectives**

*En 1979, reprise de la progression de ses affaires :*

*Dans le domaine automobile, nous avons obtenu de nouveaux marchés ; les mesures prises pour assurer le développement de notre secteur d'activités hors automobile commenceront à produire leurs effets.*

*Il est permis d'escompter cette année une augmentation en volume de notre activité de l'ordre de 7 %, nettement supérieure à celle de la production automobile.*

*Le chiffre d'affaires consolidé du groupe devrait atteindre 6 milliards de francs, en hausse de 25 % par rapport à 1978.*

### LOCINDUS

Le conseil d'administration de la société qui s'est réuni le 17 janvier 1979 a constaté, conformément à la loi, que 294 151 obligations sur les 535 715 obligations de l'emprunt obligataire convertible de 150 millions 209 F émis en 1974 avaient fait l'objet, en 1978, d'une demande de conversion en actions.

En conséquence, le capital social de la société est portée de 144 002 500 F à 173 417 600 F.

### FRANCE BAIL

*Le conseil d'administration* de France-Bail, société de crédit-bail mobilier du Groupe Sovac, s'est réuni le 6 février 1979 pour examiner les comptes de l'exercice 1978.

Après amortissements et provisions largement calculés, le bénéfice net se monte à 10 268 331 F ; *il était* de 10 025 251 F au 31 décembre 1977.

*La marge financière telle qu'elle* ressort du bilan financier après provisions pour risques financiers se monte à 59 519 291 F contre 51 792 439 francs au 31 décembre 1977.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale de fixer le revenu global de chaque action à 29,25 F. Ce montant comprend un dividende de 19,50 F et des impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal) de 9,75 F.

Il propose également d'affecter à la réserve générale une somme de 4 306 331 F.

### ÉTABLISSEMENTS G. LEROY

Au cours de l'exercice 1978, les Etablissements G. Leroy ont réalisé un *chiffre d'affaires provisoire hors* taxes de 729 229 000 F, en progression de 11.4 % par rapport à celui de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires des ventes à l'exportation s'élève à 109 900 000 F contre 87 685 000 F en 1977, soit une augmentation de 25,3 %.

Les derniers mois de l'année et le début de 1979 confirment la tendance à l'amélioration du marché et *des résultats déjà perceptible* à la fin du troisième trimestre de 1978.

### SOVABAIL

Le conseil d'administration de Sovabail, Sicomi au groupe Sovac, a arrêté les comptes de l'exercice 1978 au cours de sa réunion du 6 février 1979.

*Le montant du bénéfice net* comptable s'établit à 27 219 452,71 F (après 12,3 millions de francs d'amortissements et de provisions à caractère d'amortissements complémentaires), contre 24 379 902,08 F (après 10.8 millions de francs d'amortissements et de provisions à caractère d'amortissements complémentaires) en 1977.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée *générale,* qui se tiendra, le 29 mars 1979, la distribution d'un dividende égal à 26,10 F par action, contre 23,10 F au titre de l'exercice 1977, en progression de près de 13 %.

### FONCIER INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 1978, le capital de la société s'élevait à 83.275.800 F et l'actif net à 141.791.701,18 F, la valeur liquidative de l'action ressortait à 339,95 F.

*Répartition de l'actif net* : obligations françaises : 29.8 % - actions françaises : 52,6 % (Sociétés foncières et immobilières : 27,3 % ; Sicomi : 12,6 % ; Etablissements de crédit immobilier : 8,7 % ; autres secteurs : 4 %) - obligations étrangères : 1.8 % - actions étrangères : 11,7 % (dont Etats-Unis : 4,3 %) - billet de mobilisation de créances hypothécaires : 0,8 % - liquidités : 3,3 %.

### SIMCO

Le montant des loyers émis par notre société au cours des quatre trimestres de l'année 1978 s'élève à 93 808 731 F, contre 88 250 144 F pour les quatre trimestres de l'année 1977.

Ce montant ne tient pas compte des sommes à recevoir au titre de la garantie de l'Etat, dont le montant sera de l'ordre de 6 millions de francs.

### ARTS-TRANSACTIONS-SERVICES

*Le conseil de surveillance a convoqué,* le 20 février 1979, une assemblée *générale ordinaire* pour approuver les comptes de l'exercice, arrêtés au 30 septembre 1978. Les comptes soumis à approbation font ressortir un bénéfice net, après impôts, de 299 739 F.

Le président du directoire a remis *sa démission à compter du 31 décembre* 1978, date à laquelle il a repris ses fonctions de *directeur* dans le groupe dont il était originaire.

L'assemblée générale extraordinaire qui suivra immédiatement l'assemblée ordinaire décidera de mettre fin aux activités de la société.

# ÉTRANGER

## • Yémen du Nord

# Écoles, dispensaires, routes et pistes : des coopératives à tout faire

De notre envoyé spécial

Sanaa (Yémen du Nord). — Le quatrième congrès des coopératives, qui s'est tenu à Sanaa en janvier, a marqué la relance d'une formule originale de développement dont les bases avaient été jetées dès 1963 mais qui, en raison de la guerre civile, n'avait commencé à fonctionner efficacement qu'en 1974. Allant très au-delà du rôle traditionnel de ces organisations, les *« coopératives »* nord-yéménites sont, aux termes de la loi, *« chargées d'agir dans tous les secteurs, économique, social, culturel, sanitaire, agricole et de concevoir et gérer tous les projets de développement sans exception »*.

Créées à l'initiative des habitants de chaque *« mohafada »* (municipalité), les coopératives sont passées de 28, en 1973, à 70 l'année suivante, et 188 actuellement, dont 17 exclusivement agricoles. Leurs fonds sont fournis par des recettes affectées (75 % de l'impôt religieux, *« zakat »*, et 2 % de l'ensemble des rentrées douanières), ainsi que par une subvention budgétaire. Elles construisent toute l'infrastructure *« locale »* : écoles, dispensaires, routes et pistes, etc. Dans les dix régions du pays, dont certaines échappent largement au pouvoir central et ne lui ont pratiquement jamais obéi entièrement, la formule permet à la fois de prendre acte de cette situation et d'introduire un certain contrôle de Sanaa par l'intermédaire de ses représentants auprès des comités élus.

Au cours de la dernière année budgétaire, de juin 1977 à juillet 1978, les coopératives ont investi plus de 90 millions de rials yéménites (un rial vaut approximativement un franc français). Cette somme n'est pas négligeable par rapport aux dépenses de l'État (819 millions) pour la même période.

En 1976-1977, les coopératives ont construit 330 écoles rurales et 30 dispensaires, exécuté 643 travaux hydrauliques et ouvert 8 205 kilomètres de routes et de pistes. Les autorités yéménites montrent fièrement au visiteur ces réalisations, dont certaines sont à but lucratif. C'est le cas près de Sanaa de deux *« cafeterias »*, bâties dans des sites admirables et propres à faire oublier la saveur de la *« bière sans alcool »* que le rigorisme musulman impose ici comme en Arabie Saoudite.

### Une certaine démocratie

L'entreprise a par ailleurs pour le régime des aspects politiques qu'il entend exploiter. Comme l'a rappelé le président du comité central des coopératives, dans la séance de clôture, *« les partis politiques ne valent rien pour ce pays »*, et demeurent donc interdits. L'élection, qui paraît assez largement démocratique, des dirigeants des coopératives, permet donc une certaine participation des citoyens aux décisions, du moins à l'échelon local. Le gouvernement central assure la coordination des projets avec les ministères intéressés, ce qui lui octroie un droit de regard. Toutefois, il ne semble pas qu'une idéologie officielle de type *« solidariste »* ou *« coopératif »* soit sous-jacente à cette expérience, qui a très peu d'équivalents dans le tiers-monde.

P.-J. F.

## • Thaïlande

# Rhône-Poulenc revient de loin

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — L'entreprise de textile synthétique franco-thaïlandaise Thaï-Melon polyester (T. M. P.), dans laquelle Rhône-Poulenc Textile détient une participation de 48 %, revient de loin. Il y a un peu plus d'un an, T.M.P. était au bord de la faillite (voir *le Monde* du 11 janvier 1978). Cela était d'autant plus grave qu'il s'agissait du plus gros investissement financier français en Thaïlande, considéré comme un test par divers investisseurs que la situation économique et sociale en France pousse à rechercher dans les pays en voie de développement de nouveaux marchés, une main-d'œuvre peu chère et des conditions fiscales avantageuses.

Ajoutés à des divergences d'intérêts et de personnes entre les partenaires, des retards dans la construction et les fournitures d'équipements, le renchérissement des matières premières et la dépression du marché local et régional avaient entraîné, fin 1977, de graves problèmes de trésorerie. On ne donnait pas cher, à l'époque, d'une entreprise estimée à 13 millions de francs, et dont l'usine est dotée de l'une des technologies les plus sophistiquées qui soient en matière de production de fibres et de fils synthétiques.

Représentant de Rhône-Poulenc en Thaïlande, M. Gilbert Bonneau estime que *« les résultats de 1978 vont permettre d'éponger les pertes de 1976-1977 qui étaient d'environ 85 millions de baths »* (environ 1 million de francs). On estime que 80 à 90 % de la production sont destinés au marché local, le reste à l'exportation directe. En fait, indirectement, de 30 à 40 % de la production sont écoulés à l'extérieur, notamment en Indonésie, aux Philippines et à Hong-kong, qui réexporte vers la Chine. Les responsables de T.M.P. gardent un œil sur le marché chinois. Mais, déclare M. Bonneau, *« pour le moment leurs prix d'achat sont trop bas »*.

Dans le domaine des exportations de textiles synthétiques où se déroule une véritable *« lutte au couteau »*, pour reprendre l'expression d'un des responsables de la Thaï-Melon, l'entreprise bénéficie actuellement, outre les perspectives favorables du marché régional, de la parité du yen qui défavorise depuis un an les exportations japonaises.

Sur ce tableau encourageant se profilent quelques ombres. La première est due au renchérissement soudain de la matière première de base, le paraxilène : la crise iranienne, l'introduction aux États-Unis de ce produit non polluant dans l'essence, ont fait passer la tonne de paraxilène de 450 à 600 dollars au cours du mois de décembre. Cette hausse devrait se répercuter sur les coûts de production de T.M.P. (+ 8 à 10 %). La seconde ombre est la dépendance — jugée excessive — vis-à-vis du partenaire et acheteur, le groupe Sukri, qui absorbe plus de la moitié de la production. Enfin, de même qu'il est difficile d'expliquer complètement la reprise du marché en mars 1978, les responsables de T.M.P. n'excluent pas, à moyen terme, de nouvelles difficultés dans un secteur qui réagit fortement aux fluctuations des prix pétrolier et où la concurrence est forte, particulièrement en Asie. — R.-P. P.

*Quand Chinois et Danois défendent leur production de boyaux de porc*

# UNE BELLE ET BONNE ENTENTE

De notre correspondante

*Copenhague. — La société danoise Dat-Schaub, dont le propriétaire est la Fédération des abattoirs du royaume, vient de signer avec la Chine populaire un accord qui a l'allure d'une véritable « entente »... économique, celle-là.*

*La Chine et le Danemark sont les principaux producteurs et exportateurs mondiaux de boyaux de porc. Pendant longtemps le Danemark occupa même seul la première place. Les boyaux de porc, on le sait, sont surtout utilisés pour la fabrication des saucissons, saucisses et autres charcuteries. Mais voici que ce respectable produit* naturel *subit de plus en plus la dure concurrence du boyau* artificiel *né à l'ère des plastiques et des nylons. Comme l'union fait la force, Danois et Chinois ont pensé que la meilleure façon de sauver cette noble et vieille industrie dont ils étaient jusqu'ici les rois incontestés était de se serrer les coudes.*

*De surcroît, côté danois, on s'inquiétait beaucoup depuis quelque temps de cette menace que constituaient les boyaux chinois aux prix extrêmement bas. Rien de surprenant : un ouvrier de la Dat-Schaub touche aujourd'hui 1 800 couronnes par semaine (1 450 F) alors que son homologue chinois, pour le même genre de tâche, reçoit 200 couronnes par mois (160 F). Or, la fabrication des boyaux de porc ne peut être entièrement mécanisée et exige en outre une main-d'œuvre importante et spécialisée. La Dat-Schaub, qui a, au Danemark, le monopole de la fabrication de cette denrée, est pour l'instant dans l'impossibilité de réduire son personnel, par conséquent ses coûts.*

*Aux termes de l'accord conclu entre le Danemark et la Chine, la Dat-Schaub livrera à Pékin des machines et lui vendra son savoir-faire pour permettre aux Chinois d'améliorer la qualité de leurs boyaux. D'autre part, les deux parties échangeront régulièrement toutes informations utiles concernant la technologie du boyau et ses possibilités d'écoulement et de promotion. Il n'est pas dit explicitement qu'elles envisagent aussi de s'entendre pour fixer les prix, mais il semble bien que ce soit le cas.*

CAMILLE OLSEN.

● *Le ministre français du commerce extérieur en Yougoslavie.* — M. Jean-François Deniau, ministre français du commerce extérieur, en visite officielle en Yougoslavie, s'est entretenu le 8 février avec son homologue yougoslave M. Rotar.

L'entretien a notamment porté sur le problème du déséquilibre des échanges commerciaux entre les deux pays. La balance commerciale penche en effet de 370 millions de dollars en faveur de la France, indique-t-on de source autorisée. — *(Reuter.)*

○ *Essochem Europe, filiale chimique du groupe pétrolier américain Exxon*, va étendre son activité dans le secteur des matières plastiques en rachetant au groupe américain National Distillers and Chemical Corporation ses intérêts européens dans la production et la vente de polyéthylène basse densité (Pebd), soit une unité de fabrication d'une capacité de 255 000 tonnes par an implantée à Zwijndrecht, près d'Anvers, et trois sociétés commerciales situées en France, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne.











هكذا من الأصل



# LES MARCHÉS FINANCIERS

## B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté 12 février 1979 publie notamment les insertions suivantes :

*Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel.* — Emission et inscription à la cote officielle (Bourse de Lyon) de cent mille obligations de 1 000 francs portant intérêt de 9,80 % et amortissables en douze ans.

*FRANCAREP.* — Emission à 135 F de deux cent quarante-trois mille *obligations convertibles, offrant un* intérêt de 8,75 % et amortissables de 1982 à 1991. Conversion à partir du 1er janvier 1980 (une action pour une obligation).

*S.A. d'approvisionnements Guyenne et Gascogne.* — Répartition à partir *du 15 février* des cent quarante-cinq mille trois cent treize actions gratuites de 25 F (une pour cinq), créées en représentation de l'augmentation de capital de 18 164 225 F à 21 797 050 F par incorporation de réserves.

*SABLA.* — Emission à 120 F de quarante et un mille trois cent soixante-huit actions de 60 F (une *pour cinq) portant le capital de* 12 410 280 F à 14 892 360 F. Par *ailleurs émission à 160 F* de quarante-cinq mille neuf cent soixante-quatre obligations convertibles, portant intérêt de 9,5 % et amortissables en cinq ans à partir du 31 décembre 1984. Conversion à partir du 1er janvier 1981 (une action pour une obligation).

*Société générale du golfe de Guinée.* — Répartition des quatorze *mille cinq cent* vingt actions gratuites de 75 F (une pour dix), créées en représentation de l'augmentation de capital 10,89 à 11,979 millions par incorporation de réserves.

*Société d'exploitation et de gestion industrielle et commerciale « SEGIC ».* — Emission à 100 F de deux cent quinze mille quatre cent soixante action de 80 F (trois pour une ancienne), devant porter le capital de 3 591 000 F à 14 364 000 F.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

| | 8 févr. | 9 févr. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises .. | 99,8 | 100,1 |
| Valeurs étrangères .. | 108,1 | 108 |

*Cie DES AGENTS DE CHANGE* (Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 85,5 | 86 |

### Taux du marché monétaire

Effets privés ................. 6 5/8 %

## LONDRES

Tombé à son plus bas niveau depuis avril dernier, le Stock Exchange demeure incertain. Les grandes valeurs industrielles s'effritent et les fonds d'Etat baissent plus franchement. Seuls les pétroles et les mines d'or gagnent du terrain.

Or (ouverture) (dollars) 248 60 contre 243 50

| VALEURS | CLOTURE 9 2 | COURS 12 2 |
|---|---|---|
| Beecham ............ | 595 .. | 593 .. |
| British Petroleum .... | 958 | 964 ... |
| Courtaulds ........ | 105 .. | 105 ... |
| De Beers .......... | 456 .. | 451 ... |
| Imperial Chemical .... | 347 ... | 346 ... |
| Rio Tinto Zinc Corp. .. | 276 ... | 278 ... |
| Shell ............. | 623 ... | 625 ... |
| Vickers ........... | 175 .. | 175 ... |
| War Loan 3 1/2 % .... | 28 1/8 | 28 1/16 |
| *West Driefontein .... | 32 1/2 | 33 ... |
| *Western Holding .... | 28 1/4 | 28 1/2 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

P. M. LABINAL. — Compte tenu *d'une prévision de bénéfice net* consolidé en progrès d'environ 50 % pour 1978, le dividende global atteindrait 12 F par action contre 9,75 F. D'autre part, une augmentation de capital dont les modalités restent à fixer a été décidée.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Les revenus de la compagnie (holding) ont atteint 392,69 millions de francs en 1978 contre 379,55 millions en 1977.

CHIERS-CHATILLON. — Les revenus de l'exercice 1978 se sont élevés *à 19,65 millions de francs contre* 8,02 millions en 1977.

BIS. — En 1978, la holding du groupe Bis a encaissé 28,57 millions de francs de revenus (chiffre non *comparable au précédent compte* tenu de changements de structures).

MINNESOTA MINING MANUFACTURING (M. M. M.). — Résultat net pour 1978 : 563 millions de dollars contre 412,9 millions, soit 4,83 dollars par action contre 3,57 précédemment.

BAYER A.G. — Le groupe va investir quelque 230 millions de DM dans la construction d'un nouveau centre phytosanitaire, près de *Dusseldorf. Ce centre sera opé*rationnel vers la moitié des années 1980 et emploiera un millier de personnes.

MANURHIN. — Pour l'ensemble de l'année 1978, le chiffre d'affaires consolidé du groupe dépassera le milliard de francs (+ 24 % par rapport à 1977.) Le bénéfice sera en hausse et le dividende augmenté.

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

| | 2 fév. | 9 fév. |
|---|---|---|
| Indice général ........... | 111,1 | 109,7 |
| Assurances ........... | 178,9 | 180,1 |
| *Banq. et sociétés financ.* ... | 98,5 | 98,5 |
| Sociétés foncières ..... | 99,8 | 99,7 |
| Sociétés investiss. portef. | 124,5 | 122,7 |
| Agriculture ........... | 105,6 | 103,4 |
| Aliment. brasseries, distill. | 109,4 | 106,4 |
| Autom., cycles et l. équip. | 119,9 | 117,4 |
| Bâtim., matér. constr., t.P | 126,7 | 125 |
| *Caoutchouc (ind. et comm.)* | 69,4 | 68 |
| Carrières salines, charbon | 103,6 | 102,9 |
| *Constr. mécan. et navales* | 101,9 | 100,3 |
| Hôtels, casinos, thermal | 143,4 | 139,5 |
| Imprimeries pap., cartons | 80,9 | 80,5 |
| Magas., compt. d'exportat. | 100,7 | 98 |
| Matériel électrique ..... | 134,6 | 132,7 |
| *Métall. com. des pr. métal.* | 39,6 | 40,4 |
| Mines métalliques ...... | 89,1 | 93,4 |
| *Pétroles et carburants* .... | 89,9 | 90,5 |
| Prod. chimiq. et ét.-mét. .. | 150,9 | 147,8 |
| Services publics et transp. | 103,5 | 102 |
| Textiles ............... | 123,2 | 120,1 |
| Divers ................ | 130,4 | 126,8 |
| *Valeurs étrangères* ...... | 109,2 | 108,4 |
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 141,4 | 141,7 |
| *Rentes perpétuelles* ..... | 53,8 | 56,4 |
| Rentes amortis., fonds gar. | 223,1 | 224 |
| Secteur industriel publ. à rev. fixe ............ | 99,7 | 99,8 |
| Secteur industriel publ. à rev. ind. ............ | 306,9 | 312,7 |
| Secteur libre .......... | 110,9 | 110,3 |

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

| | | |
|---|---|---|
| Valeurs à rev. fixe ou ind. | 247,7 | 248,3 |
| Val. franç. à rev. variable | 769,9 | 760,2 |
| Valeurs étrangères ...... | 807,1 | 801,2 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

| | | |
|---|---|---|
| *Indice général* .......... | 87,8 | 86 |
| Produits de base ........ | 53,8 | 53,5 |
| Construction ........... | 122,7 | 118,3 |
| Biens d'équipement ...... | 89,9 | 87,7 |
| Biens de consom. durables | 116,5 | 113,7 |
| Biens de cons. non durabl. | 90 | 87,4 |
| Biens de consom. aliment. | 96,9 | 93,7 |
| *Services* ............. | 139,6 | 135,8 |
| Sociétés financières .... | 102,7 | 101,3 |
| Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr. .. | 202,9 | 200,7 |
| Valeurs industrielles .... | 76,6 | 75 |

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

| | | |
|---|---|---|
| Indice général .......... | 109,8 | 109,2 |

## COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 9 2 | 12 2 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens).... | 197 35 | clos |

## BOURSE DE PARIS - 9 FÉVRIER - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 %........ | 38 90 | 1 085 | CAN (Sté) Centr.. | 654 | 654 | Laffitte-Bail.... | 170 | 170 | Immobvest...... | 107 | 108 |
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour *cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.*

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 725 .. | 4,5 % 1973.. | 757 | 752 | 749 | 745 50 |
| 2720.. | C.N.E. 3 %.. | 2808 | 2810 | 2.88 | 2801 .. |
| 400 .. | Afrique Occ.. | 320 | 383 | 381 .. | 383 |
| 415 .. | Air Liquide.. | 383 80 | 389 | 387 .. | 387 .. |
| [illegible] | | | | | |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
*o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché*

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 12 2 | COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) ....... | 4 238 | 4 252 | 4 28 |
| Allemagne (100 DM) .... | 229 780 | 229 360 | 229 |
| Belgique (100 F) ....... | 14 570 | 14 576 | 14 25 |
| Pays-Bas (100 fl.) .... | 212 820 | 212 780 | 210 50 |
| Danemark (100 krd) .... | 83 . | 83 020 | 82 |
| Norvège (100 k) ....... | 83 760 | 83 600 | 82 50 |
| Grande-Bretagne (£ 1) .. | 8 523 | 8 518 | 8 50 |
| Italie (1 000 lires) ...... | 5 083 | 5 084 | 5 10 |
| Suisse (100 fr.) ....... | 255 300 | 255 390 | 251 |
| Suède (100 krs) ....... | 97 650 | 97 740 | 96 75 |
| Autriche (100 sch.) .... | 31 400 | 31 385 | 31 50 |
| Espagne (100 pes.) .... | 6 142 | 6 152 | 5 90 |
| Portugal (100 esc.) .... | 8 630 | 8 820 | 9 |
| Canada ($ can. 1) .... | 3 549 | 3 557 | 3 565 |
| Japon (100 yens) ...... | 2 149 | 2 144 | 2 17 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 12 2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) .. | 34020 | 32100 |
| Or fin (en lingot) .... | 34090 | 32150 |
| Pièce française (20 fr.) | 280 | 276 50 |
| Pièce française (10 fr.) | 223 | 218 |
| Pièce suisse (20 fr.) .. | 2.0 .. | 259 |
| Union latine (20 fr.) .. | 252 50 | 248 |
| Souverain ............ | 296 | 291 20 |
| Pièce de 20 dollars .. | 1320 | 1260 |
| Pièce de 10 dollars .. | 720 | 720 |
| Pièce de 5 dollars .... | 440 | ... |
| Pièce de 50 pesos .... | 1323 | 1284 |
| Pièce de 10 florins .... | 257 | 258 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE





ABSENT DE MOSCOU

## M. Brejnev ne rencontrera pas M. François-Poncet

De notre correspondant

Moscou. — M. François-Poncet a commencé, ce lundi 12 février, ses entretiens avec son collègue soviétique M. Gromyko par un tour d'horizon de la situation internationale. Le ministre français des affaires étrangères était arrivé la veille à Moscou, où il avait été accueilli par M. Kovaliev, vice-ministre soviétique chargé des affaires étrangères, et non par M. Gromyko lui-même. Les Soviétiques, étant soucieux de respecter une stricte réciprocité, ont appliqué le « protocole allégé » en vigueur à Paris depuis plusieurs années déjà. M. François-Poncet devait rencontrer lundi, en fin d'après-midi, le chef du gouvernement soviétique, M. Kossyguine, M. Brejnev étant, seoln les Soviétiques, absent de Moscou.

Au cours du déjeuner offert ce lundi en l'honneur du ministre français, M. Gromyko a mis en valeur le *« caractère préférentiel »* des relations franco-soviétiques. Il a particulièrement insisté sur la nécessité pour les deux pays de s'entendre pour faire progresser la cause du désarmement. *« La particularité de la situation en Europe consiste en ceci,* a-t-il dit, *qu'ici les dangers menaçant les peuples sont encore plus grands, mais qu'ici aussi les possibilités de surmonter ces danger en faisant de nouveaux pas pour la consolidation de la paix sont plus grands encore. »*

M. Gromyko s'est félicité de l'entrée de la France au Comité pour le désarmement. Condamnant les interventions extérieures dans les affaires des Etats et *« les campagnes tapageuses qui tendent à mettre la détente à l'épreuve »*, il a estimé que la France *« n'était pas du nombre de ceux qui se laissent influencer par les appels dangereux pour la paix et l'avenir pacifique de l'humanité »*.

Dans sa réponse, M. François-Poncet a évoqué *« les relations exemplaires »* fondées sur un *« dialogue permanent »* entre la France et l'Union soviétique, soulignant que *« la volonté de la France aujourd'hui reste la même qu'en 1966 »* (quand le général de Gaulle a annoncé la sortie de la France de l'Organisation militaire atlantique intégrée). Il a déclaré : *« Mon pays, dans la fidélité aux liens d'amitié et d'alliances qu'il entretient avec d'autres Etats, entend mener une politique indépendante, dont le développement de sa coopération avec l'Union soviétique porte le témoignage. »*

Le ministre français a, comme son collègue soviétique, consacré une grande partie de son intervention au problème du désarmement. Il a rappelé les propositions françaises et souhaité que *« la détente et la sécurité se fortifient l'une l'autre »*. *« Aussi,* a conclu M. François-Poncet, *est-il important que la France et l'Union soviétique, même si elles n'ont pas toujours les mêmes idées sur ce grave problème, réfléchissent ensemble aux moyens de faire progresser le désarmement. »*

DANIEL VERNET.

Au Tchad

## Fusillades et panique à N'Djamena

**N'Djamena (A.F.P., Reuter). — Une fusillade nourrie a éclaté à N'Djamena, lundi 12 février, créant une véritable panique dans les quartiers populaires et notamment dans les quartiers musulmans.**

**Les rafales succédaient aux rafales, entrecoupées de lourds coups de mortier en provenance de la Radio nationale tchadienne (R.N.T.), du lycée Félix-Eboué, et des bureaux du premier ministre, M. Hissène Habré.**

**Il semble que la fusillade ait débuté à proximité des bureaux du premier ministre et se soit propagée rapidement dans l'enceinte du lycée Félix-Eboué où des hommes en armes auraient entrepris de faire sortir les élèves qui ne se pliaient pas au mot d'ordre de grève lancé la veille par voie de tracts.**

Un regain de tension s'était déjà manifesté au Tchad durant le dernier weekd-end. C'est ainsi que dans la capitale tchadienne de nombreuses boutiques et beaucoup d'étals du marché situé près de la grande mosquée étaient fermés dimanche matin, alors qu'ils sont habituellement ouverts ce jour-là. Certains commerçants ont déclaré que *« des personnes »* étaient venues de bonne heure leur demander de ne pas ouvrir leurs boutiques.

De source militaire, on apprend que des éléments des forces armées du Nord (FAN) se livrent depuis quelques jours à des actes de provocation contre les fonctionnaires non musulmans, originaires du Sud, dans les localités d'Abèche et de Biltine, à l'est du pays (*le Monde* daté 11-12 février).

Les partisans du premier ministre accusent le général Félix Malloum, chef de l'État, de refuser d'appliquer la charte fondamentale promulguée fin août. Dans un discours radiodiffusé dimanche soir, le général Malloum a rejeté avec énergie ces accusations, dénoncé les *desseins machiavéliques* de ses adversaires, et a annoncé qu'il convoquait d'urgence une réunion de la commission politico-militaire mixte, organisme qui avait mené les négociations conduisant à l'adoption de la charte. Cette commission comprend les représentants des forces armées du Nord (FAN), du Conseil supérieur militaire et des délégués soudanais, agissant en tant que médiateurs, toujours attendus à N'djamena.

### DES FORCES TANZANIENNES AURAIENT PÉNÉTRÉ EN TERRITOIRE OUGANDAIS

**Nairobi (A.F.P.). — Des forces tanzaniennes appuyées par de l'artillerie lourde et des blindés ont pénétré lundi matin 12 février d'une cinquantaine de kilomètres dans le sur du territoire ougandais, rapporte Radio-Ouganda captée à Nairobi.**

**Citant un porte-parole militaire (qu'on estime généralement être le président Idi Amin), la radio déclare que les forces tanzaniennes, composées de mercenaires et de soldats d'autres nationalités, ont été coupées de leurs bases et ne peuvent plus, semble-t-il, revenir en Tanzanie.**

En Suisse

### UNE LOI RESTREIGNANT LE COMMERCE DE L'ALCOOL SERA SOUMISE A RÉFÉRENDUM

*(De notre correspondante.)*

Genève. — Bien que l'alcoolisme n'affecte pas dans des proportions alarmantes la Confédération helvétique, M. Georges-André Chevallaz, ministre des finances, vient de proposer un projet de loi visant à restreindre sévèrement la publicité et le commerce des eaux-de-vie. Ni la vente des vins et de la bière ni la publicité en leur faveur ne seront touchées par ce projet.

Le Conseil fédéral estime, entre autres, que la publicité pour les divers alcools forts devrait être interdite à la radio comme à la télévision, dans les établissements et les transports publics, au cours de manifestations réunissant des jeunes, dans des magasins vendant des médicaments. Il convient de préciser qu'en Suisse, on peut se procurer divers alcools dans des drogueries spécialisées dans les tisanes et produits diététiques qui vendent également nombre de médicaments classiques.

Ce projet de loi préconise également l'interdiction des démarcheurs à domicile, les commandes collectives qui sont naturellement avantageuses pour les consommateurs, la vente au moyen d'appareils automatiques, ainsi que la distribution d'échantillons et la dégustation gratuite.

La taxe frappant la vente des alcools forts, jugée par les cafetiers comme étant trop lourde, ne semble pas avoir constitué une mesure efficace dans la lutte contre l'alcoolisme. Le commerce des spiritueux (notamment du whisky et des alcools de fruits) représente en Suisse 20 % des ventes des boissons alcoolisées.

Le peuple helvétique devra se prononcer le 18 février sur ce projet de loi qui a pour objectif de modifier et de renforcer une disposition existante de la Constitution suisse : l'article 32 bis sur la diminution de la consommation des alcools.

ISABELLE VICHNIAC.

### LA SOCIÉTÉ CATHERINE MENDÈS PREND LE CONTROLE D'OLYMPIC GUYOT

**La société Catherine Mendès, de Paris, spécialisée dans le prêt à porter, vient de prendre le contrôle de Olympic Guyot S.A., qui emploie à la fabrication de vêtements de sport trois cent cinq personnes dans son usine de Roanne (Loire) et quatre-vingts dans celle de Thiers (Puy-de-Dôme). Fondée en 1947, cetet société, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 39 millions en 1977, n'est pas en difficultés, contrairement aux établissements Pacaudiff, spécialisés dans le chemisier de luxe, également rachetés e nseptembre 1978**

Le numéro du « Monde » daté 11-12 février 1979 a été tiré à 535 229 exemplaires.

DIFFICULTÉS DANS LES STATIONS ALPINES

## L'absence de neige et des conflits avec le personnel risquent de compromettre la saison

De notre correspondant

**Grenoble. — Les « O.S. de la neige », soutenus par le syndicat C.F.D.T., tentent d'obtenir dans plusieurs stations (Courchevel, Méribel-Mottaret, Flaine, Tignes) de meilleures conditions de travail et des augmentations de salaires. Si, à Courchevel et à Méribel-Mottaret, le mouvement des employés des remontées mécaniques est provisoirement suspendu, en revanche il s'est subitement durci à Tignes au cours du dernier week-end.**

**Les négociations entre la direction de la Société des téléphériques de la Grande-Motte et le personnel, engagées dans l'après-midi du samedi 10 février, n'ont pas abouti ; les « perchmen » et les employés chargés de l'entretien des remontées mécaniques demandent l'alignement de leur grille de salaires sur celle des pisteurs, recrutés par la commune. Les premiers perçoivent 2 400 francs par mois en début de carrière, plus une indemnité de repas de 300 francs, les seconds reçoivent 3 400 francs par mois et sont, pour la plupart, logés par la commune de Tignes. Les grévistes ont assuré dimanche un « service minimum » sur quelques-unes des remontées mécaniques de la station afin de ne pas trop léser les touristes, très nombreux en cette période de l'année. Des touristes en colère — les uns approuvant les grévistes, les autres les condamnant — ont manifesté le 10 février et envahi les bureaux de la Société des téléphériques. Face à ce mécontentement, qui s'est aussi traduit par des centaines de signatures sur un cahier de réclamations à l'office du tourisme, la direction de la société a décidé de rembourser pour les journées de samedi et de dimanche les forfaits des skieurs.**

**A Flaines, le mouvement de grève a été suivi, selon le directeur de la station, par 53 % des employés des remontées mécaniques, et essentiellement par le personnel saisonnier. Les employés réclament notamment une indemnité de déplacement pour ceux d'entre eux ne résidant pas sur place ; le remplacement de la prime de fin de saison par un treizième mois calculé au prorata du salaire annuel ou saisonnier ; la possibilité pour le personnel des remontées mécaniques d'obtenir des logements « à des prix abordables » dans la station. Mais ces demandes ont été jugées « inacceptables » par le promoteur de Flaine qui accorde seulement une augmentation de la prime de repas, qui passe de 19 F à 29 F. Le personnel des remontées mécaniques devait cependant reprendre le travail ce lundi 12 au matin « pour ne pas gêner indéfiniment la clientèle », mais de nouveaux mouvements de grève pourraient se produire au cours des prochaines semaines.**

**Au delà de ces conflits, l'absence de neige désorganise l'activité de plusieurs stations alpines. Des sociétés de remontées mécaniques pourraient mettre une partie de leur personnel en chômage technique si cette situation se poursuivait au-delà du 15 février. Quant aux moniteurs de ski des stations du Vercors, certains tentent une temporaire — mais difficile — « reconversion » dans le ski de fond, qui peut encore se pratiquer sur quelques sommets.**

CLAUDE FRANCILLON.

### INONDATIONS DANS PLUSIEURS RÉGIONS DE FRANCE

**Les pluies abondantes de la semaine dernière ont provoqué des inondations dans plusieurs régions de France.**

**En Alsace, dans le Poitou, en Ille-et-Vilaine, dans la Sarthe, de nombreuses routes ont été coupées. Dans la région parisienne, le Loing, le Petit-Morin et le Grand-Morin sont sortis de leur lit en plusieurs endroits. La Seine est montée d'une vingtaine de centimètres en vingt-quatre heures, et devait encore monter de 30 centimètres dans la journée du 12 février aux abords de Melun. A Paris, certaines portions de voies express ont dû être momentanément fermées.**

## NOUVELLES BRÈVES

● *M. Jacques Soustelle*, ancien ministre, ancien député du Rhône, ancien président du Centre d'information sur les problèmes de l'Algérie et du Sahara, et spécialiste de la civilisation aztèque, fera partie de la délégation qui accompagnera M. Valéry Giscard d'Estaing pendant la visite officielle de celui-ci au Mexique, du 26 février au 3 mars.

● *M. Maurice Grimaud*, ancien préfet de la Savoie, ancien préfet de police de Paris, vient d'être élu président de la Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (FACIM), sur la proposition de son fondateur, M. Gilles de La Rocque. Reconnue d'utilité publique, la FACIM a notamment pour vocation de favoriser, au Centre d'échanges internationaux, installé dans le « jardin alpin » de Courchevel, les rapprochements entre des personnalités de tous pays et de toutes spécialités.

● *L'écrivain soviétique Nicolas Tikhonov* est mort le 8 février à Moscou. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Secrétaire de l'Union des écrivains, il était aussi président du Comité soviétique pour la défense de la paix.

● *Report de la date d'envoi des déclarations fiscales pour certaines professions libérales.* — Les titulaires de revenus non commerciaux adhérents d'une association aggrée et placés sous le régime de la déclaration contrôlée auront jusqu'au 2 avril à minuit (au lieu du 28 février) pour souscrire leur déclaration d'impôt (numéro 2035 et numéro 1003 ou 1003S). Le ministère du budget veut ainsi *« permettre aux associations agréées de membres de professions libérales de procéder à un examen des déclarations fiscales de leurs adhérents avant l'envoi de ces documents aux services des impôts »*.

● *957 635 infractions à la limitation de vitesse en 1978.* — En 1978, 957 635 infractions à la limitation de vitesse ont été enregistrées sur les routes françaises, au lieu de 1 012 944 en 1977. La moitié de ces infractions (486 408) sont enregistrées en agglomération, 250 861 sont le fait de poids lourds de plus de 10 tonnes, 95 311 ont été constatées sur autoroute.

● *Une douzaine de parcmètres détériorés à Paris.* — Une douzaine de parcmètres ont été détériorés, dimanche 11 février, dans la soire, dans divers quartiers de Paris, par des jeunes malfaiteurs qui voulaient en forcer les tirelires. Six suspects ont été interpellés par les policiers.

● *Baisse des livraisons de ciment.* — Les livraisons totales de ciment ont enregistré une baisse de 2,5 % en 1978, malgré une augmentation des exportations. Sur un montant total de livraisons de 28,8 millions de tonnes, la consommation intérieure s'est élevée à 27,6 millions de tonnes (en baisse de 3,4 % par rapport à 1977) et les exportations à 1,19 millions (hausse de 28 %). Selon le syndicat national des fabricants de ciments et chaux, la consommation intérieure ne dépassera pas 26,8 millions de francs en 1979, soit une nouvelle régression de 3 % par rapport à 1978.

● *Des « antinucléaires » se rassemblent.* Une réunion nationale des mouvements antinucléaires, groupant une soixantaine de personnes de vingt-deux comités, a été organisée les 10 et 11 février à Nantes. Les mouvements représentés (CRIN de Nantes, Bretagne, Normandie, Amis de la terre de Marseille, Comité Malville de Bourg-en-Bresse, Mouvement écologique parisien, Association toulousaine écologie, Comité Malville Lyon, etc.) ont affirmé leur volonté commune de privilégier trois formes d'action : exiger la publication de plan Orsec-rad sur tout site nucléaire envisagé ; obtenir la rupture des contrats signés avec les pays étrangers pour le transport, le retraitement et le stockage des déchets nucléaire ; démonter la propagande du gouvernement et de l'E.D.F. sur *« le nucléaire créateur d'emplois »*. — (Corresp.)

● *Grève des douaniers à l'aéroport de Marseille.* — Vingt-quatre des vingt-cinq agents des douanes appartenant àla brigade de surveillance de l'aéroport de Marseille-Marignane ont déclenché une grève de vingt-quatre heures le dimanche 11 février à zéro heure pour obtenir de meilleures conditions de travail. Selon l'intersyndicale, ce personnel est astreint à travailler quarante et une heures par semaine, ainsi que la nuit, les dianches et les jours fériés, sans compensations.